92 L529h
Class Book
General Theological Seminary Library
CHELSEA SQUARE, NEW YORK

Purchased from the fund bequeathed to the Seminary by
EUGENE AUGUSTUS HOFFMAN, D. D.
DEAN 1879-1902

VIES DES HOMMES ILLUSTRES - N° 31

LA VIE DE

SAINT LOUIS

par

JACQUES BOULENGER

nrf

11e édition

LIBRAIRIE GALLIMARD

PARIS 3, rue de Grenelle 1929

LA VIE DE
SAINT LOUIS

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Histoire

Les Protestants à Nîmes au temps de l'Edit de Nantes, thèse (*épuisé*).
Les Dandys (Albin Michel).
Le Grand Siècle (Hachette).
De la Walse au Tango (*épuisé*).
Histoires vraies (*épuisé*).

Histoire de l'art

L'Ameublement français au Grand Siècle (*épuisé*).

Histoire littéraire

Au pays de Gérard de Nerval (Champion).
L'affaire Shakespeare (Champion).
Rabelais à travers les âges (Le Divan).
Candidature au Stendhal-Club (Le Divan).
Marceline Desbordes-Valmore, sa vie et son secret (Plon).

Critique et essais

... Mais l'Art est difficile ! 1re 2e et 3e séries (Plon).
Monsieur ou le Professeur de snobisme (Le Divan).
Les Soirées du Grammaire-Club, en collaboration avec André Thérive (Plon).
Renan et ses critiques (Edition du Siècle).
Le Touriste littéraire (Nouvelle Revue critique).

Romans

En Escadrille (Renaissance du Livre).
Les Romans de la Table ronde (Plon) :
I. *L'Histoire de Merlin l'enchanteur. Les Enfances de Lancelot.*
II. *Les Amours de Lancelot du Lac. Galehaut, sire des Iles lointaines.*
III. *Le Chevalier à la charrette. Le Château aventureux.*
IV. *Le Saint Graal. La mort d'Artus.*
Miroir à deux faces (Editions de la nrf).

Sport

Animaux de sport et de combat, en collaboration avec Emile Henriot (P. Laffitte).
Entretien avec Frédéric Lefèvre (Le Divan).

Editions

Pantagruel (édition de Lyon, Juste, 1533), publiée en collaboration avec P. Babeau et H. Patry (*épuisé*).
Comptes de Louise de Savoie et de Marguerite de Navarre, publiés en collaboration avec Abel Lefranc (*épuisé*).
Arrien : *Traité de la Chasse*, traduit et publié en collaboration avec Jean Plattard (épuisé).
Paris romantique. Voyage de Mrs Trollope (*épuisé*).
Œuvres de François Rabelais. Edition critique en collaboration avec Abel Lefranc, H. Clouzot, P. Dorveaux, J. Plattard et L. Sainéan. Tomes I à IV (Champion).
Les Propos rustiques de Noël Du Fail (Bossard).

JEAN PERI ÉAL (?) primitif français
Détail du mariage mystique de Sainte Catherine

(Collection particulière)

VIES DES HOMMES ILLUSTRES — N° 31

LA VIE DE

SAINT LOUIS

par

JACQUES BOULENGER

nrf

11e édition

LIBRAIRIE GALLIMARD

PARIS 3, rue de Grenelle 1929

IL A ÉTÉ TIRÉ DE LA PRÉSENTE ÉDITION TROIS CENT SOIXANTE-DIX-SEPT EXEMPLAIRES SUR VÉLIN PUR FIL DES PAPETERIES LAFUMA-NAVARRE, DONT DIX-SEPT EXEMPLAIRES HORS COMMERCE MARQUÉS DE a A q ET TROIS CENT SOIXANTE EXEMPLAIRES NUMÉROTÉS DE 1 A 360 ; ONZE EXEMPLAIRES SUR JAPON IMPÉRIAL DONT DIX EXEMPLAIRES MARQUÉS DE A A J ET UN EXEMPLAIRE HORS COMMERCE MARQUÉ HC. A.

92
L929b
88169

TOUS DROITS DE REPRODUCTION, DE TRADUCTION ET D'ADAPTATION RÉSERVÉS POUR TOUS PAYS Y COMPRIS LA RUSSIE, COPYRIGHT BY LIBRAIRIE GALLIMARD, 1929

PRÉFACE

Cette vie de saint Louis n'est pas romancée le moins du monde. Je m'y suis étroitement conformé aux sources. Je n'y ai rien arrangé. Quand mes personnages s'expriment en style direct, c'est que les textes contemporains les font ainsi parler.

Comme les historiens qui m'ont précédé, j'ai contrôlé et complété les chroniques les unes par les autres et par les documents diplomatiques. Toutefois j'ai laissé le plus possible la parole aux chroniqueurs, à Joinville surtout, et, quand cela ne se pouvait, j'ai essayé de m'inspirer de leur manière. Je voudrais bien qu'on retrouvât dans les pages qui suivent quelque chose de leur grâce, de leur fraîcheur et de leur bonhomie.

Les plus utiles histoires de saint Louis demeurent celles de Le Nain de Tillemont, qui date du XVII^e siècle, et de H. Wallon, qui est de 1875. *Il en est beaucoup d'autres. La plus récente, et excellente, est de M. Georges Goyau. Il faut citer aussi, commein dispensable, la thèse d'Elie Berger sur Blanche de Castille, et la deuxième partie*

*du tome III de l'*Histoire *de Lavisse, rédigée par M. Ch.-V. Langlois.*

Quant aux chroniques, elles ont été publiées pour la plupart dans les tomes XX à XXIII des Historiens de la France. *Les documents d'archives sont moins accessibles, mais on en trouvera de nombreuses analyses dans l'inventaire des layettes du Trésor des Chartes et dans celui des registres de la Chancellerie pontificale au XIII^e^ siècle.*

CHAPITRE I

QUI SERT DE PROLOGUE, ET OU IL EST BRIÈVEMENT CONTÉ COMMENT LA REINE BLANCHE DÉFENDIT L'HÉRITAGE DE SON FILS CONTRE LES RICHES HOMMES DU ROYAUME, ET LES GRANDS TRAVAUX QU'ELLE Y EUT.

En l'an de Notre-Seigneur 1226, trois jours avant la Toussaint, le roi Louis, huitième du nom, qui venait de prendre Avignon et de châtier rudement les hérétiques albigeois, fut atteint de ce flux de ventre qu'on appelle présentement dyssenterie, et dut s'arrêter à Montpensier. Là messire Archambaut de Bourbon, ayant ouï-dire que le commerce d'une femme pouvait atténuer le mal, chercha une demoiselle avenante et de bonne lignée et, pendant que le roi sommeillait, en plein jour, il la fit entrer dans sa chambre. Or, à son réveil, le roi la vit et lui demanda qui elle était et comment elle était entrée. Elle lui expliqua qu'elle voulait se donner charnellement à lui, non pas pour le plaisir de luxure, mais pour le guérir de sa maladie. Il répondit : « Je n'ai pas besoin de vous, ma fille, car je ne voudrais pour rien au monde commettre un péché mortel. » Puis il appela le sire de Bourbon

et lui commanda de la bien marier. Car si grande était sa crainte du péché, qu'il n'avait jamais souillé sa chair, sinon avec la reine à qui il était uni en légitime mariage.

Cependant sa fièvre était devenue si ardente qu'il vit qu'il allait mourir. Alors il songea tristement que son fils aîné était encore petit et faible, et que beaucoup de ceux qui devaient le défendre s'efforceraient de le déshériter. Il manda le plus qu'il put de ses prélats et de ses barons, et leur fit jurer qu'ils prêteraient foi et hommage à l'enfant et le feraient couronner au plus tôt ; que la reine Blanche aurait en son bail et tutelle le petit roi jusqu'à sa majorité, et le royaume ; voire il leur fit signer plusieurs chartes où ces choses étaient écrites. Il manda aussi à ceux de ses gens qui étaient restés en Languedoc de tenir ferme et de bien défendre le droit de son fils. Enfin il pria monseigneur Matthieu de Montmorency le connétable, frère Guérin le chancelier, et tous ses plus aimés serviteurs et prudhommes de prendre l'enfant sous leur garde, et ils le lui promirent en pleurant. Ayant fait ainsi selon son pouvoir, il commanda de distribuer aux pauvres de grandes aumônes et, le 8e de novembre, il trépassa du siècle en Notre-Seigneur.

Cependant la reine Blanche, qui ne savait rien et qui était grosse d'enfant, s'était mise en chemin pour joindre son mari. Le chancelier, frère Guérin, chevalier de l'Hôpital et le meilleur évêque qu'on eût vu depuis Turpin, vint à sa rencontre et lui annonça que le roi était mort. Elle en mena grand deuil et ce n'était pas merveille, car elle avait beaucoup perdu. Jamais reine n'aima tant son seigneur : ils s'entr'estimaient tant qu'ils étaient toujours d'accord. Et elle se disait

que ses enfants étaient petits et qu'elle n'était qu'une femme, et étrangère, pour les défendre contre le grand lignage et les riches hommes du royaume. Aussi pleurait-elle si fort que ses gens en perdaient la tête.

Elle manda ceux à qui elle se fiait le plus et leur dit : « Seigneurs, messire est mort : c'est à mon dommage et au vôtre. Je vous requiers de me conseiller car j'en ai grand besoin. — Par foi, dame, dirent-ils, vous ferez couronner au plus tôt votre fils à Reims. Nous serons là tout armés, et quoi qu'il arrive ensuite, il sera le roi. » Elle s'avisa qu'elle ne pouvait mieux faire et partit pour Reims avec son fils.

C'était un enfant de douze ans, et elle en avait eu quatre avant lui, qui étaient morts : aussi l'aimait-elle de grand amour. Il était né en l'an 1214, le jour de saint Marc l'Évangéliste, c'est à savoir le 25e d'avril, au château de Poissy, et y avait reçu au saint baptême le nom de Louis. Ce jour-là, on fait des processions que le pape Grégoire le Grand a instituées en souvenir d'une peste et qu'on appelle en France les Croix noires parce que les autels et les crucifix sont couverts de noir. Et, peut-être, ces Croix noires furent une prophétie des grands deuils que devait causer en ce monde la foison de ceux qui moururent dans les deux croisades du roi Louis, et des grandes joies dont jouissent en paradis ceux qui y périrent en vrais croisés.

En passant à Soissons, l'enfant fut armé chevalier, et pour son entrée à Reims on le jucha sur un grand destrier. En l'an de grâce 1226, le 29e de novembre, il y fut sacré et couronné par la main de monseigneur Jacques de Bazoche, l'évêque de Soissons, car le siège de Reims était alors vacant. L'évêque prit sur l'autel

les ornements royaux que l'abbé de Saint-Denis avait apportés, et il passa à l'enfant les chausses de soie violettes, brodées de fleurs de lys en or, lui boucla les éperons d'or, et le ceignit, lui donna l'épée dans son fourreau qui était de très riche façon ; et l'enfant la posa en offrande sur l'autel. L'évêque l'oignit du saint chrême où il avait mêlé un peu de l'huile envoyée des cieux qui était gardée dans la sainte Ampoule, pendant qu'on chantait mélodieusement : « Ils ont oint le roi Salomon. » Ensuite il le vêtit de la riche cotte violette et du surcot de même couleur, qu'on soutenait de la main gauche comme on fait la chasuble d'un prêtre ; et il lui bailla le sceptre d'or et la main de justice en ivoire ; et lui posa sur le chef la couronne des rois, que les hauts barons du royaume qui étaient présents vinrent toucher tour à tour. Ensuite le petit roi s'assit sur un siège couvert d'un drap de soie et entendit la messe, et il communia. C'était le premier dimanche de l'Avent, où l'on récite *Ad te levavi animam meam* et ce qui suit. L'enfant pensait : « Beau sire Dieu, je lèverai mon âme vers toi, je me fie en toi », et Dieu le garda toujours, depuis sa naissance jusqu'à sa mort. Il en était bien besoin, surtout dans son enfance, car sa mère qui était espagnole n'avait point de parents ni d'amis en tout le royaume de France, et les hauts hommes, qui le voyaient si jeune, ne songeaient qu'à tirer avantage de cela, chacun pour soi.

Aussi n'y eut-il pas grande joie à ce couronnement. Beaucoup de barons n'étaient pas venus. D'aucuns avaient mandé qu'ils avaient trop grand deuil de la mort du feu roi et du déconfort du royaume pour aller à Reims ; d'autres qu'il convenait de libérer le comte de Flandre ou de leur rendre leurs fiefs confisqués.

Déjà quelques seigneurs du Poitou, qui avaient pris pour chef monseigneur Savary de Mauléon, faisaient de grandes pilleries sur terre et sur mer. Et la reine Blanche dut faire défense à monseigneur Thibaut le comte de Champagne, par le prévôt de Reims et les gens des communes, d'entrer dans la ville, fût-ce pour y prendre un repas seulement, et je vous dirai pourquoi.

Sachez qu'à la voir si avenante et si belle qu'elle était, une pensée douce et amoureuse était entrée dans le cœur du comte Thibaut. Et quand il lui souvenait que la reine était si haute dame, de si bonne vie et si nette qu'il n'en pourrait jamais jouir, il tombait en mélancolie. Ce que voyant, des sages hommes lui conseillèrent de composer de beaux airs de vielle et de doux chants délectables, et il fit ainsi avec l'aide d'un trouvère qui avait nom Gace Brûlé les chansons les meilleures et les plus mélodieuses qu'on eût encore ouïes. Mais il les faisait écrire sur les murs de la salle en son château de Provins, de Troyes aussi, et il y parlait du « clair nom » ou de la haute seigneurie de sa dame, tellement que beaucoup de gens entendaient bien que celle-ci était la reine Blanche. Et certes les personnes courtoises et les prud'hommes savaient qu'il ne s'agissait pas là de fol amour, et qu'il convenait à un chevalier d'aimer une haute dame et cruelle ; et peut-être pensaient-ils aussi que la reine était de l'âge de trente-huit ans et qu'elle avait mis au monde treize enfants dont deux étaient jumeaux, et que messire Thibaut était obèse. Quand il s'écriait dans ses vers : « Dieu me donne d'embrasser son corps gent ! », un autre poète lui répondait qu'il avait le ventre si gros et farci qu'il ne pourrait approcher sa

mie ; et comme il jurait que, si elle mourait, il ne lui survivrait pas un instant, un tiers faisait répliquer à la reine Blanche : « Je ne sais si vous vous moquez, car vous n'êtes pas encore trop maigre. » Mais les méchantes gens, qui sont moins rares que les bonnes, murmuraient qu'il l'avait connue charnellement. Ils remémoraient l'injure qu'il avait faite au feu roi, peu de mois auparavant, au siège d'Avignon, quand il l'avait brusquement abandonné après les quarante jours de service qu'il lui devait avec ses gens comme à son seigneur lige, et qu'il s'était enfui de nuit sous un déguisement, après avoir commandé à ses chevaliers de lever le camp le lendemain. D'aucuns commençaient même d'insinuer que, si le feu roi était mort si tôt, c'était que, par amour de la reine, le comte Thibaut l'avait empoisonné. Et ces rumeurs étaient si hautes et si fortes que la reine ne pouvait vraiment lui faire bel accueil à Reims. Mais, comme les fourriers de Champagne avaient déjà préparé ses logis, on renversa ses bannières et il s'en retourna très offensé dans sa comté, tellement qu'il s'accorda avec le comte de la Marche et le comte de Bretagne qui avaient écrit au roi d'Angleterre contre le roi, leur seigneur.

Cependant la reine Blanche, qui était une des plus sages dames du monde, assemblait une armée, et elle la mena, avec son fils, jusques à Loudun, car les barons mécontents étaient à Thouars. Comme chacun d'eux songeait à traiter pour soi, chaque jour leurs messagers et ceux de la reine se rencontraient à mi-chemin, au lieu dit la Charrière, près de Curçay. Cependant les Anglais et le sire de Mauléon se tenaient à quelque distance pour épier : ils essayèrent même d'enlever par

surprise le comte de Bar et le comte de Champagne, dont ils se méfiaient, et qui leur échappèrent à grand'-peine. Tellement qu'à la fin le comte Thibaut, voyant la grande force du roi, commença de se sentir dolent d'aller ainsi contre son seigneur lige et contre sa dame, et, retournant son mauvais propos, s'en vint leur crier merci. Ils le reçurent débonnairement et lui pardonnèrent, ainsi qu'au comte de Bar. Alors les autres barons allèrent à leur tour en la cour du roi et amendèrent ce qu'ils avaient fait, mais de bouche seulement, et moyennant des terres et de grands revenus. De la sorte les Anglais ou Gascons demeurèrent seuls avec les Poitevins de monseigneur Savary de Mauléon, et en l'an de l'Incarnation de Notre-Seigneur 1227 ils signèrent des trèves.

* * *

Comme le rameau tranché d'un jeune arbre qui prend racine, le roi Louis commençait dès lors de donner des fleurs, car sa mère l'élevait diligemment malgré ses grands travaux.

D'aucuns disent qu'à l'âge de neuf ou dix ans, ayant pris un chapon pour le donner à un pauvre, le chapon se trouva changé en roses ; mais cette histoire ne se voit pas dans les bons auteurs. Ils racontent seulement que la reine sa mère le faisait aller noblement et en noble atour, comme il convient à un grand roi. Il jouait aussi, chassait au bois ou volait au héron en rivière, et prenait d'autres divertissements, toutefois honnêtes et convenables. Cependant il avait toujours son maître avec lui, qui l'apprenait et lui enseignait les lettres, et le fouettait bien et vigoureu-

sement, à l'occasion, pour lui inculquer la discipline. Lui-même il reprenait ceux qui avaient méfait, mais tout doucement, en leur disant : « Ne faites plus telle chose désormais, car vous pourriez bien en porter la peine », et il ne tutoyait personne, mais parlait à chacun au pluriel. Il ne chantait pas les chansons du monde, ni ne souffrait que ceux qui étaient de sa maison en chantassent ; il commanda à l'un de ses écuyers, qui en chantait, de ne plus le faire, et il lui fit apprendre à la place des antiennes de Notre-Dame et l'hymne *Ave maris stella*, quoique ce fût difficile ; ils les chantaient parfois ensemble, car il disait que c'était une chose bonne à savoir.

Comme la reine Blanche venait d'accoucher de lui au château de Poissy, elle eut nouvelle que les chanoines avaient défendu de sonner les cloches de l'église de peur de la troubler : par quoi elle commanda qu'on la portât ailleurs. Car elle aimait Dieu de tout son cœur. Aussi manda-t-elle auprès de son fils toutes sortes de gens de religion, surtout de l'ordre de saint Dominique et de saint François. Tout enfant qu'il était, elle lui faisait faire ses heures canoniales et ouïr le sermon aux fêtes. Et plus tard il répéta souvent une chose qu'elle lui avait dite : « Madame, qui m'aimait par-dessus toutes les autres créatures, disait de moi que si j'étais malade jusques à la mort et que je ne pusse être guéri qu'en faisant un péché mortel, elle me laisserait plutôt mourir que courroucer mon Créateur damnablement. » Aussi croit-on qu'il n'en commit jamais.

Plus tard, quand il fut revenu d'outre-mer, il manda un jour monseigneur de Joinville et lui dit : « Sénéchal, je n'ose guère vous parler des choses qui

touchent à Dieu, à cause de votre subtil esprit ; c'est pourquoi j'ai appelé les deux frères moines que voici, car je vous veux faire une demande. » Et la question fut telle : « Qu'est-ce que Dieu ? — Sire, une si bonne chose qu'il n'en peut être de meilleure. — Vraiment, dit le roi, c'est bien répondu, car cette réponse que vous venez de faire est écrite dans le livre que je tiens à la main. Mais maintenant je vous demande ce que vous aimeriez le mieux, d'être lépreux ou d'avoir fait un péché mortel. » Le sénéchal répondit qu'il aimerait mieux en avoir commis trente que d'être lépreux. Et le lendemain, quand les religieux furent partis, le roi le fit asseoir à ses pieds, seul à seul, et lui demanda : « Comment avez-vous pu dire cela, hier ? — Je le dirais encore. — Vous parlez comme un prompt étourdi, car vous devez savoir qu'il n'y a pas de lèpre plus laide que le péché mortel. Quand un lépreux meurt, en effet, il est guéri de la maladie de son corps ; mais quand celui qui a commis un péché mortel trépasse, il ne sait pas si son repentir a été tel que Dieu lui ait pardonné. »

Dès le temps de son enfance, le roi Louis eut le cœur doux et pitoyable aux pauvres et à ceux qui souffrent, et les aida et réconforta selon son pouvoir. La coutume était que partout où il allait cent vingt pauvres fussent repus chaque jour, en sa maison, de pain et de chair ou de poisson. Un matin, une foison d'entre eux étaient dans la cour de son logis, attendant l'aumône. Comme on croyait qu'il était en train de sommeiller, il sortit de sa chambre, vêtu en écuyer et accompagné d'un garçon qui portait une grande somme de deniers, et il les distribua de sa main. Il rentrait, lorsqu'un religieux, qui l'avait vu d'une

fenêtre où il causait avec la reine, lui dit : « Sire roi, j'ai bien vu vos crimes ! » A quoi l'enfant répondit un peu honteux : « Très cher frère, ceux-là sont mes soudoyers, qui par leurs prières combattent pour nous contre nos adversaires ; nous ne leur payons pas la solde qu'ils méritent. »

* * *

Certes il lui en était grand besoin, de soudoyers, car les riches hommes du royaume, qui n'avaient pas renoncé leurs mauvais desseins, continuaient de s'émouvoir contre la reine Blanche. Ils disaient qu'au lieu d'appeler auprès de son fils les pairs et les barons qui sont les vrais soutiens de la couronne, elle l'entourait de clercs et d'Espagnols ; et que la France est trop abâtardie quand c'est une femme qui en a la garde ; et qu'il n'appartient pas à une femme de gouverner une si grande chose que le royaume. D'aucuns racontaient pour se moquer qu'elle aimait tellement son petit enfançon, qu'elle ne voulait pas qu'il se fatiguât à faire largesse et qu'elle préférait donner les deniers au légat de Rome, ou les envoyer dans son pays, en Espagne, ou bien en Champagne, chez le comte Thibaut.

Un jour que le roi errait par la contrée qui avoisine Orléans, il eut nouvelle que les barons le faisaient épier pour le prendre. En grande hâte, il s'en retourna vers Paris et chevaucha tant qu'il parvint à Arpajon. Mais là on lui dit que des gens d'armes le guettaient à Corbeil, si bien qu'il fut s'héberger au fort château de Montlhéry, et manda à la reine sa mère de l'y faire quérir. Elle appela les plus riches hommes de Paris,

et aussi les communes, et les chevaliers d'alentour ; et tous, ils sortirent de la ville, bannières déployées. Tout le chemin de Montlhéry était plein de bonnes gens en armes ou désarmés, qui criaient à Notre-Seigneur de donner au roi bonne et longue vie, et de le défendre et garder contre ses ennemis. Et les barons, voyant que la main de Dieu était sur le roi Louis, n'osèrent plus aller contre lui cette année-là.

Ils continuèrent pourtant de faire entre eux des parlements, et à la fin ils convinrent que, si le comte Pierre de Bretagne se révélait contre la reine et qu'elle fît semoncer ses barons fieffés de venir à l'aide du roi, chacun d'eux irait comme il le devait, mais en compagnie de deux chevaliers seulement, grâce à quoi le comte la foulerait aisément. Or c'était un homme très mauvais et sachez qu'on l'avait surnommé Mauclerc. Il était proche parent du roi et Notre Sire lui avait donné un cœur plein de hardiesse, mais il traitait si mal ses clercs qu'un jour, à ce qu'on disait, comme un prêtre refusait de bénir le corps mort d'un usurier, il avait fait enterrer l'homme de Dieu, tout vif, avec le cadavre. Ayant assemblé grande foison de ses Bretons, il commença de gâter la terre de France et de bouter le feu aux villes et aux châteaux, tant que le peuple effrayé s'enfuit dans les forteresses.

Toutefois, Dieu aida encore le roi et la reine en ce besoin, car le comte de Champagne vint les servir, non pas avec deux chevaliers, mais avec trois cents ; et les communes et bonnes villes envoyèrent des troupes : grâce à quoi, en l'an 1229, au mois de janvier, ils allèrent mettre le siège devant Bellême, au Perche, pour le prendre par famine ou autrement. C'était la première campagne du roi, car après avoir

été la rose de tous les enfants du monde, il était devenu un beau valet, très bien enseigné, et sachez que Bellême était un château très fort et de grand orgueil, que Mauclerc avait jadis reçu en garde du feu roi. Le froid qu'il faisait eût été très périlleux aux hommes et aux chevaux ; mais la reine Blanche fit crier dans l'armée que ceux qui voudraient gagner des deniers abattissent des noyers, pommiers et arbres- et les apportassent : par quoi les menus valets coupèrent tout ce qu'ils purent ou prirent les charpentes des maisons, et du tout on fit de si grands feux que la froidure ne nuisit pas trop. Cependant le maréchal assemblait ceux qui savaient miner, mais ils ne purent saper les fondements du château. Alors il fit dresser deux engins, dont l'un jetait des pierres si grosses que l'une d'elles écrasa le logis du châtelain et fit crouler le donjon : grâce à quoi ceux du château se rendirent à merci.

Peu après vint la nouvelle que le comte Raimond de Toulouse, qui menait depuis si longtemps une rude guerre au roi avec ses Albigeois, avait requis la paix. En l'an de grâce 1229, le jeudi saint, nu pieds, en chausses et en pure chemise, il fit amende à l'Église au parvis de Notre-Dame de Paris. Ensuite il livra de grandes terres et des villes, et sa seule fille, mademoiselle de Toulouse, fut promise à monseigneur Alfonse, frère du roi, et désormais nourrie à la cour de France.

Vers ce même temps, de grandes dissensions s'élevèrent entre les bourgeois de Paris et les clercs de l'Université. Des écoliers de la nation de Picardie, étant allés boire hors les murs, à Saint-Marcel, refusèrent de payer l'écot, en sorte que l'hôte appela ses voisins et qu'ils furent rossés. Mais le lendemain ils

revinrent avec une foison d'autres clercs armés d'épées et de bâtons, et mirent à sac le cabaret, meurtrissant tout le monde et même les femmes. Quand elle eut nouvelle de cela, la reine manda le prévôt et ses routiers. C'était jour de vacances et les écoliers vaguaient dans les champs : les gens du prévôt en occirent ou noyèrent quelques-uns. Alors les maîtres de l'Université s'assemblèrent : ils allèrent trouver la reine Blanche et monseigneur le légat, qui était alors le cardinal de Saint-Ange, et dirent qu'ils ne feraient point leurs cours jusqu'à tant que les clercs eussent eu réparation. D'où vint que beaucoup de maîtres et d'écoliers laissèrent Paris et se rendirent en diverses provinces, voire à Toulouse, à Bologne et jusqu'en Angleterre, car le roi Henri leur avait mandé qu'il leur ferait bel accueil. Mais, quand la reine vit que l'étude des lettres et de la philosophie avait cessé et que le trésor de sapience ne s'accroissait plus, elle conseilla au roi de confirmer les privilèges octroyés à l'Université par le roi Philippe-Auguste, son aïeul. Et ainsi fut fait.

Pourtant les clercs lui gardèrent rancune, ainsi qu'au cardinal, et des propos honteux s'élevèrent, qu'on ne devrait pas répéter : on disait qu'elle avait avec monseigneur le légat des relations indécentes ! Les écoliers en devisaient en leur latin :

Heu ! moriemur strati, vincti, mersi, spoliati,
Mentula legati nos facit ista pati.

Quelle honte ! Les barons aussi médisaient d'elle et du cardinal, qu'ils avaient en grande haine parce qu'il soutenait la reine et qu'il avait beaucoup fait pour mener le comte de Toulouse à merci. On raconte qu'elle

appela un jour en parlement les prélats et les hauts, hommes du royaume. Et quand ils furent assemblés, elle monta sur une table en sa pure chemise, couverte seulement d'un manteau, et dit : « Seigneurs, regardez-moi tous. Certains disent que je suis enceinte d'enfant. » Et, laissant choir son manteau, elle se tourna devant et derrière jusqu'à tant qu'on l'eût bien vue, et il paraissait assez qu'elle n'avait pas d'enfant au ventre. Quand ils virent leur dame nue, les prud'hommes en eurent grande pitié, et, la couvrant de son manteau, ils la menèrent dans sa chambre et la firent vêtir.

D'ailleurs, celui de tous que les barons haïssaient maintenant davantage, c'était le comte Thibaut de Champagne, car il les avait déçus par trois fois : à Loudun, et ensuite à Bellême, et en aidant à l'accord du comte de Toulouse. Aussi commencèrent-ils de soutenir qu'Alix, la reine de Chypre, qui se disait héritière de la Champagne, avait bon droit malgré ce qu'avait écrit le pape dans une bulle. Et le comte de Boulogne, l'oncle du roi, qu'on appelait Hurepel parce qu'il avait le poil tout raide et hérissé, se mit à dire à qui voulait l'entendre qu'il allait venger le feu roi son frère, empoisonné par Thibaut le félon, le déloyal.

Grand fut alors le déconfort du comte de Champagne ! Il se disait qu'avec un denier de pain il rassasierait aisément tous ses amis, et qu'il ne pouvait avoir confiance en personne hormis la reine de France. Mais elle lui fut loyale amie, et l'on en murmura mainte chose, comme d'Iseut et de Tristan. Pour arrêter Hurepel, elle poussa le comte Ferrand de Flandre à envahir la comté de Boulogne, ce qu'il fit, abattant châteaux, villes et hameaux. Ensuite, comme le duc

de Bourgogne et le comte de Nevers étaient entrés en Champagne et brûlaient tout, le roi leur manda par lettres patentes qu'ils cessassent de gâter la terre de son vassal ; et, comme ils lurent et ouïrent ses messages et lettres à demi-oreilles et yeux mi-clos, il vint de sa personne à Troyes avec une grande foule de chevaliers, soudoyers et sergents : de manière qu'ils s'en retournèrent dans leurs terres. Enfin, Pierre Mauclerc s'étant mis en tête d'épouser la reine de Chypre et ses droits supposés, le cardinal de Saint-Ange le lui fit défendre par le pape, alléguant qu'elle lui était cousine.

Mais, tant plus le roi et la reine aidaient à monseigneur Thibaut, tant plus les riches hommes du royaume s'efforçaient de le fouler et honnir. Et de mauvais propos couraient sur lui, car on disait qu'il avait été engendré après la mort de son père ; qu'il était tout doré d'envie, tout garni de félonie, et vieux, et sale, et boursouflé ; qu'il méritait plus de renom pour son savoir de médecine ou d'empoisonnement que pour sa chevalerie ; et d'aucuns appelaient la reine « dame Hersent », qui est le nom de la louve impudique dans le roman de Renard. Néanmoins aucun des hauts barons du royaume n'osait aller ouvertement contre le roi, son seigneur, et beaucoup de gens se moquaient de cela, disant qu'ils n'en viendraient jamais à combattre d'assez près pour percer un écu blasonné. « Pierre, disait l'un, si l'on en croit notre comte Hurepel, et le Breton, et le hardi comte de Bar, et le sire des Bourguignons, avant que passent les Rogations, en mai, vous verrez la forfanterie des Champenois si bien matée qu'il n'y aura roi qui les puisse défendre. — Gautier, répondait l'autre, je ne m'y ose fier. Chaque jour, je les vois qui s'assemblent ; ils viennent de loin,

en grande compagnie, et perdent leur avoir, leur honneur, leurs deniers, en hommes qui ne savent ni parler ni se taire. Ils ont laissé passer le beau temps ; il va maintenant pleuvoir et neiger. » Ainsi devisaient les bonnes gens.

A la fin, Pierre Mauclerc fit une grande diablerie : il s'en fut au roi d'Angleterre et lui dit que, s'il voulait, il recouvrerait la terre de Normandie que le roi Jean, son père, avait perdue. « Si ce pouvait être, fit le roi, j'y mettrais grand'peine. — Je vous expliquerai comment, dit le comte. Le roi de France est jeune et enfant ; il n'a pas l'âge de porter la couronne, et d'ailleurs n'a pas été couronné en la cour des barons, mais contre leur volonté : si vous alliez contre lui, nul ne lui voudrait aider. » Il en dit tant que le roi d'Angleterre s'en vint débarquer au Port blanc, en Bretagne, avec une armée.

Or, sachez que le duc de Bourgogne, le comte de Bar, le comte de Boulogne, le comte de Guines, le comte de Saint-Pol, tous les voisins du comte Thibaut étaient entrés en Champagne, chacun de son côté, ruinant et gâtant toutes les terres par où ils chevauchaient. Quand le roi les manda contre l'Anglais, ils firent trêve entre eux pour venir l'aider : grâce à quoi il prit deux forts châteaux au-dessus d'Ancenis, sur la rivière de Loire, qui avaient nom Oudon et Chantoceaux. Mais, sitôt que leurs quarante jours furent écoulés, les riches hommes s'en retournèrent à leurs guerres et le roi demeura avec ses seuls soudoyers.

Heureusement, le roi d'Angleterre ne songeait qu'à renforcer ses alliances : au lieu d'entrer en Normandie où beaucoup de nobles hommes le regardaient encore

comme leur seigneur naturel, il traversa le Poitou et gagna sa terre de Gascogne, et ensuite s'en revint en Bretagne par le même chemin. Or il faisait si grand chaud (car c'était en été) que son armée fondait comme cire. Ses chevaliers étaient malades, leurs chevaux mouraient, beaucoup avaient vendu leurs destriers, leurs palefrois et leurs sommiers, faute de deniers. A la fin, il manda Pierre Mauclerc et lui dit : « Vous assuriez que ce jeune roi n'aurait nulle aide de ses hommes, et il m'est avis qu'il a plus grande force que vous et moi. S'il venait sur moi, comment me pourrais-je défendre ? Je n'ai pas assez de gens pour le combattre et il ne fait pas un temps à mener une guerre. » En l'an 1230, au mois d'octobre, il se mit sur la mer et s'en retourna en Angleterre.

Cependant les barons couraient sus de toutes parts au comte de Champagne, car il était aussi dépouillé d'amis charnels que l'arbre de ses feuilles, la gelée venue. Si grand était son déconfort, qu'il brûla lui-même Épernay, Vertus et Sézanne, mais cela n'empêcha point qu'il ne dût s'enfuir jusqu'à Paris.

Quand elle vit cela, la reine de France lui vint encore en aide : elle manda à ses ennemis qu'ils ne fussent si hardis que de méfaire dans les fiefs du roi, car elle était prête à leur faire droit, s'ils avaient quelque chose à demander. Mais ils répondirent qu'ils ne plaideraient pas et ils murmuraient entre eux que c'était bien d'une femme que d'aider plus que tout autre le meurtrier de son mari. Alors le roi s'en vint en Champagne de sa personne, avec une armée, et comme ils le priaient de se retirer, il leur fit savoir qu'il ne les laisserait point assaillir ses vassaux sans qu'il y fût

de son propre corps et qu'il ne souffrirait pas que le comte Thibaut fît aucune paix avec eux avant qu'ils eussent vidé le pays.

Quand il eut ouï ce message, Hurepel le comte de Boulogne retourna tout soudain son propos ; il manda les barons et leur dit : « Par ma foi, nous serions parjures envers le roi si nous continuions de guerroyer malgré la défense qui nous est faite, d'autant plus que le roi est mon neveu, le fils de mon frère, et mon seigneur lige. Aussi sachez que je ne suis plus de votre alliance ni de votre accord, et que je servirai le roi loyalement et de tout mon pouvoir. » Ce qu'entendant, les barons se regardèrent tout ébahis et lui dirent : « Sire, vous nous avez mal conduits, car vous aurez la paix de la reine et nous perdrons des terres. — En nom Dieu, répondit le comte, mieux vaut folie laisser que folie maintenir. » Là-dessus, il fit écrire au roi qu'il ne voulait pas lui désobéir, et chacun s'en retourna dans sa terre, dolent de s'être attiré la malveillance de la reine, car elle savait bien aimer et haïr ceux qui le méritaient.

Pourtant elle leur fit bonne paix à tous et au roi d'Angleterre. Mais écoutez maintenant la félonie du comte Thibaut. Quelques-uns s'entremirent pour l'accorder avec le comte de Bretagne, et il promit d'en prendre la fille pour femme, car il était veuf. Des nobles hommes, qui étaient presque tous parents de Mauclerc, amenèrent celle-ci à une abbaye de Prémontrés qui avait nom Val Secret, près Château-Thierry. Mais, comme le comte partait pour se marier, messire Geoffroy de la Chapelle vint à lui de par le roi et lui dit : « Sire comte de Champagne, le roi notre sire

a entendu que vous avez convenu avec le comte de Bretagne que vous prendrez sa fille à femme. Il vous mande que, si vous ne voulez perdre tout ce que vous avez au royaume de France, vous ne le fassiez : car vous savez que le comte de Bretagne lui a fait pis qu'homme qui vive. » Tellement que messire Thibaut s'en retourna à Château-Thierry, et en l'an 1232, au mois de septembre, il épousa la fille de monseigneur Archambaut de Bourbon, qui était prud'homme et des plus aimés serviteurs du roi.

Et peu après, le roi l'accorda avec la reine de Chypre, moyennant 40.000 livres parisis qu'il paya pour lui en échange de grandes et riches terres. Après quoi le roi Louis envahit la Bretagne où Mauclerc dut se rendre haut et bas à sa volonté en l'an de grâce 1234, au mois de novembre.

Mais le comte Thibaut, étant devenu roi de Navarre par héritage, commença de regretter les beaux fiefs qu'il avait cédés pour de l'argent. Il fit savoir qu'il les rachèterait volontiers ; mais le roi et sa mère ne les lui voulurent revendre. Dont il fut si dolent et courroucé qu'en l'an 1236, le 16e de janvier, il maria sa fille à Jean le Roux qui était fils de Mauclerc, le comte de Bretagne, contre le gré du roi de France, son seigneur lige. Pourtant, sitôt qu'il eut nouvelle que le roi venait contre lui à grande force de gens, il lui envoya les plus sages hommes de son conseil pour requérir paix et amour, et, à la prière de la reine, le roi lui octroya son pardon, moyennant qu'il livrerait deux bonnes villes, Monterau-faut-Yonne et Bray-sur-Seine.

A cette paix fut la reine Blanche qui lui dit : « Par

Dieu, comte Thibaut, vous ne devriez pas nous être contraire ; il aurait dû vous souvenir de la grande bonté que le roi mon fils vous fit, quand il vint à votre aide pour secourir votre comté et votre terre contre les barons de France qui les voulaient brûler tout entières et mettre en charbon. — Par ma foi, dame, dit-il, mon cœur, mon corps et toute ma terre sont à votre commandement ; il n'est rien qui vous puisse plaire que je ne sois prêt à faire volontiers, et jamais, s'il plaît à Dieu, je n'irai contre vous et les vôtres. » Mais, comme il sortait de la salle, des valets lui jetèrent à la tête du fromage mou, des chiffons à nettoyer les souliers et des tripes, pendant que d'autres coupaient la queue de son cheval. Il rentra tout souillé et montra dans quel état on l'avait mis malgré son sauf-conduit : jamais on n'avait ouï parler de traiter ainsi roi ou comte ! La reine voulait faire pendre ceux qui l'avaient honni. Mais on sut qu'ils l'avaient fait par l'ordre de monseigneur Robert frère du roi, si bien qu'on se contenta de faire convoyer le roi Thibaut par le comte de Bretagne jusqu'à Nantes, d'où il gagna sa Navarre.

*
* *

Cependant, le 25e d'avril, en l'an de Notre-Seigneur 1234, le roi Louis neuvième du nom était entré dans sa vingt et unième année et il était devenu majeur : en sorte que le bail et tutelle donnés à la reine Blanche par le feu roi avaient pris fin. « Renvoyez les clercs chanter dans leurs églises, lui disait-on. Roi, il ne ment pas, ce proverbe qui dit que les femmes savent nuire à

celui qui veut aimer ses barons ! » Néanmoins, il continua de faire toutes choses par le conseil de sa bonne mère et aussi par celui des prud'hommes qui lui étaient demeurés du temps de son père et de son aïeul ; d'ailleurs les clercs de la chancellerie continuèrent d'écrire parfois le nom de la reine Blanche à côté du sien, et le fils et la mère furent presque toujours d'accord. Aussi l'avait-elle bien mérité.

CHAPITRE II

DU MARIAGE DU ROI LOUIS ; DE SA PIÉTÉ, DE SA CHARITÉ ET DE SES CONTENANCES DIVERSES ; ET COMME IL ÉTAIT ROIDE A COMMANDER ET VIF A SE COURROUCER, ET FAISAIT DROIT A UN CHACUN, MÊMEMENT AUX CLERCS DE SAINTE ÉGLISE.

Le roi Louis avait hérité de sa grand'mère, la reine Isabelle, la beauté des princes de Hainaut, et ses descendants, le roi Philippe le Hardi et le roi Philippe le Bel, la tinrent de lui. Il était blond, très grand, mais mince et gracile, et il avait des yeux de colombe : il ne s'en faut pas ébahir, car il portait son âme sur son visage et Dieu l'eut en sa garde toujours.

En l'an 1234, étant ainsi jeune, aimable et gracieux à toutes gens, il épousa la reine Marguerite qui fut fille au comte de Provence, non point pour réjouir sa chair, mais pour avoir des enfants.

Elle se vint héberger à l'abbaye de Tournus sous la garde d'un grand nombre de chevaliers et elle avait en sa compagnie un ménestrel et six trompettes. Le benoit roi fut à sa rencontre avec une foison de riches hommes, de dames et de demoiselles, et il la mena en la ville de Sens où le mariage fut béni le 27e d'avril,

et la reine ointe et couronnée le jour après, dans l'église Saint-Étienne. Et certes rien ne manqua de ce qu'il fallait, car on avait acheté des joyaux à la comtesse de Flandre, et il y avait une couronne d'or et un autre chapel d'or réparé pour la reine Marguerite, deux cuillers et une coupe d'or pour la table du roi, et pareillement de tout.

Or, les trois premières nuits de ses noces, le benoit roi les passa en oraison et il enseigna à sa femme à faire comme lui. Et plus tard, du consentement de la reine Marguerite, il se tenait en continence durant tout l'Avent et le Carême, mêmement aux veilles et aux jours de fêtes, et plusieurs jours avant et après ceux où il communiait. S'il arrivait qu'il dût demeurer avec sa femme ces jours-là et que la fragilité humaine lui laissât sentir les mouvements de la chair, il se levait du lit et marchait par la chambre jusqu'à tant que sa chair fût en repos.

La reine Blanche l'aimait si tendrement qu'elle était jalouse ; et d'aucuns racontent qu'elle l'avait été jadis de la nourrice même qui allaitait son fils et qui avait nom Marie la Picarde : aussi eut-elle de grandes duretés pour la reine Marguerite.

Et tout d'abord elle ne pouvait souffrir que le roi fût en compagnie de sa femme, hors le soir, quand il était couché avec elle. Le logis où, tous deux, ils se plaisaient le mieux à demeurer, c'était à Pontoise, parce que la chambre du roi y était juste au-dessus de celle de la reine et qu'ils pouvaient se rencontrer dans l'escalier à vis qui montait de l'une dans l'autre. Ils avaient ainsi arrangé leurs affaires que, quand les huissiers voyaient la reine Blanche aller vers la chambre du roi, ils battaient les portes de leurs verges et le

roi s'y rendait en courant pour que sa mère l'y trouvât ; et ainsi faisaient les huissiers de la chambre de la reine Marguerite quand la reine Blanche y venait, pour qu'elle y trouvât sa bru.

Une fois, le roi était à côté de la reine sa femme, qui était en grand péril de mort parce qu'elle était blessée d'un enfant qu'elle avait eu. La reine Blanche entra, prit son fils par la main et lui dit : « Venez-vous-en ; vous ne faites rien ici. » Quand la reine Marguerite vit qu'elle emmenait le roi, elle s'écria : « Hélas ! vous ne me laisserez voir mon seigneur ni morte ni vive ! » Là-dessus, elle se pâma, et le roi retourna près d'elle, pensant qu'elle mourait. On la remit à point à grand peine.

*
* *

Le roi Louis était ardent et échauffé de l'amour de Notre-Seigneur et son âme désirait Dieu comme le cerf chassé les fontaines et les eaux. Et nul homme laïc ne vécut si dévotement qu'il fit depuis le commencement de son règne jusqu'à la fin.

Sachez qu'il se levait à minuit et faisait appeler ses clercs pour chanter matines, même lorsqu'il avait été avec la reine, mais il n'osait ces jours-là baiser les châsses et les reliques. Parfois il s'habillait et chaussait si doucement que ceux qui couchaient dans sa chambre n'avaient pas le temps de se vêtir et couraient après lui tout déchaux. Si grand froid qu'il fît à sa chapelle, il se tenait toujours debout, et s'il s'asseyait, c'était par terre, sans coussin, sur un tapis. Après matines, ses chapelains retournaient à leurs lits s'ils voulaient, mais lui, il se mettait en oraison, le chef incliné vers

la terre et les coudes appuyés sur un banc, si longuement que ses gens se fatiguaient à l'attendre, et si profondément qu'il lui arrivait de demander à l'un de ses chambellans : « Où suis-je ? » mais à voix basse quand c'était dans sa chambre, pour ne pas réveiller ceux qui dormaient auprès de lui. Après quoi il s'étendait sur son lit avec ou sans manteau, mais parfois il mesurait une certaine hauteur de chandelle et commandait qu'on l'éveillât sitôt qu'elle serait consumée. D'ailleurs, si peu de temps après matines que ses clercs ne pouvaient guère avoir dormi, il les faisait rappeler pour chanter prime et deux ou trois messes. Puis, à l'heure du dîner, avant de manger, il faisait chanter tierce ; puis none ; puis vêpres ; puis, après souper, complies et l'une des antiennes de Notre-Dame, *Salve regina* ou une autre. Enfin, à l'heure d'aller au lit, il redisait complies avec un chapelain dans sa chambre, puis cinquante *Ave maria*, tout à loisir, en se levant et s'agenouillant cinquante fois, ce qui le fatiguait beaucoup. Et il ne prenait jamais le vin du coucher, mais entrait dans son lit sans boire, et s'endormait enfin dans la paix de Dieu.

Lorsqu'il chevauchait par le royaume, il faisait chanter les heures par ses chapelains à cheval autour de lui et traversait les campagnes au milieu d'un bourdonnement saint, comme une abeille de Notre-Seigneur. Aux grandes fêtes il faisait faire le service si lentement et si solennellement que cela ennuyait tout le monde. Et quand il communiait, ce qui arrivait six fois l'an, il ôtait son chapeau, voire sa coiffe, et il allait sur ses genoux du chœur à l'autel ; et il ne manquait jamais de se laver les dents et la bouche pour recevoir son Sauveur.

Le vendredi, il ne mettait pas de chapeau, en mémoire de la Couronne d'épines, ni ne changeait de coiffe, ni ne souffrit plus tard que ses fils se coiffassent de guirlandes de fleurs, comme il était de mode en ce temps. En outre il se retenait de rire autant qu'il pouvait, et si cela lui arrivait, il cessait tout soudain dès qu'il s'en apercevait

Ce jour-là, il allait visiter les églises les plus proches, les pieds nus, et il avait des chaussures sans semelles, afin qu'on ne vît sa chair. De même il assistait nu-pieds au service, et il adorait la sainte Croix sans manteau, en son garde-corps ou sa cotte, tout déceint ; puis il allait à genoux la baiser, et l'on croit qu'il pleurait en ce faisant. Pourtant il souhaitait merveilleusement la grâce des larmes, se plaignant à son confesseur qu'elles lui fissent souvent défaut ; et quand il entendait la litanie où il est dit : « Beau sire Dieu, nous te prions que tu nous donnes fontaine de larmes », il pensait dévotement en lui-même : « O sire Dieu, je n'ose en demander tant : quelques petites gouttes me suffiraient à arroser la sécheresse de mon cœur. »

*
* *

En l'an 1233, le troisième jour des calendes de mars, il advint que le très saint Clou, un de ceux dont Notre Sire fut crucifié, et qui avait été apporté à l'abbaye de Saint-Denis par Charles le Chauve, roi de France et empereur de Rome, chut du vaisseau où il était gardé comme on le donnait à baiser aux pèlerins, et fut perdu entre la multitude des gens. La reine Blanche en mena grand deuil, mais le roi fut si dolent qu'il

ne se put contraindre : il commença de crier haut, disant qu'il eût mieux aimé que la meilleure cité de son royaume fût fondue en terre et disparue, et il promit cent livres de sa bourse à qui rapporterait la très sainte relique. Enfin elle fut retrouvée par grand miracle visible et rendue à Saint-Denis le 1er avril qui suivit

Pourtant, dans le même temps, le benoit roi était en de grandes discordes avec les prélats du royaume, car il gardait le droit contre les clercs de Sainte Église aussi roidement que contre ses barons.

En l'an de Notre-Seigneur 1232, au mois de janvier, le menu peuple de Beauvais, s'étant ému contre les bourgeois, en avait tué ou occis cinquante, et le maire nommé par le roi avait eu ses habits déchirés jusqu'à la ceinture et s'était vu traîner par les rues, tandis que les gens se moquaient de lui en criant : « C'est maintenant que nous te faisons maire. » Néanmoins l'évêque, qui avait nom Miles de Nanteuil, ne les fit point prendre, ce qui fut un déni de justice, et le roi se mit en route avec la reine pour le réparer, car l'évêque était son homme lige comme pair de France et comte de Beauvais.

Messire Miles s'en vint à sa rencontre pour le prier de ne pas entrer dans la ville, promettant de faire droit selon ses avis et ceux de la reine ; mais il répondit seulement : « J'irai à Beauvais et vous verrez ce que j'y ferai. » Et le lendemain il y fit crier son ban, et le menu peuple et les bourgeois s'assemblèrent sur la place du marché où les blessés et les enfants des morts vinrent requérir justice ; et, après avoir fait enquête, il condamna plus de quinze cents coupables au bannissement et d'autres à la prison, et ordonna d'abattre

quinze maisons. Et comme l'évêque refusait de payer le droit de procuration, qui était de 800 livres parisis pour les cinq jours que son seigneur avait passés dans son fief, le roi et la reine saisirent son temporel et laissèrent deux sergents dans sa maison qui retinrent son vin et touchèrent ses revenus.

Voyant cela, l'évêque mit son propre diocèse en interdit, et l'archevêque de Reims et ses suffragants les leurs ; mais le roi et sa mère ne voulurent rien entendre. Et l'évêque de Beauvais, qui avait un très grand orgueil dans son corps, sortit de son diocèse pour aller au pape de Rome.

D'aucuns content, mais cette histoire est controuvée, qu'en quittant Turin, qui est une bonne cité en Lombardie, il vit un homme qui travaillait à sa vigne et qui avait un anneau d'or au doigt. L'ayant salué, il lui demanda qui il était : « Beau sire, je suis l'évêque de Turin et je gagne ici mon pain. — Comment, sire ? Il ne convient pas à un prélat d'être vigneron. — En nom Dieu, mon évêché est si pauvre qu'il ne suffit pas à ma dépense : je fais ce que je peux. » L'évêque de Beauvais dit : « Sire, priez pour moi car j'en ai grand besoin. Je suis l'évêque de Beauvais. » Et il s'éloigna après que l'autre l'eut requis d'en faire autant. Dix-huit bêtes de somme le suivaient, bien chargées, en compagnie des gens de sa maison. Le vigneron demanda à qui tout cela était. « Sire, répondirent les gens, nous sommes à l'évêque de Beauvais. » A ces mots, le prud'homme jeta sa bêche et, tout courant après son confrère, il criait : « Sire, attendez-moi ! Vous m'avez promis de prier pour moi : je vous en tiens quitte à jamais. Vous êtes trop embesoigné pour avoir le loisir de vous occuper d'un pauvre

homme. » Là-dessus l'évêque de Beauvais s'en vint à Assise qui est la ville de saint François, le fiancé de Pauvreté : or sachez qu'il y prit une grande maladie dont il mourut quatre jours plus tard. Et ceux de sa maison pillèrent ses bagages, et ensuite ils s'en retournèrent à Beauvais où ils annoncèrent sa mort.

Son premier successeur, Geoffroy, ne leva pas l'interdit et plusieurs conciles provinciaux s'occupèrent de l'affaire. Mais le roi ne céda point pour autant, en sorte que le deuxième successeur de Miles finit par s'accorder avec lui. Et cette histoire dira, quand il en sera temps, comment le benoit roi maintint ainsi les droits du royaume contre les évêques, prélats et clercs, en toutes les occasions.

*
* *

Le très noble et très bon roi Louis avait le cœur transpercé de pitié pour les misérables, tellement qu'il enseignait plus tard à son fils : « Si un pauvre a querelle contre un riche, soutiens le pauvre contre le riche jusqu'à tant que la vérité soit éclaircie. » Et certes on peut dire qu'il fut le roi le plus aumônier qui se soit jamais vu, ou encore qu'il fut plus heureux que Titus, l'empereur de Rome, dont les anciens écrits rapportent qu'il était si dolent et déconforté les jours qu'il n'avait pu donner rien à personne.

Non seulement le roi faisait faire chaque jour à plus de cent pauvres de très larges aumônes de viandes et de deniers, mais il appelait souvent à sa table, pour y dîner et souper, des vieillards et des estropiés, et leur envoyait des mêmes mets qu'on lui servait, avec une somme d'argent. Et quelquefois il disait : « Allons

visiter les pauvres de tel pays et leur porter à manger » ; alors il partait pour Puisieux en Gâtinais, ou pour la Normandie, ou pour un autre lieu où il croyait que la misère était grande. Et chaque vendredi, quand il allait aux églises, il mettait six livres dans un sachet attaché à sa ceinture, sous son manteau, pour les distribuer aux pauvres de Notre-Seigneur, et il ne voulait pas que ses sergents les empêchassent d'approcher, tellement qu'ils lui marchaient sur les pieds et le pressaient si fort qu'ils l'eussent fait choir.

Il ne manquait pas de faire de grandes et larges aumônes aux hôpitaux, aux pauvres gentilshommes, dames et demoiselles, aux femmes veuves, ou déchues, ou grosses d'enfants, et pareillement aux ménestrels qui, par vieillesse ou maladie, ne pouvaient continuer leur métier et ne savaient labourer. Et il donnait chaque année aux couvents de frères Prêcheurs ou Mineurs, aux nonnes de Cîteaux et autres bonnes et religieuses personnes environ 6.000 livres parisis, sans compter 60.000 harengs à l'entrée du Carême, et des amandes, des pois, des bûches, des robes de bure, des vêtements fourrés, etc.

Quand certains de ses prud'hommes lui disaient qu'il dépensait trop pour ses aumônes, il répondait : « J'aime mieux que ces excès de dépenses soient faits en aumônes pour l'amour de Dieu qu'en bobants et vaine gloriole mondaine. » Pourtant, il ne laissait pas de très bien entretenir sa maison et de faire de grandes et libérales largesses lors des parlements et assemblées de barons et chevaliers. Et sachez que sa cour était servie courtoisement, et plus largement et abandonnément que ne l'avaient été depuis bien longtemps celles des rois ses aïeux.

Durant le Carême et l'Avent le nombre de ses pauvres croissait encore. Chaque jour il en faisait manger treize dans la même salle que lui, et le mercredi, le vendredi et le samedi, il en servait treize autres dans sa chambre, posant lui-même les mets devant eux, tranchant leur pain et leur nourriture ; et ensuite il donnait douze deniers parisis à chacun, ou davantage à ceux qui avaient une femme ou un petit enfant. Et s'il y avait parmi eux quelque aveugle, il lui mettait un morceau de pain dans la main, la guidait jusqu'à l'écuelle, tirait diligemment les arêtes du poisson, en trempait un morceau dans la sauce et le portait à la bouche du misérable. Après quoi il en faisait mener trois dans sa garde-robe, s'agenouillait humblement devant eux, et, ceint d'une toile, leur lavait les pieds à l'eau chaude, et les leur essuyait avec de beaux linges et les baisait. De préférence on lui amenait pour cela des aveugles et des mal voyants, car il souhaitait que cela ne se sût.

Et sans doute cette humiliation le mortifiait-elle beaucoup, car il la jugeait plus profitable que toute autre. Le jeudi saint, quand messire Louis et messire Philippe, ses fils, étaient auprès de lui, il voulait qu'ils la subissent comme lui. Il demanda une fois au seigneur de Joinville s'il lavait les pieds aux pauvres le grand jeudi. « En malheur, sire ! Je ne laverai jamais les pieds de ces vilains. — Vraiment, s'écria le roi, c'est mal dit, car vous ne devez pas avoir en dédain ce que Dieu fit pour notre enseignement. Je vous prie pour l'amour de Dieu et pour l'amour de moi que vous vous accoutumiez à les laver. Le roi d'Angleterre lave les pieds des lépreux et les baise. »

*
* *

Comme un scribe qui écrit un livre l'enlumine d'images d'or et d'azur, le roi Louis enlumina son royaume de la grande quantité des maisons de religion qu'il y fit, parmi lesquelles la hautesse et l'honneur vont à celle de Royaumont et à la Sainte Chapelle de son palais. Pour les malades et les infirmes, il fit construire les hôtels-Dieu de Vernon, Pontoise et Compiègne et agrandir celui de Paris jusqu'au Petit-Pont, et beaucoup d'autres œuvres. Et il visitait les malades autant qu'il pouvait.

Quand il était auprès d'eux, il leur donnait d'abord sa bénédiction, et ensuite s'agenouillait et priait Notre-Seigneur de les guérir ; après quoi il les interrogeait, leur tâtait le pouls au poignet et à la tempe, faisait examiner leurs urines par ses physiciens et délivrer par ses propres offices et cuisines les électuaires et pitances qui leur convenaient ; et il traçait un signe de croix sur leurs maux et abcès en les exhortant au nom de Notre-Seigneur. Pareillement, quand il guérissait les écrouelles, ce qu'il faisait chaque matin après ses messes, il y traçait une croix, au lieu que ses prédécesseurs se contentaient de les toucher en prononçant les paroles convenables (qui sont d'ailleurs saintes et catholiques). Et sachez qu'une sœur de la maison-Dieu de Vernon étant tombée malade, comme elle disait qu'elle ne mangerait rien si le roi ne la venait nourrir de sa main, il accourut sitôt qu'il le sut et la fit manger.

Lorsqu'il chevauchait par son royaume, les pauvres gens se venaient mettre sur son chemin et ses écuyers

leur distribuaient des deniers ; puis, arrivé au lieu où il se devait héberger, il faisait encore avec sa mère de grandes aumônes. Une fois qu'il passait à Châteauneuf-sur-Loire, une pauvre femme ancienne qui était à la porte de sa maisonnette, à l'entrée de la ville, et qui tenait une miche à la main, lui dit : « Bon roi, de ce pain qui est ton aumône est soutenu mon mari malade. » Il prit la miche, et murmura : « C'est d'assez âpre pain ! » Et il entra dans la maison pour réconforter le malade.

S'il pouvait, en faisant un petit détour, visiter une maison de religion il n'y manquait pas. Ou bien il laissait sa cour dans la ville où il s'était logé et il arrivait sans autre compagnie que ses frères et quelques sergents pour garder les chevaux. Après avoir fléchi le genou devant l'autel, les comtes ses frères prenaient place sur des bancs, mais lui par terre, dans la poussière quand le sol de l'église n'était point pavé. Alors il appelait les moines : « Venez à moi, mes très doux frères, et écoutez mes paroles. » Et ils s'asseyaient à terre, en couronne autour de lui, et il se recommandait à leurs prières.

A Royaumont, où il se rendait quand il pouvait, surtout le vendredi ou le samedi, il mangeait au réfectoire, assis près de l'abbé, ou bien il allait chercher les écuelles à la fenêtre de la cuisine et servait les moines avec les convers. Si les écuelles étaient trop chaudes, il enveloppait ses mains de son manteau ; et quand l'abbé lui disait qu'il salissait sa chape, il répondait bonnement : « Ne me chaut, j'en ai d'autres. »

On raconte qu'un dimanche, environ la saint Rémi, il fut visiter, en compagnie de l'abbé, un des moines

de Royaumont qui était lépreux, et le trouva qui mangeait du porc. Il s'agenouilla devant lui, et l'abbé fit de même par révérence du roi, car il ne l'eût fait sans cela. Le roi Louis demanda au lépreux, qui avait nom frère Léger, s'il désirait des poules et des perdrix à manger et, comme l'autre répondit qu'il en voulait bien, il en fit apporter de sa cuisine. « A quelle saveur les voulez-vous manger ? » demanda le roi. Frère Léger dit qu'il les voulait au sel. Alors le roi trancha les ailes d'une perdrix, et, salant les morceaux, il les mit dans la bouche du lépreux qui avait les yeux gâtés et le nez tout perdu. Et comme frère Léger avait aussi les lèvres enflées et fendues, et que le sel les faisait saigner, il se plaignit. « J'ai fait pour vous comme j'aurais fait pour moi », lui dit le saint roi et il le pria tout doucement de lui pardonner ; et ensuite il prit grand soin d'ôter les grains de sel. Après cela il lui demanda si le vin qui était sur la table était bon, et comme l'autre répondit : « Oui », il en versa dans le hanap et l'en fit boire. Ce faisant, il tâchait de le réconforter par ses paroles en lui disant qu'il souffrait son purgatoire sur la terre. Enfin il le requit de ses prières et s'en fut manger à son logis.

Et par la suite, étant à Royaumont, il arriva plusieurs fois qu'il dît à ses chevaliers : « Allons visiter notre malade. » Mais nul n'y allait avec lui ; seuls l'abbé ou le prieur le faisaient parce qu'ils y étaient forcés. Et sachez encore qu'un jour, à Compiègne, un lépreux fit claquer sa claquette de l'autre côté de la rue où il passait avec ses gens. Aussitôt il mit le pied dans l'eau boueuse et froide du ruisseau qui était au milieu de la rue, car il n'aurait pu traverser sans cela, et fit l'aumône au ladre et lui baisa la main.

Cependant ceux qui étaient avec lui se signaient du signe de la vraie croix et se disaient l'un à l'autre : « Regardez, le roi a baisé la main à ce lépreux ! »

*
* * *

Une fois, un clerc savant, qui prêchait devant le roi Louis, vint à dire : « Tous les apôtres laissèrent le Christ lors de la Passion et la foi s'éteignit dans les cœurs ; seule, la benoîte Vierge Marie la garda. En mémoire de quoi, dans les semaines de la Pénitence, on éteint les lumières aux matines, hormis une, dont on rallume les autres à Pâques. » Un haut prélat se leva pour reprendre le clerc et l'invita à ne dire que ce qui est écrit, à savoir que les apôtres n'avaient délaissé le Christ que de corps, non de cœur. Mais le roi se leva à son tour et dit : « La proposition n'est pas fausse : elle est dans les Pères. Qu'on m'apporte le livre de saint Augustin. » Et il montra que, dans les commentaires sur l'Évangile de Saint Jean, il est écrit : *Fugerunt, relicto eo corde et corpore.*

Le soir, après complies, il faisait parfois allumer dans sa chambre une chandelle de trois pieds ou environ, et, tout le temps qu'elle durait, il lisait quelque saint livre, car il savait très bien le latin. Et souvent, après avoir dîné et fait un petit somme (car il dormait le jour, mais peu), il se faisait lire la Bible glosée, les originaux de saint Augustin ou des parties de la Sainte Écriture. Au temps qu'il était outre-mer, il avait ouï parler d'un grand soudan des Sarrasins qui avait assemblé tous les écrits qui pouvaient aider aux philosophes de la loi de Mahomet : aussi, quand il en fut revenu, il fit quérir dans les maisons de religion tous

les bons et saints livres des Pères de l'Église et des commentaires de l'Écriture, et les fit copier et mettre dans sa chapelle.

Il aimait aussi de s'entretenir avec de sages clercs. Une fois il demanda à saint Bonaventure, de l'ordre des Prêcheurs, ce que l'homme devrait préférer, s'il avait le choix, de ne point être, ou d'être et de souffrir le supplice éternel. Et saint Bonaventure répondit : « Sire, pour que Dieu inflige un supplice éternel, il faut qu'on lui fasse une offense continuelle. Comme nul ne pourrait accepter d'être sans cesse en guerre avec Dieu, ce m'est avis que mieux vaudrait choisir de ne pas être, que d'être et souffrir de Dieu le supplice éternel. » Alors le roi dit à ceux qui étaient là : « Je loue la réponse de frère Bonaventure, et certes j'aimerais beaucoup mieux de ne pas être que de vivre éternellement en offensant mon Créateur. »

Pourtant, quand il avait près de lui quelques bons compagnons, il s'asseyait au pied de son lit, et si les Prêcheurs et les Cordeliers lui rappelaient un livre qu'il écoutait volontiers, il leur disait : « Vous ne me lirez point, car il n'est si bon livre après manger comme *quolibet*, c'est-à-dire que chacun dise ce qu'il veut. »

* * *

Le benoit roi s'efforçait de son mieux par ses paroles à faire croire fermement ses prudhommes en la loi chrétienne que Dieu nous a donnée, car, disait-il, l'Ennemi est si subtil et à notre mort il se travaille tant, qu'il peut nous faire mettre en doute certains points de la foi : aussi lui faut-il crier : « Va-t-en !

Tu ne me tenteras pas. Me fisses-tu couper les membres, je vivrais et mourrais en avouant Dieu. » De la sorte on le vainc par l'arme même dont il voulait frapper.

Il demanda une fois à monseigneur de Joinville comment son père s'était appelé. « Il avait nom Simon, dit le sénéchal. — Comment le savez-vous ? dit le roi. — Parce que ma mère m'en a témoigné. — Donc vous devez croire fermement tous les articles de la foi, dit le roi, puisque les apôtres en témoignent comme vous l'entendez chanter tous les dimanches au Credo. »

Il racontait aussi que l'évêque de Paris, messire Guillaume d'Auvergne, avait un jour reçu la visite d'un grand maître en théologie, qui lui avait dit, pleurant très fort : « Sire, je ne puis m'empêcher de pleurer car je crains d'être mécréant : je ne peux forcer mon cœur à croire au sacrement de l'autel comme l'Église l'enseigne, et pourtant je sais bien que c'est là une tentation de l'Ennemi. — Dites-moi, maître, répondit l'évêque, si cette tentation vous plaît, quand l'Ennemi vous l'envoie. — Sire, elle me tourmente autant que je peux être tourmenté. — Mais, pour or ou argent, diriez-vous rien de votre bouche qui fût contre le sacrement de l'autel ou contre les autres saints sacrements ? — Pour rien au monde, sire ! J'aimerais mieux qu'on m'arrachât tous les membres du corps. — Eh bien, vous savez que le roi de France guerroie contre le roi d'Angleterre et que la ville la plus disputée entre eux, c'est La Rochelle en Poitou. Si le roi vous avait donné La Rochelle à garder, qui est très exposée, et qu'à moi il eût confié le château de Montlhéry qui est au cœur de la France, auquel de nous deux devrait-il savoir le plus de gré à la fin de la guerre : à vous qui auriez gardé La Rochelle,

ou à moi qui aurais gardé Montlhéry ? — En nom Dieu, sire, ce serait à moi. — Maître, dit l'évêque, mon cœur est semblable au fort château de Montlhéry : c'est pourquoi, quand Dieu me sait gré de croire en lui fermement et en paix, il vous sait gré quatre fois davantage, à vous qui lui gardez votre cœur au milieu de la guerre et des tribulations. Soyez aise : votre état plaît plus à Notre-Seigneur que le mien. » A ces mots, le maître s'agenouilla devant l'évêque et il se tint pour bien payé.

*
* *

De bouche, le roi était si sobre que jamais il ne parlait des plats qu'on lui servait, ni pour s'en plaindre, ni pour les louer ; il mangeait patiemment ce que ses cuisiniers avaient préparé et qu'on lui baillait : des grosses nourritures, comme des pois. Quand arrivaient à Paris les premières lamproies, ou les fruits nouveaux, ou de gros poissons qu'il aimait beaucoup, et qu'on lui en apportait, il les envoyait à ceux qui mangeaient avec lui ou aux pauvres après les avoir dépecés pour qu'on ne vît point qu'il n'en avait pas mangé. Si on lui servait des rôts ou d'autres mets délicieux, il mettait parfois de l'eau dans la sauce pour qu'elle n'eût trop bon goût. « Sire, lui disait-on, vous détruisez la saveur. » Il répondait : « Ne vous en chaut. C'est meilleur ainsi pour moi. »

Il avait une coupe d'or et un verre, et une petite verge pour mesurer le vin qu'on lui versait, et ce n'était pas un vin fort, mais faible ; pourtant, il le faisait tremper dans son verre de trois fois plus d'eau qu'il n'y avait de vin. Quelquefois il buvait dans le

verre ; d'autres fois il le vidait dans la coupe d'or pour boire. Et quoiqu'il n'aimât point la cervoise (que nous appelons bière), il en buvait parfois en Carême, parce qu'il lui était avis qu'elle diminuait son appétit.

Étant en l'île de Chypre, où le vin est très bon, il demanda à monseigneur de Joinville pourquoi il ne mettait point d'eau dans son vin. L'autre répondit que les médecins lui donnaient congé de faire ainsi parce qu'il avait la tête grosse et l'estomac froid, tellement qu'il ne se pouvait enivrer. Mais le roi lui dit que les physiciens le trompaient et que, s'il n'apprenait dans sa jeunesse à tremper son vin et qu'il le voulût faire dans sa vieillesse, la goutte et les maux d'estomac le prendraient ; et si, étant vieux, il continuait de boire du vin pur, il s'enivrerait tous les soirs, ce qui était une trop laide chose pour un vaillant homme.

Mais le sénéchal était comme monseigneur Guillaume, l'évêque de Paris, qui n'aimait point l'eau. Un jour, le bon chevalier Jean de Beaumont, qui mangeait à côté de l'évêque, lui demanda : « Sire, à quoi sert l'eau qui est devant vous ? — Elle fait tout juste le même service à ma table que vous à la cour du roi. — Sire, voulez-vous dire que je ne sers à rien ? — Nenni. Quand vous êtes au palais, si quelque comte veut parler trop haut, vous le faites taire, et si un chevalier ou un autre se montre trop libre en paroles, vous le chapitrez. Pareillement, que mon bon vin d'Angers, de Saint-Pourçain ou d'Auxerre me veuille méfaire, je recourrai à l'esprit contrariant de ce flacon d'eau pour lui ôter sa vigueur. »

D'ailleurs, le roi était bon compagnon à table, et quand des riches hommes mangeaient avec lui, et

que les ménestrels jouaient de leurs vielles, les nappes ôtées, il attendait qu'ils eussent fini pour se lever et faire dire les grâces. Mais il préférait d'avoir à son haut manger de sages et religieuses personnes. Une fois, frère Thomas d'Aquin était venu avec le prieur de son couvent, mais il restait tout ébahi car il avait emporté dans sa pensée le sujet qui le travaillait dans sa cellule. Tout à coup, il donna du poing sur la table et dit : « Cela est sans réplique contre l'hérésie des Manichéens. » Le prieur le toucha et lui dit : « Maître, prenez garde, vous êtes à la table du roi de France », et il le tira fort par son manteau, tellement que le saint docteur revint dans son droits ens, et salua le roi et le pria de lui pardonner. Mais le benoit roi était au contraire tout édifié et plein d'admiration : il voulut pourvoir à ce que la pensée du maître ne vînt à se perdre malheureusement, et manda un de ses scribes afin de la mettre tout de suite en écrit.

En revanche, un jour que maître Robert de Sorbon devisait tout bas avec son voisin, il les reprit tous deux: « Parlez haut, car vos compagnons pourraient croire que vous médisez d'eux. Si vous parlez, au manger, de choses qui doivent nous plaire, dites-les tout haut ; ou, sinon, taisez-vous. »

*
* *

Un jour que le roi Louis tenait son parlement, une dame mûre, mais qui avait été belle, entra dans sa chambre, vêtue très richement, afin, croit-on, de se faire remarquer de lui. Tout préoccupé du salut de cette dame, il appela son confesseur et lui dit à voix basse : « Restez là et écoutez ce que je vais dire

à cette femme qui veut me parler en particulier. » Et lorsqu'ils furent seuls tous les trois, il dit : « Dame, je vous veux rappeler votre salut. Jadis vous étiez belle, mais le passé est le passé ; telle une fleur qui se fane tout à coup et ne dure point. Vous ne ferez pas revivre la fleur de votre beauté : appliquez-vous donc à acquérir la beauté qui ne périt pas, et qui est celle de l'âme, non celle du corps. »

Pourtant il pensait que chacun se doit vêtir selon sa condition. A une Pentecôte, il tint sa cour à Corbeil, et il n'y fut pas moins de quatre-vingts chevaliers. Maître Robert de Sorbon s'en vint à monseigneur de Joinville et, le tirant par son manteau, le mena auprès du roi qui devisait au préau, sous la chapelle, avec le comte de Bretagne. « Maître Robert, dit le sire de Joinville devant tous les chevaliers, que me voulez-vous ? — Je vous veux demander si, au cas où vous vous asseoiriez sur le banc du roi, dans ce préau, et vous mettriez à une place plus haute que la sienne, on ne devrait pas vous blâmer. — Certes on le devrait. — Il faut donc vous blâmer fort, puisque vous êtes plus noblement vêtu que le roi et que vous vous habillez de vair et de drap vert, ce qu'il ne fait pas. — Maître Robert, répondit le sénéchal qui avait bon bec, sauve votre grâce, je ne suis point blâmable, car l'habit que je porte m'a été laissé par mon père et ma mère. Mais vous l'êtes, vous, fils de vilain et de vilaine, qui avez quitté le costume de vos parents pour vous vêtir d'un camelin plus riche que celui du roi. » Et prenant par un pan le surcot de maître Robert et celui du roi, il ajouta : « Regardez si je dis vrai. » Là-dessus le benoit roi se mit à défendre maître Robert en paroles, de tout son pouvoir.

Mais, un peu plus tard, il appela monseigneur de Joinville et le fit asseoir si près de lui que la robe du sénéchal touchait la sienne, ce qui était un grand honneur ; et par devant monseigneur Philippe, son fils, et le roi Thibaut de Navarre, qui étaient là présents, il lui dit qu'il confessait d'avoir défendu à tort maître Robert contre lui. « Mais, ajouta-t-il, je le vis si déconcerté, qu'il était bien besoin que je lui aidasse. Toutefois le sénéchal avait raison : vous devez tous vous habiller bien et proprement pour que vos femmes vous en aiment mieux et que vos gens vous en prisent davantage. Comme dit le sage, il se faut vêtir et armer de telle manière que les prud'hommes ne trouvent pas qu'on en fait trop, ni les jeunes gens qu'on n'en fait pas assez. »

*
* *

Quand il était en joie, il disait à monseigneur de Joinville pour taquiner maître Robert de Sorbon : « Sénéchal, expliquez-moi pourquoi un prud'homme vaut mieux qu'un béguin. » Alors commençait la discussion entre les deux compagnons, et quand ils avaient longuement disputé si sagesse vaut mieux que dévotion, il disait : « Maître Robert, je voudrais bien mériter le nom de prud'homme et l'être, et je vous laisserais le reste, car prudhomie est une si grande et bonne chose qu'à la nommer seulement, elle emplit la bouche. »

Il disait au contraire que c'était bien mauvaise chose que de prendre le bien d'autrui, car le *rendre* est si pénible qu'à prononcer seulement le mot, on

a la gorge écorchée à cause des *r* qui y sont. « Ceux-ci signifient les rateaux du diable, ajoutait-il, lequel tire toujours en arrière, de son côté, ceux qui veulent restituer le bien d'autrui. Et l'Ennemi s'arrange si adroitement qu'il fait qu'on donne souvent pour l'amour de Dieu aux grands usuriers et aux grands voleurs ce qu'ils devraient rendre. »

* * *

Frère Guillaume de Chartres disait que les mœurs et actions du roi Louis étaient *non solum regales, sed regulares* ; mais il faudrait retourner cela et dire qu'elles n'étaient pas seulement d'un régulier, mais d'un roi. Non pas qu'il fût enivré de l'être, car lorsqu'il écrivait privément à ses amis, il commençait ainsi : « Louis de Poissy, à son très cher et amé, salut », comme s'il n'eût été que le sire du château où il était né ; et à l'un d'eux qui l'en reprenait, il dit : « Bel ami, je suis comme le roi de la fève : le soir on fête sa royauté, le lendemain il ne l'a plus. »

Mais, puisque Notre Sire l'avait créé roi de France, il s'appliquait de son mieux à en faire le métier. Aussi bien avait-il par nature l'humeur royale, et il était impérieux et ferme comme son père et la reine Blanche sa mère, et son aïeul le roi Philippe-Auguste. Il enseignait à son fils : « Tu te dois comporter de telle manière que tes amis t'osent reprendre de tes méfaits », et ainsi faisait-il lui-même ; mais quand on lui parlait d'une chose et qu'il voyait le droit clairement, il ne disait pas : « Je prendrai conseil », mais répondait sans consulter ses prud'hommes, tout d'une venue ;

et il était roide et inébranlable à maintenir ce qu'il avait ordonné, malgré qu'on en eût, quand il croyait l'avoir fait à raison.

On le vit assez lorsqu'il s'en alla outre-mer malgré les prières de sa mère, de ses frères et de tous les prud'-hommes de son conseil. Et en l'an de Notre-Seigneur 1251, durant qu'il faisait réparer la cité de Césarée, il advint que le grand-maître du Temple manda son maréchal, frère Hugues de Jouy, au sultan de Damas pour faire un accord au sujet d'une grande terre que le Temple avait coutume de tenir ; et les conventions furent telles : que si le roi y consentait, le sultan aurait la moitié de cette terre et le Temple l'autre ; et frère Hugues revint en compagnie d'un émir et apporta les conventions en un écrit qu'on appelait *monte-foi* c'est-à-dire *faisant-foi.*

Mais quand le roi sut ces choses par le maître, il lui dit qu'il était bien hardi d'avoir négocié avec le sultan sans lui en parler, et il voulut que cela fût réparé. Il fit lever les pans de trois de ses pavillons afin que tout le commun de l'armée pût s'y rendre ; et là vinrent le maître du Temple et les chevaliers ses frères, tous déchaux, et ils avaient ainsi traversé le camp car leurs tentes étaient au dehors. Le roi fit asseoir le maître devant lui, avec l'émir, et ordonna tout haut : « Maître, vous direz au messager du sultan que vous regrettez d'avoir fait un traité avec lui sans m'en parler, et qu'à cause de cela vous le tenez quitte de ce qu'il vous a promis. » Le maître prit les conventions et les bailla à l'émir en disant : « Je vous rends les conventions que j'ai eu tort de faire, ce que je regrette. » Le roi lui commanda de se lever et de faire lever tous les frères : « Or, agenouillez-vous, dit-il, et me faites

réparation d'avoir agi contre ma volonté. » Et le maître, à genoux, tendit le haut de son manteau au roi et lui abandonna tout ce que le Temple possédait pour qu'il y prît telle amende qu'il voudrait. « Je veux tout d'abord, dit le roi, que frère Hugues, qui a fait le traité, soit banni du royaume de Jérusalem. » Et ni le maître, qui était compère du roi comme parrain du duc d'Alençon, ni la reine, ni personne ne put empêcher que frère Hugues ne dût vider la Terre Sainte.

*
* *

Le roi Louis était fort enclin à s'irriter : aussi recommandait-il à ses prud'hommes qu'ils se gardassent de démentir ce qu'il disait devant eux, à moins qu'il ne s'y trouvât quelque péché ou que cela ne pût porter dommage à quelqu'un : car, ajoutait-il, des dures paroles naissent les mêlées dont sont morts des milliers d'hommes.

Un jour, comme on ne lui avait pas amené son palefroi et qu'il avait dû monter celui d'un de ses gens, il malmena très aigrement son écuyer : « Sire, lui dit quelqu'un, vous devriez être patient avec Pons l'écuyer, car il a servi votre père et votre aïeul avant vous. — Ce n'est pas lui qui nous a servis, c'est nous qui lui avons rendu service, s'écria-t-il vivement, quand nous l'avons souffert auprès de nous avec ses défauts. Le roi Philippe, mon aïeul, disait qu'on doit récompenser ses gens selon leur mérite, et que nul ne peut bien gouverner s'il ne sait aussi durement refuser que donner. Je vous dis ces choses parce que ce siècle-ci est tant avide à demander qu'il y a bien peu de gens pour penser au salut de leur âme et à l'honneur de leur corps :

on ne songe qu'à tirer quelque chose d'autrui, à tort ou à raison ! »

Et telle était sa vivacité que plus tard, à Césarée, quand il requit monseigneur de Joinville de rester à son service une année de plus, celui-ci lui répondit qu'il ne lui réclamerait pas pour cela plus d'argent : « Mais, dit-il, pour ce que vous vous fâchez quand on vous demande quelque chose, nous conviendrons que, quoi que ce soit que je vous demande cette année, vous ne vous courroucerez pas, ni moi non plus si vous me refusez. » Le roi se mit à rire très clairement et s'écria qu'il signait ce traité ; et ensuite, prenant le sénéchal par la main, il le mena au légat et à ceux de son conseil, et leur raconta le marché qu'il avait fait.

Il refrénait en effet son humeur de son mieux et s'exerçait à la patience. A Paris, un jour qu'il revenait de rendre la justice, il ne trouva dans sa chambre aucun des seize chambellans, valets de chambre et sommeliers du lit qui la devaient garder. On eut beau les appeler, ils ne se purent trouver, et il ne voulut point qu'aucun chevalier lui fît le service. Quand ses gens apprirent qu'il les avait mandés vainement, ils n'osèrent plus s'en revenir devant lui ; mais, en sortant, il les vit et leur dit, les mains cachées sous sa chape : « Et d'où venez-vous tous ? Je ne puis avoir personne quand j'en ai besoin, et pourtant le moindre de vous m'eût suffi ! » Là-dessus, il s'en retourna à son parlement sans rien ajouter. Sa besogne finie, frère Pierre, un de ses chapelains, intercéda pour eux. Alors il les fit appeler et leur dit gaiement : « Venez, venez ! Vous êtes tristes parce que vous avez méfait. Je vous pardonne, mais gardez-vous de recommencer. »

Pourtant, ce même jour, après sa sieste, il s'en fut à Vincennes, qui est à une lieue de Paris, et le chambellan qui en était chargé oublia de mettre dans le coffre où il devait être le surcot que le benoit roi avait accoutumé de revêtir pour manger, tel qu'on en passait en ce temps-là avant de se mettre à table. Mais il soupa avec sa chape à manches sans se montrer courroucé et dit seulement, en riant, à ses chevaliers : « Je suis bien avec ma chape à table. Qu'en dites-vous ? »

Et une autre fois il fut plus patient encore. Sachez qu'il avait une maladie qui le prenait deux, trois ou quatre fois par an, et que nous appelons la goutte : pendant plusieurs jours il se plaignait en gémissant, et ensuite sa jambe droite devenait rouge et enflée au-dessus de la cheville, et cela durait quelques jours encore, après quoi il était guéri. Or, parmi ceux qui couchaient dans sa chambre, était un vieux bonhomme, nommé Jean le guetteur, qui avait été au service du roi Philippe-Auguste et qui avait pour charge d'entretenir le feu en été et en hiver. Un soir, comme le benoit roi voulait entrer dans son lit, il appela Jean le guetteur pour éclairer sa jambe malade, et le bonhomme laissa choir au lieu le plus enflé et le plus douloureux une goutte de cire bouillante de la chandelle qu'il tenait. Le roi s'assit sur son lit en s'écriant : « Ah ! Jean ! » Et Jean répondit : « Ah ! je vous ai fait mal ! » Et le benoit roi lui dit seulement : « Jean, mon aïeul le roi Philippe vous donna congé de sa maison parce que vous mettiez dans le feu des bûches qui crissaient en brûlant. Il vous renvoya pour une moindre chose que celle-ci. » Et jamais il n'en voulut depuis lors au bonhomme.

* * *

On raconte qu'un baron de la Germanie qui avait nom Othon, comte de Gueldre, lui avait mandé des lettres par un messager. Quand cet homme revint, le comte lui demanda s'il avait vu le roi de France : « Oui, répondit-il, j'ai vu ce misérable roi papelard, le cou tors et le capuchon sur l'épaule. » Ce disant, il faisait des contorsions et des grimaces pour contrefaire le saint roi, et Dieu l'en punit, car il demeura le cou tordu jusqu'à sa mort.

Mais le roi Louis savait qu'en France les nobles hommes se gaussaient aisément des papelards, et tellement que les prêcheurs s'en plaignaient souventes fois dans leurs sermons. Ses ennemis l'appelaient *frater Ludovicus*, et un jour, comme il descendait pour aller à son parlement, une femme qui avait nom Sarete de Faillouel lui cria : « Fi ! fi ! devrais-tu être roi de France ? Il vaudrait beaucoup mieux qu'un autre que toi le fût, car tu es le roi des frères Mineurs, des frères Prêcheurs et des prêtres et clercs. C'est grand dommage que tu ne sois bouté hors du royaume ! » Il l'écouta très bien et répondit en souriant : « Vous dites vrai, je ne suis pas digne d'être roi, et s'il eût plu à Notre-Seigneur, il eût mieux valu qu'un autre que moi le fût, et qui sût mieux gouverner le royaume. » Et il fit donner à cette femme de l'argent par un de ses chambellans, 40 deniers à ce qu'on croit.

Cependant il prenait garde que les humiliations et mortifications qu'il s'infligeait restassent secrètes, non seulement par modestie chrétienne, mais par sagesse et prudence royales. Et quand il s'agenouillait

devant les malades, il voulait que peu de gens y fussent, et seulement de ses familiers ; et que les pauvres auxquels il lavait les pieds fussent aveugles ou mal voyants, si cela se pouvait ; et qu'on les emmenât très privément dans sa garde-robe ; et, pour aller nu-pieds aux églises, il mettait des chaussures où ne manquaient que les semelles afin qu'on ne s'en aperçût. Il dit un jour à l'abbé de Royaumont : « Il serait bon que je lavasse les pieds des moines comme est la coutume de l'ordre de Citeaux. — Mieux vaut ne pas faire cela, répondit l'abbé. — Et pourquoi ? — Les gens en parleraient. » Là-dessus, il renonça à son propos.

Pourtant il n'avait point de fausse honte et il avait coutume de dire qu'il y a de nobles hommes qui ont vergogne d'aller à l'église et au service de Dieu parce qu'ils craignent qu'on ne les appelle papelards, mais qu'une maison écroulée sans vent est pire chose qu'une maison fortement battue par l'ouragan, et qui toutefois tient debout. D'ailleurs, il n'en faisait pas plus que le roi Henri d'Angleterre, ou il en faisait moins, en sorte que plus tard un Anglais qui habitait Saint-Denis se moquait de ceux qui priaient à son tombeau, disant que le roi Henri avait été meilleur homme que lui.

*
* *

En l'an de l'Incarnation de Notre-Seigneur 1238, l'empereur Baudouin de Constantinople, qui était jeune et enfant pour tenir un empire où eût convenu un homme très sage et vigoureux, se trouva fort pressé par ses ennemis, et tant appauvri qu'il n'avait

plus de quoi payer ses chevaliers et sergents, dont beaucoup le quittèrent et retournèrent en leurs pays. Par quoi il engagea aux Vénitiens la sainte Couronne d'épines dont Notre Sire fut couronné au jour de sa Passion, et ensuite offrit au roi de France de la lui donner. Le benoit roi envoya des personnes honnêtes à ceux qui tenaient la sainte relique et la dégagea, et la fit apporter en France. Il alla à sa rencontre en compagnie de monseigneur Gautier Cornu, l'évêque de Sens, et de tous les prélats, barons et chevaliers qu'il put assembler. A Villeneuve-l'Archevêque, où il parvint le 10e d'août, il fit ouvrir la caisse qui la contenait : et sachez que la très sainte Couronne était dans une boîte d'or, qui était enclose dans une boîte d'argent où le doge de Venise et les barons de l'empire d'Orient avaient mis leurs sceaux. Le bon roi la porta sur ses épaules, pieds nus, en compagnie du comte d'Artois son frère, par sa bonne ville de Paris, jusques à Notre-Dame.

Et peu après, comme il eut nouvelle que les gens de l'empereur Baudouin étaient encore en si grande pauvreté qu'ils avaient dû engager une partie de la sainte Croix où Notre Sire fut crucifié, et l'Éponge dont il fut abreuvé, et le fer de la Lance dont Longis le frappa au côté, il les acheta de la même façon et les fit très honorablement apporter en France. Et pour ces saintes reliques du Sauveur il fit construire en l'an de grâce 1242 la Sainte Chapelle de son palais, qui fut achevée en l'an 1248, avant son départ pour la croisade.

*
* *

Jamais roi ne fut plus ardent à maintenir la justice sans dévier à droite ni à gauche. Il avait ordonné sa besogne de telle sorte que chaque jour, après la messe, plusieurs de ses prud'hommes allaient ouïr les plaids de la porte, qu'on appela plus tard les requêtes. Et quand il revenait de sa chapelle et qu'il avait touché les écrouelles, il les envoyait chercher ; puis il s'asseyait au pied de son lit et, après les avoir tous fait asseoir alentour, il leur demandait s'il y en avait d'aucuns à expédier qu'on ne pût expédier sans lui. Ils les lui nommaient, et il les faisait quérir et leur demandait : « Pourquoi ne prenez-vous pas ce que nos gens vous offrent ? » Ils répondaient : « Sire, parce qu'ils nous offrent peu. » Il leur disait : « Vous devriez bien accepter ce qu'on voudrait faire pour vous. » Et il se travaillait de son mieux à les mettre dans la droite voie et la plus raisonnable.

Il advint maintes fois qu'en été, après sa messe, il allât s'asseoir au bois de Vincennes, où il s'accotait à un chêne, et faisait asseoir ses gens autour de lui. Là, tous ceux qui avaient affaire lui venaient parler sans empêchement d'huissier ni d'autre. Il leur demandait de sa bouche : « Y a-t-il ici quelqu'un qui ait sa partie ? » Et ceux qui avaient leur partie se levaient. Alors il disait : « Taisez-vous tous, et on vous expédiera l'un après l'autre. » Puis il appelait monseigneur Pierre de Fontaines et monseigneur Geoffroi de Villette, et disait à l'un d'eux : « Expédiez-moi cette partie. » Et quand il voyait quelque chose à amender dans les paroles de ceux qui parlaient pour lui ou de

ceux qui parlaient pour autrui, il l'amendait de sa bouche

On le vit souvent en été, qui venait au jardin du Palais pour expédier ses gens, vêtu d'une cotte de camelot, d'un surcot de tiretaine sans coiffe, et un chapeau de plumes de paon sur la tête. Il faisait étendre des tapis pour que ses prud'hommes pussent s'asseoir à ses côtés, et tout le peuple qui avait affaire par devant lui était debout alentour. Et il les faisait expédier comme au bois de Vincennes.

*
* *

Il racontait que plusieurs personnes dirent un jour au comte de Montfort, qui gardait la terre des Albigeois, de venir voir le corps de Notre-Seigneur qui, par un miracle, s'était fait sang et chair entre les mains d'un prêtre : « Allez le voir, vous qui ne le croyez pas, leur répondit le comte, mais moi je le crois fermement, comme la sainte Église nous l'enseigne. Et savez-vous ce que j'y gagnerai ? Une couronne aux cieux de plus que les anges qui voient Dieu face à face et ne peuvent donc point ne pas croire en lui. »

Il y avait eu plusieurs fois au royaume de grandes controverses de clercs et de Juifs. Une fois, au monastère de Cluny, un chevalier blessé que l'abbé hébergeait requit qu'on le laissât dire la première parole, et on le lui octroya. Il se leva, appuyé sur ses béquilles, et demanda qu'on fît venir le plus grand clerc d'entre les juifs, et il lui dit : « Maître, croyez-vous que la Vierge Marie, qui porta Dieu en ses flancs et en ses bras, enfanta vierge et qu'elle soit

la mère de Dieu ? » Le Juif repartit qu'il ne croyait rien de tout cela. Alors le chevalier lui dit qu'il avait agi en fou, d'être entré dans la maison de Notre-Dame sans croire en elle ni l'aimer : « Vraiment, vous le paierez ! » ajouta-t-il, et, haussant sa béquille, il en frappa le Juif à l'oreille et le porta à terre. Les autres Juifs s'enfuirent, emportant leur maître blessé, et la discussion en demeura là. L'abbé vint dire au chevalier qu'il avait fait une grande folie. Mais l'autre lui répondit qu'il en avait fait une plus grosse encore, car, avant que la discussion eût été menée à fin, beaucoup de bons chrétiens qui étaient là présents fussent partis mécréants, faute de bien entendre les arguments. Et le saint roi, qui aimait à conter cette histoire du chevalier et des Juifs, ajoutait : « Aussi vous dis-je que nul, s'il n'est très bon clerc, ne doit discuter avec eux, et que le laïc, quand il entend médire de la loi chrétienne, ne la doit défendre que par l'épée, dont il doit donner dans le ventre du mécréant tant qu'elle y peut entrer. »

Ainsi parlait-il, et néanmoins sachez qu'il était si loyal à tenir la justice qu'il n'eût pas voulu condamner sans les entendre les ennemis mêmes de Notre Sauveur.

En l'an de grâce 1239, le pape eut nouvelle par un Juif converti, nommé Donin, mais qui avait reçu au saint baptême le nom de Nicolas, que le Talmud était un livre tout farci de fausses et mauvaises doctrines, et manda aux rois et seigneurs de la chrétienté de le détruire. Le roi Louis fit donc prendre par ses sergents tous les exemplaires qu'on en put trouver. Toutefois il commanda que les principaux d'entre les Juifs comparussent devant son parlement pour défen-

dre leur livre contre ses clercs, car il n'aurait pas voulu leur faire tort.

Ils chargèrent leur plus grand maître et docteur qui avait nom Rabbi Yéhel, de parler pour eux tous, mais celui-ci était apeuré, tellement qu'il dit plusieurs fois à la reine Blanche qui était assise à côté de son fils : « Dame, je vous supplie de ne pas me forcer à répondre à leurs accusations. — Nul ne vous fera mal, fit un des prud'hommes qui étaient là. — Vous ne pourrez pas me défendre contre le peuple. — Ne me parlez plus de cela, s'écria la reine. Nous vous garderons de mal, vous et vos biens, et celui qui vous molesterait, cela lui serait tenu à crime. Nous avons connaissance, pour les avoir lues, des indemnités que les papes mêmes vous ont octroyées. » Plus tard, comme le rabbin refusait de prêter un serment dont il était requis, elle dit : « Puisqu'il tient pour coupable de jurer et qu'il ne l'a jamais fait, laissez-le. » Ensuite elle reprocha aux clercs de se courroucer et d'insulter le Juif. Pourtant, et encore que Yéhel fût très bien emparlé, la vérité de Notre-Seigneur éclata et le Talmud fut condamné au feu.

D'aucuns rapportent que les Juifs allèrent en pleurant trouver un archevêque duquel le benoit roi prenait conseil souvent, et lui donnèrent une grande somme d'argent, grâce à quoi il retourna l'esprit du roi et leur fit rendre les livres qui n'étaient pas encore brûlés ; mais ce n'est pas vrai.

*
* *

Et telle était encore la roideur du saint roi à faire droit à chacun sans tourner à destre ni à senestre,

qu'il ne voulut jamais tenir compte de l'honneur des lignages et qu'il approuva monseigneur Simon de Nelles, qui avait refusé à des nobles hommes, de sa terre, malgré leurs supplications, de tuer eux-mêmes un de leurs parents pour qu'il échappât le bourreau. Pareillement, comme une gentille femme de Pontoise avait fait occire son mari par un homme qu'elle aimait de mauvais amour et jeté le corps dans un privé, la reine Marguerite, la comtesse de Poitiers, d'autres dames, voire des frères Prêcheurs et Mineurs requirent le roi de lui faire grâce de la mort, disant qu'elle était de haute lignée ; mais il ne leur voulut pas seulement octroyer qu'elle serait brûlée ailleurs qu'au château de Pontoise.

Et si un homme était de sa maison, il ne lui pardonnait pas pour autant. Il advint qu'à Melun une femme se plaignit qu'un garçon servant en la cuisine du roi l'eût prise par force et contre sa volonté, après avoir brisé sa maison. Le garçon fut mandé et avoua qu'il avait connu cette femme charnellement, mais nia qu'il ne l'eût forcée, disant qu'elle était folle femme commune. Néanmoins, comme elle prouva qu'il avait défoncé sa porte, il fut pendu haut et court.

Et sachez aussi que, le comte Charles d'Anjou ayant fait emprisonner à tort l'un de ses chevaliers, celui-ci envoya un écuyer porter son appel au roi, lequel manda monseigneur Charles devant lui et le reprit très vivement, en lui disant de ne pas croire qu'il l'épargnerait parce qu'il était son frère. Et le chevalier fut délivré et vint poursuivre son appel ; mais, voyant assemblés contre lui les meilleurs conseillers qui fussent en Anjou, que le comte avait amenés, il dit qu'il ne pourrait trouver un avocat pour plaider, en raison de la

peur qu'ils avaient tous de monseigneur Charles. Alors le benoit roi lui donna des sages hommes pour l'aider, après leur avoir fait jurer d'être de loyal conseil. Et à la fin le chevalier gagna sa cause.

*
* *

Il advint aussi que les prélats de France mandèrent le roi Louis à Paris où ils s'étaient assemblés, et il alla au Palais pour les entendre.

Là était l'évêque Guy d'Auxerre qui lui parla pour eux tous de cette manière : « Sire, ces évêques et archevêques qui sont ici m'ont chargé de vous dire que la chrétienté, que vous devriez garder, périt entre vos mains. » A ces mots, le roi se signa et dit : « Comment cela ? — Sire, c'est parce qu'on se soucie si peu aujourd'hui des excommunications, que les gens se laissent mourir excommuniés plutôt que de se faire absoudre et de donner satisfaction à l'Église. Aussi nous vous requérons, sire, de commander à vos prévôts et baillis qu'ils contraignent, en confisquant leurs biens, tous ceux qui seront restés excommuniés pendant un an et un jour à se faire absoudre. »

Le roi répondit, sans demander avis à son conseil, qu'il commanderait volontiers à ses baillis et sergents de contraindre de la sorte les excommuniés, pourvu qu'il pût s'assurer que les sentences rendues contre ceux-ci étaient justes. Mais les prélats dirent qu'ils n'avaient pas à donner connaissance à la cour du roi de ce qui regardait la religion. A quoi le roi répliqua qu'en ce cas il n'agirait pas autrement qu'il avait fait jusque-là, car ce serait aller contre Dieu et contre la raison que d'obliger à se faire absoudre ceux à qui les clercs auraient fait

tort. « Et je vous citerai en exemple le comte de Bretagne, ajouta-t-il, que les évêques de sa comté ont tenu excommunié pendant sept ans et que le pape a absous en lui donnant raison. Si je l'eusse contraint dès la première année, j'aurais donc méfait envers Dieu et envers lui. »

Les prélats s'inclinèrent et jamais on n'entendit plus parler d'une pareille demande.

CHAPITRE III

Ou l'on verra que le roi Louis était le roi des rois de la chrétienté ; et la dernière guerre qu'il mena contre ses barons ; et comment il fut malade et se croisa, et ne voulut prendre parti pour le Pape ni pour l'Empereur.

En l'an de l'Incarnation de Notre-Seigneur 1240, le pape Innocent, qui était en de grandes discordes avec l'empereur de Rome, manda un concile général. Mais l'empereur Frédéric fit savoir aux prélats qu'il ne les laisserait point s'y rendre et ordonna de garder étroitement, de jour et de nuit, les passages par mer et par terre : ce que voyant, l'archevêque de Bourges, l'évêque de Tours, l'évêque de Chartres et les messagers de plusieurs autres prélats, après avoir souffert de grandes peines et dépensé beaucoup, retournèrent chez eux sitôt qu'ils furent arrivés à Marseille. Mais d'autres montèrent dans des nefs en compagnie de monseigneur le légat et furent pris sur la mer.

Le roi Louis manda l'abbé de Corbie et un de ses chevaliers à l'empereur, et le requit de les délivrer. Il répondit : « Que ta royale Majesté ne s'émerveille pas si César tient étroitement et en angoisse *(in*

angusto) ceux qui voulaient jeter César dans l'angoisse *(qui ad Caesaris angustias trahebantur)* ». Alors le roi lui fit porter une lettre par l'abbé de Cluny où il était dit en latin :

Notre foi et notre espérance nous ont fait penser jusqu'ici que nulle noise, procès ou haine ne naîtrait jamais entre notre royaume et votre empire, car nos prédécesseurs qui ont tenu le royaume de France ont toujours aimé et honoré la solennelle hautesse de l'empire de Rome, et nous, qui sommes après eux, gardons fermement le propos de nos devanciers. Mais, à ce qu'il nous semble, vous rompez l'amitié et conjonction de paix et de concorde. Vous détenez en effet nos prélats qui étaient forcés par leur foi et obédience au siège de Rome de ne point refuser de se rendre au mandement du pape, ni ne le pouvaient ; et vous les avez fait prendre en mer, ce que nous supportons avec peine et dont nous sommes dolents. Sachez que leurs lettres nous ont appris qu'ils ne pensaient à rien faire qui vous fût contraire. Donc, comme ils n'ont rien fait contre vous, il convient que Votre Majesté les délivre. Pourvoyez à cela et mettez en balance de droit jugement ce que nous vous mandons, et ne veuillez pas détenir par force ces prélats, car le royaume de France n'est pas encore si affaibli qu'il se laisse mener par vous à coups d'éperons.

L'empereur Frédéric délivra aussitôt ceux qu'il tenait en sa prison, car le roi de France était en ce temps-là le roi des rois de ce monde. au dire de Mathieu, chroniqueur anglais.

*
* *

Le roi avait trois frères vivants et une sœur, la princesse Isabelle, qui naquit en l'an de l'Incarnation de Notre-Seigneur 1225 et qui fut de si sainte vie et mœurs que chacun s'en émerveillait. Il advint que la reine Blanche fut contrainte de la laisser et la confia à la reine Marguerite, et qu'une si grande maladie la prit qu'on la crut perdue ; mais un clerc prédit et annonça qu'elle guérirait et qu'elle n'appartiendrait jamais à ce monde. Et il en fut ainsi, car, étant enfant, pour obtenir qu'elle se nourrît, la reine Blanche fut souvent forcée de lui promettre des deniers à donner aux pauvres ; et un matin que la cour partait en voyage, elle s'était roulée dans ses couvertures pour faire oraison et elle priait si fort Notre-Seigneur, qu'un garçon l'enleva sans la voir et sans qu'elle s'en aperçût, comme un ballot de literie. Aussi ne se maria-t-elle jamais et fonda à la fin de sa vie l'abbaye de Longchamps, près Paris.

Messire Robert, qui fut comte d'Artois en l'an de grâce 1237, était celui de ses frères que le roi aimait le mieux : aussi eut-il grand chagrin quand messire Robert fut occis à Mansoura. Et entre les deux autres, qui étaient très pieux et bien enseignés, il préférait monseigneur Alfonse qui lui ressemblait, tandis que messire Charles, qui était né peu après la mort du feu roi Louis VIII, était de grand orgueil et si sérieux que nul ne le vit jamais rire.

Messire Alfonse, qui avait pris pour femme mademoiselle de Toulouse, la fille du comte Raimond, environ l'an 1237, se contenta de gouverner

très bien les terres qu'il avait eues en apanage et celles qu'il hérita de son beau-père. Il était bon chevalier et plein de largesse, et il jouait si courtoisement aux dés qu'après le jeu, il faisait ouvrir les portes et appeler les gentilhommes et gentilles femmes et leur donnait à poignées aussi bien de ses deniers que de ceux qu'il avait gagnés ; et quand il avait perdu, il rachetait l'argent de ceux avec qui il avait joué et donnait tout, son bien et celui d'autrui.

Messire Charles, comte d'Anjou, fut sénateur de Rome, roi de Sicile, et voulut être empereur de Constantinople. Le pape lui ayant octroyé la Sicile, le roi lui donna congé de la conquérir, ce qu'il fit rudement, avec l'aide de Dieu, de l'an 1263 à l'an 1268, en compagnie des bons chevaliers et hommes d'armes de France qui s'étaient croisés contre Mainfroi et Conradin moyennant quelques sommes d'argent, et qui avaient pris la croix blanche et vermeille, à ses couleurs.

* * *

Or, en l'an de Notre-Seigneur 1241, messire Alfonse eut vingt et un ans d'âge et fut investi des comtés de Poitou et d'Auvergne en apanage ; et à cette occasion le roi tint à Saumur une grande cour qui fut la plus magnifique qu'on eût vue jusque-là.

A sa table et à son côté mangeaient le comte de Poitiers et le comte de Dreux qu'il avait faits chevaliers à la Saint Jean, et le comte de la Marche et le comte Pierre de Bretagne ; en face le roi Thibaut de Navarre, comte de Champagne, en cotte et manteau de satin, bien paré d'une courroie, d'un fermail et d'un

chapel d'or, devant qui tranchait le sire de Joinville, sénéchal de Champagne. Le comte d'Artois servait le roi son frère, et le bon comte Jean de Soissons tranchait. Pour garder la table étaient messire Imbert de Beaujeu, qui fut ensuite connétable de France, messire Enguerrand de Coucy et messire Archambaut de Bourbon ; et derrière ces trois barons il y avait bien trente de leurs chevaliers en cottes de drap de soie, et une quantité de sergents, vêtus aux armes du comte de Poitiers battues sur taffetas. Quant au roi, il portait une cotte de satin bleu, un surcot et un manteau de satin vermeil fourré d'hermine, et un chapel de coton qu'il avait pris par gravité, mais qui lui allait très mal, car il était encore jeune homme.

Cette cour se tenait dans les halles de Saumur, dont on disait que le roi d'Angleterre les avait jadis bâties pour y donner ses fêtes et qui étaient faites comme les cloîtres des moines blancs, mais beaucoup plus grandes que ne fut jamais aucun de ceux-ci, puisqu'à la paroi où mangeait le roi, environné de chevaliers et de sergents qui tenaient grande place, mangeaient encore vingt évêques et archevêques, et enfin, à l'autre bout, la reine Blanche, servie par le comte Alfonse de Boulogne, plus tard roi de Portugal, le comte Hugues de Saint-Pol et un Allemand de l'âge de dix huit ans, qui était fils de sainte Elisabeth de Hongrie et qu'elle baisait au front par dévotion, pour ce qu'il lui était avis que sainte Élisabeth l'y avait maintes fois baisé.

A un bout du cloître étaient les cuisines, les bouteilleries, les paneteries et les dépenses ; et dans toutes les autres ailes et au préau du milieu mangeaient une foison de chevaliers. Beaucoup de gens dirent qu'ils

n'avaient jamais vu autant de surcots et de vêtements en drap d'or et en soie qu'il y en eut là.

Après cette fête, le roi mena le comte Alfonse à Poitiers pour qu'il y reçût l'hommage de ses hommes. Mais, dès qu'il y fut, il commença de souhaiter d'être à Paris : car messire Hugues de Lusignan, comte de la Marche et d'Angoulême, qui avait mangé à sa table le jour de la Pentecôte, avait assemblé une foule de gens d'armes aux environs de la ville. Le comte Hugues était très riche et haut baron, et il avait épousé la reine Isabelle, qui était veuve du roi Jean-sans-Terre et mère du roi Henri d'Angleterre, en sorte qu'il trouvait pénible de tenir d'un aussi jeune homme que monseigneur Alfonse des terres qui naguère encore appartenaient à la famille de sa femme. Le roi séjourna près d'une quinzaine à Poitiers et plusieurs fois le comte de la Marche vint de Lusignan pour lui parler, toujours accompagné de la reine Isabelle. L'histoire ne dit comment ils s'accordèrent, mais le comte Hugues finit par faire hommage à monseigneur Alfonse et rendit même quelques terres en Aunis

La reine sa femme en fut si courroucée, qu'elle fit enlever du château de Lusignan les draps, les coffres, les matelas, les sièges, la vaisselle et jusqu'à une image de Notre-Dame et aux ornements de la chapelle, et les fit porter à Angoulême. Et comme le comte Hugues lui demandait humblement pourquoi elle faisait cela et lui disait qu'elle pourrait acheter d'aussi beaux meubles à Angoulême s'il lui plaisait, elle lui répondit : « Allez-vous en, car vous avez fait honneur à ceux qui me déshéritent ; je ne vous verrai plus jamais. » Et durant trois jours, à

Angoulême, elle lui défendit son lit ; et ensuite elle se mit à pleurer et lui dit : « Homme infime, n'avez-vous pas vu qu'à Poitiers j'ai dû attendre trois jours pour faire ma cour à votre roi et à votre reine et que, quand j'ai été auprès d'eux dans la chambre, le roi était assis d'un côté du lit et la reine de l'autre côté, en compagnie de la comtesse de Chartres et de sa sœur, l'abbesse de Fontevrault, et qu'ils ne m'ont pas appelée ni fait asseoir afin de m'humilier devant ceux qui étaient là ? Ils m'ont laissée debout comme une servante devant eux, en présence de tout ce peuple; et lorsque je suis entrée, puis sortie, il ne se sont pas levés si peu que ce fût, tant ils me méprisent et vous aussi. J'en suis tant dolente et courroucée que j'en mourrai, et aussi d'avoir perdu cette terre dont ils nous ont dépouillés, à moins que, par l'aide de Dieu, ils ne soient forcés de s'en repentir et ne perdent de leur avoir. » Tant gratte la chèvre que le mal y vient : elle en dégoisa tant et pleura si fort, que le comte, qui était bon homme, fut très ému et dit : « Madame, commandez et sachez que je ferai selon mon pouvoir. — Oui, dit-elle, sinon jamais plus vous ne coucherez avec moi. » Et il jura qu'il ferait sa volonté.

Il eut donc un parlement à Parthenai avec monseigneur Geoffroi de Lusignan, le comte d'Eu et les barons de Poitou. « Les Français nous ont toujours eus en haine, disaient ceux-ci. Ils veulent nous prendre nos biens et ils nous traiteront plus mal que les Normands et les Albigeois, car à présent le moindre sergent du roi fait son bon plaisir en Champagne ou en Bourgogne, parce que les barons n'osent bouger sans son commandement, comme des serfs. J'aimerais mieux d'être mort que d'être ainsi. » Ils s'en vinrent

tous à Angoulême pour voir la reine Isabelle qui les reçut avec honneur, même ceux dont elle faisait peu de cas, contrairement à sa coutume. Ensuite ils allèrent à Pons où se trouva le sénéchal de Gascogne qui arrivait nouvellement d'Angleterre, et les barons et les maires et échevins gascons ; et tous disaient que, s'ils étaient soumis aux Français, ils seraient ruinés ; et à la fin ils s'allièrent ensemble, et le roi Henri d'Angleterre s'accorda avec eux. Le comte de Toulouse et tous les barons du Midi, et aussi Raimond Trencavel, qui avait tenté vainement de reprendre ses vicomtés de Carcassonne et de Béziers en l'an 1240, entrèrent dans cet accord et alliance. Et à Noël, comme le comte Alfonse tenait sa cour à Poitiers, le comte de la Marche lui vint dire des paroles injurieuses et reprendre son hommage ; après quoi il quitta la ville en toute hâte avec la reine sa femme, et en partant ils boutèrent le feu à leur logis.

Quand il eut nouvelle de ces choses, le roi de France tint un grand parlement à Paris, où furent les pairs du royaume : « En nom de moi ! leur dit-il, le comte de la Marche veut tenir sans seigneur sa terre, laquelle est des fiefs de France depuis le temps du fort roi Clovis qui conquit toute l'Aquitaine contre le roi Alaric, païen sans foi ni croyance, et toute la contrée jusqu'aux monts des Pyrénées. » La cour lui conseilla de reprendre les fiefs. Par quoi il manda ceux qui savent faire les perrières et les mangonnaux, et les charpentiers pour bâtir les barbacanes d'où l'on tire de plus près sur ceux qui sont dans les châteaux ; puis il assembla son armée et entra au mois d'avril dans la terre du comte de la Marche, où il commença d'assiéger les forteresses une à une et de s'en emparer malgré la

grande défense de ceux qui étaient dedans ; après quoi il les faisait abattre et raser jusqu'à terre ou garnir de ses gens ; et à Frontenay il prit un fils bâtard du comte Hugues et jusqu'à 40 chevaliers, sans compter 300 sergents et foison de menuaille

Cependant, le 12e de mai, le roi Henri d'Angleterre avait débarqué à Royan avec ses barons et des soudoyers d'Allemagne, de Danemark et de Norvège, et des tonneaux pleins de sterlings. Quand il fut au port, la reine Isabelle, sa mère, alla à sa rencontre, et après l'avoir baisé très doucement, elle lui dit : « Beau fils, vous êtes de bonne nature, qui venez secourir votre mère et vos frères que les fils de Blanche d'Espagne veulent trop méchamment fouler et tenir sous leurs pieds. Mais, s'il plaît à Dieu, il n'en sera pas comme ils pensent. » Elle fit appeler deux vilains qui étaient ses serfs et leur remit un venin tout préparé qu'il suffisait de jeter dans le vin ou dans les viandes pour faire mourir celui qui en avalerait, et elle leur promit que, s'ils réussissaient à empoisonner le roi de France et ses frères, elle les ferait chevaliers et leur octroierait de grandes terres. Mais les deux serfs furent pris auprès des cuisines où ils rôdaient et, quand le roi sut qu'ils voulaient le faire vilainement périr, il commanda qu'ils eussent le pourboire et la desserte de leur présent : ils furent menés aux fourches et pendus.

Or le roi d'Angleterre était venu s'établir à Saintes après s'être accordé avec le seigneur de Taillebourg, sur la Charente. Mais celui-ci, qui avait nom Geoffroi de Rancogne, avait juré sur les saintes reliques qu'il ne se ferait pas tailler les cheveux à la façon des chevaliers, mais les porterait longs et séparés par une

raie comme les femmes, tant qu'il n'aurait pas été vengé, soit par lui-même ou par autrui, d'un outrage que le comte de la Marche lui avait fait : aussi fit-il bon accueil au roi Louis et lui livra volontiers son château et le pont sur la Charente. Quand ils virent le grand nombre et la force des Français, les Anglais et le comte de la Marche, qui étaient venus de l'autre côté de la rivière, craignirent d'être déconfits et reculèrent un peu. Ensuite le comte Richard de Cornouailles, frère du roi Henri, mit ses armes et brocha des éperons vers une troupe de sergents et d'arbalétriers qui venaient de passer le pont, et leur cria d'appeler le comte d'Artois pour qu'ils devisassent ensemble et fissent bonne trêve. Mais messire Robert alla tout d'abord prendre avis du roi son seigneur et frère. Si bien que le comte Richard, qui ne le voyait pas venir, s'en retourna et que les Anglais se retirèrent dans la cité de Saintes.

Le lendemain, c'est à savoir le 22 juillet, le roi de France et ses gens passèrent la rivière par le pont et les fourriers coururent jusqu'à la ville. Quand ils les virent, le comte de la Marche et ses trois fils, avec des chevaliers anglais et gascons, volèrent sur eux droit comme sagettes, mais ce fut à leur malheur, car le comte de Boulogne leur courut sus avec toute sa gent ; et là fut occis le châtelain de Saintes qui portait l'enseigne du comte de la Marche. Ensuite les deux armées se mêlèrent, et Dieu voulut que les Français, qui étaient beaucoup plus nombreux, eussent l'honneur de la bataille et que les Anglais se missent à fuir vers la cité, où plusieurs des nôtres entrèrent ensemble avec eux et furent pris. Mais vingt-deux chevaliers, quatre hauts et nobles clercs et vingt-six sergents demeurèrent aux mains de nos gens.

Le soir, dans la ville, il y eut grande querelle entre le roi d'Angleterre et le comte de la Marche, car le roi Henri se plaignait que le comte l'eût envoyé quérir en lui disant à tort qu'il trouverait beaucoup d'aide en France, et le comte Hugues s'avisait en lui-même qu'il avait mal arrangé ses affaires. Dès le lendemain il manda au roi de France son fils aîné pour deviser de la paix ; mais le roi voulut qu'il comparût de sa personne : tellement que, le 26e de juillet, le comte Hugues s'en vint avec la reine sa femme et ses deux plus jeunes fils que le roi Henri avait faits chevaliers peu auparavant ; et, s'étant mis à genoux, tous quatre, ils crièrent hautement avec pleurs, soupirs et larmes : « Très débonnaire roi, pardonne-nous ta colère et aie pitié de nous, car nous avons mal et orgueilleusement travaillé contre vous, sire. Que ta grande miséricorde nous pardonne nos méfaits. » Et quand messire Geoffroi de Rancogne vit le comte de la Marche ainsi agenouillé qui criait merci au roi, il fit défaire sa raie et tailler ses cheveux en présence de ceux qui étaient là.

Le 23 juillet, le roi d'Angleterre s'en était allé de la cité de Saintes dont les bourgeois apportèrent les clés au roi Louis. Il gagna Barbezieux, puis Pons ; mais, quand il vit que le séjour en devenait peu sûr pour ce que les Français approchaient, il s'enfuit à Blaye en Gascogne, laissant « cette nation perfide et sans pudeur du Poitou », comme il parlait. Et sitôt qu'il fut parti, Renaud, le sire de Pons, se rendit à la merci du roi. Le comte de la Marche dut laisser à monseigneur Alfonse celles de ses forteresses qui avaient été prises, c'est-à-dire presque toutes, hors trois que le roi garda pour lui. Et les Français allèrent

jusqu'à Blaye ; mais beaucoup de chevaliers moururent par l'air malsain et corrompu et, comme le roi Louis était malade de la maladie qui avait pris dans l'armée, il dut renoncer à faire le siège de la ville et s'en retourna dans son royaume au bout de quinze jours. Le roi Henri envoya demander une trêve qui lui fut octroyée ; après quoi il s'en ralla en Angleterre sitôt qu'il pût, et se tint pour sot d'en être sorti.

Cependant, le comte de Foix, lui aussi, avait fait sa paix avec le roi Louis : il manda tout soudain au comte de Toulouse qu'il le défiait. Certes, le comte Raimond maudit le félon qui lui faisait une telle déloyauté après s'être allié à lui ! Mais, voyant la grande force des gens du roi que menaient messire Imbert de Beaujeu et l'évêque de Clermont, il craignit d'être déconfit, et tant qu'il écrivit à la reine Blanche pour implorer merci : « Après Dieu, c'est en la clémence de Votre Sérénité que nous nous confions », disait-il, et il parlait de sa fille mariée à monseigneur Alfonse de Poitiers, et de sa mère qui était la grand'-tante du roi Louis, et d'affection, et de fidélité. Comme il n'y avait rien à gagner sur lui pour ce que messire Alfonse était son héritier, il eut bonne paix en l'an de l'Incarnation de Notre-Seigneur 1243, au mois de janvier.

Et désormais il n'y eut baron en France ni au royaume qui osât se dresser contre le roi Louis, et l'on put dire de lui ce que la sainte Écriture dit du roi Salomon : « De toutes parts il avait la paix dans l'enceinte de son royaume. » Les Albigeois mêmes, contre lesquels il avait fallu mener de si rudes guerres, se soumirent à jamais. Mais sachez qu'ils prirent bientôt leur revanche, car, sous le règne de Philippe

le Bel, les Français du Midi commençaient déjà d'envahir les conseils du royaume.

*
* *

En l'an de l'Incarnation de Notre-Seigneur 1244, le jour de la fête de saint Mathieu, c'est à savoir le sixième des calendes de mars, il advint que la reine Marguerite accoucha de son troisième enfant qui fut un fils : dont le roi mena grande joie. L'enfant fut appelé Louis et baptisé par monseigneur Guillaume l'évêque de Paris, et tenu sur les fonts par monseigneur Eudes Clément l'abbé de Saint-Denis. Et le benoit roi eut de la reine sa femme six fils et en outre cinq filles

L'aîné des fils, Louis, mourut à l'âge de 16 ans, en l'an 1260. Le second naquit dans la nuit du dernier jour d'avril, la veille de la fête aux apôtres saint Philippe et saint Jacques, et le roi le fit appeler Philippe pour l'amour du roi son aïeul ; il régna après son père, mais ne fut jamais bien lettré. Le troisième fils, Jean, ne vécut qu'une année, de l'an 1247 à l'an 1248. Le quatrième fut appelé Jean pareillement et surnommé Tristan parce qu'il vint au monde à Damiette en l'an 1250, au mois d'avril, peu après qu'on eut la nouvelle que le roi était prisonnier des païens ; et il fut comte de Nevers. Le cinquième, Pierre, né au châtel Perrin, près d'Acre, en l'an de grâce 1251, fut comte d'Alençon. Le sixième, qui eut nom Robert, né en 1256, fut comte de Clermont.

Et l'aînée des demoiselles eut nom Blanche et naquit en l'an 1240, le 12e de juillet, et mourut à l'âge de 3 ans. La seconde, née en l'an 1242, le 12 mars, eut

nom Isabelle et, quand elle eut treize ans d'âge, elle fut mariée au roi Thibaut de Navarre qui fut fils au comte Thibaut ; et sachez que le saint roi lui envoyait en guise d'étrennes de riches coffrets pleins de haires et de disciplines, en lui recommandant d'en user pour ses péchés et ceux de son chétif père. La troisième, qui fut appelée Blanche comme sa mère grand, naquit à Jaffa en l'an 1253, et messire Ferdinand, le fils du roi de Castille, la prit pour femme. La quatrième, Marguerite, née en l'an 1254, se maria au fils du duc de Brabant. Et la cinquième, Agnès, à monseigneur Robert, fils au duc de Bourgogne.

La reine Marguerite était peu sage, car elle brûlait de gouverner le royaume : tellement que le roi ne pouvait se fier à elle. Quand messire Louis, son fils, fut mort et que messire Philippe fut devenu l'aîné, elle lui fit jurer sur les saints de ne point faire d'alliance avec le comte Charles d'Anjou qu'elle avait en haine, ni de largesse qu'elle ne lui en eût donné congé, et de lui obéir en tout ce qu'elle lui commanderait jusqu'à l'âge de trente ans. Le roi dut le faire relever de ce serment par le pape.

A cause de tout cela, quand les premiers temps de son mariage eurent passé, il n'aima pas plus la reine Marguerite qu'il ne devait. Lorsqu'elle arriva à Sidon avec mademoiselle Blanche qu'elle venait de mettre au monde à Jaffa, le sénéchal de Joinville, qui était en compagnie du roi, le laissa pour aller à la rencontre de la reine et la mener au château. Et quand il s'en revint, le roi, qui était en sa chapelle et qui n'avait pas vu la reine sa femme depuis longtemps, lui demanda si la mère et l'enfançon étaient en bonne santé, à quoi il ajouta : « Je savais bien que vous étiez allé

au devant de la reine : c'est pourquoi je vous ai fait attendre pour le sermon. » Et ce fut tout. Au reste, depuis cinq ans que le sénéchal servait le roi, il ne l'avait jamais ouï parler de la reine ni de ses enfants, et il lui était avis que ce n'était pas la bonne manière, que d'être ainsi étranger aux siens.

Mais le saint roi les aimait en Dieu. Ils l'honoraient fort comme leur seigneur et lui obéissaient comme ils devaient : aussi bien n'eût-il pas souffert qu'il en fût autrement. Un jour, après le dîner, il appela son fils aîné et le roi Thibaut, son gendre, pour leur parler. « Asseyez-vous là, leur dit-il, bien près de moi, pour qu'on ne nous entende. — Ah ! sire, nous ne nous oserions asseoir si près de vous ! — Vous faites très mal, répondit-il, vous qui êtes mes fils et qui ne faites du premier coup ce que je vous commande. Gardez que cela ne vous arrive jamais. » Et ils dirent qu'ils ne le feraient plus.

Dans leur jeunesse, il faisait apprendre à ses fils les heures de Notre-Dame et réciter toutes les heures du jour pour les accoutumer à les ouïr plus tard, quand ils tiendraient leurs terres. Et chaque fois qu'il pouvait, avant de se coucher dans son lit, il les mandait devant lui et leur remémorait les faits des bons rois et des bons empereurs, et les leur donnait en exemple. Il leur rappelait aussi les actes des mauvais qui, par leur luxure, leurs rapines et leur avarice, avaient perdu leurs royaumes : « Et ces choses, disait-il, je vous en fais souvenir pour que vous vous en gardiez et que Dieu ne se courrouce point contre vous. » Et lors d'une grave maladie qu'il fit à Fontainebleau, le grand amour qu'il avait pour son peuple parut à ce qu'il dit à monseigneur Louis : « Beau fils, je te prie,

si je meurs, de te faire aimer du peuple de ton royaume, car vraiment j'aimerais mieux qu'il fût gouverné bien et loyalement par un Écossais venu d'Écosse, que très mal par toi. »

* * *

Durant la guerre qu'il avait menée contre le comte de la Marche, le saint roi avait pris le mal dont étaient morts beaucoup de ses chevaliers, et quoique les mires et physiciens lui eussent donné tout ce qu'ils jugeaient bon pour le guérir, il n'avait cessé d'en souffrir, et tant qu'en l'an de Notre-Seigneur 1243, au chapitre général de l'ordre de Citeaux, il requit les moines de prier pour lui.

Or, sachez que les grandes discordes entre le pape et l'empereur Frédéric duraient encore, tellement que le pape envoya des lettres aux Cisterciens où il leur mandait qu'ils suppliassent le roi Louis de le défendre contre l'empereur, ce fils de Satan (comme il l'appelait), et de lui faire accueil en France tout de même que le roi Louis VII avait fait jadis au pape Alexandre III fuyant Barberousse. Et en l'an 1244, lorsque le benoit roi s'en vint selon sa coutume au chapitre général de Citeaux en compagnie de la reine sa mère et des comtes ses frères, sitôt qu'il se fut assis, tous les moines blancs, dont il y avait bien cinq cents, s'agenouillèrent et, joignant les mains, le supplièrent d'accueillir et protéger l'apostole de Rome. Ce que voyant, le saint roi se mit à genoux aussi ; mais il ne leur voulut rien promettre. Et le pape alla s'héberger à Lyon, ville impériale, qui était proche du royaume de France, mais n'en était pas.

Après ces choses susdites, il advint en décembre, le jour de la sainte Luce, que la maladie du roi Louis empira si fort que les médecins et physiciens en étaient tout troublés. La reine manda aux églises cathédrales qu'on fît des processions et qu'on admonestât le peuple de donner des aumônes et de prier Dieu qu'il rendît la santé à son fils. Pourtant le mal, qui était une fièvre tierce double et un flux de ventre, croissait toujours, et tant que le saint roi, croyant mourir, se fit coucher sur un lit de cendres et dit à ceux qui étaient alentour de lui : « Me voici, moi qui étais le plus riche et le plus noble du monde, et le plus puissant de tous par mon trésor, mon pouvoir et mes amis : je ne puis arracher à la mort une trêve d'une heure. » Enfin il en vint à ce point que l'une des dames qui le gardaient lui voulait tirer le drap sur le visage, disant qu'il était mort ; mais une autre, qui était de l'autre côté du lit, ne le voulut pas et dit qu'il avait encore l'âme au corps. Et quand il ouït le débat de ces deux dames, Notre Sire opéra en lui et lui envoya tantôt la santé. Or, dès qu'il fut en état de parler, le benoit roi dit : « Par la grâce de Dieu, le soleil levant est venu me trouver du haut des cieux et m'a rappelé d'entre les morts » ; après quoi il requit l'évêque de Paris et l'évêque de Meaux, qui étaient là, de lui donner la croix, et il leur en dit tant, que l'évêque de Paris le fit ; alors il la baisa et la posa sur sa poitrine très doucement. Et quand la reine sa mère apprit que la parole lui était revenue, elle en fit aussi grande joie qu'elle put ; mais, quand elle sut qu'il s'était croisé, elle mena aussi grand deuil que si elle l'eût vu mort, car elle songeait aux périls où il s'allait mettre et il lui était avis que c'était folie d'aller com-

battre les Sarrasins quand il y avait tant de besogne au royaume de France.

Environ la Noël, le benoit roi était encore si malade qu'afin d'exciter le peuple à prier davantage pour la santé de son fils, elle manda à l'abbé de Saint-Denis de tendre son église de draps de soie et de l'illuminer comme aux fêtes solennelles, et d'y exposer les reliques de saint Denis, saint Rustique et saint Éleuthère, par lesquelles le royaume de France retient sa puissance. Et Dieu, qui eut toujours le roi Louis en sa sainte garde, ne voulut point qu'il trépassât du siècle avant que d'avoir combattu pour lui.

*
* *

Peu après, en l'an de l'Incarnation du Seigneur 1245, le pape manda à Lyon pour la saint Jean un grand concile œcuménique où il fit confirmer et renouveler l'excommunication de l'empereur de Rome. Malgré cela, le roi continua de traiter l'empereur Frédéric en empereur et aussi courtoisement qu'il faisait naguère, car en ce temps-là le pape n'avait pas si grand crédit qu'aujourd'hui, et beaucoup pensaient comme ce clerc de Paris, qui dit au peuple dans son église : « Écoutez tous : il m'a été commandé de prononcer contre l'empereur Frédéric une sentence solennelle, à la lueur des cierges et au son des cloches. Or, je n'en sais la cause, mais je sais qu'une haine sans merci sépare les deux adversaires, et que l'un d'eux a fait tort à l'autre. J'ignore lequel, mais celui-là je l'excommunie, et j'absous celui qui a reçu l'injure et l'injustice.» Le benoit roi aurait pu parler pareillement. car il ne

prit jamais parti pour l'un ou pour l'autre et fit seulement selon son pouvoir pour les accorder ensemble.

L'empereur lui avait mandé par des messagers qu'il le priait de juger la querelle. Et au mois de novembre, le pape étant venu s'héberger à l'abbaye de Cluny, le roi y alla aussi. Si vous aviez vu sa gent si glorieusement ordonnée et armée qu'elle était, vous en eussiez été ébahi : car tout d'abord allaient cent sergents bien montés, les arbalètes en mains ; cent autres allaient derrière, vêtus de leurs hauberts, heaumes en tête et targes au cou ; ensuite cent, armés de toutes armes, la lance au poing ; enfin s'en venait le benoit roi, en compagnie de la reine Blanche, de sa sœur Isabelle, de ses frères, de l'empereur Baudouin de Constantinople, des princes d'Aragon et de Castille, et d'une multitude de barons et de chevaliers. Ainsi fit-il son entrée dans l'abbaye, et là, durant sept jours, sa mère et lui devisèrent avec le pape de ce qu'ils voulurent ; après quoi ils partirent pour Mâcon, en compagnie de l'apostole.

Or, ce qui s'était dit à Cluny, les uns en content ceci, les autres cela, mais ce que je sais bien, c'est que, comme le comte de Toulouse voulait épouser mademoiselle Béatrix, la plus jeune fille du comte Raimond-Bérenger de Provence, il ne put avoir à temps la dispense pontificale qu'il lui fallait pour cela ; et le roi Louis fit partir pour le Midi les soudoyers qu'il avait amenés à Cluny : grâce à quoi messire Charles d'Anjou prit pour femme cette demoiselle, qui était bonne dame et sage, à la barbe du comte de Toulouse et aussi du roi don Jaime d'Aragon qui la voulait épouser pareillement. Et ce fut une chose très bonne pour le royaume, car il se trouva que le

comte Raimond-Bérenger avait déshérité ses trois filles aînées, mariées au roi Louis de France, au roi Henri d'Angleterre et au comte Richard de Cornouailles, en faveur de la plus jeune, et aussi pour le pape, car le comté de Provence était terre d'empire, qui échappait ainsi à l'empereur Frédéric. Mais, si le benoit roi espérait de mettre la paix entre les deux ennemis, il n'y réussit pas, car ils continuèrent de s'injurier solennellement : dont il ne sembla jamais trop ému.

Vers ce temps-là, les barons du royaume, qui s'étaient plusieurs fois assemblés pour lutter contre les empiètements de juridiction et autres que faisaient les clercs à leur détriment, s'accordèrent contre le clergé. En l'an de Notre-Seigneur 1246, au mois de novembre, ils élurent pour leurs chefs le duc de Bourgogne, le comte de la Marche et le comte de Saint-Pol, et jurèrent sur les saints de payer le cinquième de leur revenu chaque année, devant la Chandeleur, pour leur ligue, et de ne point céder aux excommunications ; et sachez qu'ils étaient encouragés par l'empereur Frédéric qui leur envoyait des messagers, tellement qu'au mois de décembre ils publièrent une lettre où ils faisaient à l'Église les mêmes reproches que lui, avec les mêmes mots, disant que les clercs devaient être ramenés à la pauvreté des temps apostoliques et autres choses semblables qui étaient de grandes folies.

Le pape de Rome frappa cette ligue d'anathème. Pourtant, malgré ses prières, le roi ne fit rien contre elle. Au contraire, quelques mois plus tard, il manda à Rome des lettres très dures, car il y était écrit que le pape exerçait des exactions sur le clergé de France, soit par son légat qui appelait un à un les clercs et,

après leur avoir fait promettre le secret, leur disait : « Je vous ordonne de payer telle somme à tel endroit et, si vous ne le faites, vous serez excommunié », soit par des frères Mineurs ou autres qui mandaient de par le pape aux chapitres, voire aux évêques, de verser le cinquième de leur revenu ; et que pourtant le temporel du clergé ne relevait que du roi ; et qu'il était inouï qu'on pût ouïr par le monde cette parole : « Donnez-moi tant ou je vous excommunie. » Il était écrit aussi dans ces lettres que le pape conférait à tort à des étrangers beaucoup de bénéfices au détriment des évêques qui ne pouvaient plus pourvoir les clercs honorables et lettrés de leurs diocèses, et des barons dont les fils avaient été jusque-là pourvus dans les églises ; et que, si le pape continuait d'agir ainsi, les clercs n'auraient plus qu'à le fuir ou à le mettre en fuite. Et comme le pape avait mandé aux évêques de lui envoyer non seulement des deniers, mais des gens d'armes pour le défendre contre l'empereur, le roi disait encore : « Tout d'abord les églises n'ont pas de gens d'armes, et si elles en avaient, quels preux ! En outre on ne sait même pas si l'empereur viendra ; et si même il venait, il conviendrait de préférer aux conseils des hommes le conseil de Dieu, qui a dit : *S'ils vous persécutent dans une ville, sauvez-vous dans une autre.* »

Or le roi Louis écrivait ces choses au pape parce qu'il ne croyait pas qu'il fût vrai que l'empereur Frédéric voulût passer les Alpes et prendre le pape à Lyon. Pourtant l'empereur s'était accordé avec le comte de Savoie et il avait mandé au comte de Saint-Pol, qui était un des chefs de la ligue des barons, de le venir joindre avec ses gens, car il comptait avoir

secours des riches hommes du royaume de France. Il pensait d'ailleurs que le roi le laisserait faire sa volonté.

A l'entrée du mois de juin, le roi et la reine Blanche séjournaient à l'abbaye de Pontigny où ils étaient allés pour la translation des reliques de saint Edmond de Cantorbéry : car saint Edmond avait jadis donné sa bénédiction à la reine et à ses enfants, et elle lui avait une si grande dévotion qu'elle avait fait faire des ornements à ses propres armes pour son corps mort. C'est là que le cardinal d'Albano et le cardinal de Tusculum s'en vinrent au roi de par le pape et lui demandèrent secours et aide. Sitôt qu'il sut la vérité de ce qui se tramait, il fit savoir qu'il allait assembler une armée. Il ne convenait pas, en effet, de laisser l'empereur de Rome mettre la main sur le pape, ni refaire sa puissance au royaume d'Arles. Or, très peu de jours après vint la nouvelle que l'empereur Frédéric menait son armée en Italie pour remettre dans l'obéissance sa ville de Parme qui s'était soulevée contre lui ; il fit toujours semblant d'ignorer qu'il se fût heurté aux gens du roi de France, s'il eût voulu saisir la cité de Lyon.

*
* *

Cependant le saint roi se travaillait fort à appareiller toutes choses pour sa croisade outre-mer. Le pape l'y aidait, mais non pas de tout son pouvoir, car en divers lieux, comme en Allemagne, il aimait mieux faire prêcher sa propre croisade contre l'empereur de Rome que celle du roi Louis contre les Sarrasins, et tellement qu'il commua les vœux des

chevaliers frisons moyennant qu'ils fissent serment d'aller guerroyer contre l'empereur.

Le roi avait loué des navires aux Gênois pour transporter ses gens quand le moment serait venu, et si nombreuses furent les nefs et galères qu'il avait frétées et les mariniers qu'il avait engagés, que l'empereur Frédéric craignit que ces gens de mer, qui étaient guelfes, ne voulussent attaquer la Sicile.

Il était avis à tous les sages hommes, en ce temps-là, que, pour reconquérir Jérusalem, il convenait de réduire à merci le soudan d'Égypte qui était le plus puissant des Sarrasins : le saint roi avait donc résolu d'assembler ses gens en l'île de Chypre qui est proche d'Égypte et très sûre, et dès l'an 1246 il y fit porter tant de blé, d'orge, de vin et autres viandes que c'était merveille de les voir. Il avait fait fortifier et garnir la cité d'Aigues-Mortes, car il s'y voulait embarquer ; pourtant elle était presque aussi loin de la mer qu'à présent et les nefs n'y pouvaient accoster, mais les galères pouvaient voguer sur les étangs qui étaient beaucoup plus grands et profonds ; et d'ailleurs c'était la seule bonne ville qui appartînt au royaume sur cette mer, car le port de Marseille était en la comté de Provence.

En l'an de grâce 1247, à la mi-carême, le roi manda en parlement à Paris tous ses barons fieffés pour leur faire jurer sur les saints qu'ils porteraient foi et loyauté à ses enfants s'il lui arrivait malheur en son voyage. Or, la reine Blanche et les prud'hommes de son conseil croyaient qu'il faisait grande folie de partir, et ils en avaient si grand déplaisir qu'ils avaient demandé au pape de lui écrire qu'il le relèverait de son vœu, s'il voulait ; ce que le pape avait fait. Messire Guil-

laume l'évêque de Paris, qui était vieux, sage et très bien emparlé, lui dit devant tous les barons : « Sire, déposez la croix pour ne pas troubler le royaume ! Quand vous l'avez prise, vous étiez en délire, vous n'étiez pas dans votre droit sens. » Et la reine Blanche et ses frères le supplièrent de faire ce que lui conseillait l'évêque. « Que votre volonté se fasse ! » dit-il, et il bailla sa croix à monseigneur Guillaume. Ensuite il dit : « Et maintenant suis-je dans le délire ? Suis-je hors de sens ? Or, rendez-moi la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Celui qui sait tout sait que je ne me nourrirai pas tant que je ne l'aurai reprise. » Et il fit savoir qu'il partirait à la Saint Jean.

Après ce parlement, comme il sortait de sa chapelle, il vit une charrette portant trois hommes morts, convoyée par un clerc enchaîné et par le prévôt de Paris et ses gens, qui l'attendait devant le perron. Il demanda comment cela s'était fait. « Sire, dit le prévôt, ces morts sont trois de mes sergents du Châtelet qui allaient par les rues écartées pour dérober les gens. Ils trouvèrent ce clerc que voici et lui ôtèrent tous ses habits. Le clerc s'en retourna en chemise à son logis et prit son arbalète et fit porter par un enfant son fauchon. Quand il vit ses voleurs, il les appela et leur dit qu'ils allaient mourir. Il tendit son arbalète et tira, et en frappa un parmi le cœur. Les deux autres s'enfuirent : lors, prenant son fauchon que l'enfant tenait, il les poursuivit à la lueur de la lune, qui était belle et claire. L'un d'eux pensa traverser une haie et passer dans un jardin, mais il le frappa de son fauchon et lui trancha toute la jambe de manière qu'elle ne tient plus que par la chaussure, comme vous voyez. Le clerc pourchassa l'autre, qui

essaya de se réfugier dans une maison où les gens veillaient encore, et il lui assena si rudement son fauchon sur la tête qu'il la lui fendit jusques aux dents. Enfin, sire, le clerc montra ce qu'il avait fait aux voisins de la rue, et puis il se vint mettre en votre prison. Je vous l'amène pour que vous en fassiez votre volonté ; voyez-le ci. — Sire clerc, dit le roi, vous avez perdu à être prêtre, ayant tant de prouesse : je vous retiens à mes gages et vous viendrez avec moi outre-mer. Je veux que mes gens sachent que je ne les soutiendrai en nulle de leurs méchancetés. » Quand le peuple qui s'était assemblé là entendit le roi parler ainsi, il cria à Notre-Seigneur de lui donner bonne vie et longue, et de le ramener en joie ; et le saint roi se réjouit d'avoir conquis un pèlerin si hardi et vaillant.

Après lui s'étaient croisés ses trois frères, et messire Hugues le duc de Bourgogne, messire Guillaume comte de Flandre, le brave comte de Saint-Pol, messire Gaucher son neveu, le comte de la Marche et messire Hugues le Brun son fils, et une foison de hauts et gentils hommes. On raconte qu'un chevalier qui chevauchait par une forêt avec ses trois écuyers ouït des démons qui gémissaient : « Malheur à nous, disaient-ils, qui avons perdu une grande part de ce que nous tenions ! » et ils nommaient tel et tel qui s'étaient croisés. Quand ils entendirent les noms, le chevalier et ses écuyers effrayés descendirent de leurs chevaux et firent vœu d'aller combattre outre-mer, et ils se signèrent aussitôt d'une croix de feuillage : tellement que les démons s'enfuirent tout confus.

Néanmoins, pour encourager ses barons à partir, le roi fit une chose dont il ne vint nul bien : il demanda

au légat de délier de leurs engagements tous ceux qui prendraient la croix, et de leur donner trois ans de répit pour payer leurs dettes aux bourgeois ; ce n'était pas ainsi qu'avait travaillé Godefroy de Bouillon qui vendit sa duché et s'en fut à ses frais sans rien emporter qui fût à autrui, et les bourgeois trouvaient qu'il s'était bien conduit.

*
* *

Cependant, dans tout le royaume, ceux qui avaient pris la croix mettaient ordre à leurs affaires. En l'an de grâce 1248, quand Pâques furent venues, messire Jean de Joinville, sénéchal de Champagne, manda tous ses hommes et fieffés à son château. La veille de ladite Pâque, comme toute sa gent venait d'arriver, naquit Jean, son fils, sire d'Ancerville, de sa première femme qui était sœur au comte de Grandpré. Toute la semaine, ses vassaux et lui furent en fête et en carole ; son frère le sire de Vaucouleurs et les autres riches hommes donnèrent à manger l'un après l'autre le lundi, le mardi, le mercredi et le jeudi.

Le sire de Joinville leur dit le vendredi : « Seigneurs, je m'en vais outre-mer et je ne sais si je reviendrai. Or avancez : si je vous ai en rien méfait, je le réparerai comme j'ai accoutumé à tous ceux, l'un après l'autre, qui auront quelque chose à réclamer à moi ou à ma gent. » Il leur fit réparation au jugement de tous ceux de sa terre, et, afin de ne pas les gêner, il se leva du conseil et s'en tint sans discuter à ce qu'ils décidèrent. Ensuite, parce qu'il ne voulait pas emporter un seul denier à tort, il fut engager à Metz en Lorraine une grande part de son avoir. Et sachez pourtant qu'au jour où il partit du pays pour aller en Terre sainte,

il ne tenait pas mille livrées de terre, car madame sa mère vivait encore et il n'avait pas vingt-quatre ans : néanmoins il emmena à ses dépens neuf chevaliers, dont deux bannerets. Certes, si Dieu ne l'eût aidé, qui jamais ne lui manqua, il eût pu à peine subsister devant les six ans qu'il demeura en Terre Sainte.

Comme il appareillait tout pour son départ, Jean, sire d'Apremont et de par sa femme comte de Sarrebruck, lui manda qu'il allait outre-mer aussi avec neuf chevaliers et que, s'il voulait, ils pourraient louer une nef entre eux deux, à Marseille, pour les porter avec leurs gens. Ils convinrent qu'ils enverraient leurs bagages en charrettes à Auxonne, et que là, on les embarquerait sur la rivière de Saône jusqu'à Lyon, puis sur le Rhône jusqu'en Arles la blanche, et qu'on mènerait en main sur la rive, à côté des bateaux, les grands destriers.

Quand le jour du départ fut venu, le sénéchal fit quérir l'abbé de Cheminon, qui passait pour le plus prud'homme des moines blancs. A Clairvaux en effet, le jour de la fête de Notre-Dame, un clerc avait dit en le montrant : « C'est le plus prud'homme de l'ordre de Citeaux. J'ai ouï conter à quelqu'un qui couchait au même dortoir que lui, qu'une fois, en dormant, comme il avait découvert sa poitrine à cause de la grande chaleur qu'il avait, la Mère de Dieu alla à son lit et le recouvrit de sa robe pour que le courant d'air ne lui fît mal. » Messire Jean reçut de l'abbé de Cheminon son écharpe et son bourdon. Après cela, il partit de Joinville pour n'y plus rentrer de longtemps, à pied, déchaux et en chemise, et sans tourner les yeux de peur que le cœur ne lui attendrît du beau château qu'il laissait et de ses deux enfants.

Il s'en fut d'abord à Blécourt, à Saint-Urbain et autres lieux pour visiter les corps saints qui y sont. Ses compagnons et lui mangèrent à la Fontaine-l'Archevêque, devant Dongieux, où l'abbé Adam de Saint-Urbain leur donna grande foison de beaux joyaux, comme il convient de faire à ceux qui partent. Et de là ils gagnèrent Auxonne et ensuite Lyon et Marseille où les attendait la nef qu'ils avaient louée.

Tel fut le départ de beaucoup de nobles hommes, et pareil celui du roi Louis. Car, après avoir ordonné toutes choses du mieux possible au royaume de France, et fait consacrer la Sainte Chapelle qui était finie, et visité les corps saints à l'abbaye de Saint-Victor et en d'autres lieux, il fut avec deux de ses frères, le comte d'Artois et le comte d'Anjou, prendre l'oriflamme à Saint-Denis et recevoir des mains du légat son écharpe et son bourdon : c'était en l'an de grâce 1248, le 12 juin, peu avant la Saint-Jean.

De là, il alla nu-pieds avec ses frères à Notre-Dame, où l'évêque de Paris lui chanta la messe ; après quoi ils partirent tous trois déchaux, l'écharpe au cou et le bourdon en main ; et sachez que le peuple de Paris et toutes les congrégations en processions les convoyèrent jusqu'à l'abbaye de Saint-Antoine, où le benoit roi prit congé du peuple et le renvoya à Paris.

Ensuite il chevaucha jusqu'à Corbeil où il s'hébergea pour la nuit et régla diverses affaires, et fit sa mère régente du royaume. Mais elle demeura trois jours encore en sa compagnie, malgré qu'il en eût. Enfin il lui dit : « Belle très douce mère, par la foi que vous me devez, retournez désormais. Je vous laisse mes enfants à garder, Louis, Philippe et Isabeau, et le

royaume de France, et je sais qu'ils seront bien gardés et gouvernés. » Et la reine lui dit en pleurant : « Comment mon cœur pourra-t-il souffrir la séparation de moi et de vous ? Il faudra qu'il soit plus dur que pierre pour ne se pas fendre en deux moitiés, car vous m'avez été le meilleur fils qui jamais fut à une mère. » Ce disant, elle tomba pâmée ; et le roi la releva et baisa, et prit congé d'elle en pleurant, ainsi que ses frères et leurs femmes. Et quand la reine Blanche revint à elle, elle s'écria : « Beau tendre fils, je ne vous reverrai jamais : le cœur me le dit. » Et c'était vrai, car elle mourut devant qu'il revînt.

Après cela le benoit roi chevauchant par le royaume, parvint à Sens et y assista au chapitre provincial des frères Mineurs : car jamais il ne passait près d'une maison de Dieu sans y entrer, par révérence.

Quand ils surent qu'il approchait, tous les frères sortirent du couvent pour le recevoir honorablement et se rangèrent sur la route. Frère Eudes Rigaud, de l'ordre des Mineurs, archevêque de Rouen, qui était en retard, vint en hâte, le dernier, disant : « Où est le roi ? Où est le roi ? », et il allait, éperdu, sa mitre en tête et sa crosse à la main. Les frères virent le saint roi qui s'en venait sans pompe royale, non à cheval, mais à pied, en habit de pèlerin, sa besace et son bourdon pendus au cou ; il marchait ainsi, frêle et grand, suivi de ses frères qui étaient vêtus pareillement ; il avait un visage d'ange. Après avoir prié à l'autel, il sortit de l'église et on lui présenta en don, de par le trésorier, un gros brochet qui vivait encore dans un baquet de sapin plein d'eau. Quand le chapitre fut réuni, il se recommanda à Dieu, ainsi que ses frères et

la reine sa mère, et, s'étant agenouillé, requit les moines de prier pour lui. Messire Eudes de Châteauroux cardinal et légat, qui l'accompagnait outre-mer, parla un peu, et frère Jean de Parme, le général de l'Ordre, fit aussi un petit sermon. Ensuite le roi mangea au réfectoire avec ses frères, le cardinal et tous les Mineurs. Et le premier service fut de cerises, de pain très blanc et de vin vraiment royal dont beaucoup vous invitaient à boire, selon l'usage de France, même quand vous ne le désiriez pas. Ensuite on apporta des fèves fraîches cuites dans du lait, des poissons, des écrevisses, des pâtés d'anguilles, du riz au lait d'amandes et à la canelle, des anguilles rôties avec une sauce exquise, des tourtes, du lait caillé et des fruits en abondance, très beaux. Et le roi paya la dépense. Et, le jour suivant, il reprit son chemin.

Quand il fut à Lyon, il s'en vint au pape Innocent et lui demanda son congé et sa bénédiction. Or, l'empereur de Rome, dont les affaires tournaient mal, lui avait mandé derechef de l'accorder avec l'apostole si cela se pouvait, et certes il l'eût fait volontiers. Mais sachez que le pape, depuis qu'il avait fait déposer l'empereur au concile de Lyon, l'appelait dans ses lettres : *Frédéric, jadis empereur et ennemi du Christ*, et que l'empereur donnait au pape des sobriquets peu honorables comme : *antique serpent* ; et que chacun d'eux se méfiait si fort de l'autre qu'il n'avait aucune foi dans ses paroles. Tellement que le pape ne voulut rien entendre, et le benoit roi continua sa route, dolent de n'avoir pu mettre en paix la chrétienté.

Il alla de Lyon à la Roche de Glun, qui était un fort château sur le Rhône, et la fit assaillir et prendre par force pour ce que Roger, le sire du château, pillait

et dérobait et chargeait de mauvaises coutumes les pèlerins et marchands qui passaient par là. Il fit jeter bas partie de la forteresse et ensuite la rendit à son seigneur après qu'il lui eut fait jurer sur les saints de ne dépouiller plus les passants. Ensuite il chevaucha tant qu'il parvint à Aigues-Mortes où les nefs gênoises qu'il avait louées l'attendaient au nombre de trente-huit.

Pour embarquer les chevaux, on fit ouvrir des portes dans la coque des navires, et ensuite on les referma et boucha bien, comme on clot un tonneau avant que de le mettre à la rivière, parce qu'en haute mer toute la porte était sous l'eau. Enfin, le 25 du mois d'août, quand tous les harnois et bagages furent arrimés, le benoit roi monta dans sa nef. Il emmenait avec lui la reine Marguerite, le comte d'Artois, le comte d'Anjou et la comtesse sa femme. Le comte de Poitiers demeurait en France pour un an auprès de la reine Blanche, afin de garder le royaume, quoiqu'il se fût croisé comme les autres. La comtesse d'Artois resta aussi parce qu'elle était grosse d'enfant : elle devait passer outre-mer en compagnie de monseigneur Alfonse. Et encore qu'une foison de riches hommes et de chevaliers fussent allés s'embarquer à Marseille, il n'y eut pas assez de place sur les vaisseaux pour loger toute la gent du roi.

Durant trois jours les vents furent contraires et ceux qui avaient la maîtrise des nefs et qui connaissaient la mer et les étoiles commandèrent que les navires demeurassent au port. Mais, le 28e d'août, les maîtres nautonniers appelèrent leurs hommes qui étaient à l'avant des nefs et leur dirent : « Tout est paré ? » Ils répondirent : « Oui, sire. Que les clercs et

prêtres avancent. » Quand ceux-ci furent venus, les maîtres leur crièrent : « Chantez, de par Dieu ! », et ils chantèrent : *Veni, creator Spiritus.* Et les maîtres crièrent : « Faites voile, de par Dieu ! » Aussitôt les mariniers tendirent les voiles que la brise frappa et les nefs poussées par le vent commencèrent de rompre et fendre les vagues, tellement qu'en peu de temps les pèlerins perdirent de vue la terre et ne virent plus que le ciel et l'eau ; et chaque moment les éloigna des pays où ils étaient nés.

CHAPITRE IV

Comment le roi Louis arriva en Égypte et prit Damiette, et ensuite partit pour Babylone, mais fut arrêté par les païens devant Mansoura et les déconfit le mardi de Carême prenant.

En mer, il advint une fière merveille au comte de Sarrebruck, à monseigneur Jean de Joinville et à leurs compagnons qui s'étaient embarqués à Marseille. Un jour, à l'heure de vêpres, ils côtoyèrent une montagne toute ronde, que nous appelons présentement Stromboli. Ils naviguèrent toute la soirée et pensaient s'en être bien éloignés ; mais le lendemain ils se retrouvèrent proches de cette même montagne ; et ainsi en fut-il par deux et trois fois. Quand les mariniers virent cela, ils furent tout ébahis et dirent que les nefs étaient en grand péril, car ils les croyaient devant la terre des Sarrasins de Barbarie. Alors un prud'homme prêtre, qu'on appelait le doyen de Maurupt, conseilla de faire trois processions par trois samedis, car il n'avait jamais eu d'ennui dans sa paroisse, sécheresse ou trop de pluie, dont, aussitôt qu'il eût fait trois processions par trois samedis, Dieu et sa Mère ne l'eussent délivré. Et comme c'était un

samedi, ils firent la première procession autour des deux mâts de la nef, et le sénéchal s'y fit porter à bras, car il était malade. Après cela, ils ne revirent plus jamais la montagne ronde, et ils abordèrent en Chypre justement le troisième samedi. Le roi de France et ses gens y étaient arrivés dans la nuit du jeudi qui fut le 17 septembre, et, durant les trois semaines que leurs nefs avaient vogué sur l'eau, peut-être leur était-il advenu des aventures pareilles, ou de plus surprenantes, car la mer est pleine de merveilles ; mais l'histoire n'en dit mot.

Il y avait dans l'île de si grandes provisions que vous en eussiez été émerveillé. Les gens du roi avaient fait dans les champs, au bord de la mer, de grands tas de tonneaux de vin : ils les avaient mis les uns sur les autres et, quand on les voyait par devant, il semblait que ce fussent des granges. Les froments et les orges, ils les avaient versés par monceaux au milieu des champs, et on les prenait pour des montagnes, car la pluie qui avait battu les blés depuis longtemps les avait fait germer par-dessus, de manière qu'il n'y paraissait que l'herbe verte ; là-dessous on trouva le froment et l'orge aussi frais que si on les eût nouvellement battus.

Le roi Louis eût volontiers vogué vers l'Égypte sans arrêter, mais le grand vent avait dispersé ses nefs et beaucoup n'étaient pas arrivées ; et d'ailleurs une multitude de barons n'étaient pas encore partis : si bien que ses prud'hommes lui conseillèrent d'attendre. Il s'hébergea à Nicosie, chez le roi Henri de Chypre qui était fils de la reine Alix et lui fit grand accueil ; et il séjourna dans l'île tout l'hiver. Mais, pendant ce temps, près de 240 chevaliers moururent d'une maladie qui s'était mise dans l'armée. La reine Marguerite

en fut prise et le comte d'Anjou eut une fièvre quarte, mais sa femme mit au monde un petit garçon très bien fait, qu'elle laissa dans l'île et y fit élever et nourrir quand elle partit pour l'Égypte. Et beaucoup de Sarrasins qui étaient en Chypre comme esclaves requirent le baptême et furent baptisés.

Il advint aussi que le grand Khan des Tartares, ou peut-être un de ses lieutenants, manda au roi Louis par des messagers de très bonnes et honnêtes paroles, et entre autres qu'il était prêt à l'aider à conquérir la Terre sainte et délivrer Jérusalem de la main des Sarrasins. Le roi reçut très débonnairement ce message et, pour voir s'il pourrait les attirer à notre croyance, il envoya au roi des Tartarins des calices, des livres avec tout ce qu'il faut pour chanter la messe, et une tente faite en guise de chapelle qui coûta beaucoup, car elle était d'écarlate fine et on y avait représenté en images l'Annonciation à Notre-Dame, la Nativité, le Baptême de Dieu, la Passion, l'Ascension et la venue du Saint-Esprit ; deux frères Prêcheurs qui savaient le sarrasinois convoyèrent tout cela et ils devaient chanter la messe aux Tartarins et leur montrer et enseigner comment il fallait croire. Ils revinrent deux années plus tard, pendant que le benoit roi était à Césarée, et la réponse qu'ils rapportèrent, cette histoire en parlera quand il sera temps.

Il y avait de grandes discordes parmi les chrétiens de Terre Sainte, car les frères du Temple et de l'Hôpital se haïssaient si fort, que les uns faisaient trêve avec les Sarrasins quand les autres guerroyaient, ou guerre quand ils avaient trêve : dont le service de Notre-Seigneur souffrait beaucoup. Et l'on disait aussi que

le maître du Temple et le soudan d'Égypte avaient fait si bonne paix ensemble que, pour en témoigner, ils s'étaient fait saigner tous deux du même bras et dans la même écuelle. Un jour, le maître du Temple manda par lettres qu'un émir était venu à lui pour s'enquérir et savoir si le roi Louis de France voulait faire paix au soudan. Quand le benoit roi sut ces choses, elles lui déplurent fort et à tous les barons aussi, d'autant plus qu'on disait que c'était à la requête du maître que le soudan lui avait envoyé son messager : il écrivit au maître du Temple qu'il lui défendait de recevoir nul messager des Sarrasins sans son exprès commandement.

En ce temps, l'impératrice de Constantinople, femme de l'empereur Baudouin, débarqua à Baffe que d'autres appellent Paphos, et s'y trouva en grande détresse, car un fort vent rompit les cordes des ancres et emmena sa nef en Acre, tellement qu'il ne lui demeura de tout son bagage que la chape dont elle était vêtue et un surcot à mettre au manger. Le sire de Joinville et messire Érard de Brienne furent la quérir et l'amenèrent à Limisso, où le roi, la reine et tous les nobles hommes de l'armée la reçurent très honorablement ; et, le lendemain, le sire de Joinville lui envoya du drap et de la fourrure de vair pour se faire une robe, et de la tiretaine et du taffetas pour la doubler, si bien que le bon chevalier Philippe de Nanteuil, ayant rencontré l'écuyer qui les portait, alla dire au roi que le sénéchal lui avait fait grande honte, à lui et aux barons, en envoyant cette robe quand aucun d'eux ne s'était avisé de le faire. L'impératrice venait demander secours au roi de France pour son seigneur qui était demeuré à Constantinople et elle fit tant

qu'elle emporta plus de deux cents lettres, où ceux qui les avaient faites s'engageaient par serment à aller à Constantinople lorsque le roi reviendrait d'outre-mer, s'il y voulait envoyer de son côté trois cents chevaliers ; mais plus tard, quand il en fut temps et qu'on lui parla de cela, le roi dit qu'il n'avait pas de quoi le faire pour ce que son trésor n'était pas si bon qu'il n'en touchât la lie. Et après que les croisés furent partis pour l'Égypte, l'impératrice s'en alla en France, où elle dut engager les terres que l'empereur Baudouin tenait au royaume, et maria son frère monseigneur Jean d'Acre, qui était avec elle, à la comtesse de Montfort.

En l'an de grâce 1249, à l'entrée du mois de février, quand il lui fut avis que la plupart des barons étaient arrivés, le benoit roi envoya de ses gens en Acre pour louer des nefs, car il s'y en trouvait toujours. Mais les Gênois, Vénitiens et Pisans barguignèrent tant et demandèrent de si grosses sommes de deniers qu'on ne put s'accorder avec eux. Là-dessus, le diable souleva de grandes querelles entre le bailli du roi de Chypre et les Vénitiens, et entre les Gênois et les Pisans, pour ce qu'un patron gênois avait été occis du javelot que lui avait lancé un Pisan. Tellement que le saint roi et messire le légat durent mander le patriarche de Jérusalem, l'évêque de Soissons, le comte de Jaffa et le connétable de France pour les accorder ensemble.

Enfin les nefs arrivèrent et, à l'entrée de mars, par le commandement du roi, les barons et les autres pèlerins les firent charger de vins et de vivres dont l'empereur Frédéric avait envoyé une part. Le vendredi avant la Pentecôte, tout étant paré, le roi et la reine montèrent dans la leur, qui était très grande et

belle, et le lendemain, c'est à savoir le 22e de mai, ils firent voile et tous les autres vaisseaux aussi, tant nefs que galères et bateaux plats (qu'on avait faits en Chypre pour débarquer sur la rive d'Égypte qui est toute basse) : et certes ce fut une très belle chose à regarder, car il semblait que toute la mer, aussi loin qu'on pouvait voir à l'œil, fût couverte de linges par les voiles dont il y avait bien dix-huit cents.

Le roi ancra au bout d'un tertre qu'on appelle la pointe de Limisso et les autres vaisseaux alentour de lui ; et il descendit à terre le dimanche de la Pentecôte. Mais après la messe se leva un vent lourd et fort qui venait d'Égypte, de telle manière que, de deux mille et huit cents chevaliers que le roi menait avec lui, il ne lui en demeura que sept cents, pour ce que le vent chassa les autres et poussa leurs nefs en Acre et autres terres étrangères, d'où ils ne purent revenir de longtemps. Le lendemain, le vent du Sud tomba : grâce à quoi le roi et ceux qui, par la volonté de Dieu, étaient demeurés avec lui remirent à la voile. Mais le vent, ayant tourné derechef, les poussa jusqu'à Paphos, d'où ils s'en revinrent à Limisso. Et ainsi deux fois. Cependant le prince d'Achaïe et le duc de Bourgogne (qui avait séjourné près de lui en Morée tout l'hiver) étaient arrivés. Enfin, le dimanche de la Trinité, les vaisseaux purent gagner la haute mer, et la brise fut si bonne et si forte qu'ils parvinrent sains et saufs devant Damiette le troisième jour de juin qui fut un jeudi.

Ceux de la ville se gardaient, car ils avaient envoyé quatre galères pour épier dont trois furent environnées par les nefs du roi et coulées à coups de perrières et engins, mais la quatrième échappa. Si bien que,

quand les vaisseaux parurent, les forces du soudan étaient sur le bord de la mer, très belles à voir, car elles portent des armes d'or, et le soleil, là où il les frappait, les faisait resplendir. Et le vacarme que menaient les timbales et cors sarrasinois était épouvantable à écouter.

Le roi manda ses barons pour avoir conseil de ce qu'il ferait. Beaucoup furent d'avis d'attendre que tous ses gens l'eussent rejoint, car il ne lui en restait pas le tiers. Mais il ne les en voulut croire, disant qu'il donnerait ainsi courage à ses ennemis et mêmement que la mer devant Damiette n'a point de port où il pût s'abriter, et qu'un fort vent pouvait prendre les vaisseaux et les pousser devant d'autres terres comme il était advenu le jour de la Pentecôte. En sorte qu'il fut accordé qu'on débarquerait le lendemain matin, sur la rive du Nil opposée à celle où était la ville (laquelle se trouvait bâtie à un quart de lieue du rivage), et qu'on irait combattre les Sarrasins.

On alluma force chandelles sur les nefs et les arbalétriers firent bonne garde toute la nuit pour repousser ceux qui tenteraient de bouter le feu aux vaisseaux. Et quand il plut à Dieu que les ténèbres disparussent, les nefs levèrent l'ancre et s'approchèrent tant qu'elles purent aller, et alors les barons et leurs gens se jetèrent dans les galères et les bateaux plats pour gagner la rive.

Messire Érard de Brienne et messire de Joinville étaient sur la même nef, et le roi avait commandé à l'un de ses prud'hommes chevaliers, monseigneur Jean de Beaumont, qu'il leur fît bailler une galère. Mais, quand ils allèrent tout armés la demander, le sire de Beaumont leur répondit qu'ils ne l'auraient point.

D'où il advint que leurs gens se laissèrent choir à qui mieux mieux de la grande nef en une barge que la dame de Baruth, qui était cousine à monseigneur de Joinville, lui avait donnée et où il avait huit de ses chevaux : par quoi la barge pensa couler. Voyant qu'elle s'enfonçait peu à peu, les mariniers s'enfuirent en la grande nef et laissèrent les gens d'armes. Le sénéchal demanda à leur maître combien il y avait de gens en trop, et il répondit : « Vingt hommes d'armes. » On déchargea la barge d'autant, et en trois fois le maître des mariniers mena tout le monde à terre. Seul, un chevalier qui était à monseigneur Érard de Brienne et qui avait nom Plonquet, voulut sauter dans la barge au moment qu'elle s'éloignait, et il chut dans la mer et fut noyé. Et le sénéchal, avant de les mettre en la barge, fit chevaliers un écuyer appelé Hugues de Vaucouleurs et deux très vaillants bacheliers, Vilain de Versey et Guillaume de Dammartin, qui avaient grande haine l'un pour l'autre : nul ne pouvait faire la paix entre eux, car ils s'étaient pris aux cheveux en Morée ; mais il les fit s'entrepardonner et baiser l'un l'autre, en leur jurant sur les saints que nul n'irait à terre tant qu'ils ne se seraient pas accordés.

Le roi s'était mis dans la barge de sa grande nef en compagnie de monseigneur le légat qui portait devant lui l'image de la vraie croix comme on faisait jadis aux rois de Jérusalem dans les batailles. En avant de lui, dans un autre bateau, allait l'oriflamme de Saint-Denis. Et ses frères et un grand nombre de chevaliers, ayant leurs chevaux avec eux dans leurs galères, lui faisaient compagnie, gardés par une foison d'arbalétriers prêts à tirer. Voyant passer la barge

où était monseigneur de Joinville, qui allait plus vite que les leurs, les gens du roi lui crièrent d'aborder à côté de l'oriflamme. Mais il ne les en crut pas et fit arriver devant un gros bataillon de Turcs où il y avait beaucoup d'hommes à cheval. Sitôt que ceux-ci le virent à terre, ils brochèrent des éperons et lui coururent sus. Mais le sénéchal et ceux qu'il avait en sa compagnie fichèrent dans le sable les pointes de leurs écus et les fûts de leurs lances ; et quand les Turcs virent celles-ci prêtes à leur entrer parmi le ventre, ils tournèrent ce devant derrière et s'enfuirent.

A ce moment, messire Baudouin de Reims manda par son écuyer à monseigneur de Joinville qu'il l'attendît ; le sénéchal répondit courtoisement qu'il le ferait volontiers, pour ce qu'un prud'homme comme était messire Baudouin devait bien être attendu en un tel besoin, et l'autre lui sut gré de cette réponse toute sa vie. Avec lui vinrent les chevaliers du sénéchal : car en abordant il n'avait pas à son côté un seul écuyer, chevalier ou valet qu'il eût amené de son pays ; et pourtant Dieu n'avait pas laissé de l'aider.

Celui qui arriva le plus noblement de tous fut le comte de Jaffa. Car sa galère était toute peinte, sous l'eau et dehors, d'écussons à ses armes, qui sont d'or à la croix de gueules pattée, et chacun de ses rameurs avait une targe à ses armes et un pennon de même, battu d'or, et ils étaient si nombreux que la barque semblait voler, enlevée par les avirons : on aurait cru que la foudre tombait des cieux, à ouïr le bruit que menaient les pennons claquant au vent, et les timbales, tambours et cors sarrasinois qui y étaient. Dès qu'elle se fut avancée sur le sable aussi loin qu'on l'y put pousser, le comte et ses chevaliers en sautèrent,

tous bien armés, et se vinrent ranger à main gauche du sénéchal et de ses gens. Et le comte fit aussitôt dresser ses tentes : ce que voyant, les Sarrasins s'assemblèrent en face et brochèrent des éperons comme pour lui courir sus ; mais, quand ils s'aperçurent que nul ne fuirait, ils tournèrent bride.

Cependant la galère où était l'enseigne Saint-Denis abordait à droite, à distance d'un trait d'arbalète. Et à peine était-elle arrivée, un Sarrasin se vint jeter entre ceux qui la montaient, soit qu'il ne pût tenir son cheval, ou qu'il se crût suivi des siens ; il fut tout aussitôt taillé en pièces.

Or, quand le saint roi vit que l'oriflamme était à terre, il commença de marcher à grands pas dans sa barge, et quoi que le légat et les autres lui pussent dire, il ne la voulut laisser, tellement qu'il sauta dans la mer, dont il fut dans l'eau jusqu'aux aisselles. Et il alla ainsi, l'écu au cou, le heaume en tête et la lance au poing, jusqu'à ses gens qui étaient sur le rivage. Quand il aperçut les Sarrasins, il demanda si c'était eux, et on lui dit qu'oui : aussitôt il mit la lance sous l'aisselle et l'écu devant sa poitrine, et il leur eût couru sus, si ses prud'hommes l'eussent souffert.

Aussi bien, ceux qui étaient à terre devenaient de plus en plus nombreux et commençaient de se former ; et l'émir de Damiette et plusieurs autres furent occis : tellement qu'au coucher du soleil, les Sarrasins, voyant la trop grande force des chrétiens, commencèrent de se retirer et de regagner la rive droite du Nil par un pont de bateaux qui était là. Et certes les nôtres les eussent bien poursuivis, mais ils craignirent quelque traîtrise, tant la nuit était noire : en sorte que les prud'hommes furent d'avis d'attendre le matin et d'ache-

ver le débarquement avant de pousser plus loin, et le roi fit dresser ses tentes et pavillons.

Or, sachez que par trois fois les Sarrasins avaient envoyé des messages au soudan de Babylone par pigeons. Mais ils n'en eurent jamais de réponse, soit que le soudan fût alors dans sa maladie, ou pour toute autre cause. Et sa maladie était telle : on disait que le sultan d'Alep avait acheté un de ses serviteurs pour l'empoisonner ; le serviteur, s'étant avisé qu'il venait tous les jours jouer aux échecs sur les nattes qui étaient au pied de son lit, les avait envenimées, et le soudan, qui était déchaux, se tourna sur une écorchure qu'il avait à la jambe, de manière que le poison s'y mit et lui enleva le pouvoir de la moitié du corps, du côté où il était entré : toutes les fois que le venin le poignait vers le cœur, il restait bien deux jours paralysé, sans boire, ni manger, ni parler.

Voyant qu'ils n'avaient nul message de lui, les Sarrasins s'avisèrent qu'il était mort : c'est pourquoi ils quittèrent la ville pour s'approcher de Babylone (qui a nom présentement le Caire), hormis une partie de leurs gens qu'ils y laissèrent pour la garder. Mais ceux-ci les suivirent peu après, et ils firent sottement quand ils ne coupèrent le pont de bateaux, car ils eussent beaucoup gêné les nôtres, d'autant plus que la ville était très forte et bien remparée, défendue par trois murs du côté de la terre et par deux sur le fleuve, tout hérissés de tours. Comme il advient toujours, sitôt que les gens d'armes eurent laissé la cité, les habitants s'enfuirent ou s'entrepillèrent les uns les autres. Ils écrasèrent la tête aux captifs chrétiens qui se trouvaient encore en leur prison, car beaucoup s'étaient échappés et étaient venus joindre les nôtres.

Enfin ils boutèrent le feu aux bazars où étaient toutes les marchandises et biens qu'on vend au poids : imaginez qu'on eût incendié le Petit Pont à Paris, tel qu'il était alors avec ses boutiques.

Deux prisonniers chrétiens, qui n'avaient pas été occis, s'en vinrent dire au roi que la ville était déserte, et un chevalier, qu'on avait envoyé pour en savoir le vrai, rapporta qu'il était allé dans les maisons du sultan et qu'il ne s'y trouvait plus âme qui vécût. Alors le benoit roi manda le légat et tous les prélats de l'armée, et l'on chanta hautement : *Te Deum laudamus.* Après quoi il monta à cheval avec tous ses gens et fut s'établir près du pont, pendant que l'armée occupait la ville. Enfin il y entra en procession avec le légat, le patriarche de Jérusalem et les prélats, pieds nus, et se rendit à la mosquée où l'on chanta derechef *Te Deum.* Et quand elle fut purifiée et dédiée par le légat en l'honneur de Notre-Dame, il y établit un évêque avec son chapitre.

Certes Dieu le Tout-puissant lui fit une grande grâce ainsi qu'à ses barons, quand il les défendit de mort à leur débarquement, alors qu'ils combattaient à pied les ennemis qui étaient à cheval ; et aussi quand il leur donna Damiette qu'ils n'auraient dû prendre que par la famine, comme fit le roi Jean de Brienne en l'an de Notre-Seigneur 1219.

*
* *

Mais Notre Sire eût pu dire des croisés ce qu'il dit des fils d'Israël : *Et pro nichilo habuerunt terram desirabilem.* Et qu'a-t-il dit ensuite ? Qu'ils oublièrent

Dieu qui les avait sauvés. Et voici de quelle façon les croisés l'oublièrent.

Le roi manda ses barons, les clercs et les laïcs, et les requit de lui conseiller comment on partagerait ce qui avait été gagné dans la ville. Le patriarche fut le premier qui parla et il dit : « Sire, il me semble qu'il sera bon que vous reteniez les froments, les orges, les riz et toutes les denrées pour approvisionner la ville. Qu'on fasse crier dans l'armée que les autres meubles soient apportés au logis du légat sous peine d'excommunication. » Tous les barons s'accordèrent à ce conseil. Mais les meubles qu'on apporta chez le légat ne montèrent qu'à six mille livres.

Quand ce fut fait, le roi et les barons envoyèrent quérir monseigneur Jean de Valery le prud'homme : « Sire de Valery, lui dit le roi, nous avons décidé que le légat vous baillera les six mille livres à partager comme vous trouverez que ce sera le mieux. — Sire, dit le prud'homme, vous me faites grand honneur, merci à vous ! Mais cet honneur et cette offre que vous me faites, je ne les accepterai pas, s'il plaît à Dieu, car je déferais les bonnes coutumes de la Terre sainte qui sont telles que, quand on prend les cités des ennemis, le roi doit avoir le tiers des biens qu'on trouve dedans, et les pèlerins les deux tiers. Et cette coutume, le roi Jean la tint bien quand il prit Damiette, et, à ce que les anciens disent, les rois de Jérusalem qui furent avant lui la tinrent bien aussi. Et s'il vous plaît de me bailler les deux tiers des froments, des orges, des riz et des autres vivres, je m'entremettrai volontiers pour les départir aux pèlerins. » Mais le roi n'eut pas conseil de faire ainsi, et les choses en restèrent là ; et maints pèlerins se tinrent mécontents de ce que

le roi avait défait les bonnes coutumes anciennes.

D'ailleurs ses gens, qui eussent dû débonnairement traiter tout le monde, louèrent les étaux pour vendre les denrées aussi cher qu'ils purent, et cela se sut en terre étrangère : d'où maints marchands renoncèrent à venir à l'armée. Ensuite les barons, qui eussent dû garder leur avoir pour le bien employer en temps et lieu, se mirent à donner de grands repas et d'outrageux mangers. Quant au commun peuple, il se prit aux folles femmes qui étaient venues à l'armée, tellement que plus tard, quand il sortit de sa prison, le roi donna congé à beaucoup de ses gens qui, disait-il, tenaient leurs maisons de débauche alentour de son pavillon, au jet d'un menu caillou, et cela au temps du plus grand malheur qui lui fût jamais arrivé.

Or, sachez que le soudan n'était point mort. Il commanda de châtier très rudement les émirs qui avaient laissé Damiette et se fit porter à la cité de Mansoura, d'où il envoya défier le roi de France pour le 25 juin. A quoi le benoit roi répondit qu'il le défiait, lui, pour tous les jours, à moins qu'il ne se voulût faire chrétien.

Mais il convient maintenant de parler du fleuve Nil dont on contait de grandes merveilles. Ce fleuve est différent de tous les autres, car plus les autres coulent aval, plus y tombent de petites rivières et de ruisseaux, tandis que dans le Nil il n'en tombe aucun ; au contraire il descend en un seul canal jusqu'en Égypte et y jette ses branches qui s'épandent par le pays. Le fleuve est toujours trouble ; mais on disait que ceux qui en veulent boire n'ont qu'à en puiser l'eau vers le soir et à y écraser quatre amandes ou fèves : le lendemain elle est si bonne à boire que rien n'y manque. Quand on

la pend aux cordes des tentes en des pots de terre blancs, tels qu'on les fait en ce pays elle devient aussi froide qu'eau de fontaine, et même durant la chaleur du jour. Les pèlerins croyaient que le fleuve descend du Paradis terrestre et qu'avant qu'il entre en Égypte, les gens accoutumés à le faire y jettent leurs filets, au soir : quand vient le matin, ils y trouvent gingembre, rhubarbe, bois d'aloès et cannelle. Ils disaient que tout cela provient du Paradis où le vent abat des arbres comme il abat le bois sec dans nos forêts, et que ce qui en tombe au fleuve, c'est ce que vendent les marchands d'Égypte. Le soudan avait maintes fois essayé de savoir d'où le Nil vient et il avait envoyé des gens qui portaient une sorte de pain nommé biscuit parce qu'on le cuit par deux fois, dont ils vivaient jusqu'à leur retour. Ceux-ci racontaient qu'ils avaient remonté le fleuve et qu'il étaients arrivés à un grand tertre de roches taillées à pic, où personne n'avait pouvoir de gravir : de là tombait le Nil, et il leur avait semblé qu'il y avait grande foison d'arbres en haut et qu'une multitude de bêtes sauvages et de diverses façons, lions, serpents, éléphants, les étaient venus regarder dessus la rive pendant qu'ils remontaient. Mais retournons à notre matière et disons que le fleuve jetait sept branches en Égypte, dont l'une allait à Damiette, l'autre à Alexandrie, une tierce à Tanis. Après la saint Jean, comme à présent, les sept rivières débordaient et couvraient les terres ; et sitôt qu'elles étaient retirées, les paysans allaient labourer avec des charrues sans roues dont ils tournaient dans la terre les froments, les orges, le riz qui venaient si bien qu'on n'eût su désirer mieux. On ignorait d'où provient cette crue, sinon de la volonté de Dieu ; mais sans elle nul bien

n'eût été au pays à cause de la grande chaleur du soleil qui y eût brûlé tout, car il n'y pleut jamais. Or, pendant la crue, le passage était très malaisé, et le soudan le savait bien : c'est pourquoi il avait défié le roi de France pour le 25e de juin justement, où elle commence.

Mais le roi eut conseil de ne partir de Damiette jusqu'à tant que son frère, le comte de Poitiers, fût arrivé, qui amenait de France des renforts. La reine Marguerite eut son logis dans la cité, qui était bien garnie et défendue ; mais le roi et le reste de l'armée campèrent à côté, et au bout de peu de jours toute la chevalerie du soudan s'approcha et fit mine de les assaillir.

Voyant cela, messire de Joinville alla au roi, qu'il trouva tout armé sous sa tente, assis sur une chaise et ses prud'hommes autour de lui : c'étaient huit bons chevaliers qui avaient gagné leur renom des deux côtés de la mer, messeigneurs Geoffroi de Sargines. Jean de Beaumont, Mahis de Marly, Philippe de Nanteuil, et plusieurs autres comme messire Imbert de Beaujeu, connétable de France, qui n'était pas là, mais occupé à garder l'armée pour que les Turcs n'y fissent dommage, avec le maître des arbalétriers et le plus de sergents d'armes qu'il avait été possible. Le sire de Joinville requit le roi de permettre qu'il sortît du camp avec sa gent pour que les Sarrasins ne se jetassent dans leurs logements. Mais, quand messire de Beaumont entendit cette requête, il le cria fort et lui ordonna de par le roi de ne pas quitter le camp jusqu'à tant que le roi l'eût commandé.

Or, il advint qu'un baron qui était de grand nom et de grande valeur, messire Gautier d'Autresche, se

fit armer de toutes pièces sous sa tente ; et quand il fut monté sur son cheval, l'écu au col et le heaume en tête, il fit lever les pans de son pavillon et piqua des deux pour aller aux Turcs, tout seul, pendant que ses gens criaient : « Châtillon ! » Pourtant, avant que d'atteindre les ennemis, il tomba et son cheval lui passa sur le corps et s'en alla, couvert de ses armes, aux païens dont la plupart montaient des juments, ce qui l'attirait. Quatre d'entre eux coururent sus à monseigneur Gautier quand il gisait par terre, et en passant devant lui, ils lui donnaient de grands coups de leurs masses. Ce que voyant, le connétable de France et plusieurs sergents du roi le secoururent et ramenèrent par les bras à son pavillon. Il ne pouvait plus parler, mais les chirurgiens et physiciens de l'armée le saignèrent aux deux bras parce qu'il leur semblait qu'il n'était pas en péril de mort. Le soir, plusieurs chevaliers le vinrent voir et ses chambellans leur recommandèrent d'aller doucement pour ne pas l'éveiller ; mais ils le trouvèrent gisant dans son lit sur une couverture de menu vair, et trépassé. Quand on rapporta ces choses au roi, il dit seulement qu'il ne souhaitait pas d'en avoir mille comme lui, qui ne voulussent pas travailler à son commandement.

Toutes les nuits, des Sarrasins à pied se glissaient dans le camp et tuaient quelques gens endormis : ils occirent de la sorte le guetteur du comte de Courtenay, lui coupèrent la tête et le laissèrent gisant sur une table ; et ainsi firent-ils parce que le soudan donnait un besant d'or pour chaque tête de chrétien. Et la manière dont ils pénétraient dans le camp était telle : chaque soir, tour à tour, les batailles faisaient le guet à cheval ; que si un Sarrasin ou un Bédouin

voulait entrer, il attendait que le bruit des chevaux eût passé, se glissait derrière le dos des chevaliers et ressortait avant le jour. A cause de cela, le roi ordonna que les batailles guettassent, non plus à cheval, mais à pied : de la sorte toute l'armée était gardée, car les sentinelles étaient répandues de manière que l'une touchât presque l'autre. Enfin, pour que les Sarrasins ne se jetassent dans le camp à cheval, le roi le fit enclore de grands fossés sur lesquels des arbalétriers et des sergents guettaient tous les soirs.

Cependant la saint Rémy passa, et l'on n'avait point de nouvelles du comte Alfonse de Poitiers : dont tout le monde était en grande angoisse, craignant qu'un malheur ne lui fût advenu. Alors messire de Joinville fut raconter au légat comment le doyen de Maurupt leur avait fait faire naguère, à lui et à sa gent, trois processions par trois samedis, et comment, le troisième samedi, ils étaient arrivés en Chypre. Le légat le crut et fit crier en l'armée qu'on ferait des processions les trois prochains samedis. La première commença à son logis et alla à l'église Notre-Dame, qui était l'ancienne mosquée. Le légat fit le sermon les deux premiers samedis, et accorda de grands pardons au roi et aux riches hommes de l'armée qui étaient là. Et le troisième samedi, c'est à savoir le 23 octobre, ou peut-être le dimanche, le comte de Poitiers et ses gens arrivèrent après deux mois de voyage, car ils étaient partis d'Aigues-Mortes le 25 du mois d'août, un an, jour pour jour, après le roi. Et ce fut par la grâce de Dieu qu'ils ne vinrent pas auparavant, car durant ces trois semaines il y eut si grosse mer devant Damiette, que beaucoup de vaisseaux, tant grands que petits, se trouvèrent

brisés et perdus avec les gens qui étaient dedans.

Quand messire Alfonse fut arrivé, le roi manda tous les barons de l'armée en conseil pour savoir quel chemin il prendrait : celui d'Alexandrie ou celui de Babylone (que nous appelons le Caire). Le brave comte Pierre de Bretagne et la plupart des barons de l'armée s'accordèrent à vouloir que le roi s'en fût assiéger Alexandrie, parce que devant la ville était un bon port où les nefs arriveraient et apporteraient les vivres. Mais le comte d'Artois fut contraire à cela : il dit qu'il fallait aller à Babylone parce que c'était la tête de tout le royaume d'Égypte et que qui voulait tuer le serpent lui devait écraser le chef. Et le roi se tint au conseil de son frère, peut-être parce qu'il avait des intelligences dans la ville ; mais ce fut un grand mal.

*
* *

En l'an de l'Incarnation de Notre-Seigneur 1249, à l'entrée de l'Avent, c'est à savoir le 20 du mois de novembre, le roi et l'armée partirent donc de Damiette pour aller vers Babylone, suivant la rive droite du Nil. Assez près de la ville, ils trouvèrent un petit canal qui sortait du fleuve pour arroser les terres, et il fut décidé que l'armée séjournerait un jour pour le boucher au ras de la grande rivière, afin qu'on pût passer. La chose fut faite assez facilement. Le soudan avait envoyé cinq cents de ses chevaliers, les mieux montés qu'il avait pu trouver, pour harceler l'armée ; mais le roi commanda que nul ne fût si hardi que de piquer vers ces Sarrasins, en sorte que, le jour de saint Nicolas, qui fut le 6e de décembre, les Turcs s'en-

hardirent à voir qu'on ne leur courait point sus : ils se jetèrent sur les Templiers qui faisaient l'avant-garde, tellement que l'un d'eux fit voler un des frères à terre devant les pieds du cheval de frère Renaud de Vichiers, maréchal du Temple. Voyant cela, frère Renaud cria : « Or à eux, de par Dieu, car je ne pourrais plus souffrir une pareille chose ! » Il brocha des éperons et tous les siens aussi, et comme leurs chevaux étaient frais et ceux des Turcs déjà las, les païens furent occis ou jetés au fleuve et noyés.

Sachez que l'armée du soudan s'était logée dans la cité de Mansoura, qui est bâtie à l'angle du Nil et du canal d'Achmoun. Ledit canal, qui sort du Nil devant la ville et va jusqu'à la mer, côtoie d'abord le fleuve à peu de distance durant une petite lieue, après quoi il s'éloigne vers l'Orient. Quand le roi de France, qui remontait la rive droite de la branche de Damiette, parvint là avec son armée, il vit les Sarrasins qui l'attendaient derrière le canal et devant la cité de Mansoura pour lui défendre le passage, laquelle chose leur était légère à faire car cette rivière d'Achmoun est très profonde et escarpée.

Il eut conseil de la faire boucher par une chaussée et assécher comme le petit bras près Damiette, mais cela ne se pouvait faire aussi légèrement. Pour garder ceux qui travaillaient, il commanda de construire deux chats-châteaux, qui sont beffrois roulants en bois, d'où tirent les arbalétriers, protégeant ceux qui sont derrière et aussi ceux qui travaillent par devant eux dans les galeries couvertes. Ensuite, comme les Sarrasins avaient seize engins ou perrières dressés, le Soi commanda d'en faire dix-huit dont Josselin de Cornaut fut le maître ingénieur ; et ces engins jetaient

à ceux des Sarrasins, pourtant on n'entendit jamais dire qu'ils leur eussent fait beaucoup de mal. Les chats châteaux se trouvèrent prêts la semaine avant Noël : aussitôt on entreprit de construire la chaussée.

Mais, à mesure qu'on la poussait, les Sarrasins creusaient la terre en face, de manière que la largeur du canal ne diminuait jamais ; et tout le travail que les chrétiens avaient fait en trois semaines, ils le défaisaient ainsi en un jour. En outre, ils avaient mandé à une partie de leurs gens de passer le fleuve à Charamsa et de venir assaillir le roi de France par devers Damiette. Si bien que le jour de Noël, comme le sénéchal de Joinville et ses chevaliers mangeaient avec monseigneur Pierre d'Avallon, ils apparurent soudain, brochant des éperons, et occirent plusieurs pauvres piétons qui étaient allés aux champs. Le sénéchal et les siens coururent s'armer, mais ils ne surent si tôt revenir que messire Pierre, leur hôte, ne fût allé après les Sarrasins : ils galopèrent derrière lui et le secoururent à temps, car les païens l'avaient déjà tiré à terre ; et ils le ramenèrent, ainsi que son frère, le seigneur du Val. Les Templiers, qui étaient venus au cri, firent l'arrière-garde bien et hardiment ; mais les Sarrasins les harcelèrent jusques au camp. A cause de quoi le roi commanda qu'on creusât des fossés du côté de Damiette, depuis le Nil jusqu'au canal d'Achmoun : et de la sorte il se fût trouvé assiégé, si des nefs n'eussent remonté le fleuve et apporté des vivres.

Cependant le soudan était mort de sa maladie et les Turcs avaient nommé pour leur chef Facr-eddin qui était le plus prisé de toute la païennie. On disait que l'empereur Frédéric l'avait fait chevalier, et sa bannière était telle : en l'une des bandes étaient les

armes de l'empereur de Rome, en l'autre celles du sultan d'Alep, en l'autre celles du soudan de Babylone. Les espions rapportèrent qu'il s'était vanté qu'il mangerait à la saint Sébastien dans les tentes du roi de France.

Le saint roi, qui sut ces choses, ordonna ses batailles de telle manière que le comte d'Artois, son frère, gardât les chats et les engins ; lui-même et le comte d'Anjou, l'armée par devers Mansoura ; et le comte de Poitiers, par devers Damiette.

Un jour Facr-eddin fit passer sa gent entre le Nil et le canal, dans la plaine où l'armée du roi était logée, et la rangea depuis l'un des fleuves jusqu'à l'autre. Mais le comte d'Anjou leur courut sus et les déconfit. Beaucoup de païens furent noyés ; toutefois il y en eut une grande part qu'on n'osa assaillir, pour ce que leurs engins les défendaient par-dessus les deux fleuves. A la rencontre, le comte Guy de Forest perça toute leur armée avec ses gens ; mais il se heurta à une bataille de sergents sarrasinois qui le firent voler à terre si rudement qu'il se brisa la jambe et fut ramené à grand peine par deux de ses chevaliers qui le prirent sous les bras. Les Turcs vinrent aussi par devers Damiette et coururent sus au comte de Poitiers ; mais ils furent chassés et perdirent des leurs, tandis que les chrétiens n'en perdirent aucun.

A mesure que la chaussée avançait dans le canal, les chats-châteaux qu'on poussait dessus étaient plus proches de l'autre rive. Un soir, les païens amenèrent une perrière et mirent au lieu de pierre le feu grégeois dans la fronde de l'engin. Ce que voyant, le bon chevalier Gautier de Cureil, qui guettait dans un des châteaux, dit à ceux qui étaient avec lui : « Seigneurs, nous voilà

dans le plus grand péril où nous ayons jamais été, car s'ils enflamment nos chats-châteaux et que nous demeurions, nous serons perdus et brûlés, et si nous laissons les défenses qu'on nous a données à garder, nous serons honnis ; et nul ne nous peut aider, hors Dieu. Je vous conseille donc que, toutes les fois qu'ils nous jetteront le feu, nous nous mettions à coudes et à genoux et priions Notre-Seigneur de nous ôter de ce péril. »

Sitôt que partit le premier feu, ils firent ce que leur avait enseigné messire Gautier, et le feu s'en vint choir devant eux. Les éteigneurs furent appareillés pour l'étouffer ; mais les Sarrasins, qui ne les pouvaient atteindre à cause des deux ailes des pavillons que le roi avait fait faire, se mirent à tirer vers les nues, de manière que les traits retombaient tout droit sur eux. Le feu grégeois était bien aussi grand par devant qu'un tonneau de verjus, et la queue de flamme qui en sortait aussi longue qu'une lance. Il faisait tant de bruit en venant qu'il semblait que ce fût la foudre du ciel : il avait l'air d'un dragon volant par l'air, et il jetait si grande clarté qu'on voyait parmi le camp comme en plein jour. Trois fois les Sarrasins le lancèrent par leur perrière ce soir-là, et quatre fois par une arbalète à tour. Et lorsque le saint roi l'entendait, il se levait sur son lit et, tendant les mains vers Notre-Seigneur, il disait en pleurant : « Beau sire Dieu, gardez-moi ma gent ! » et certes ses prières rendirent bon service en ce besoin. Chaque fois que le feu était tombé, il envoyait un de ses chambellans pour s'enquérir si nul dommage n'était advenu à ceux qui guettaient dans les châteaux. Une fois, le feu tomba contre celui où étaient les gens de monseigneur de Courtenay et frappa la rive

du fleuve. Alors un chevalier qui avait nom l'Albigeois cria à ceux du château voisin : « Seigneurs, si vous ne nous aidez, nous voilà brûlés, car les Sarrasins ont lancé tant de traits qu'il y en a comme une grande haie : elle a pris feu et la flamme s'en vient vers nous. » Ils sortirent et éteignirent l'incendie, pendant que les Sarrasins les chargeaient de traits à travers le fleuve.

Un jour que le comte d'Anjou gardait les chats-châteaux qui étaient déjà à demi fracassés, les ennemis amenèrent leur perrière, ce qu'ils n'avaient encore fait que de nuit, et jetèrent le feu grégeois. Ils avaient tant approché leurs autres engins, que nul n'osait aller aux châteaux, à cause des grosses pierres qui tombaient alentour. A la fin, les chats furent brûlés tous deux : ce qui mit le comte hors de sens, et tant qu'il se voulait jeter parmi les flammes et essayer de les éteindre. Mais ceux qui y devaient guetter cette nuit-là, et qui étaient en grand malaise de cœur à les voir en si mauvais point, remercièrent Dieu de la grande courtoisie qu'il leur avait faite en les détruisant dans la journée.

Quand le roi sut ce malheur, il manda tous les barons de l'armée et leur remontra qu'il n'y avait de bois dont on pût faire un nouveau chat-château, hors celui des nefs qui étaient venues de Damiette par le fleuve ; et il les pria d'en donner. Chacun en bailla ce qu'il voulut, et quand le nouveau château fut fait, le bois en fut prisé à 10.000 livres et plus. Le benoit roi décida qu'on ne le mènerait en avant sur la chaussée que lorsque le jour où le comte d'Artois devait guetter serait venu.

Ainsi fut fait, et sitôt que messire Robert fut à son guet, il commanda de pousser le chat jusqu'au

lieu où les deux autres avaient péri. Alors les Sarrasins firent tirer leurs seize engins sur la chaussée, et quand ils virent que nos gens redoutaient d'y aller à cause des pierres qui y tombaient, ils amenèrent leur perrière et jetèrent le feu grégeois et brûlèrent tout le chat-château. En sorte que les chrétiens ne savaient plus que faire.

*
* *

Dieu les aida en ce besoin, car un Bédouin vint à monseigneur Imbert de Beaujeu le connétable et lui enseigna un gué dans le canal Achmoun moyennant 500 besants. Le roi ordonna que le duc de Bourgogne garderait le camp pour qu'on n'y fît dommage, et que lui-même et ses trois frères passeraient à gué. Et le jour de Carême prenant, c'est à savoir le mardi gras qui fut le 8 février, en l'an de grâce 1250, à l'aube, ils commencèrent de le passer.

Or, ce gué était tel que les chevaux devaient nager jusqu'au milieu du canal avant de prendre pied, et sur le bord opposé étaient bien trois cents Sarrasins montés. Et comme presque tout le monde s'en allait aborder vers la gauche, en peu de temps la berge s'amollit et les chevaux commencèrent de glisser et de choir en la gravissant, tellement que plusieurs reçurent leurs destriers sur le corps et se noyèrent, comme messire Jean d'Orléans qui portait bannière à la guivre. Pourtant, sitôt que les premiers eurent passé, les Turcs tournèrent bride.

Le roi avait ordonné que le Temple ferait l'avant-garde et que le comte d'Artois commanderait la seconde bataille. Mais, sitôt que le comte eut passé

le fleuve, toute sa gent courut sus aux Turcs qui s'enfuyaient. Le maître du Temple vint à lui et lui dit qu'il faisait trop grande vilenie aux Templiers quand il allait devant eux et non derrière comme il devait, et il le requit de les laisser chevaucher les premiers comme le roi l'avait commandé. D'aucuns rapportent que messire Robert répondit : « Certes ils ont raison ceux qui disent qu'il y aura toujours en Templiers du poil de l'ours ! » Mais, au vrai, qu'il ne répondit rien, pour ce que le bon chevalier Fourcaut de Marle, qui tenait son cheval par la bride et qui était sourd et n'entendait mot de ce que disait le maître, criait à tue-tête à côté de lui : « Or à eux ! Or à eux ! » Ce que voyant, les Templiers pensèrent qu'ils seraient honnis s'ils laissaient aller le comte d'Artois devant eux : ils brochèrent des éperons à qui mieux mieux, et tant que les deux premières batailles entrèrent dans Mansoura ensemble avec les Turcs, et les poursuivirent par la ville jusques aux champs par devers le Caire.

Facr-eddin était au bain où il se faisait teindre la barbe à leur mode : quand il entendit le cri et la huée, il sortit pour assembler sa gent, mais il fut occis. Les nôtres se répandirent dans la cité, pourchassant les bourgeois éperdus et les hommes d'armes tout ébahis. Telle fut la surprise et la déroute des païens que d'aucuns s'enfuirent jusques à Babylone, criant que le roi de France arrivait. Toutefois, à voir le petit nombre des chrétiens, ils reprirent courage peu à peu. Quand les chevaliers voulurent s'en retourner par les rues étroites, on commença de leur jeter des poutres et des pavés du haut des maisons, dont une foison d'entre eux furent assommés.

Ensuite les Turcs, ralliés, leur coururent sus. Là moururent le comte d'Artois, le sire de Coucy qui avait nom Raoul, Guillaume Longue Épée sire de Salisbury, qui était venu joindre le roi après la prise de Damiette avec quelques hommes d'armes d'Angleterre, et jusqu'à trois cents chevaliers ; et le Temple perdit quatorze vingts frères, tous à cheval.

Messire de Joinville et les siens avaient suivi tout doucement. Quand ils passèrent à main gauche près du camp d'où les Sarrasins s'étaient enfuis, ils laissèrent courre à quelques-uns de ces païens qui y chargeaient leurs bagages. Tout en les chassant sarmi les tentes, le sénéchal vit un Turc qui montait pur son cheval et à qui un écuyer tenait la bride : il lui donna d'une lance sous l'aisselle au moment où le païen empoignait sa selle à deux mains pour monter, et le jeta mort ; mais, comme il passait, l'écuyer le frappa si rudement d'une lance entre les deux épaules qu'il le coucha sur son destrier, où il le tint pressé de manière que le sénéchal ne pouvait dégainer l'épée qu'il avait ceinte. Il lui fallut tirer celle qui pendait à sa selle : ce que voyant, le Sarrasin ramena sa lance à lui et le laissa.

Il sortait du camp avec ses gens, lorsqu'un gros parti de Turcs qui s'étaient ralliés aux champs les aperçut et leur courut sus, tuant monseigneur Hugues de Trichastel, seigneur de Conflans, et faisant voler à terre monseigneur Raoul de Wanou. Ils tournèrent bride et secoururent leur compagnon . Mais comme ils revenaient derechef, messire de Joinville reçut dans le dos un si rude coup de lance que son cheval toucha des genoux et qu'il passa par-dessus les oreilles. Il se releva et se mit en défense, l'écu au cou et l'épée à la main ;

mais grâce à Dieu les Turcs avaient passé. Messire Erard de Sivrey se vint mettre à son côté et ils s'avisèrent de gagner une maison en ruines, non loin de là, et d'y attendre le corps de bataille du roi qui arrivait. Mais, pendant qu'ils s'y rendaient, d'autres Turcs les chargèrent et renversèrent le sénéchal qui était à pied, tellement que les chevaux franchirent son corps en lui faisant voler son écu du cou. Quand ils eurent passé, messire Erard s'en revint près de lui et ils allèrent de compagnie jusqu'aux murs de la maison ruinée, où les rejoignirent messire Hugues d'Escoz, messire Ferry de Loupey, messire Raoul de Wanou et messire Renaud de Menoncourt.

Or, les Turcs les vinrent assaillir là, et les mirent en grand péril car plusieurs de ces païens entrèrent dans la maison et se mirent à les piquer de leurs lances par-dessus le mur où ils étaient adossés. Ce que voyant, les chevaliers demandèrent au sénéchal de tenir leurs chevaux par la bride, puisqu'il était à pied, sans lance ni écu : de la sorte ils purent se défendre à deux mains et le firent si vigoureusement qu'ils en furent loués le soir par tous les prud'hommes de l'armée. Messire Raoul de Wanou était déjà blessé, mais bientôt messire Hugues d'Escoz le fut aussi de trois coups de lance au visage ; messire Ferry de Loupey d'une lance entre les épaules et la plaie était si large que le sang y venait comme le vin au bondon d'un tonneau ; et messire Erard de Sivrey d'un coup d'épée au visage, tellement que le nez lui tombait sur les lèvres.

Alors le sénéchal se souvint de monseigneur saint Jacques : « Beau sire saint Jacques, dit-il, aidez-moi et secourez en ce besoin ! » Or, sitôt qu'il eut fait cette prière, messire Erard de Sivrey lui dit : « Sire,

si vous pensiez que ni moi ni mes héritiers n'en eussions de reproches, je vous irais quérir du secours au comte d'Anjou que je vois là dans les champs. » Il répondit : « Messire Erard, il me semble que vous vous feriez grand honneur si vous nous alliez quérir de l'aide pour sauver nos vies, car la vôtre est bien en aventure ! » Et c'était vrai, car le prud'homme mourut plus tard de sa blessure. Toutefois, messire Erard voulut avoir l'avis des chevaliers qui étaient là ; mais quand ils lui eurent tous parlé comme avait fait le sénéchal, il s'en fut au comte d'Anjou. Aussitôt messire Charles piqua de leur côté en compagnie de ses sergents, et les Sarrasins laissèrent la place au plus tôt. Devant les sergents allait messire Pierre d'Alberive, l'épée au poing : il délivra monseigneur Raoul de Wanou, fort blessé, que les païens emmenaient. Et un écuyer du sénéchal, natif de Joinville, qui s'était enfui avec sa bannière, lui amena un roussin de Flandre : ainsi remonté, et armé de la bannière qui avait un fer de lance, le sénéchal se fut mettre aux côtés du roi.

Le bon roi, qui avait passé le gué, arrivait en effet avec son corps de bataille, à grands fracas de trompes et de timbales ; il s'arrêta sur une chaussée élevée d'où il dominait toute sa gent des épaules, et jamais on ne vit si bel homme d'armes, un heaume doré sur le chef, une épée d'Allemagne à la main. Les bons chevaliers de son conseil, que j'ai ci-dessus nommés, se jetèrent parmi les Turcs en compagnie de plusieurs vaillants hommes, et ce fut un beau fait d'armes, car nul ne tirait d'arc ni d'arbalète et l'on ne se frappait que de masses et d'épées.

A ce moment, messire Jean de Valery le prud'homme

vint conseiller au roi de gagner à main droite vers le canal Achmoun afin d'avoir l'aide du duc de Bourgogne et des siens qui gardaient le camp sur l'autre rive, et pour que les sergents eussent à boire, car la grande chaleur était déjà levée. Le roi fit aussitôt quérir les prud'hommes de son conseil qui se combattaient aux Sarrasins et, quand il eut leur avis, il commanda à l'oriflamme et aux bannières d'aller vers le canal comme l'avait conseillé le sire de Valery. Mais, à peine sa bataille avait-elle commencé d'appuyer à grand bruit de trompes, timbales et cors sarrasinois, le comte de Poitiers, le comte de Flandre et plusieurs autres riches hommes lui mandèrent qu'ils le priaient de ne pas bouger, pour ce que leurs gens étaient si engagés contre les Turcs qu'ils ne le pourraient suivre. Néanmoins, après avoir repris conseil de ses prud'hommes et de monseigneur de Valery, il allait continuer, lorsque messire Imbert de Beaujeu lui vint dire que le comte d'Artois se défendait encore dans une maison de Mansoura. « Connétable, répondit-il sans hésiter, allez devant : je vous suivrai. » Et messire de Beaujeu se mit en route vers la ville.

Il n'avait avec lui que quatre sergents à masse et monseigneur de Joinville qui lui avait offert d'être son chevalier, dont il l'avait beaucoup remercié. Or, ils n'avaient pas encore fait beaucoup de chemin, quand un des sergents tout effrayé s'écria que le roi était arrêté. Le connétable se retourna et vit en effet qu'il y avait maintenant une foison de Turcs entre le roi et lui. « Sire, lui dit messire de Joinville, nous ne pouvons retourner sur nos pas à travers toute cette gent : continuons d'avancer en amont du canal et mettons ce fossé que vous voyez devant vous entre les Turcs

et nous : de la sorte nous pourrons revenir vers le roi en en suivant l'autre rive [1]. » Ainsi firent-ils, et certes, s'ils les eussent remarqués, les Sarrasins les eussent tous occis, mais ils n'avaient garde qu'aux grosses batailles, tellement qu'ils les prirent pour quelques-uns des leurs.

Le roi était maintenant appuyé au canal et les païens commençaient de refouler sur lui les autres batailles à coups de masses et d'épée. Et sachez que si grande était alors la déconfiture que beaucoup essayèrent de passer le canal à la nage pour joindre le duc de Bourgogne sur l'autre bord, mais ils ne le purent faire, tant leurs chevaux étaient las et le jour brûlant : de manière que l'eau fut tôt couverte de lances, d'écus et de gens qui se noyaient et périssaient. Sans doute les chrétiens eussent-ils été perdus à cet instant si le roi n'eût combattu de sa personne : car plusieurs Turcs avaient déjà pris son cheval par la bride et l'emmenaient, mais il s'en délivra tout seul

1. C'était évidemment un fossé d'irrigation, mais il a disparu depuis le XIIIe siècle. Le contexte fera voir qu'il devait partir du canal d'Achmoun devant Mansoura, et couler un peu obliquement au canal. Le connétable et Joinville, au moment où ils s'arrêtent et se voient coupés du roi par les Sarrasins, se trouvent à l'est de ce fossé. Ils vont le passer, redescendre vers le roi par sa rive ouest, et seront ainsi « entre le ruisseau et le canal ». Le fossé couvre un peu l'aile droite du roi qui est appuyée au canal à quelques centaines de mètres plus bas : aussi le connétable et ses compagnons défendront-ils longuement le ponceau qui le franchit. Le comte de Bretagne, Gui Mauvoisin, et les chevaliers qui s'étaient avancés jusqu'auprès de Mansoura et que les Sarrasins en ramènent rudement se présenteront à ce ponceau. Gui Mauvoisin, « toute la voie que li connestables et je en alames amont, il revenoit aval », dit Joinville. Tout cela s'accorde très bien.

à grands coups de son épée ; et quand ses gens virent qu'il se défendait ainsi, ils reprirent cœur et, laissant de passer du canal, ils accoururent pour l'aider.

Cependant le connétable et ses compagnons avaient franchi le fossé et descendu aval par son autre rive, et ils étaient arrivés à un ponceau : ils s'accordèrent à demeurer pour le garder, afin que les ennemis n'assaillissent point le roi de flanc.

Bientôt ils virent venir à eux le comte de Bretagne qui arrivait tout droit de vers Mansoura et était blessé d'un coup d'épée parmi le visage, tellement que le sang lui tombait dans la bouche. Monté sur un cheval bas et bien fourni, il avait jeté ses rênes sur l'arçon de sa selle et le tenait à deux mains, car ses gens, qui étaient derrière, le pressaient beaucoup, harcelés qu'ils étaient par les Turcs ; et il semblait qu'il les prisât peu, car, tout en crachant le sang de sa bouche, il répétait : « Voi ! Par le chef Dieu ! avez-vous vu de ces ribauds ? » A la fin de sa bataille venaient le comte de Soissons et messire Pierre de Neuville qu'on appelait Caier et qui avait souffert bien des coups dans cette journée ; tous deux demeurèrent à garder le pont avec monseigneur de Joinville qui les en pria, tandis que le connétable allait leur quérir secours.

Soudain un Turc, qui arrivait de vers la bataille du roi et qu'ils n'avaient pas vu, frappa par derrière monseigneur Pierre de Neuville de sa masse et le coucha sur la tête de son cheval du coup qu'il lui donna, puis, traversant le ponceau, se jeta parmi sa gent. Mais quand les Sarrasins virent que le comte de Soissons, le sénéchal, le sire de Neuville et les sergents ne laisseraient pas le pont, ils allèrent franchir le fossé à quelque distance, vers Mansoura, et s'en vinrent par

la rive qu'avaient suivie peu auparavant le connétable et ses compagnons, entre le fossé et le canal. Ce que voyant, les chrétiens se placèrent de manière qu'ils fussent prêts à laisser courre, et sur ceux qui voudraient passer le pont, et sur ceux qui voudraient pousser vers le roi. Un des chevaliers se mit à droite, l'autre à gauche, et le sénéchal au milieu, monté sur son roussin et armé de la bannière à ses armes et à fer de lance que lui avait baillée son écuyer ; devant eux, ils avaient deux sergents du roi, dont l'un avait nom Guillaume de Boon et l'autre Jean de Gamache.

Les Sarrasins avaient amené entre le canal et le fossé tout plein de piétons qui leur jetaient des mottes de terre comme un garçon fit à Lancelot du Lac au tournoi de Galore ; mais ils ne purent jamais atteindre les chevaliers. A la fin, un des vilains à pied lança par trois fois le feu grégeois et, l'une des fois, Guillaume de Boon reçut le pot de feu sur sa rondache : si le feu se fût pris à rien sur lui, il eût été tout brûlé. Cependant les chrétiens étaient couverts de flèches, contre lesquelles messire de Joinville se servait, en guise d'écu, du gamboison d'un Sarrasin qu'il avait trouvé (gamboison, c'est un justaucorps rembourré) : grâce à cela il ne fut blessé que cinq fois et son cheval quinze, mais petitement. Et quand les trois chevaliers voyaient que les Turcs pressaient les sergents, ils leur couraient sus et les païens s'enfuyaient. Cependant le bon comte de Soissons disait en se moquant : « Sénéchal, laissons hurler cette chiennaille. Par la coiffe Dieu ! nous parlerons encore, vous et moi, de cette journée en la chambre des dames ! »

Or, bien des gens, et de grand bobant, s'en vinrent

au pont, fuyant honteusement ; et le comte ni ses compagnons n'en purent arrêter un seul pour garder le passage avec eux. En revanche, messire Gui Mauvoisin, que les Turcs ramenèrent de Mansoura comme ils en avaient ramené le comte de Bretagne, arriva très honorablement, car il fit bien autant de chemin en descendant aval le fossé, que le connétable et les siens en avaient fait avant de passer du côté du canal, en le remontant : tellement qu'ils eurent grande gloire de cette journée, lui et sa gent. Aussi bien, ce n'est pas merveille, car on dit que son corps de bataille était tout de chevaliers de sa parenté ou qui étaient ses hommes liges.

Le soir, au soleil couchant, le connétable amena enfin des arbalétriers à pied qui se rangèrent devant le comte de Soissons et ses compagnons. Et dès que les Sarrasins les virent mettre le pied à l'étrier des arbalètes, ils s'enfuirent. Alors le connétable dit à monseigneur de Joinville : « C'est bien, sénéchal. Or allez-vous en près du roi et ne le laissez pas aujourd'hui jusqu'à tant qu'il sera descendu en sa tente. » Et sitôt qu'il fut venu au roi, le sénéchal lui fit ôter son heaume et lui bailla son propre chapeau de fer pour qu'il eût le vent et respirât à l'aise.

Là-dessus arriva frère Henri de Ronnay, prévôt de l'Hôpital, et comme il baisait la main tout armée du benoit roi, celui-ci lui demanda s'il avait des nouvelles du comte d'Artois son frère. « Hé ! sire, répondit le prévôt, j'en ai bien des nouvelles, car je suis certain qu'il est en paradis. Sire, ajouta-t-il, ayez bon réconfort, car jamais si grand honneur n'advint à un roi de France comme il vous est advenu. Pour combattre vos ennemis, vous avez passé une rivière à

la nage, les avez déconfits et chassés du champ, et pris leurs engins et leurs logements où vous coucherez cette nuit. » Le roi repartit que Dieu devait être adoré pour ce qu'il lui donnait, mais les larmes lui tombaient des yeux bien grosses.

Quand il arriva au camp, des Sarrasins à pied tiraient d'une part les cordes d'une tente qu'ils avaient détendue et la menue gent chrétienne les tirait de l'autre. Le maître du Temple laissa courre à ces païens avec un chevalier et les mit en fuite. Mais sachez qu'il ne demeurait nulle chose dans le camp parce que les Bédouins avaient tout emporté pendant la bataille : telle est leur coutume que toujours ils assaillent les plus faibles. Et je vous dirai maintenant quelles gens étaient ces Bédouins.

Ils n'étaient pas de la même secte que les Sarrasins, mais croyaient en la loi d'Ali, qui fut le cousin de Mahomet, de même que le Vieux de la Montagne, celui qui nourrit les Assassins, dont il sera parlé quand il en sera temps. Ils ne demeuraient ni dans des villes, ni dans des cités, ni dans des châteaux, mais toujours aux champs ; et leurs gens, leurs femmes, leurs enfants plantaient la nuit, ou le jour quand il faisait mauvais temps, une sorte de tente : des cercles de tonneaux liés à des perches, comme on en met pour couvrir les chars des dames, sur lesquels ils jetaient des peaux de mouton qu'on appelle peaux de Damas, corroyées à l'alun. Eux-mêmes ils avaient de grandes pelisses qui leur couvraient tout le corps, les jambes et les pieds. Quand il pleuvait le soir et faisait mauvais temps la nuit, ils s'enveloppaient dans ces pelisses et ôtaient les freins de leurs chevaux et les laissaient paître auprès d'eux. Puis, lorsque venait le lendemain, ils étendaient

leurs pelisses au soleil et les frottaient et apprêtaient, et il ne paraissait plus qu'elles eussent été mouillées le soir. Presque tous étaient vêtus de surplis, comme les prêtres, et leurs têtes entortillées de toiles qui lui allaient par-dessus le menton : ce qui les rendait laides gens et hideuses à regarder pour ce que leurs barbes et leurs cheveux étaient tout noirs. Ils vivaient du lait de leurs bêtes et achetaient des pâturages dans les terres des riches hommes où paissaient leurs animaux. On n'eût su dire leur nombre, car il y en avait au royaume de Jérusalem et en tous les autres pays des Sarrasins et des mécréants, à qui ils payaient de grands tributs chaque année. Leur croyance était que nul ne peut mourir qu'à son jour et à cause de cela ils ne portaient au combat que l'épée et la lance, et ne se voulaient pas armer ; et quand ils maudissaient leurs enfants, ils leur disaient : « Sois maudit comme les Francs qui s'arment par peur de la mort ! »

Or il est des chrétiens qui tiennent la loi des Bédouins et disent que nul ne peut mourir qu'à son jour : leur croyance est déloyale, car autant vaudrait dire que Dieu n'a pas le pouvoir de nous aider. Ils seraient fous, en effet, ceux qui serviraient Dieu et qui ne croiraient pas qu'il eût le pouvoir de nous allonger nos vies et de nous garder du mal et de la méchanceté ; aussi devons-nous croire qu'il peut tout.

CHAPITRE V

De la bataille du premier vendredi de Carême et de la maladie qui se mit en l'armée ; et comment le roi Louis fut pris avec ses gens, et ce qui leur advint chez les Sarrasins.

Tout de même que les chrétiens, ou peut-être davantage, les Sarrasins pensaient avoir eu l'honneur de la bataille, et ils mandèrent par des pigeons à ceux de Babylone qu'ils étaient vainqueurs ; et peut-être le croyaient-ils à raison, car le roi avait perdu beaucoup de ses gens qu'il ne pouvait remplacer. Or je veux raconter ici ce qui advint la veille de cette bataille du mardi de Carême prenant. Ce jour-là fut mis en terre messire Hugues de Landricourt, qui était un des chevaliers à bannière de monseigneur de Joinville. Devant sa bière, dans la chapelle, six de ses compagnons causaient hautement, appuyés à des sacs pleins d'orge, et, comme ils faisaient du bruit au prêtre qui officiait, le sénéchal leur vint dire que c'était vilaine chose que des chevaliers et des gentilhommes qui parlaient tandis qu'on chantait la messe à un mort. Ils répondirent en riant qu'ils lui remariaient sa femme. Alors il leur remontra que de telles

paroles n'étaient ni bonnes ni belles et qu'ils avaient vite oublié leur compagnon. Et Dieu fit de cela telle vengeance que le lendemain ils furent tous tués ou blessés à mort : par quoi leurs femmes durent se remarier toutes les six.

Le soir de la bataille, les gens de monseigneur de Joinville lui apportèrent une tente que les Templiers lui avaient donnée et la tendirent dans le camp, près des engins qui avaient été pris aux Sarrasins. Le sénéchal dormait dans son lit, car il avait grand besoin de reposer pour les blessures qu'il avait reçues, lorsqu'on cria : « Aux armes ! Aux armes ! » Il fit lever son chambellan qui couchait devant lui, et l'autre revint tout effrayé, disant : « Or debout ! Or debout, sire ! Voici les Sarrasins ! Ils ont déconfit les sergents qui gardaient les engins et les ont fait reculer jusques aux cordes de nos pavillons. » Le sénéchal jeta un gamboison sur son dos, mit un chapeau de fer sur sa tête et cria aux sergents : « Par saint Nicolas ! ils ne demeureront pas ici ! » Ses chevaliers accoururent, tout blessés qu'ils étaient, et les Sarrasins furent repoussés au delà des engins. Mais, comme un gros de Turcs à cheval attendaient là pour les soutenir, le sénéchal dut mander au roi de le secourir, car ni lui ni ses chevaliers ne pouvaient vêtir le haubert à cause des blessures qu'ils avaient ; et bientôt messire Gaucher de Chatillon, qui la veille avait requis du roi l'arrière-garde, vint à la rescousse avec ses gens.

Or, huit de ces Turcs étaient descendus à pied, bien armés, et ils avaient construit en avant des autres un petit retranchement de pierres taillées d'où ils tiraient leurs flèches à la volée, blessant les gens et les chevaux. Le sire de Joinville et ses chevaliers

convinrent ensemble que, dès que la nuit serait revenue, ils iraient ôter ces pierres. Mais le prêtre du sénéchal, qui avait été à ce conseil, n'attendit pas tant, car il partit tout seul, vêtu de son gamboison, son chapeau de fer sur la tête et sous l'aisselle sa lance, dont le fer traînait. Quand il fut près des Turcs, qui le déprisaient parce qu'ils le voyaient venir tout seul, il allongea sa lance et laissa courre. Nul des huit ne se mit en défense tant ils furent surpris : ils s'enfuirent tous. Ce que voyant, leurs compagnons qui étaient à cheval piquèrent des deux pour les secourir ; mais une cinquantaine de sergents sortirent à leur rencontre, tellement qu'ils tournèrent bride. A la deuxième ou troisième fois qu'ils faisaient cela, un des sergents prit sa lance par le milieu et la jeta à l'un des Sarrasins, si bien qu'il lui en donna dans les côtes et que l'autre l'emporta traînante derrière lui. Et ensuite les Turcs n'osèrent plus revenir et les sergents ôtèrent les pierres. Et désormais le chapelain du sénéchal fut bien connu dans l'armée, et les gens se le montraient en disant : « Voici le prêtre de monseigneur de Joinville qui a déconfit les huit Sarrasins. »

Ces choses advinrent le mercredi des cendres, et ce jour-là un vaillant Turc, qui avait nom Bibars et que les ennemis avaient fait leur chef à la place de Facr-eddin, trouva à Mansoura la cotte d'armes du comte d'Artois, toute semée de fleurs de lys, et la montra à ses gens pour les encourager en leur disant que c'était celle du roi : ainsi crurent-ils que le roi était mort, et comme corps sans tête ni peuple sans roi ne sont à redouter, ils résolurent qu'ils viendraient assaillir les chrétiens le vendredi.

Mais le roi, ayant su ces nouvelles par ses espions, commanda qu'on mît en pièces les engins des Sarrasins et qu'on en fît une barricade autour du camp, de telle sorte que les gens de pied la pussent passer ; et ensuite il fit établir un pont de bateaux sur le canal Achmoun entre son camp et celui du duc de Bourgogne.

En l'an de Notre Seigneur 1250, le 11 mai qui fut le premier vendredi de Carême, au soleil levant. Bibars amena des Turcs à cheval et une foison de Sarrasins à pied, et aussi des Corasmins dont les bannières étaient vermeilles et découpées en languettes jusqu'au bois de la lance, laquelle était couronnée d'une touffe de cheveux semblable à une tête de diable ; et il rangea son armée devant celle du roi. Il chevauchait sur un petit roussin, et, quand il voyait qu'un corps de bataille des chrétiens était plus gros qu'un autre, il allait quérir des Sarrasins pour renforcer ceux de ses gens qui étaient en face. Après cela, il fit passer les Bédouins par devers le camp que gardait le duc de Bourgogne entre le canal et le fleuve, pensant que le roi y enverrait des renforts et s'affaiblirait d'autant. Il fut jusqu'à midi à tout arranger de la sorte ; mais alors il fit sonner les timbales et les Sarrasins coururent sus aux nôtres.

Le comte d'Anjou, qui était à pied entre ses chevaliers, se trouvait le premier du côté du Caire. Ils vinrent à lui à la manière dont on joue aux échecs, les piétons tout d'abord, qui jetaient le feu grégeois. Et ils le déconfirent. Mais le roi piqua des éperons et s'en vint parmi la bataille de son frère, et il se jeta si avant contre les Turcs, l'épée au poing, qu'ils touchèrent de feu grégeois la croupière de son cheval : et par cette pointe il secourut le comte d'Anjou et

sa gent, tellement qu'ils chassèrent les Turcs de leur camp.

Après le comte d'Anjou étaient les barons d'outre-mer, que menaient messire Gui d'Ibelin et messire Baudouin, son frère ; et ensuite la bataille de monseigneur Gautier de Chatillon, pleine de prud'hommes et de bonne chevalerie. Et tous ceux-là se défendirent si rudement que les Turcs ne les purent percer ni refouler.

Ensuite était frère Guillaume de Sonnac, maître du Temple, avec le peu de chevaliers qui lui étaient restés de la bataille du mardi de Carême prenant. Il avait fait faire une haute barricade ; mais les Turcs l'incendièrent facilement de leur feu grégeois, car les frères y avaient mis beaucoup de planches de sapin, et ils n'attendirent pas même que le feu fut éteint : ils coururent à ceux du Temple à travers les flammes, comme des démons. Frère Guillaume, qui avait perdu un de ses yeux à la bataille du mardi, perdit l'autre à celle-ci, et en mourut (que Dieu l'absolve !) Et les Templiers résistèrent, mais sachez qu'il y avait bien un arpent de terre derrière eux, qui était si chargé des traits que les Sarrasins avaient lancés, qu'on n'y voyait pas le sol.

Après ceux du Temple était messire Gui Mauvoisin : les Turcs ne le purent jamais vaincre, et toutefois il fut couvert lui-même de feu grégeois, et à grand'peine ses gens le purent éteindre.

A partir de la bataille de monseigneur Gui, l'enceinte du camp tournait et descendait jusqu'à un jet de pierre du canal et ensuite elle se redressait devant la gent du comte de Flandre. Or, à l'endroit où l'enceinte allait en rentrant étaient le sire de Joinville et

es gens : comme la bataille du comte de Flandre leur faisait face, les païens ne les osèrent assaillir, en quoi Dieu leur fit grande courtoisie, car ils n'avaient ni haubert, ni écu, pour ce qu'ils étaient tous blessés du mardi. Les Turcs coururent sus au comte de Flandre aigrement et vigoureusement à cheval et à pied ; mais le sénéchal commanda à ses arbalétriers de bien viser les cavaliers, tellement qu'en se voyant pris de flanc, ils s'enfuirent ; aussitôt les gens du comte se jetèrent par-dessus l'enceinte et occirent la piétaille.

A la suite du comte de Flandre était le comte de Poitiers, qui avait mis ses chevaliers à pied, étant seul à cheval. Les Turcs le déconfirent tout net et sachez qu'ils l'emmenaient prisonnier. Mais les bouchers et autres hommes du camp et les femmes qui vendaient les denrées de l'autre part du canal poussèrent le cri d'alarme et, avec l'aide de Dieu, messire Alfonse fut secouru et les Turcs chassés.

Après le comte de Poitiers et sa gent était messire Josserant de Brancion, un des meilleurs hommes d'armes de l'armée, qui était venu en Égypte avec monseigneur Alfonse. Il avait ordonné sa bataille de telle manière que tous ses chevaliers étaient à pied et lui à cheval, ainsi que ses fils messire Henri et messire Josserant, parce qu'ils étaient encore enfants. Chaque fois qu'il voyait les Turcs faire reculer sa gent, il brochait des éperons et les assaillait tout seul, et si rudement, qu'ils laissaient leur assaut pour lui courir sus. Pourtant il fût mort et tous les siens aussi, si messire Henri de Coonne, qui était au camp du duc de Bourgogne, sage chevalier, et preux, et réfléchi, n'eût fait tirer les arbalétriers du roi par-dessus le canal. Mais sur vingt chevaliers qu'il avait, messire

de Brancion en perdit douze, sans compter les autres gens d'armes. Il avait été en trente-six batailles et combats où il avait remporté le prix d'armes. Un vendredi saint qu'il avait avec peu d'hommes sauvé une église des Allemands, il s'agenouilla devant l'autel et cria merci à Notre-Seigneur et dit : « Sire, je te prie d'avoir pitié de moi et de m'ôter de ces guerres entre chrétiens où j'ai vécu si longtemps, et de m'octroyer que je puisse mourir à ton service et avoir ton royaume de paradis. » Dieu le lui octroya, car depuis cette bataille du premier vendredi de Carême, jamais il ne se tint plus debout sur ses pieds, et il mourut de ses blessures au service de son Créateur.

Lorsque les Turcs eurent été ainsi repoussés, le roi manda tous ses barons et leur dit : « Nous devons grandes grâces à Notre Seigneur de ce qu'il nous a fait deux fois un tel honneur cette semaine que le jour de Carême prenant, nous avons chassé les Sarrasins de leurs logements, où nous sommes, et qu'aujourd'hui nous nous sommes défendus contre eux, nous à pied et eux à cheval ; » et il ajouta beaucoup d'autres belles paroles pour les réconforter. Mais les grands malheurs de l'armée allaient commencer.

* * *

Au bout de neuf jours les corps de ceux qui avaient été tués montèrent sur l'eau et l'on dit que c'était parce que le fiel en était pourri. Ils vinrent flottants jusqu'au pont de bateaux qui était entre les deux camps et ne purent passer dessous parce qu'il était au ras de l'eau. Il y en avait si grande foison que tout le canal était plein de morts d'une rive jusqu'à l'autre,

et sur la largeur du jet d'une menue pierre. Le roi avait loué cent goujats qui y furent bien huit jours ; les corps des Sarrasins, qui étaient circoncis, ils les lançaient de l'autre côté du pont et les laissaient aller au courant ; les chrétiens, ils les mettaient ensemble dans de grandes fosses. Et beaucoup cherchaient leurs amis parmi les morts.

C'était le temps du Carême, mais l'armée n'avait à manger d'autres poissons que des barbotes ; et ce sont poissons voraces qui se nourrissent des morts. Et à cause de cela et de l'insalubrité du pays, où il ne pleut jamais une goutte d'eau, commença la maladie de l'armée, qui était telle que la chair des jambes séchait toute, que la peau s'en tachetait de noir et de couleur de terre comme un vieux houseau, et qu'il venait de la chair pourrie aux gencives. Et nul ne réchappait de cette maladie : il en fallait mourir. Le signe de la mort était que le nez se mettait à saigner. Un jour que messire de Joinville, qui en était malade, se faisait chanter la messe devant son lit, sous sa tente, son prêtre, qui l'était comme lui, se pâma. Quand il vit qu'il allait choir, le sénéchal sauta de son lit, en cotte, mais tout déchaux, et le prit dans ses bras, et lui dit de faire à loisir et tout bellement son sacrement, et qu'il ne le laisserait point qu'il ne l'eût fait. Le prêtre revint à soi et parchanta sa messe entièrement ; et jamais plus ne chanta.

Au bout de quinze jours, pour affamer tout à fait l'armée, les Sarrasins firent porter plusieurs de leurs galères, par terre, à une bonne lieue au-dessous du camp du duc de Bourgogne, et là ils les mirent au Nil : si bien que nul vaisseau ne put désormais apporter

des vivres de Damiette. Les chrétiens ne surent cela que plus tard par une barque au comte de Flandre qui passa par force d'eau ou autrement, et qui leur dit que les galères du Soudan avaient bien pris quatre-vingts de leurs bateaux et tué les gens qui étaient dedans. Par tout cela, la cherté fut si grande dans l'armée que, la Pâque venue, un bœuf valut 80 livres, un mouton ou un porc 30, un œuf 12 deniers et un muids de vin 10 livres.

Alors le roi et les barons décidèrent de repasser le canal d'Achmoun avec l'armée, et pour cela ils firent faire une barbacane pour défendre le chef du pont de bateaux qui joignait les deux camps. Quand elle fut prête, tout le monde s'arma, mais, malgré un grand assaut des Turcs, nul ne bougea jusqu'à tant que les bagages eussent été portés de l'autre côté : après quoi le roi passa, et son corps de bataille après lui, et tous les autres barons ensuite, hors messire Gautier de Chatillon qui fit l'arrière-garde. Et il fut en grand péril avec ses gens, car les Turcs tiraient du haut de leurs chevaux par-dessus le retranchement et les Sarrasins à pied leur jetaient des mottes de terre au visage. Ils eussent été tous tués ou pris, si le comte d'Anjou ne fût allé à leur secours et ne les eût ramenés saufs. Et messire Geoffroi de Mussanbourg emporta le prix de cette journée-là.

Après ces choses, le roi et son conseil s'avisèrent qu'il fallait s'accorder avec les Sarrasins. Or, sachez que le soudan, qui était mort à l'entrée du mois de décembre, avait un fils de l'âge de vingt-cinq ans, sage, ouvert et malicieux, appelé Almoaddham, qu'il avait envoyé gouverner Edesse et ses terres de Mésopotamie, craignant d'être dépouillé par lui ; mais, quand

il apprit la mort de son père, Almoaddham se hâta de regagner l'Égypte et devint soudan. Le roi proposa de lui rendre Damiette, moyennant qu'il rendît le royaume de Jérusalem et jurât de garder à Damiette les malades chrétiens, les engins de guerre et les viandes salées (pour ce que les Sarrasins ne mangent point de porc), jusqu'à tant que le roi pût faire quérir tout cela. Le soudan demanda des gages : le conseil lui offrit de détenir le comte d'Anjou ou le comte de Poitiers. Mais il voulait le roi lui-même. Ce qu'entendant, messire Geoffroi de Sargines, le bon chevalier, s'écria que les barons aimeraient mieux d'être tous tués ou pris par les païens, que de s'entendre reprocher d'avoir laissé le roi en gage.

Cependant la maladie empirait dans l'armée de telle manière qu'il fallait maintenant que les barbiers ôtassent la chair morte qui venait aux gencives pour que les gens pussent mâcher la viande et l'avaler. Et c'était grande pitié que d'entendre braire ceux auxquels on coupait la chair morte, car ils criaient comme font les femmes en travail d'enfant.

Le roi pensa que, s'il demeurait là, il lui faudrait mourir avec sa gent, et il ordonna qu'on partirait le mardi après les octaves de Pâques, c'est à savoir le 5 avril, à la nuit tombante, pour s'en revenir à Damiette. Il commanda de vider les galères en jetant à l'eau les vivres qui y étaient, sauf ce qu'il en fallait pour huit jours, et d'y recueillir tous les malades. Ensuite il dit à Josselin de Cornaut et à ses frères et aux autres ingénieurs de couper les cordes qui maintenaient le pont de bateaux entre son armée et les Sarrasins à travers le canal Achmoun, mais ils n'en firent rien, et ce fut un grand mal.

Le mardi, à la tombée de la nuit, les mariniers allumèrent de grands feux sur leurs galères pour assembler les malades, et ceux-ci vinrent sur la rive du Nil. Mais, pendant qu'on les embarquait, les Sarrasins entrèrent soudain dans le camp par le pont et l'on vit à la clarté des feux qu'ils commençaient à les occire. Aussitôt les mariniers coupèrent les ancres et se hâtèrent de ramer vers le milieu du fleuve où les galères se heurtèrent si rudement que peu s'en fallut que les plus petites ne s'effondrassent dans l'eau. Beaucoup de bateaux commençaient de fuir à force de rames ; mais on leur cria qu'ils attendissent le roi, et ceux qui ne le voulaient faire, on tirait sur eux des carreaux d'arbalètes : par quoi il leur fallait s'arrêter jusqu'à tant qu'on leur donnât congé de partir.

Or, sachez que le roi avait la maladie de l'armée à la bouche et aux jambes, et de plus une dyssenterie très forte et une fièvre tierce. Le légat et son conseil et beaucoup de hauts hommes le prièrent de monter dans une galère et de s'échapper, afin que, s'il arrivait malheur à sa gent, il la pût racheter et délivrer de prison par son propre corps ; et s'il eût suivi monseigneur le légat qui se sauva en bateau, peut-être fût-il parvenu à Damiette. Mais le benoit roi n'en voulut croire personne, disant que, s'il plaisait à Dieu, il ne laisserait jamais son peuple et ferait la même fin que lui. Et bien qu'il se fût pâmé plusieurs fois et que, pour la forte dyssenterie qu'il avait, on eût dû lui couper le fond de ses braies, il se vint mettre dans la bataille de monseigneur Gautier de Châtillon qui faisait derechef l'arrière-garde.

Il n'y avait plus dans l'armée qu'un petit nombre

de chevaliers qui ne fussent malades et, dès le matin, les Sarrasins leur coururent sus. Messire Gui de Chateau-Porcien, l'évêque de Soissons, avait si grand désir d'aller à Dieu qu'il ne voulut pas s'en revenir en la terre où il était né : quand il vit les Turcs, il brocha des éperons et les assaillit tout seul, si bien qu'ils l'occirent de leurs épées et le mirent en la compagnie de Notre Seigneur, parmi les martyrs.

L'arrière-garde fut bientôt déconfite. Le roi allait sur un petit roussin, vêtu d'une housse de soie ; avec lui n'était demeuré, de tous les chevaliers et sergents, que messire Geoffroi de Sargines, qui le défendait des Sarrasins comme un bon valet défend des mouches le hanap de son seigneur : car toutes les fois que les païens approchaient, il prenait son épieu, qu'il tenait entre sa cuisse et l'arçon de sa selle et, le mettant sous son aisselle, il laissait courre à eux et les chassait loin du roi. Il le mena de la sorte jusques à un village, où on le fit descendre dans une maison ; on le coucha comme mort sur les genoux d'une bourgeoise de Paris, et tous pensaient qu'il ne verrait pas le soir.

Là, des débris de l'armée résistaient encore. Messire Gautier de Châtillon se tenait, l'épée au poing, toute nue, en une rue qui traversait le village : on y voyait les champs d'une part et d'autre. Quand les Turcs y entraient, il leur courait sus et les boutait hors ; et comme ils le couvraient de flèches en fuyant, car ils tiraient aussi bien derrière que devant, il s'en revenait tout hérissé de traits : alors il ôtait sa cotte d'armes, en arrachait des flèches une à une, comme s'il l'épluchait, et ensuite il la vêtait derechef et, dressé sur ses étriers, levant au ciel ses deux bras armés de l'écu et de l'épée, il criait : « Châtillon, chevaliers !... Où sont

mes prud'hommes ? » Mais, en se retournant, il apercevait de nouveaux Turcs au bout de la rue : et il se jetait sur eux, l'épée au poing, et les chassait. Ainsi fit-il par trois fois. Comment il fut pris, le bon chevalier, on ne le sait. Messire Jean Fouinon rapporta que plus tard, pendant qu'on l'emmenait lui-même prisonnier à Mansoura, il reconnut le destrier de monseigneur Gautier, que montait un Turc : la croupière en était toute sanglante ; il demanda à ce païen ce qu'il avait fait de celui à qui était le destrier, et l'autre répondit qu'il lui avait coupé la gorge sur le cheval.

Messire Philippe de Montfort vit un émir avec qui il avait traité auparavant d'une trêve, et s'en vint dire au roi que, s'il voulait, il irait lui proposer de la refaire. Le roi dit qu'il voulait bien. Alentour de lui on se battait toujours. Un sergent d'armes, qui avait nom Guillaume de Bourg-la-reine, faisait d'une grande hache une telle tuerie de Sarrasins que ceux-ci étaient tout ébahis de sa force. Le roi, qui craignait qu'un si bon sergent ne fût occis, lui cria de se rendre ; mais Guillaume n'en eût réchappé, n'eût été un renégat qui lui dit en anglais de se rendre et qu'il lui sauverait la vie. Cependant messire de Montfort allait à l'émir et déjà celui-ci avait ôté la toile de sa tête et tirait son anneau de son doigt pour assurer qu'il tiendrait la trêve, lorsqu'il arriva une grande malechance à nos gens. Un traître sergent, ou trop zélé comme il y en a, qui avait nom Marcel, cria : « Seigneurs chevaliers, rendez-vous : le roi vous le mande ! Ne le faites pas occire ! » Si bien que tous, croyant que le roi le leur mandait, tendirent leurs épées aux ennemis. Et l'émir, quand il vit que les Sarrasins les lui

amenaient, dit à monseigneur Philippe qu'il n'était plus question de trève puisque nos gens étaient prisonniers. Ainsi fut pris le saint roi, en l'an de l'Incarnation de Notre Seigneur 1250, le 6e du mois d'avril, et il se rendit à un eunuque appelé Gemal-eddin ou Mohcen, qui avait été mamelouk.

*
* *

Cependant les galères où étaient les malades avaient descendu le fleuve, mais le vent venait de vers Damiette, si fort qu'il leur ôtait le courant de l'eau.

Un peu devant que l'aube crevât, les premières parvinrent à l'endroit où les galères du soudan barraient le passage, et il y eut là grand combat. Les Sarrasins tiraient des flèches à foison sur les bateaux et sur les chevaliers qui les convoyaient à cheval, par la rive, et ils lançaient tant de feu grégeois qu'on croyait voir choir les étoiles du ciel. Les galères de course, où le roi avait fait embarquer des chevaliers pour défendre les bateaux des malades et quelques autres dont était celle qui portait messire le légat, s'enfuirent vers Damiette. Sur les deux bords du fleuve, on vit bientôt une foule de petits vaisseaux que les Sarrasins avaient pris et arrêtés : ils tuaient les gens, les jetaient à l'eau et amenaient à terre les coffres et les bagages. Cependant les Turcs qui chevauchaient sur la rive tiraient à force sur les galères qui ne voulaient pas aborder, tellement que les gens de monseigneur de Joinville le vêtirent d'un gros haubert à tournoi pour que les traits ne le blessassent.

A ce moment, ceux qui étaient à l'avant de son

bateau lui crièrent : « Sire, sire, vos mariniers vous veulent mener à terre parce que les Sarrasins les menacent ! » Il se fit soulever par les bras, faible comme il était, et dégaina son épée, criant qu'il les tuerait s'ils abordaient. A quoi ils répondirent qu'il choisît, car ou bien ils iraient à la rive, ou bien ils jetteraient l'ancre au milieu du fleuve jusqu'à tant que le vent fût tombé. Il leur dit qu'il préférait qu'ils ancrassent, ce qu'ils firent. Bientôt quatre galères du soudan firent force de rames vers eux ; ce que voyant il appela en conseil les deux chevaliers qui lui restaient et tous ses gens. Ils furent d'accord que mieux valait se rendre aux galères qui les tiendraient tous ensemble, qu'à ceux du rivage qui les éparpilleraient et vendraient aux Bédouins. Il n'y eut qu'un des céleriers, natif de Doullens, qui dit : « Sire, je ne suis pas d'accord. Ce m'est avis que nous nous laissions tous tuer pour aller en Paradis. » Mais personne ne l'en crut.

Le sénéchal prit son écrin et ses joyaux, ses reliques aussi, et les jeta au fleuve. « Sire, lui dit un de ses mariniers, si vous ne me laissez crier que vous êtes cousin du roi, on vous occira tous et nous avec. » Il répondit qu'il le voulait bien ; et quand les gens de la première galère, qui arrivait pour les aborder par le travers, entendirent cela, ils jetèrent l'ancre près d'eux. Alors Dieu envoya à monseigneur de Joinville un Sarrasin qui était natif de la terre que l'empereur Frédéric avait en Orient : vêtu de braies de toile écrue, il vint à la nage jusqu'au navire et dit au sénéchal en l'embrassant par les flancs : « Sire, vous êtes perdu si vous ne sautez sur l'éperon de cette galère : si vous sautez, ils ne regarderont pas à vous, car ils seront occupés à piller votre bateau. » On jeta

une corde au sénéchal et il sauta ; et sachez qu'il chancelait tellement que, si le Sarrasin n'eût sauté après lui pour le soutenir, il fût tombé à l'eau.

Quand on l'eut hissé dans la galère, les Sarrasins qui étaient bien quatorze vingt le jetèrent à terre par deux fois, et une fois à genoux, pour lui couper la gorge, et il sentit la pointe du couteau ; mais le Sarrasin de la terre de l'Empereur le tenait toujours embrassé et criait : « Cousin du roi ! » C'est ainsi que Dieu le sauva par ce Sarrasin, qui le mena jusqu'au château d'arrière où se tenaient les chevaliers de la galère. Ceux-ci lui ôtèrent son gros haubert de tournoi et, pour la pitié qu'ils eurent de lui, ils lui jetèrent sur le corps une couverture d'écarlate fourrée de menu vair que madame sa mère lui avait donnée ; un autre lui apporta une courroie blanche dont il se ceignit par-dessus sa couverture où il avait fait un trou ; et un autre encore, un chaperon qu'il mit sur sa tête. Après cela, il se mit à trembler bien fort pour la peur qu'il avait, pour sa maladie aussi. Il demanda à boire : on lui apporta de l'eau dans un pot, mais sitôt qu'il la mit dans sa bouche pour l'avaler, elle lui sortit par les narines : tellement qu'il envoya quérir ses gens et leur dit qu'il était mort, qu'il avait un apostume dans la gorge ; alors ils se mirent à pleurer. Les chevaliers sarrasins en furent tout ébahis et demandèrent pourquoi ils pleuraient, et quand ils le surent, l'un d'eux dit qu'il donnerait à monseigneur de Joinville quelque chose à boire qui le guérirait en deux jours : ce qu'il fit. Et sachez que, comme messire Raoul de Wanou, un des chevaliers du sénéchal, avait eu les jarrets coupés à la grande bataille du mardi de Carême prenant et ne se pouvait tenir debout, un vieux che-

valier sarrasin qui était dans la galère le portait aux privés à son cou.

Le grand émir des galères envoya quérir monseigneur de Joinville et lui demanda s'il était cousin du roi. « Nenni », dit le sénéchal et il conta comment et pourquoi les mariniers avaient crié qu'il l'était. « Vous avez fait que sage, répondit l'amiral ; autrement vous étiez tous morts. » Il demanda encore, si messire de Joinville tenait en rien au lignage de l'empereur Frédéric, à quoi l'autre repartit que madame sa mère était la cousine germaine de l'empereur ; et le grand émir lui dit qu'il l'en aimait mieux. Or, tandis qu'ils mangeaient ensemble, il manda devant lui un bourgeois de Paris, et celui-ci s'écria, parlant au sénéchal : « Sire, que faites-vous ? — Que fais-je donc ? — En nom Dieu, vous mangez de la chair le vendredi ! » Aussitôt messire de Joinville repoussa son écuelle et l'émir, après s'être enquis de la raison pourquoi il le faisait, lui dit que Dieu ne lui en saurait pas mauvais gré puisqu'il ne l'avait fait sciemment. C'est aussi la réponse que lui donna plus tard le légat, et il se courrouça fort quand il sut que messire de Joinville avait juré de jeûner désormais tous les vendredis de Carême au pain et à l'eau.

Le dimanche qui suivit, l'amiral fit descendre sur la rive du fleuve tous ceux qui avaient été pris sur l'eau. Pendant qu'on le tirait hors de la soute de la galère, messire Jean, le bon prêtre du sénéchal qui avait déconfit les huit Sarrasins, se pâma de maladie : aussitôt il fut occis et jeté à la rivière. Son clerc, qui se pâma aussi, on lui lança un mortier sur la tête, dont il mourut ; après quoi on le jeta dans le fleuve. Et tandis qu'on débarquait les autres malades, il

y avait des païens, l'épée nue, qui tuaient ceux qui tombaient et les jetaient à l'eau. Le sénéchal fit dire par son Sarrasin que ce n'était pas bien fait, car c'était contraire aux enseignements de Saladin qui a défendu d'occire aucun homme à qui l'on a donné à manger de son pain et de son sel. Mais l'émir lui répondit que ces hommes-là ne valaient rien puisqu'ils ne pouvaient se tenir debout à cause de la maladie qu'ils avaient. Et après cela il fit amener les mariniers de monseigneur de Joinville et lui dit qu'ils avaient tous renié Dieu. Mais le sénéchal lui recommanda de ne pas se fier à eux, car tout de même qu'ils avaient laissé la foi des chrétiens, ils laisseraient celle de Mahomet dès qu'ils en trouveraient le moment et le lieu. A quoi l'amiral repartit qu'il était de cet avis et qu'on n'avait jamais vu un mauvais chrétien faire un bon Sarrasin, ni un mauvais Sarrasin un bon chrétien.

Après ces choses, il fit monter monseigneur de Joinville sur un palefroi et l'emmena à son côté jusqu'à Mansoura. A l'entrée d'un grand pavillon où étaient les scribes du soudan, on écrivit le nom du sénéchal, et son Sarrasin lui dit : « Sire, je ne vous suivrai plus, car je ne le puis ; mais je vous prie de tenir toujours la main de cet enfant que vous avez avec vous, afin que les Sarrasins ne vous l'enlèvent. » C'était Barthélemy, le fils bâtard du seigneur de Montfaucon. Là-dessus le sénéchal entra dans le pavillon où étaient emprisonnés les riches hommes et les chevaliers portant bannière. Ils lui firent tous si grande joie qu'on ne s'entendait plus, et ils louèrent Notre Seigneur, car ils l'avaient cru perdu.

On entendait de grands cris : c'étaient les autres prisonniers que les Sarrasins avaient enfermés dans un

parc clos de murs en terre. Ils les appelaient l'un après l'autre et leur demandaient : « Veux-tu renier ? » Ceux qui ne voulaient, on les mettait d'un côté et on leur coupait la tête ; et ceux qui reniaient, on les laissait. Chaque jour, les païens en tuaient ainsi plusieurs centaines, car ils ne savaient que faire d'eux.

Dans cette grande peur de la mort où étaient les barons, le soudan leur envoya treize ou quatorze de ses conseillers, très richement vêtus de drap de soie et d'or, qui demandèrent à qui ils pourraient parler. Les prisonniers désignèrent le bon comte Pierre de Bretagne ; il y avait là un frère de l'Hôpital et d'autres gens qui savaient le sarrasinois et le français, qu'on appelle drogmans, et qui traduisaient en roman la langue sarrasine. « Sire, dirent les conseillers, le soudan nous envoie à vous pour savoir si vous voudriez être délivrés. — Oui, fit le comte. — Et que lui donnerez-vous pour votre délivrance ? — Ce que nous pourrons faire et souffrir par raison. — Donneriez-vous quelques-uns des châteaux des barons d'outre-mer ? » Le comte répondit qu'il n'en avait pouvoir, car on les tenait de l'empereur d'Allemagne, roi de Jérusalem. « Rendriez-vous quelques châteaux du Temple ou de l'Hôpital ? — Cela ne se peut, car, quand on y met les châtelains, on leur fait jurer sur les reliques que, pour délivrance de corps d'hommes, ils ne les rendront point. » Alors ils dirent qu'il leur semblait bien que les chrétiens ne souhaitaient guère d'être délivrés, et qu'ils leur enverraient des gens qui joueraient de l'épée sur eux comme ils avaient fait sur les autres. Le comte de Bretagne répondit qu'il était facile d'occire celui qu'on tient prisonnier. Et ils s'en allèrent.

A peine furent-ils partis, une troupe de jeunes Sarrasins se précipita dans le pavillon où les riches hommes étaient enfermés, les épées tirées. Ils amenaient avec eux un homme aussi vieux qu'on peut être et tout chenu, qu'ils tenaient pour fol, à ce qu'il semblait ; et ils dirent au comte de Bretagne que c'était un des plus sages de leur loi. Le petit homme, à la barbe et aux tresses blanches, s'appuya sur sa béquille et demanda au comte si c'était vrai que les chrétiens crussent en un Dieu qui avait été prisonnier pour eux, blessé pour eux, mis à mort pour eux et ressuscité le troisième jour ? « Oui, répondit-il. — Ne vous déconfortez donc pas, dit le vieil homme, et ne vous plaignez pas si vous avez été prisonniers pour lui, battus pour lui, car vous n'avez pas encore souffert la mort pour lui comme il l'a fait pour vous, et s'il eut le pouvoir de ressusciter, soyez certains qu'il vous délivrera quand il lui plaira. » Là-dessus, il sortit et tous les jeunes gens après lui : dont les prisonniers furent bien aises, car ils pensaient qu'ils étaient entrés pour leur trancher la tête.

Et peu après les conseillers du soudan s'en revinrent et leur dirent que le roi de France avait traité de leur délivrance et qu'ils envoyassent quatre des leurs pour ouïr ce qui avait été arrêté. Ils mandèrent monseigneur Jean de Valery le prud'homme, monseigneur Philippe de Montfort, monseigneur Baudouin d'Ibelin, sénéchal de Chypre, et monseigneur Gui d'Ibelin, connétable de Chypre, qui leur rapportèrent ensuite ce que le roi avait fait tout seul par la grâce de Dieu, et aussi sagement que s'il eût eu tout le conseil de la chrétienté avec lui.

*
* *

Sachez qu'il était malade au point que les dents lui branlaient et que sa chair était toute pâle ; il avait le flux de ventre, et il était si maigre que les os de son échine semblaient pointus, et si faible qu'un sergent devait le porter à toutes ses nécessités, voire l'y découvrir. On l'avait hébergé à Mansoura dans la maison du secrétaire du divan, Facr-eddin-Laan, fils de Locman, et il était enchaîné par une chaîne de fer, sous la garde d'un eunuque appelé Sabib. Mais, craignant qu'il ne mourût, le soudan le faisoit soigner par ses propres physiciens. En arrivant, il n'avait guère pour se couvrir qu'une casaque que lui avait donnée un pauvre homme et il manda à Damiette qu'on lui envoyât du drap pour se faire faire une robe ; cependant, le soudan lui en donna deux de taffetas noir, fourré de vair et de gris, où il y avait grande foison de boutons en or, et aussi des matelas pour se coucher. D'aucuns rapportent qu'il l'invita mêmement à un haut manger, mais que le benoit roi refusa d'y aller parce qu'il lui fut avis que le soudan le voulût donner en spectacle. Comme les Sarrasins avaient retrouvé par miracle son bréviaire et le lui avaient rendu et comme il avait en sa compagnie frère Guillaume de Chartres, son confesseur, et un Prêcheur qui savait la langue sarrasinoise, il ne faillit jamais d'entendre les offices aux heures régulières et selon le rite de l'église de Paris. C'est pourquoi les Sarrasins disaient plus tard qu'il était le plus ferme chrétien qu'on pût trouver, dont ils donnaient pour preuve qu'avant de sortir de sa tente, il s'allongeait toujours

en croix sur le sol et se signait de tout son corps.

Les conseillers du soudan l'avaient essayé de la même manière que les barons pour voir s'il leur livrerait quelques châteaux du Temple ou de l'Hôpital ou des barons du pays ; mais il avait répondu tout de même que ses gens. Sur quoi ils le menacèrent de le mettre dans les bernicles, qui étaient deux pièces de bois endentées et rentrant l'une dans l'autre : ceux qu'ils voulaient torturer, ils les couchaient sur le côté et leur mettaient les jambes dedans, et puis faisaient asseoir un homme sur le bois, après quoi il ne demeurait pas un demi pied d'os qui ne fût tout débrisé ; et au bout de trois jours. quand les jambes étaient bien enflées, ils les remettaient dans les bernicles et les brisaient derechef. Mais le bon roi leur répondit seulement qu'il était leur prisonnier, et qu'ils pouvaient faire de lui leur volonté.

Quand ils virent qu'ils ne le vaincraient par des menaces, ils lui demandèrent combien d'argent il donnerait au soudan, outre Damiette. Il répondit que, si le soudan voulait avoir de lui une somme raisonnable de deniers, il prierait la reine de les payer pour sa délivrance et celle de ses gens : car il avait défendu aux barons de traiter chacun pour sa propre rançon, craignant que les pauvres gens n'en pâtissent et ne demeurassent prisonniers. « Pourquoi ne voulez-vous pas dire ; Je ferai ces choses ? » demandèrent les conseillers. Il répondit qu'il ne savait si la reine les voudrait faire et qu'elle était sa dame. Là-dessus, les conseillers allèrent parler au soudan ; et ensuite ils revinrent et lui dirent que, si la reine voulait payer dix fois cent mille besants d'or, qui faisaient 500.000 livres, ils le délivreraient. Il leur demanda leur serment ;

alors ils rallèrent parler au soudan, et au retour ils jurèrent. Et après cela, le roi dit et promit qu'il paierait les 500.000 livres pour la délivrance de sa gent et qu'il rendrait Damiette pour la délivrance de sa personne, car il n'était pas tel qu'il se pût racheter par de l'argent. « Par ma foi ! dit le soudan quand il sut cela, le Franc est plein de largesse, puisqu'il n'a pas barguigné sur une si grande somme de deniers. Allez lui dire que je lui donne 100.000 livres pour payer sa rançon. »

Ensuite, il fit entrer le roi et les riches hommes dans quatre galères pour les mener vers Damiette, car il était convenu que le samedi devant l'Ascension, c'est à savoir le 30 avril, on lui rendrait la ville et il rendrait le roi.

Le jeudi, les galères arrivèrent devant son logis au bord du fleuve. A l'entrée était une tour en planches de sapin, couverte de toile peinte ; et au delà de la porte un pavillon où les émirs, quand ils allaient lui parler, laissaient leurs épées et leurs harnois. On en sortait par une porte pareille à la première, et elle menait dans un grand pavillon qui servait de salle au soudan. Ensuite était une autre tour par laquelle on allait à sa chambre. Au delà il y avait encore une tour, plus haute que les autres, au milieu d'un pré, d'où le soudan pouvait voir tout le pays et toute son armée ; et un chemin allait du pré à un pavillon qu'il avait fait tendre dans le fleuve pour se baigner. Tout cela clos de treillis de bois et couvert de toile bleue pour qu'on ne pût regarder dedans.

Or, pour ce qu'il faut un peu entrelacer notre matière, je vous dirai maintenant que la chevalerie des Sarrasins était faite de gens étrangers. Quand un

roi de l'Orient en avait déconfit un autre, il vendait les pauvres gens qu'il avait conquis aux marchands, et ceux-ci les venaient revendre en Égypte où on les leur achetait volontiers et cher. Les enfants, jusqu'à tant que la barbe leur vînt, le soudan les nourrissait en sa maison, et on leur faisait faire des arcs de plus en plus durs, selon leur force. Quand la barbe leur venait, le soudan les faisait chevaliers. Et ils portaient ses armes, qui étaient d'or, mais chacun avec sa brisure propre, c'est à savoir une rose, ou une bande vermeille, ou un oiseau, ou telle autre enseigne qu'il choisissait comme il lui plaisait. Et ils formaient tous ensemble la *harca* ou garde du soudan.

Quand celui-ci était à l'armée, son portier habitait dans une petite tente à la porte de son logis, avec des ménétriers qui avaient des cors sarrasinois, des tambours et des timbales. Et ils faisaient tant de bruit au point du jour et à la tombée de la nuit, que ceux qui étaient proches d'eux ne se pouvaient ouïr l'un l'autre et qu'on les entendait clairement dans toute l'armée des païens. Mais ils n'auraient été si hardis que de sonner de leurs instruments pendant le jour, sinon par le commandement du maître de la harca. Et quand le soudan voulait donner un ordre, il le disait au maître qui faisait jouer les ménétriers, et tous les chefs de l'armée venaient pour ouïr ses commandements.

Selon la valeur qu'ils montraient à la bataille, le soudan faisait les chevaliers de la harca émirs et leur donnait deux ou trois cents des leurs à commander, ou davantage. Mais, quand ils étaient devenus trop puissants, il les faisait mourir en sa prison et ôtait à leurs femmes ce qu'elles avaient. Ainsi fit-il à ceux

qui avaient pris le comte de Montfort et le comte de Bar à Gaza, et ainsi fit un autre soudan à ceux qui avaient déconfit le roi d'Arménie ; croyant être récompensés, ils descendirent à pied et l'allèrent saluer pendant qu'il chassait ; mais il leur répondit : « Je ne vous salue pas », et leur fit couper la tête.

Or, quand il était arrivé en Égypte pour succéder à son père, Almoaddham avait aussitôt retiré à ceux qui les portaient les verges d'or qui étaient les insignes de leur commandement, et il les avait données à ceux qui étaient venus d'Orient avec lui. Et ceux-ci lui murmuraient qu'il n'avait que le nom d'un soudan et que les émirs qui commandaient l'armée étaient plus puissants que lui : c'est pourquoi il avait si tôt traité avec le roi de France, car il s'avisait que, la guerre finie, il n'aurait plus besoin de ses émirs et pourrait faire d'eux ce qu'il voudrait. Cependant il mécontentait ceux de la harca, et le soir, après boire, il tranchait à coups d'épée des chandelles de cire, disant : « Voilà comme je leur ferai. » D'où il arriva que les émirs convinrent avec ceux de la harca qu'ils le tueraient après un repas où il les avait invités le jeudi avant l'Ascension.

Sitôt après le manger, comme Almoaddham avait pris congé et allait dans sa chambre, l'émir Bibars qui portait son épée l'en frappa, et sachez que le soudan avait tendu la main pour parer le coup, tellement qu'elle fut fendue entre les doigts jusqu'au bras. Il s'enfuit, car il était jeune et léger, en criant : « Seigneurs, je me plains à vous de ceux-ci qui me voulaient occire, comme vous le pouvez voir. » Mais les chevaliers de la harca lui répondirent tous d'une voix : « Puisque tu dis que nous te voulons occire, mieux vaut pour nous de te tuer que de l'être par toi. » Ils firent

sonner les cors et les timbales par les ménétriers, et, quand les chefs de l'armée furent venus, ils leur dirent que Damiette était prise et que le soudan était parti et leur mandait de le suivre : là-dessus, tous s'armèrent et piquèrent des éperons vers Damiette, ce que voyant le roi Louis et les barons furent en grand malaise de cœur, car ils croyaient que la ville était perdue.

Cependant, ceux de la harca, qui étaient cinq cents à cheval, abattaient les pavillons du soudan et l'assiégeaient dans la tour qu'il avait fait faire et où il s'était réfugié avec trois de ses prêtres qui avaient mangé avec lui. Ils lui crièrent de descendre, et il dit qu'il le ferait s'ils lui donnaient un sauf-conduit. Mais ils répondirent qu'ils le feraient descendre de force, qu'il n'était pas dans Damiette ; et ils lancèrent le feu grégeois de manière que la tour, qui était de planches de sapin et de toile de coton, prit feu rapidement et qu'il n'y eut jamais si belle flamme ni si droite. Le soudan descendit et s'enfuit vers le Nil par le chemin dont je vous ai parlé, criant qu'il ne voulait plus être roi. Ils lui tiraient des flèches et l'un d'eux lui donna de sa lance parmi les côtes, et si rudement qu'il se jeta à l'eau, traînant le fût après lui. Mais ils se mirent à la nage et le vinrent tuer dans le fleuve assez près des galères où étaient les chrétiens. Quand ce fut fait, un des émirs le fendit de son épée et lui tira le cœur du ventre ; et ensuite il s'en vint au roi de France, la main tout ensanglantée, et lui cria : « Que me donneras-tu pour t'avoir occis ton ennemi, qui t'eût tué s'il eût vécu ? » Le benoit roi ne répondit mot. L'émir le requit de le faire chevalier, disant qu'il avait son corps en son pouvoir et qu'il l'occirait s'il ne le lui octroyait. Mais le saint roi répondit seulement à ce

païen que s'il voulait embrasser la foi de Notre-Seigneur Jésus-Christ, il l'emmènerait en France et lui donnerait un grand fief et le ferait chevalier. Et l'émir s'en alla.

Là-dessus, il accourut bien trente Sarrasins dans chaque galère, les épées nues au poing et au cou les haches danoises, criant dans leur langue qu'ils voulaient couper la tête aux chrétiens. Une foule de ceux-ci s'étaient mis à se confesser à un frère de la Trinité appelé Jean, qui était au comte de Flandre. Messire de Joinville l'eût bien fait, mais à ce moment il ne put se rappeler un seul de ses péchés ; il pensait seulement que plus il tâcherait de se défendre et de détourner les coups, pis cela vaudrait : c'est pourquoi il se signa et alla s'agenouiller aux pieds d'un des païens qui brandissait une hache à charpentier, en disant : « Ainsi mourut sainte Agnès. » Messire Gui d'Ibelin, connétable de Chypre, se vint mettre à genoux à son côté et se confessa à lui ; alors il lui dit : « Je vous absous selon le pouvoir que Dieu m'a donné » ; mais par la suite il ne lui souvint plus de chose que messire Gui lui eût contée.

D'aucuns rapportent que des Sarrasins s'étaient précipités auprès du roi de France comme des ours ou des lions en fureur, mais qu'ils semblèrent soudain transformés en le voyant et le saluèrent à leur mode, en portant la main à leur front. Ils lui dirent de ne pas s'effrayer de ce qui était advenu et que le soudan qu'ils avaient tué voulait le faire mourir aussitôt entré à Damiette. Car ils ne pouvaient s'empêcher de le priser fort : le bruit courut même plus tard que plusieurs d'entre eux avaient songé à le faire soudan de Babylone, et tellement qu'on en avait

apporté les insignes devant sa tente. Et lui-même, il le croyait, car il demanda un jour à quelqu'un : « Pensez-vous que j'eusse accepté le royaume de Babylone si on me l'eût offert ? — Sire, c'eût été folie, puisqu'ils venaient d'occire leur seigneur. » Mais le roi dit qu'il ne l'eût point refusé, songeant sans doute qu'il eût pu les amener à Dieu.

Cependant les païens avaient enfermé les barons dans la soute des galères, et beaucoup pensaient qu'ils l'avaient fait parce qu'ils ne voulaient pas les assaillir tous ensemble, mais les tuer l'un après l'autre. Là-dedans les chrétiens étaient si fort à l'étroit, que les pieds de monseigneur de Joinville étaient contre le comte Pierre de Bretagne et ceux du comte contre le visage du sénéchal. Mais le lendemain un messager leur vint dire d'aller parler aux émirs. Ils y furent, hors le comte de Bretagne, le sire de Joinville et le connétable qui étaient malades, et ils renouvelèrent les conventions qu'ils avaient faites avec le soudan, hormis une, qui était la délivrance du menu peuple : car le soudan avait fait mener au Caire ce qui en restait, et comme c'était chose contraire au traité, les barons pensèrent qu'il les eût fait occire ainsi que le roi, sitôt que Damiette lui eût été rendue.

Les serments que les émirs devaient faire au roi de France furent ainsi arrêtés : que, s'ils ne tenaient les conventions, ils fussent aussi honnis que celui qui, pour son péché, va en pèlerinage à la Mecque nu-tête ; que celui qui reprend sa femme après l'avoir laissée ; ou que celui qui mange de la chair de porc. Messire Nicolas d'Acre, qui savait le sarrasinois, dit qu'ils ne pouvaient en faire de plus forts selon leur loi.

Et les serments que les émirs requirent du roi, par

le conseil de quelques prêtres renégats, furent tels : que si le roi ne tenait ses conventions avec eux, il fût aussi honni que le chrétien qui renie Dieu et sa Mère, privé de la compagnie de tous les saints et toutes les saintes, et que, s'il manquait à son serment, il renierait le Christ. Mais quand le roi entendit ces mots-là, il s'écria que, s'il plaisait à Dieu, il ne les dirait jamais. Aussitôt les émirs lui mandèrent par maître Nicolas que, s'il ne voulait jurer, ils lui feraient couper la tête, à lui et à toute sa gent. Mais il répondit qu'il aimait mieux mourir en bon chrétien que vivre dans le courroux de Dieu et de sa mère.

Le patriarche de Jérusalem, vieil homme et ancien, de l'âge de quatre-vingts ans, était venu de Damiette avec un sauf-conduit des Sarrasins, pour aider le roi à traiter de sa délivrance. Or, il y a une mauvaise coutume au pays de la païennie : quand le roi envoie des messagers au soudan, ou le soudan au roi, et que l'un ou l'autre meurt avant leur retour, les messagers sont prisonniers ou esclaves ; or le soudan Almoaddham qui avait donné le sauf-conduit était mort, en sorte que le patriarche était maintenant prisonnier. Et lorsque le roi eut fait sa réponse, un des émirs crut que le patriarche la lui avait conseillée et dit aux autres : « Si vous voulez me croire, je ferai bien jurer le roi, car je ferai voler la tête du patriarche dans son giron. » Ils ne le voulurent pas, mais ils attachèrent le vieillard à l'une des perches du pavillon, les mains liées si étroitement derrière son dos, qu'elles enflèrent en peu de temps et devinrent aussi grosses que sa tête, et que le sang lui jaillissait des ongles. « Sire, criait-il au roi, pour Dieu jurez en toute sûreté : j'en prends sur mon âme tout le péché, puisque vous comp-

tez bien tenir le serment. » On ne sait comment les paroles furent arrangées à la fin, mais les émirs se tinrent pour contents.

*
* *

Le jeudi de l'Ascension, au soir, c'est à savoir le 5 mai, les quatre galères où étaient le saint roi et ses barons se vinrent ancrer devant le port de Damiette et l'on tendit un pavillon où le roi descendit, car il avait été convenu qu'il serait délivré le lendemain, aussitôt la ville rendue.

La reine Marguerite et la plupart des autres chrétiens qui y étaient restés venaient de s'embarquer dans les nefs. Et si les souffrances du roi et de l'armée avaient été grandes, celles de la reine l'avaient été aussi. Car elle était grosse d'enfant et la nouvelle que le roi était pris lui parvint trois jours devant qu'elle accouchât. Elle en fut si effrayée que, toutes les fois qu'elle s'endormait, elle croyait voir sa chambre pleine de Sarrasins et se réveillait en criant : « A l'aide ! A l'aide ! » Aussi faisait-elle coucher près d'elle un chevalier ancien, de l'âge de quatre-vingts ans, qui la tenait par la main ; et toutes les fois que la reine criait, il disait : « Dame, n'ayez garde, car je suis ici. » Peu avant d'accoucher, elle fit sortir tout le monde de sa chambre, fors ce chevalier, et s'agenouillant devant lui, elle lui requit un don, qu'il lui octroya par serment. « Je vous demande, dit-elle, par la foi que vous m'avez baillée, que, si les Sarrasins prennent cette ville, vous me coupiez la tête devant qu'ils s'emparent de moi. — Soyez certaine que je le ferai volontiers, répondit-il, car j'y avais déjà pensé. »

Elle mit au monde un fils qui eut nom Jean et qu'on appelait Tristan pour la grande douleur où l'on était quand il naquit. Et l'on dit que le soudan lui envoya de riches présents pour l'enfant, un berceau d'or et des vêtements très beaux ; mais beaucoup croient que ce n'est pas vrai.

En revanche, le jour même qu'elle était accouchée, on lui apprit que ceux de Pise, de Gênes et des autres communes d'Italie, qui menaient les nefs, voulaient s'enfuir. Le lendemain, elle les manda devant son lit et, quand sa chambre fut pleine, elle leur dit : « Seigneurs, par la merci de Dieu, ne laissez pas cette ville : car vous voyez que messire le roi et tous ceux qui sont pris seraient perdus, si elle l'était. Et, du moins, ayez pitié de cette chétive créature qui gît ici, et attendez que je sois relevée. — Dame, répondirent-ils, comment le ferions-nous ? Nous mourons de faim dans cette ville. — Vous ne vous en irez point par famine, car je ferai acheter tous les vivres de Damiette et je vous retiens tous aux frais du roi. » Ils allèrent se concerter et revinrent ensuite et lui accordèrent qu'ils resteraient. La reine fit acheter toutes les provisions qui lui coûtèrent 360.000 livres et plus. Mais il lui fallut se relever avant son terme parce qu'on devait rendre la cité aux Sarrasins, et elle s'en fut attendre le roi en Acre.

Le lendemain de l'Ascension, au soleil levant, messire Geoffroi de Sargines fit rendre Damiette aux émirs et les enseignes du soudan parurent sur les tours. Les chevaliers sarrasinois se répandirent dans les rues et commencèrent de boire du vin, tellement qu'ils furent bientôt ivres : et l'un d'eux revint aux galères des barons et, tirant son épée ensanglantée, cria

qu'il venait d'occire six Francs. Car on avait laissé dans la ville les malades que les Sarrasins avaient juré de garder ; mais ils les tuèrent tous. Ils devaient garder aussi les engins de guerre et les chairs salées : ils coupèrent les engins en morceaux, et, parce qu'ils ne mangent point de porc, ils firent un lit des engins, un lit des bacons et un autre des gens morts, et du tout un si grand feu qu'il dura tout le vendredi, le samedi et le dimanche.

Il était convenu qu'ils délivreraient le roi et les barons au lever du soleil, mais ils les retinrent jusqu'au soleil couchant, sans manger, ni les émirs non plus, car ils furent en discussion tout le jour. « Seigneurs, disait celui-là justement qui avait négocié le traité, si vous m'en voulez croire, vous occirez le roi et ces riches hommes qui sont ici, car nous serons tranquilles ensuite pendant quarante ans. Leurs enfants sont petits et nous tenons Damiette, grâce à quoi nous le pouvons faire sûrement. » Un autre Sarrasin, qui était natif de Mauritanie, disait au contraire : « Si, après avoir tué le soudan, nous tuons le roi malgré la parole que nous avons donnée, on dira que les Égyptiens sont les plus mauvaises gens et les plus déloyales qui soient au monde. » Et le premier répondait : « Il est bien vrai que nous nous sommes méchamment défaits de notre soudan et que nous sommes allés contre le commandement de Mahomet qui prescrit que nous gardions notre seigneur comme la prunelle de notre œil. Mais écoutez le commandement qui vient après. » Il tournait un feuillet du livre qu'il tenait et leur lisait ce commandement qui est tel : *Pour l'assûrement de la foi, tue l'ennemi de la loi.* « Nous avons méfait, ajoutait-il, en tuant notre sei-

gneur, mais nous ferons pis si nous ne tuons le roi de France, car c'est le plus rude ennemi de la loi païenne et le plus puissant prince de la chrétienté. » Là-dessus, ils s'accordèrent presque à mettre à mort les chrétiens, et un émir vint sur le fleuve crier des ordres en sarrasinois à ceux qui menaient les galères, et ôta la toile de sa tête et leur en fit un signe. Aussitôt ils tirèrent les ancres et revinrent en arrière d'une grande lieue vers le Caire, tellement que les barons se crurent perdus et qu'il y eut maintes larmes pleurées.

Pourtant Dieu qui n'oublie pas les siens voulut que les émirs s'accordassent environ le coucher du soleil à les délivrer : non à cause de leur serment, mais, dit l'histoire, pour ne pas perdre la rançon. On ramena les galères des riches hommes à Damiette et, quand elles furent accostées, ils requirent qu'on les laissât aller. Mais on ne le voulut faire devant qu'ils eussent mangé : « Car ce serait honte aux émirs, leur dit-on, si vous partiez de notre prison à jeun. » On leur apporta des beignets de fromage rôtis au soleil pour que les vers ne s'y missent et des œufs durs, cuits de quatre ou cinq jours ; mais pour leur faire honneur on en avait peint les coquilles de diverses couleurs.

Enfin on les mit à terre et ils allèrent vers le roi que les Sarrasins amenaient du pavillon où ils l'avaient tenu ; et il y en avait une foule derrière lui, ceints de leurs épées. Sur le fleuve était une galère des Gênois, où l'on ne voyait qu'un seul guetteur. Mais, sitôt que le saint roi fut sur le rivage, cet homme donna un coup de sifflet et quatre-vingts arbalétriers pour le moins surgirent, l'arbalète montée, et mirent aussitôt le carreau en coche. Et les Sarrasins, que les arbalètes effrayaient fort, s'enfuirent comme brebis, tellement

qu'il n'en resta avec le roi que deux ou trois.

La galère jeta une planche à terre, par laquelle embarquèrent le roi, le comte d'Anjou son frère, messire Geoffroi de Sargines, messire Philippe de Nemours, un maréchal de France, le maître de la Trinité et messire de Joinville. Les autres riches hommes regagnèrent l'armée on ne sait comment. Les Sarrasins retenaient le comte de Poitiers, comme il avait été convenu, jusqu'à tant que le roi eût payé les 200.000 livres qu'il devait verser pour première rançon avant que de partir du fleuve.

Le samedi après l'Ascension, qui fut le lendemain de leur délivrance, le comte de Soissons et plusieurs autres riches hommes vinrent prendre congé de lui. Il leur dit qu'à son avis ils feraient bien, s'ils attendaient que son frère le comte de Poitiers fût délivré ; mais ils répondirent qu'ils ne le pouvaient, car leurs vaisseaux étaient appareillés, et ils partirent pour la France. Parmi eux était le comte Pierre de Bretagne, qui se trouvait si malade qu'il mourut en mer trois semaines plus tard.

Ce même jour, au matin, on avait commencé à faire le paiement, et il dura jusqu'à la nuit du dimanche : on pesait les deniers à la balance, et chaque balance valait 10.000 livres. Le dimanche, à l'heure des vêpres, les gens du roi qui faisaient le paiement lui mandèrent qu'il leur faudrait bien encore 30.000 livres. Sur le conseil de monseigneur de Joinville, il envoya quérir le commandeur et le maréchal du Temple, car le maître était mort, et les requit de lui prêter 30.000 livres pour délivrer son frère. « Sire de Joinville, s'écria frère d'Otricourt le commandeur, le conseil que vous avez donné au roi n'est ni bon ni sage, car vous savez

que nous n'avons d'argent qu'en dépôt et que, par nos serments, nous ne pouvons délivrer les deniers qu'à ceux qui nous les ont baillés. » Là-dessus, il y eut de dures et félonnesses paroles entre le commandeur et le sénéchal. Mais frère Renaud de Vichiers dit au roi : « Sire, laissons aller la discussion du seigneur de Joinville et de notre commandeur. Comme notre commandeur le dit, nous ne pouvons rien bailler sans parjure. Quant à ce que le sénéchal vous conseille : que si nous ne voulons vous en prêter, vous en preniez, vous en ferez votre volonté ; et si vous prenez du nôtre, nous avons tant du vôtre dans nos caisses en Acre, que vous nous dédommagerez bien. » Là-dessus, le roi commanda à monseigneur de Joinville d'y aller et celui-ci se rendit à la maîtresse galère du Temple.

Quand il fut au moment de descendre dans la soute de la galère, il demanda au commandeur de venir voir ce qu'il prendrait ; mais l'autre ne daigna. Le maréchal dit qu'il l'accompagnerait pour voir la force qu'il leur ferait et ils descendirent au lieu où le trésor était. Là, messire de Joinville demanda au trésorier du Temple de lui bailler les clés d'une huche qui était devant lui, et l'autre, qui le vit maigre et décharné par la maladie et vêtu de l'habit qu'il avait chez les Sarrasins, répondit qu'il ne lui en donnerait aucune. Le sénéchal leva une coignée qui se trouvait là et s'écria qu'il en ferait une clé pour le roi ; mais le maréchal le prit par le poing : « Sire, dit-il, nous voyons bien que vous nous faites force : nous vous ferons bailler les clés. »

Il se trouva que la huche était à Nicolas de Choisy, n sergent du roi. Le sénéchal prit ce qu'il y vit d'ar-

gent et sans doute en ouvrit-il aussi quelques autres ; ensuite il fit porter les deniers sur la galère qui l'avait amené. Quand il approcha de celle où était le roi, il l'appela : « Sire, sire, regardez comme je suis bien ravitaillé ! » Et le saint homme le reçut volontiers et joyeusement.

Il avait envoyé frère Raoul, de l'ordre des Prêcheurs, à l'émir Faress-eddin Octaï, un des plus loyaux Sarrasins qui aient jamais été, et lui avait mandé qu'il s'étonnait beaucoup que lui et les autres émirs eussent souffert que le traité fût si vilainement rompu, quand on avait tué les malades et détruit les engins et le porc salé qu'on devait garder. « Frère Raoul, répondit Octaï, dites au roi que ma loi m'empêche d'y remédier, ce qui me pèse. Mais dites-lui aussi qu'il ne fasse nul semblant d'en être courroucé tant qu'il sera dans nos mains, car ce serait sa mort. Sitôt qu'il sera en Acre, m'est avis qu'il s'en souvienne ! »

Beaucoup de gens avaient conseillé au roi de se sauver dans sa nef qui l'attendait en mer et de s'ôter ainsi du pouvoir des païens ; mais il ne le voulut point parce qu'il avait convenu avec eux qu'il ne partirait pas du fleuve avant que les 200.000 livres eussent été payées. Et, pendant qu'il attendait, un Sarrasin très bien vêtu et fort bel homme de corps lui vint présenter du lait caillé dans des pots et des fleurs de diverses couleurs et manières de la part des enfants d'un ancien soudan, et il fit le présent en français. Le benoit roi lui demanda où il l'avait appris. Il répliqua qu'il avait été chrétien : « Allez-vous en ! s'écria le roi ; je ne vous parlerai plus ! »

Messire de Joinville le tira à part pour l'interroger. Il répondit qu'il était né à Provins et qu'il était arrivé

en Egypte avec le roi Jean, où il s'était marié et était devenu grand et riche homme. « Mais, dit le sénéchal, ne savez-vous point que si vous mouriez en ce moment, vous seriez damné et iriez en enfer ? — Oui, car je suis certain que nulle loi n'est aussi bonne que la chrétienne ; mais je redoute, si je retournais à vous, la pauvreté et le reproche ; toujours on me dirait : « Voici le renégat ! » J'aime mieux de vivre riche et aisé, que de me mettre en ce point-là. » Messire de Joinville eut beau lui dire que le reproche lui serait plus grand au jour du Jugement et beaucoup d'autres bonnes paroles, le renégat s'en alla et plus jamais on ne le vit.

Quand on eut fini de peser les deniers, les gens du roi lui vinrent annoncer que les Sarrasins ne voulaient délivrer son frère devant que l'argent fût entre leurs mains. Il commanda qu'on le leur remît, car il en avait ainsi convenu. Et comme messire Philippe de Nemours lui disait en riant qu'on leur avait fait faux compte et qu'on les avait trompés de 10.000 livres à la pesée, il se courrouça fort. Ce que voyant, le sénéchal poussa le pied de monseigneur Philippe et s'écria qu'il n'en fallait rien croire, car les Sarrasins étaient les plus habiles compteurs qu'il y eût au monde, et messire Philippe se hâta d'ajouter qu'il n'avait parlé que par plaisanterie. « C'est une moquerie malencontreuse, fit le roi, et je vous commande, par la foi que vous me devez comme mon homme que vous êtes, de faire verser sans faute ces 10.000 livres si elles ne l'ont été. »

Enfin la galère du roi partit et elle vogua bien une lieue sans que personne soufflât mot, car chacun songeait au comte de Poitiers qui était encore en prison.

Mais on vit bientôt arriver à toute vitesse un galion et messire Philippe de Montfort, qui s'y trouvait, héla le roi du plus loin qu'il put : « Sire, sire, parlez à votre frère qui est ici ! — Illuminez, illuminez ! » s'écria le roi, et on alluma toutes les chandelles à grande joie. Enfin il parvint à sa nef et y monta, et ses compagnons dans les leurs. Et la comtesse de Poitiers donna vingt livres parisis à un pauvre pécheur qui était venu le premier lui dire qu'il avait vu son mari délivré.

Ainsi finit la guerre du saint roi en Égypte ; et pendant qu'il voguait vers Acre avec ses compagnons, démuni de toutes choses, un Sarrasin écrivait ces vers :

Dis au Franc, lorsque tu iras vers lui, ces paroles de vérité, qui viennent d'un homme sage ;

Que Dieu te récompense d'avoir fait tuer les adorateurs de Jésus le Messie !

Tu es allé en Egypte pour la conquérir ; tu croyais n'y rencontrer que hautbois et tambours ;

Le Sort t'a conduit vers des multitudes qui faisaient paraître à tes yeux l'espace trop étroit.

Tu as mené tes compagnons par tes beaux conseils au bord du tombeau ;

Ils sont cinquante mille qu'on ne verra plus que morts, prisonniers ou blessés ;

Dieu te soit propice pour de pareilles entreprises ! Peut-être que Jésus sera débarrassé de vous.

Si votre pape consent à cela, c'est que souvent la trahison vient d'un homme de bon conseil.

Dis-leur, s'ils songent à revenir pour se venger ou pour un plus sage dessein ;

La maison du fils de Locman existe encore, les chaînes sont toujours là, ainsi que l'eunuque Sabib.

CHAPITRE VI

Comment le roi passa en Acre et s'avisa de demeurer en Terre Sainte ; et de ce qu'il y fit durant les quatre ans qu'il y vécut.

Les gens du roi n'avaient apporté sur sa nef ni un lit, ni une robe et jusqu'à tant qu'il fut en Acre, il lui fallut coucher sur les matelas que le soudan lui avait octroyés et se vêtir des habits qu'il lui avait fait faire. Et pendant les six jours que dura la traversée, il se plut à conter comment il avait été pris et les persécutions et tribulations dont Dieu l'avait délivré. Il menait grand deuil de la mort du comte d'Artois son frère, et disait que messire Robert n'eût pas fait comme le comte de Poitiers qui, voguant sur une autre nef, ne le venait point voir. Il se plaignait aussi du comte d'Anjou qui était dans son vaisseau et pourtant ne lui tenait jamais compagnie. Un jour, il demanda ce que le comte faisait et on lui dit qu'il jouait aux tables avec monseigneur Gautier de Nemours. Il alla à eux, tout chancelant de faiblesse à cause de sa maladie, et prit les dés et les tables, et les jeta à la mer en se courrouçant fort contre son frère qui s'était repris si tôt à jouer aux dés. Et

messire Gautier en fut le mieux payé, car le roi mit dans son giron les deniers, dont il y avait grande foison, et les emporta.

Quand il arriva au port d'Acre, environ le 12 mai, des processions vinrent à sa rencontre à grande joie et jusque sur la mer. Mais il était bien mal en point et fort démuni, et ses compagnons pareillement. On avait amené un palefroi à monseigneur de Joinville, mais sitôt qu'il y fut monté, le cœur lui faillit et il le fallut soutenir pour qu'il ne chût. A grand' peine lui fit-on gravir les degrés de la salle du roi, et il s'assit à une fenêtre, n'ayant près de lui que le petit bâtard du seigneur de Montfaucon, qui pouvait avoir dix ans d'âge.

Il était là et personne ne prenait garde à lui, lorsqu'un valet en cotte vermeille à deux raies jaunes s'en vint le saluer et lui demander s'il le connaissait : « Nenni », fit-il. L'autre lui dit qu'il était d'Oiselair, le château de son oncle, et qu'il n'appartenait à personne et demeurerait avec lui, s'il le voulait. Et quand le sénéchal eut répondu qu'il le voulait très bien, le valet fut lui chercher une coiffe blanche et le peigna à merveille.

Là-dessus, le roi fit quérir le sénéchal pour manger avec lui, et messire de Joinville y alla dans l'habit qu'on lui avait taillé en prison dans les restes de sa couverture. Il en laissa une autre à l'enfant Barthélemy avec quatre aunes de camelin qu'on lui avait données pour l'amour de Dieu. Et Guillemin, son nouveau valet, vint trancher devant lui, et trouva à nourrir l'enfant pendant qu'ils mangeaient. Il avait retenu un logis tout près des bains où, le soir, il mena son seigneur pour le laver de la crasse et de la sueur qu'il

avait apportées de la prison ; mais, à peine le sénéchal y fut-il, le cœur lui manqua de nouveau et il se pâma, tellement qu'on l'en tira à grand'peine et le mena jusqu'à son lit.

Le lendemain, un vieux chevalier qui avait nom monseigneur Pierre de Bourbonne le vint voir. Il le retint à son service et l'autre lui eut à crédit dans la ville de quoi le vêtir et accommoder. Enfin, quatre jours après son arrivée, bien muni de tout, messire de Joinville fut voir le roi, qui lui dit qu'il n'avait pas bien fait de tant tarder et lui commanda, pour autant qu'il tenait à son amitié, de manger avec lui, soir et matin, jusqu'à tant qu'il fût décidé si l'on retournerait en France ou demeurerait en Terre Sainte. Le sénéchal répondit que messire Pierre de Courtenay lui devait quatre cents livres de ses gages, qu'il ne lui voulait payer. Le roi les lui fit bailler. Et, sur le conseil de monseigneur Pierre de Bourbonne, le sénéchal prit quarante livres pour sa dépense et confia le reste à garder au commandeur du palais du Temple. Puis il obtint de l'évêque d'Acre la maison du curé de Saint-Michel et retint à ses gages le Père Jean Caym de Sainte-Menehould qui jadis, en France, l'avait très bien servi durant deux ans, et plusieurs autres personnes.

Quand les quarante livres furent dépensées, il envoya le Père Caym en prendre quarante autres. Mais le commandeur répondit qu'il n'avait pas un denier qui fût à monseigneur de Joinville, et ne le connaissait pas. Or, frère Renaud de Vichiers était devenu grand-maître du Temple grâce au roi qui n'oubliait pas la courtoisie qu'il lui avait faite à Damiette. Le sénéchal se fut plaindre à frère Renaud du comman-

deur du palais qui ne lui voulait rendre les deniers qu'il lui avait confiés. « Sire de Joinville, s'écria l'autre, je vous aime fort, mais soyez certain que, si vous ne renoncez pas à cette demande, je ne vous aimerai plus. Voulez-vous faire entendre que nos frères sont des larrons ? » Par quoi le sénéchal s'en alla en grand malaise de cœur. Mais, quatre jours plus tard, le maître lui vint dire en riant que ses deniers étaient retrouvés.

Après ces choses, messire de Joinville requit Guillemin, son nouvel écuyer, de lui rendre ses comptes, et vit que le valet lui avait fait dommage de plus de 10 livres tournois. Là-dessus il lui donna congé, mais lui fit présent de sa dette parce qu'il l'avait bien mérité. Et les chevaliers de Bourgogne en compagnie desquels Guillemin était venu lui dirent que c'était le plus courtois larron qui se fût jamais vu, car, quand il fallait quelque chose à un chevalier : couteau ou courroie, gant ou éperon, il l'allait voler sur-le-champ et le lui donnait.

Cependant, le roi songeait à ceux qui étaient restés dans la prison des Sarrasins en Égypte : aussi envoya-t-il dès qu'il le put des messagers à Damiette pour obtenir leur délivrance, portant les deux cent mille livres qui restaient à payer sur la rançon. Mais les Sarrasins, qui avaient déloyalement occis les malades et brûlé les engins et vivres qu'ils devaient garder, avaient aussi fait mourir une grande part des prisonniers ou forcés à renier Dieu : si bien que les messagers n'en purent ramener que quatre cents qui avaient eux-mêmes payé leur rançon, et ils revinrent sans avoir baillé aux Sarrasins un seul denier.

En l'an de grâce 1250, le 19e du mois de juin, qui fut un dimanche, le roi fit quérir ses frères et les autres riches hommes et leur parla ainsi : « Seigneurs, madame

la reine ma mère m'a mandé et prié de revenir en France, car mon royaume est en grand péril pour ce que mes trêves avec le roi d'Angleterre sont finies. Mais ceux de cette terre à qui j'en ai parlé m'ont dit que, si je m'en vais, ils partiront tous d'Acre après moi, car nul n'y osera demeurer avec si peu de gens. Je vous prie de penser à ces choses, et vous me répondrez ce que bon vous semblera d'aujourd'hui en huit. »

Le légat n'attendit pas si longtemps pour savoir que penser, et durant ces huit jours il s'en fut voir les uns et les autres pour les convertir à son avis. Il dit à monseigneur de Joinville qu'il ne comprenait pas comment le roi pourrait demeurer et lui demanda de revenir en France dans la même nef que lui. Mais le sénéchal répondit qu'il ne le pouvait, car il avait perdu dans l'eau tout son avoir, lorsqu'il avait été pris par les Sarrasins ; au vrai ce n'était pas la vraie raison, car il se rappelait un propos de monseigneur de Boulaincourt, son cousin germain : « Vous vous en allez outre-mer ; or, prenez garde au retour : car nul chevalier, qu'il soit pauvre ou riche, ne peut revenir sans être honni, s'il laisse aux mains des Sarrasins le menu peuple de Notre-Seigneur en compagnie duquel il est parti. » Dont le légat se courrouça et dit au sénéchal qu'il n'eût pas dû refuser.

Le dimanche après, les barons s'assemblèrent devant le roi, et messire Gui Mauvoisin, qu'ils avaient chargé de parler pour eux, lui dit : « Sire, vos frères et les riches hommes qui sont ici ont considéré votre état et ils pensent que vous ne pouvez demeurer en ce pays à votre honneur ni à celui de votre royaume, car de tous les chevaliers qui vinrent en votre compagnie (et vous en amenâtes en Chypre deux mille huit

cents). il n'en reste pas cent dedans cette ville. Aussi vous conseillent-ils de retourner en France et d'y rassembler des gens et des deniers, avec quoi vous puissiez bientôt revenir en ces contrées et vous venger des ennemis de Dieu qui vous ont tenu en leur prison. » Le roi demanda leur avis au comte d'Anjou, au comte de Poitiers, au comte de Flandre et à plusieurs autres riches hommes qui étaient assis près de lui : tous s'accordèrent avec monseigneur Gui Mauvoisin. Le légat, à son tour, interrogea le comte de Jaffa qui était à son côté ; mais le comte le pria de le dispenser de répondre : « Car, dit-il, mon château est sur la frontière, et si je conseillais au roi de demeurer, on penserait que ce fût pour mon profit. » Pourtant, comme le roi le requérait de donner son avis malgré cela, il lui dit que, s'il pouvait tenir la campagne durant un an, il se ferait grand honneur en demeurant.

Le sire de Joinville était bien le quatorzième assis après le légat. Il dit qu'il s'accordait avec le comte de Jaffa. « Et comment, s'écria le légat tout courroucé, le roi pourra-t-il faire campagne avec si peu de gens qu'il en a ? — Sire, répondit-il courroucé pareillement parce qu'il lui semblait que le légat le voulait blesser. je vous le dirai puisqu'il vous plaît. L'on dit, sire (je ne sais si c'est vrai), que le roi n'a encore dépensé que les deniers versés par le clergé pour la croisade. Qu'il dépense du sien et envoie quérir des chevaliers en Morée et en France, et quand on saura qu'il paie bien et largement, les chevaliers viendront de toutes parts et il pourra bien faire campagne durant un an, s'il plaît à Dieu. Et ainsi seront délivrés les pauvres prisonniers qui ont été pris au service de Dieu et au sien, et qui jamais n'en sortiront si le roi s'en va. »

Il n'y avait là personne qui n'eût de ses proches amis en prison : par quoi nul ne reprit le sénéchal et plusieurs se mirent à pleurer.

Après lui, le légat interrogea monseigneur Guillaume de Beaumont qui lors était maréchal de France. « Messire de Joinville a très bien parlé, répondit-il, et je vous vais dire pourquoi... » Là-dessus, messire Jean de Beaumont, le bon chevalier, qui était son oncle et avait grand désir de retourner en France, lui cria très injurieusement : « Sale ordure, que voulez-vous dire ? Rasseyez-vous tout coi ! — Messire Jean, dit le roi, vous faites mal ; laissez-le dire. — Certes non, sire ! » L'autre se dut taire, et nul après cela ne fut du même avis que monseigneur de Joinville, si ce n'est le sire de Chatenay. Alors le roi parla : « Seigneurs, je vous ai bien entendus ; dans huit jours je vous dirai ce qu'il me plaît de faire. »

Quand les barons furent sortis du conseil, on assaillit le sénéchal de toutes parts. « Le roi est fou, sire de Joinville, s'il vous croit contre tout le conseil du royaume de France ! » La table mise, le roi le fit asseoir à son côté comme il faisait tous les jours quand ses frères n'étaient pas là. Mais aussi longtemps que dura le manger il ne lui parla point, et messire de Joinville crut l'avoir courroucé en disant qu'il n'avait pas encore dépensé du sien, alors qu'il dépensait si largement. Tandis qu'on récitait les grâces, il alla à une fenêtre grillée qui était dans une embrasure, vers le chevet du lit du roi, et il passa les bras entre les barreaux, songeant que, si le roi s'en revenait en France, il s'en irait chez le prince Boémond d'Antioche, qui le tenait pour son parent et l'avait envoyé quérir, jusqu'à tant qu'une autre armée s'en vînt au pays

pour délivrer les prisonniers, et qu'il suivrait le conseil que le sire de Boulaincourt lui avait donné.

Il en était là, lorsque quelqu'un se vint appuyer à ses épaules et lui prit la tête à deux mains. Pensant que c'était messire Philippe de Nemours, qui l'avait beaucoup tourmenté ce jour-là pour le conseil qu'il avait donné, il dit : « Laissez-moi en paix, messire Philippe ! » Mais, par hasard, comme il tournait un peu la tête, la main de celui qui le tenait lui tomba sur le visage, et il reconnut le roi à une émeraude qu'elle avait au doigt. Et le benoit roi lui dit : « Tenez-vous coi, car je vous veux demander comment vous fûtes si hardi, vous qui êtes un jeune homme, que de m'oser conseiller de demeurer, au contraire de tous les grands hommes et les sages de France qui me conseillaient de m'en aller. — Sire, dit le sénéchal, si j'avais le cœur mauvais, je ne vous conseillerais à aucun prix de demeurer. — Dites-vous que je ferais mal si je m'en allais ? — Dieu m'aide ! oui, sire ! — Et si je demeure, demeurerez-vous ? — Oui, si je le peux faire à mes frais ou à ceux d'autrui. — Or, soyez aise, dit le roi, car je vous sais très bon gré de votre conseil ; mais ne le dites à personne toute cette semaine. » Le sénéchal fut bien aise de ces paroles et s'en défendit plus hardiment contre ceux qui l'assaillaient et l'appelaient *poulain*, qui est le nom qu'on donne aux paysans du pays d'Acre. Messire Pierre d'Avalon, qui demeurait à Tyr, lui manda de leur répondre qu'il aimait mieux être un poulain que des roussins fourbus comme eux.

Or sachez que, si le roi s'était avisé de rester en Terre Sainte, c'est qu'il avait appris que la reine avait fait nouvelles trêves avec le roi d'Angleterre. Mais il ne le dit point à ses barons. Quand ils furent

tous revenus devant lui, le dimanche après, il se signa sur la bouche comme on fait quand on a appelé l'aide du Saint-Esprit, et dit : « Seigneurs, je vous remercie beaucoup de vos conseils. Mais je me suis avisé que, si je demeure, il n'y a point de péril que mon royaume se perde car madame la reine a bien des gens pour le défendre, et d'autre part les barons de ce pays disent que, si je m'en vais, le royaume de Jérusalem que je suis venu pour garder et reconquérir est perdu, et que nul n'y osera demeurer après moi. Je demeurerai donc. Je vous dis, à vous qui êtes ici et à tous les chevaliers qui voudront rester avec moi, de venir à moi hardiment ; et je vous donnerai de tels gages que la faute ne sera pas mienne, mais vôtre, si vous partez. » Beaucoup furent ébahis en entendant ces paroles et beaucoup en pleurèrent.

Ces choses advinrent environ la saint Jean. Or, le jour de la saint Jacques, en rentrant dans sa chambre après la messe, le roi appela ceux de son conseil qui étaient encore auprès de lui, c'est à savoir monseigneur Pierre le Chambrier, l'homme le plus droit et le plus loyal qui ait jamais été dans sa maison, monseigneur Geoffroi de Sargines, le bon chevalier et prud'homme, et monseigneur Gilles le Brun à qui il donna la connétablie de France après la mort de monseigneur Imbert de Beaujeu ; et il leur dit en faisant semblant d'être courroucé : « Seigneurs, il y a déjà près d'un mois qu'on sait ma volonté de demeurer ici et je n'ai pas encore appris que vous ayez engagé aucun chevalier. — Sire, répondirent-ils, nous n'en pouvons mais, car chacun se veut faire payer si cher, pour ce qu'ils désirent tous de s'en retourner dans leur pays, que nous ne leur oserions donner ce qu'ils demandent. — Et qui auriez-

vous à meilleur marché ? — Sire, le sénéchal de Champagne ; mais il est très cher. — Appelez-moi le sénéchal. » Messire de Joinville se vint agenouiller devant le roi qui le fit asseoir et lui dit : « Sénéchal, vous savez que je vous ai toujours beaucoup aimé, et mes gens me disent qu'ils vous trouvent trop cher. Comment cela se peut-il ? — Sire, je n'en puis mais : vous savez que j'ai perdu dans l'eau de Nil tout ce que j'avais. » Et le roi lui ayant demandé ce qu'il voulait, il dit : « Deux mille livres pour les huit mois qui restent avant Pâques. — Mais, fit le roi, avez-vous marchandé des chevaliers ? — Oui : monseigneur Pierre de Pontmolain avec deux autres chevaliers bannerets, qui me coûteraient chacun quatre cents livres jusqu'à Pâques. — Cela fait, dit le roi en comptant sur ses doigts, douze cents livres que vos chevaliers coûteront. — Mais regardez, sire, s'il ne me faudra pas huit cents livres pour me monter et armer et pour donner à manger à mes chevaliers, car vous ne voulez pas que nous mangions en votre hôtel. » Alors le roi se tourna vers ses gens : « Je ne vois vraiment ici rien d'outré. Je vous retiens », dit-il au sénéchal.

L'histoire ne conte si ce fut à leur requête ou par sa volonté que ses frères retournèrent en France. A son départ, le comte de Poitiers emprunta des joyaux à ceux qui s'en revenaient au royaume et il en donna bien et largement à ceux qui restaient, selon sa coutume. Et le comte d'Anjou mena si grand deuil au moment de s'embarquer qu'on s'en émerveilla ; toutefois il partit pour la France. Et un peu après vinrent des messagers de l'empereur, portant des lettres de créance, qui dirent au roi que leur sire les avait envoyés pour sa délivrance. Ils lui montrèrent

celles qu'ils avaient pour le soudan, car l'empereur ne savait point qu'il fût trépassé. Mais, trouvant le roi et ses gens hors de prison, ils s'en allèrent.

*
* *

Or, sachez que la cité de Damas, qui était au soudan de Babylone, s'était donnée après sa mort au soudan d'Alep, qui avait nom Nacer. Et comme il voyait que l'Égypte était toute troublée depuis que les émirs avaient occis leur seigneur, le sultan Nacer pensa qu'il la conquerrait facilement s'il avait le secours du roi de France : aussi lui manda-t-il par des messagers qu'il délivrerait le royaume de Jérusalem, qui était entre ses mains, si les Francs l'aidaient contre les émirs. Mais le benoit roi répondit qu'il ne pouvait aller contre les émirs jusqu'à tant qu'il sût s'ils ne rétabliraient pas le traité qu'ils avaient rompu en gardant les prisonniers ; et il leur manda monseigneur Jean de Valenciennes pour s'en enquérir. Cependant il envoya à Damas d'autres messagers au sultan Nacer, en compagnie de frère Yves le Breton, de l'ordre des Prêcheurs, qui savait le sarrasinois, et de maître Jean l'Ermin, son artilleur, qui devait acheter de la corne et de la glu à faire les arbalètes.

Cependant que ses messagers chevauchaient, il faisait réparer Saint Jean d'Acre et quelques châteaux, et sachez qu'il travaillait lui-même avec les vilains pour gagner des pardons, comme il avait fait jadis à Royaumont. Et sa grâce rayonnait tant que plusieurs Sarrasins laissèrent la loi de Mahomet et reçurent le saint baptême ; et l'on dit qu'ils firent leur capitaine

de l'un d'eux qui était chrétien depuis son enfance, et qu'ils combattirent contre les païens.

En Acre vinrent au roi des messagers du Vieux de la Montagne, qui était le roi des Assassins. Le Vieux habitait dans des châteaux très bien garnis, assis sur les montagnes et les rochers, où il faisait nourrir et dresser des enfants à qui l'on enseignait de craindre et redouter leur seigneur par-dessus toute chose ; et ils croyaient que, s'ils mouraient à son service, ils gagneraient le paradis. Le roi reçut les messagers du Vieux après sa messe, et ils s'assirent de telle façon, que par devant était un émir richement vêtu ; derrière lui un jeune homme pareillement bien accommodé, qui tenait au poing trois couteaux, la lame du deuxième entrant au manche du premier et celle du troisième au manche du second ; et enfin un homme portant une toile entortillée autour du bras. L'émir devait présenter les couteaux et la toile en signe de défi, si la requête du Vieux de la Montagne était refusée : car les trois couteaux signifiaient qu'après le premier assassin devait en venir un second, puis un troisième et ainsi de suite jusqu'à tant que le roi fût occis ; et la toile signifiait le linceul pour l'ensevelir.

Après avoir baillé ses lettres de créance, l'émir parla ainsi : « Messire m'envoie vous demander si vous le connaissez. » Le roi répondit que non, mais qu'il avait entendu parler de lui. « Puisque vous avez ouï parler de monseigneur, dit l'émir, je m'étonne que vous ne lui ayez envoyé assez du vôtre pour le retenir comme ami, ainsi que font tous les ans l'empereur d'Allemagne, le roi de Hongrie, le soudan de Babylone et les autres, qui sont certains de ne pouvoir vivre

qu'autant qu'il lui plaira. Mais faites-le seulement acquitter du tribut qu'il doit à l'Hôpital et au Temple, et il se tiendra pour content de vous. » Car le Vieux de la Montagne savait bien que, s'il faisait tuer le maître de l'un de ces deux ordres, on en remettrait sur le champ un autre aussi bon, et il ne voulait pas perdre les Assassins (comme avaient nom ses sujets) là où il ne pouvait rien gagner.

Le roi dit à l'émir de revenir après le dîner. Et quand l'émir revint, il trouva le roi assis entre le maître de l'Hôpital et la maître du Temple, qui lui dit de répéter ses paroles du matin. Il répondit qu'il ne le ferait que devant ceux qui étaient le matin en compagnie du roi. Mais les deux maîtres s'écrièrent : « Nous vous commandons de le faire ! » Et, quand il eut fini, ils lui firent dire en sarrasinois de leur venir parler à l'Hôpital le lendemain : ce qu'il fit. Et là ils lui firent savoir que le Vieux de la Montagne était bien hardi de mander au roi de France de si dures paroles et que, ne fût l'honneur du roi, ils les feraient noyer en la sale mer d'Acre. « Et nous vous commandons, ajoutèrent-ils, que vous retourniez vers votre seigneur et que, dans une quinzaine, vous soyez revenu ici, apportant au roi de par votre seigneur des lettres et des joyaux tels qu'il en soit content et vous sache bon gré. »

Dans la quinzaine les messagers furent de retour. Ils donnèrent au roi la chemise du Vieux, et lui dirent de sa part : « Comme la chemise est plus près du corps que tous les autres vêtements, ainsi le Vieux veut tenir le roi plus près de son cœur que nul autre. » Ils lui remirent aussi l'anneau de leur seigneur, qui était d'or très fin et où son nom était écrit, en signe qu'il

épousait le roi et voulait désormais ne faire qu'un avec lui ; et, entre autres joyaux, un éléphant très bien fait, une bête nommée girafe, des pommes de diverses manières, des jeux de tables et d'échecs, le tout en cristal où des fleurettes d'ambre étaient liées par de belles vignettes de bon or fin. Et sachez que, lorsque les messages ouvrirent l'écrin où étaient ces choses, toute la chambre sembla embaumée, tant elles fleuraient bon. A son tour, le roi envoya au Vieux une grande foison de joyaux, de draps d'écarlate, de coupes d'or et de mors en argent ; et avec ses messagers partit frère Yves le Breton, qui savait le sarrasinois. Il vit que le Vieux de la Montagne croyait comme les Bédouins en la loi d'Ali, et il lui montra que sa foi n'était pas bonne ; mais le Vieux ne l'en voulut croire. Quand il chevauchait, un crieur portait devant lui une hache danoise à long manche couvert d'argent, où une foison de couteaux étaient fichés, et l'homme criait : « Détournez-vous de devant celui qui porte la mort des rois entre ses mains. »

Cependant messire Jean de Valenciennes, que le roi avait envoyé en Égypte, avait fait délivrer deux cents chevaliers et un peu de menu peuple. En l'an 1250, le 19e d'octobre, messire Guillaume de Châteauneuf, grand-maître de l'Hôpital, et trente de ses frères arrivèrent à Saint-Jean d'Acre. Et le sire de Valenciennes rapporta les os du comte Gautier de Brienne. La dame de la cité de Sayette (qui a nom Sidon dans la Bible) était cousine au comte Gautier : elle fit ensevelir ses restes à l'Hôpital, en Acre, et faire le service de telle façon que chaque chevalier offrît un cierge et un denier d'argent, et le roi un cierge et un besant d'or, le tout payé par elle ; beaucoup s'étonnèrent de cela, car le

roi n'avait jamais rien offert qu'il n'eût payé de ses deniers, mais il le fit par courtoisie.

Entre les prisonniers qu'avait ramenés messire Jean de Valenciennes, il y en avait bien quarante qui étaient de la cour de Champagne. Messire de Joinville leur fit faire à ses dépens des cottes et des manteaux de drap vert et les mena au roi, qu'il pria de les retenir à ses gages. Mais, quand le roi sut combien ils demandaient, il se tut et un chevalier de son conseil dit que c'était beaucoup trop. « Entre nous, les Champenois, nous avons bien perdu trente-cinq chevaliers, tous portant bannière ! » s'écria le sénéchal et il se mit à pleurer. Ce que voyant, le roi lui dit de se taire, car il donnerait aux chevaliers de Champagne ce qu'il demandait pour eux, et il les mit dans le corps de bataille du sénéchal.

Les émirs avaient envoyé des messagers pour renouveler les conventions. Mais le benoit roi répondit qu'il ne leur ferait aucune trêve s'ils ne rendaient tous les prisonniers qu'ils avaient encore, et toutes les têtes des chrétiens qui pendaient autour des murs du Caire depuis le temps du comte de Montfort et du comte de Bar ; pareillement tous les enfants qu'ils avaient pris petits et forcés à renier ; et enfin s'ils ne l'acquittaient des deux cents mille livres qu'il leur devait encore. Et il renvoya monseigneur Jean de Valenciennes, qui était vaillant homme et sage, avec leurs messagers.

Or, les émirs souhaitaient beaucoup de le satisfaire parce qu'ils craignaient qu'il ne s'accordât avec le sultan Nacer, et ils lui rendirent tous les prisonniers qu'ils purent. Mais beaucoup avaient été vendus comme esclaves et il était très malaisé de les retrouver. Ils

laissèrent les gens du roi les chercher par toute l'Égypte et les aidèrent ; et ainsi furent rachetés presque tous les chrétiens encore vivants qui avaient été pris, non seulement en l'an 1250, mais depuis le traité de l'empereur Frédéric avec le soudan en l'an 1229 ; et c'est à la grande louange du saint roi.

Cependant que les Sarrasins étaient occupés à se combattre les uns aux autres, il réparait les cités et les forts châteaux, car il lui était avis qu'il n'était pas assez fort pour leur mener guerre, et il ne cessait d'écrire à la reine sa mère et à ses frères qu'on lui envoyât des secours d'hommes et de deniers. A l'entrée du Carême il décida d'aller réparer Césarée que les païens avaient abattue et qui était à douze lieues d'Acre. Mais auparavant il fut en pèlerinage à Nazareth. Il s'hébergea à Saphourieh, près Gana où Notre Sire fit de l'eau du vin ; et la veille de l'Annonciation, c'est à savoir le 24e de mars, il mit une haire sur sa chair nue et s'en vint par le mont Thabor en la cité de Nazareth. Du plus loin qu'il vit le saint lieu, il descendit de son cheval, se mit à genoux et adora son Créateur, et ensuite il continua à pied. Ce jour-là, il ne mangea que du pain et ne but que de l'eau, quoiqu'il eût beaucoup fatigué. Et à Nazareth il fit chanter la messe et de glorieuses vêpres et matines, et tout le service à plusieurs parties, avec des orgues et des instruments à cordes, et il reçut son Sauveur à l'autel où l'ange fit l'annonce à la Vierge Marie.

Le 29 mars, il partit d'Acre où il était revenu, et s'en fut avec l'armée à Césarée. Et, pendant qu'il fortifiait cette ville, arrivèrent les deux frères Prêcheurs qu'il avait jadis envoyés de Chypre au roi des Tartares avec de grands présents. Ils rapportèrent

que ces peuples ne mangent point de pain et vivent de lait et de viande de cheval qu'ils mettent dans la saumure et font ensuite sécher, tellement qu'ils la tranchent comme du pain noir. Le meilleur breuvage qu'ils aient et le plus fort, c'est du lait de jument confit avec des herbes. Mais, quand ils vont à la bataille, ils mettent de la chair crue sous leurs selles ; et ensuite, quand le sang en est bien sorti, ils la mangent, et ce qui reste, ils le jettent dans un sac de cuir qu'ils ouvrent dès qu'ils ont faim ; et ils ont soin de manger toujours les plus vieux morceaux d'abord. Les frères Prêcheurs dirent aussi comment le grand roi des Tartarins avait vaincu Prêtre Jean, l'empereur de Perse et une foison d'autres rois, et ils contèrent beaucoup de merveilles ; mais ce n'est pas ici le lieu de les rapporter et je vous dirai seulement que les messagers du roi des Tartarins, qui vinrent en compagnie des deux moines, avaient des lettres pour le roi de France où il était écrit :

Bonne chose est la paix, car dans une contrée en paix ceux qui vont à quatre pieds mangent l'herbe paisiblement et ceux qui vont à deux labourent la terre de même. Nous te mandons cela pour que tu y songes, car tu ne peut avoir la paix si tu ne l'as avec nous. Prêtre Jean et tels et tels rois (la lettre en nommait beaucoup) *se sont levés contre nous et nous les avons tous passés au fil de l'épée. Aussi nous te mandons que tu nous envoies tant de ton or et de ton argent chaque année, que tu nous aies pour ami. Si tu ne le fais, nous te détruirons, toi et ta gent, comme nous avons détruit ceux qui sont nommés ci-dessus.*

En lisant cette lettre, sachez que le benoit roi se

repentit fort d'avoir envoyé des messagers au grand roi des Tartarins.

Ensuite arrivèrent à l'armée messire Alenars de Senaingan, et après lui messire Philippe de Toucy qui était cousin du roi, chacun avec dix chevaliers. Messire Alenars venait du royaume de Norvège qui est à la frontière du monde vers le Nord, et sa nef avait en grand péril fait le tour de l'Espagne et traversé les détroits du Maroc. Il se prit, lui et ses gens, à chasser aux lions ; ils leur couraient sus en brochant des éperons tant qu'ils pouvaient et leur tiraient des flèches ; le lion s'élançait vers eux et les eût atteints et dévorés, mais ils laissaient choir un morceau de mauvais drap qu'il s'arrêtait à déchirer, croyant tenir un homme ; et cependant ils revenaient tirer sur lui, puis se sauvaient à nouveau en jetant du drap ; et ainsi de suite jusqu'à tant qu'ils eussent occis le lion.

A Césarée, lorsque Pâques furent venues, le roi renouvela l'engagement de monseigneur de Joinville, et celui-ci ne lui demanda pas plus de deniers, mais seulement de ne point se fâcher lorsqu'il lui ferait quelque requête, comme je l'ai conté ci-dessus. Sachez que le sénéchal menait alors grand train. Car il avait deux chapelains, dont l'un lui chantait la messe sitôt que l'aube du jour paraissait, tandis que l'autre attendait que les chevaliers de sa maison et de son corps de bataille fussent levés. Sa messe ouïe, messire Jean allait auprès du roi. Quand celui-ci voulait chevaucher, il l'accompagnait. Mais, comme le roi négociait avec les païens, il se trouvait quelquefois que des messagers venaient à lui : et alors il travaillait toute la matinée.

Quand approchait la Saint-Rémi, le sénéchal faisait

acheter plein son étable de porcs et sa bergerie de moutons, et de la farine, et du vin pour les provisions de sa maison durant l'hiver, car les denrées enchérissent en cette saison-là à cause de la mer qui est plus mauvaise qu'en été. Il achetait bien cent tonneaux de vin, et faisait toujours boire le meilleur avant. On mettait plus d'eau dans le vin des valets que dans celui des écuyers. Le roi lui avait baillé dans son corps de bataille quarante chevaliers : à chaque repas, dix d'entre eux mangeaient à sa table, outre les dix siens. On servait devant eux une grande fiole d'eau et une grande fiole de vin qu'ils trempaient comme ils voulaient. Ils mangeaient assis sur des nattes, à terre, selon la coutume du pays. Quand on criait aux armes, le sénéchal envoyait ceux qu'on appelait dizeniers parce que chacun menait une dizaine, et toutes les fois qu'on chevauchait en armes, il faisait manger les quarante chevaliers à sa table. Aux fêtes annuelles, il conviait tous les riches hommes de l'armée : si bien que le roi devait parfois emprunter quelques-uns de ses invités.

Il avait eu soin de faire placer son lit dans son pavillon de telle manière que personne ne pût entrer qui ne l'y vît couché : cela, pour ôter tout faux soupçon de femme. Aussi n'est-ce pas à lui qu'il serait advenu ce qu'il advint à ce chevalier qu'on prit dans un mauvais lieu. Selon la coutume du pays, il eut à choisir : ou bien la ribaude le mènerait par le camp, en chemise, une corde liée à ses génitoires ; ou bien il perdrait son cheval et son armure, et serait chassé de l'armée. Il préféra ceci à cela. Le sénéchal fut demander au roi le destrier pour un pauvre gentilhomme ; mais le roi lui répondit en colère que cette

prière n'était pas raisonnable et que le cheval valait encore 80 livres : « Comment avez-vous rompu nos conventions en vous fâchant de ce que je vous ai demandé ? » s'écria le sénéchal. Le roi repartit en riant : « Dites tout ce que vous voudrez, je ne me fâche pas. » Toutefois messire de Joinville n'eut pas le cheval.

Un jour que plusieurs chevaliers de sa bataille chassaient une bête sauvage qu'on appelle gazelle et qui est comme un chevreuil, les frères de l'Hôpital se jetèrent sur eux et les repoussèrent. Messire de Joinville se plaignit au maître de l'Hôpital et celui-ci dit qu'il lui ferait droit selon la coutume de la Terre Sainte et que les frères coupables mangeraient à terre sur leurs manteaux tant que ceux qu'ils avaient outragés ne les relèveraient pas. Le maître tint bien sa parole ; mais, quelque temps après, le sénéchal et ses gens allèrent le trouver et le prièrent de pardonner aux frères. Il répondit qu'il n'en ferait rien, car il ne voulait pas que ses chevaliers fissent vilenie à ceux qui venaient en pèlerinage à la Terre Sainte. Alors messire de Joinville s'assit auprès des frères punis et commença de manger avec eux, tellement que le maître lui octroya sa requête.

Il advint aussi, durant que le roi séjournait à Césarée, qu'un de ses sergents, qui avait nom le Goulu, porta la main sur un chevalier du sénéchal. Le sire de Joinville alla se plaindre au roi, qui lui dit que le sergent n'avait fait que pousser et qu'on pouvait bien supporter cela, ce lui semblait. Mais le sénéchal lui répondit que, s'il n'avait réparation, il laisserait son service, puisque les sergents y bousculaient les chevaliers. Alors le roi lui fit faire droit selon la coutume

du pays : le sergent vint aux logements du sénéchal, déchaux, en chemise et en braies, une épée nue à la main, s'agenouilla devant le chevalier et lui dit en lui présentant l'épée par le pommeau : « Sire, je vous fais amende d'avoir porté la main sur vous et j'ai apporté cette épée pour que vous me coupiez le poing s'il vous plaît. » Sur la prière de monseigneur de Joinville, le chevalier lui pardonna.

*
* *

A l'entrée de l'an 1252, le soudan d'Égypte se trouva tant pressé par les gens du soudan Nacer, qu'il promit de rendre le royaume de Jérusalem, hors Gaza, Daron et deux châteaux, moyennant que le roi de France s'alliât à lui contre son ennemi. Et les conventions furent telles que le roi devait aller à Jaffa au milieu du mois de mai, et les émirs à Gaza, d'où ils se rendraient à Jaffa pour céder au roi le royaume de Jérusalem. Mais, quand le soudan Nacer sut ces choses, il envoya une armée à Gaza pour empêcher les émirs d'y venir. Toutefois, le roi ne laissa point d'aller à Jaffa.

L'armée se logea aux champs, alentour du château, qui était sur une presqu'île dans la mer. Le comte avait mis à chacun des créneaux (il y en avait bien cinq cents) une targe à ses armes et un pannonceau, ce qui était beau à regarder, car il portait d'or à la croix de gueules pattée. Et le roi fortifia le bourg, au pied du château, d'un mur qui allait de la mer à la mer, avec deux fossés, vingt-quatre tours et trois portes ; et il y porta maintes fois la hotte pour gagner des pardons comme il avait fait à Saint-

Jean d'Acre. De ce que lui coûtèrent les travaux, mieux vaut ne pas parler. Le légat avait fait bâtir à ses frais une des portes et un pan de mur et il disait qu'il y avait dépensé trois mille livres !

Or les émirs d'Égypte manquèrent aux conventions, car ils n'osèrent venir à Gaza pour ce que les gens du sultan Nacer y étaient. Toutefois ils mandèrent à Jaffa les têtes des chrétiens qui étaient pendues aux murs du Caire, et que le roi fit mettre en terre bénite ; ils envoyèrent aussi les enfants qui avaient été pris, et un éléphant que le roi fit mener en France. Enfin leurs messagers prièrent qu'on assignât un jour, disant que les émirs s'y rendraient sans faute, et le roi leur en donna un ; mais les émirs ne vinrent jamais.

Tandis que l'armée était à Jaffa, le prince d'Antioche, qui était fils de monseigneur Alfonse de Brienne et de Marie la comtesse d'Eu, vint au roi avec sa mère et fut fait chevalier à grand honneur. Il n'avait que seize ans, mais on ne vit jamais un enfant si sage et avisé. Il requit le roi de l'entendre devant sa mère et dit : « Sire, il est bien vrai que ma mère me doit tenir quatre ans encore en sa tutelle, mais il n'est pas juste qu'elle laisse cependant ma terre déchoir, et je dis cela, sire, parce que la cité d'Antioche se perd entre ses mains. Je vous demande donc, sire, que vous la priiez de me bailler des deniers et des gens, par quoi je puisse aller secourir ma gent qui est là et l'aider. Et elle le peut bien faire, car si je demeure dans la cité de Tripoli avec elle, ce ne sera pas sans de grandes dépenses, et qui seront faites pour néant. » Le roi l'écouta très volontiers et obtint de sa mère qu'elle lui baillât tout ce qu'elle put. Grâce à quoi le prince s'en alla à Antioche, où il se fit très bien venir.

Et il requit le roi, qui l'avait fait chevalier, qu'il lui donnât congé d'écarteler ses armes, qui sont vermeilles, des armes de France, ce que le roi lui octroya volontiers.

Avec le prince étaient venus trois ménestrels de la grande Arménie, qui étaient frères et s'en allaient à Jérusalem en pèlerinage. Ils avaient des cors, et quand ils commençaient à en jouer, vous eussiez dit que c'étaient les chants des cygnes qui partent de l'étang, car ils faisaient des mélodies si douces et gracieuses que c'était merveille de les ouïr. Ils faisaient aussi d'étonnants sauts, car on leur mettait une toile dessous les pieds et ils faisaient la culbute tout debout, de telle manière que leurs pieds revenaient sur la toile. Ils tournaient la tête en arrière, et l'aîné savait aussi tourner la tête en avant, mais il se signait auparavant, tant il avait peur de se briser le col.

Il advint que le sultan Nacer manda au roi qu'il le laisserait bien aller à Jérusalem, et avec de bonnes sûretés. Mais les prud'hommes du roi lui déconseillèrent d'y aller, disant que si lui, qui était le plus grand prince de la chrétienté, il faisait son pèlerinage sans délivrer Jérusalem des ennemis de Dieu qui la tenaient, aucun des autres rois et pèlerins qui viendraient ensuite ne tâcherait à la reprendre. Et on lui donnait l'exemple du duc Hugues de Bourgogne, l'aïeul du duc qui était venu avec lui. Le grand roi Philippe-Auguste, quand il était parti d'Acre, lui avait laissé le commandement de l'armée. Or un jour le duc eut nouvelle, ainsi que le roi Richard d'Angleterre appelé Cœur-de-Lion, qu'ils pourraient prendre Jérusalem tous deux ensemble pour ce que toute la chevalerie du sultan de Damas avait quitté la ville ; et

ils convinrent que le roi d'Angleterre ferait avec sa gent le premier corps de bataille, et le duc de Bourgogne, avec les Français, le second. Mais, quand ils approchèrent de la cité, on manda au roi Richard que le duc de Bourgogne s'en allait avec son armée afin qu'on ne dît point que les Anglais avaient pris Jérusalem. Et comme un des chevaliers du duc lui criait, au moment de s'en retourner : « Sire, sire, avancez jusqu'ici et je vous montrerai Jérusalem ! » il mit sa cotte d'armes devant ses yeux et dit en pleurant : « Beau sire Dieu, je te prie de ne point permettre que je voie ta sainte cité, puisque je ne la peux délivrer des mains de tes ennemis. »

Pendant que le roi était devant Jaffa, il advint que le grand-maître de Saint-Lazare apprit qu'il y avait à trois lieues de là des troupeaux et autres choses dont il pourrait faire beau gain. Comme il n'avait pas de rang dans l'armée, il y alla sans en parler au roi ; mais, sitôt qu'il eut fait son butin, les Sarrasins l'assaillirent et le déconfirent de telle manière que, de toute sa gent, il n'en échappa que quatre. En rentrant dans le camp, ils crièrent : « Aux armes ! » et le roi envoya le Temple, l'Hôpital et des chevaliers à la rescousse. Et, quand ils arrivèrent dans la vallée où le maître de Saint-Lazare avait été déconfit, ils y trouvèrent des Sarrasins étrangers qui regardaient les morts. Le maître des arbalétriers du roi leur courut sus et les dispersa. Un sergent et un Sarrasin se portèrent à terre l'un l'autre d'un coup de lance ; ce que voyant, un autre sergent prit les deux chevaux et les emmena, mais une vieille citerne sur laquelle il passait s'effondra, et il alla au fond avec les trois chevaux : peu s'en fallût qu'il ne fût enseveli sous la terre.

A Jaffa vint la nouvelle que la reine mère du roi était morte et qu'on l'avait enterrée à Maubuisson en l'an de Notre-Seigneur 1252, le 29e du mois de novembre. Le légat la connut d'abord et, prenant avec lui l'archevêque de Tyr, qui était chancelier, et frère Geoffroi de Beaulieu, il alla au roi et lui dit qu'il voulait lui parler en secret dans sa chambre. A voir son visage, le benoit roi comprit qu'il voulait lui dire quelque chose de triste. Il emmena les trois prêtres dans sa chapelle et, les portes closes, il s'assit devant l'autel et eux aussi. Et là le légat lui dit le plus doucement qu'il put ce qu'il savait. Alors le saint roi se mit à pleurer et sangloter ; il s'agenouilla devant l'autel, joignit les mains et dit : « Je te rends grâces, mon Dieu, d'avoir disposé selon qu'il plut à ta bonté de ma mère et dame très chère. Que ton nom soit béni dans les siècles ! Amen. » Ensuite il voulut rester seul dans sa chapelle avec frère Geoffroi, son confesseur, qui lui donna la consolation qu'il put. Ils dirent ensemble l'office des morts, les vêpres et les vigiles neuf fois de suite ; et, tout troublé de chagrin qu'il était, il ne fit pas la moindre faute dans aucun verset des psaumes ni dans aucune leçon.

Si grand fut son deuil, que de deux jours on ne lui put parler. Quand il vit monseigneur de Joinville, il tendit les bras et lui dit : « Ah ! sénéchal, j'ai perdu ma mère ! — Sire, je ne m'en émerveille pas, répondit le sénéchal, car elle devait mourir ; mais je m'émerveille que vous, qui êtes un homme raisonnable, ayez mené si grand deuil, car vous savez que le Sage a dit que, quelque chagrin qu'on ait au cœur, on ne doit le laisser paraître sur son visage, afin de ne point rendre heureux ses ennemis et malheureux ses amis. » Là-

dessus, la reine Marguerite fit appeler monseigneur de Joinville. Il la trouva qui pleurait pareillement et s'écria : « Il dit vrai, celui qui dit qu'on ne doit croire les femmes. Car c'est celle que vous haïssiez le plus qui est morte, et vous en menez un tel deuil ! » Elle répondit qu'elle ne pleurait pas à cause de la reine Blanche, mais à cause du chagrin du roi et parce que sa fille demeurait en France sous la garde des hommes.

Cependant, le soudan d'Égypte et les émirs négociaient avec le sultan Nacer, et en l'an de l'Incarnation de Notre-Seigneur 1253, au mois d'avril, ils firent paix avec lui : ainsi se parjurèrent-ils très vilainement. Or, le roi avait au plus quatorze cents chevaliers. Pourtant, quand l'armée du sultan Nacer quitta Gaza où elle était depuis un an et qu'elle passa à moins de deux lieues de Jaffa, elle n'osa jamais courir sus aux chrétiens, parce que ses hommes et ses chevaux étaient mal en point, faute de vivres.

Le maître des arbalétriers et la bataille du roi la guettèrent pendant trois jours et trois nuits. Et le jour de la Saint-Jean après Pâques, c'est à savoir le 6e de mai, le roi écoutait le sermon, quand un sergent entra tout armé dans sa chapelle et lui dit que les Sarrasins avaient entouré le maître des arbalétriers et ses sergents qui étaient environ quatorze vingts. Il envoya aussitôt quatre ou cinq cents hommes d'armes, et, dès qu'ils les virent sortir du camp, les Sarrasins qui s'étaient mis entre le maître et l'armée du roi se retirèrent vers un émir qui était en face, sur un tertre, avec un millier d'hommes. Et après un petit combat, l'émir s'en alla.

Après qu'ils eurent passé devant Jaffa, les Sarrasins

s'en furent devant Acre, et ils mandèrent au seigneur d'Assour, qui était connétable du royaume de Jérusalem, qu'ils détruiraient les jardins de la ville s'il ne leur envoyait 50.000 besants. Mais il répondit qu'il n'en enverrait pas un. Alors ils s'en vinrent par la plage d'Acre jusqu'à une portée d'arbalète à tour de la ville. Le sire d'Assour sortit avec ses gens et se mit au mont Saint-Jean, près le cimetière Saint-Nicolas, pour défendre les jardins. Cependant les sergents à pied harcelaient les Sarrasins, et si vivement qu'il craignit qu'ils ne se missent en péril et envoya un chevalier gênois, qui avait nom Jean le Grand, pour leur commander de reculer. Or, comme mesire Jean le Grand ramenait les sergents en arrière, un Sarrasin se mit à lui crier dans sa langue qu'il jouterait bien avec lui, s'il le voulait. Le chevalier allait à ce païen, quand il vit une troupe de six ou huit Turcs qui s'étaient arrêtés pour regarder la joute : aussitôt il laissa celui qui le défiait et s'adressa aux autres, et il en heurta un de sa lance en plein corps et le jeta mort, et ensuite piqua des éperons vers les siens. Ce que voyant, les autres Turcs lui coururent sus. L'un d'eux le frappa rudement de sa masse sur son chapeau de fer ; mais, au moment qu'il passait, messire Jean lui déchargea un grand coup d'épée sur la toile dont il avait la tête entortillée et la fit voler dans les champs. (Ils portent de ces toiles au combat pour ce qu'elles reçoivent fort bien un coup d'épée.) Un autre Turc allait lui donner de sa lance entre les épaules : messire Jean, voyant venir la lance, se détourna, et au passage lui asséna un tel revers sur le bras, qu'il lui fit choir son arme. Ainsi s'en revint-il sain et sauf, et ramena les gens de pied. Et il fit ces

trois beaux coups devant monseigneur d'Assour et les riches hommes d'Acre, et devant toutes les femmes qui étaient montées sur les murs pour voir les païens.

Ensuite les Sarrasins de la cité de Belinas (celle que l'Écriture ancienne appelle Césarée de Philippe), qui étaient les plus pillardes gens et les plus méchantes du monde, s'en vinrent assaillir Sidon que le roi faisait fortifier. Messire Philippe de Montceliart, qui en avait la garde, se retira dans le château qui est très fort et entouré par la mer, car il voyait bien qu'il ne pouvait résister avec si peu de gens qu'il en avait ; mais le château était si étroit que le menu peuple n'y put entrer avec lui. Et les Sarrasins se jetèrent dans la ville où ils ne trouvèrent nulle défense, car elle n'était pas toute close, et ils la pillèrent et tuèrent plus de deux mille hommes.

Cependant le roi était encore à Jaffa, d'où il avait, envoyé en Tartarie un frère mineur appelé Ruysbroek, parce qu'on lui avait dit qu'un des princes de cette terre avait embrassé la foi de Notre-Seigneur. Il se proposait, malgré l'avis des barons d'outre-mer, d'aller réparer un ancien château du temps des Macchabées, qui était sur une colline au bord de la route de Jaffa à Jérusalem, mais éloigné de la mer de cinq lieues et où nuls vivres n'auraient pu arriver que les Sarrasins n'enlevassent. A ce moment lui vint la nouvelle du sac de Sidon, et, s'il en fut courroucé, les barons du pays le furent moins, car cela le força de renoncer à son dessein. Ils lui remontrèrent que ce lui serait plus grand honneur de refermer le bourg de Sidon abattu par les Sarrasins, que de faire une forteresse nouvelle, et il finit par en tomber d'accord.

En l'an de grâce 1253, le jour de la fête des apôtres

saint Pierre et saint Paul, c'est à savoir le 29e de juin, il partit de Jaffa et s'hébergea avec son armée devant le château d'Assour qui était très fort. Le soir même, il appela les barons et leur dit que, s'ils en étaient d'accord, il irait prendre une cité des Sarrasins qui a nom Naplouse ou Sichem et que les anciennes écritures appellent Samarie. Ceux du Temple et de l'Hôpital et les barons de Terre Sainte lui répondirent que ce serait bon, mais qu'il n'y devait pas aller en personne parce que, s'il lui arrivait quoi que ce fût, toute la terre serait perdue. Mais il ne voulut les laisser partir sans lui : tellement que l'affaire en demeura là.

Il chevaucha tant avec sa gent qu'il parvint à la plage d'Acre. Là une troupe de pèlerins de la Grande Arménie, qui allaient à Jérusalem en payant tribut aux Sarrasins, firent demander à monseigneur de Joinville par un drogman de leur montrer le saint roi. Le sénéchal le trouva appuyé au mât de sa tente et assis sur le sable, sans tapis. « Sire, dit-il, il y a là un grand peuple d'Arméniens qui m'ont requis de leur faire voir le saint roi, mais je ne souhaite pas encore de baiser vos os comme reliques. » Le benoit roi rit très clairement et fit quérir les pèlerins ; et ils le recommandèrent à Dieu et lui eux.

Le lendemain, l'armée s'hébergea dans un endroit qu'on appelle Passe-poulain (ou Passe-vilain), où il y a de très belles eaux dont on arrose la plante d'où vient le sucre ; et peu après le roi alla loger devant la cité de Sour qui a nom Tyr dans la Bible. Là, il appela les riches hommes de l'armée et leur demanda conseil s'il serait bon qu'il allât prendre Belinas pour punir les païens qui avaient abattu Sidon. Tous lui conseillèrent d'y envoyer de ses gens, mais de n'y pas

aller de sa personne, et à grand'peine on le détourna de le faire. Et pendant que son corps de bataille, avec l'Hôpital, le Temple et les barons de Terre Sainte, s'en allait assaillir la ville et brûler les moissons, il se rendit à Sidon.

D'abord qu'il y fut, il fit mettre en terre bénite les cadavres des chrétiens que les Sarrasins avaient occis ; et sachez que lui-même portait les corps pourris et tout puants, et que l'archevêque de Tyr, l'évêque de Damiette et un autre évêque, qui disaient l'office des morts, se bouchaient le nez, comme les vilains qui travaillaient et tous ceux qui étaient là ; mais lui, point ; et il recueillait les entrailles sur le sol. Or, l'archevêque de Tyr mourut peu après et les deux autres évêques furent malades ; mais, par la grâce de Dieu, il ne le fut pas.

Ceux qui venaient de Belinas trouvèrent en arrivant au camp leurs places marquées et mesurées par lui ; et parce qu'il savait que le comte d'Eu aimait la compagnie de monseigneur de Joinville, il l'avait mis à côté de lui. Or, le comte qui était jeune et enjoué, avait une petite catapulte, et quand le sénéchal et ses chevaliers mangeaient dans leur cabane à la clarté de la porte ouverte, il la dressait et la faisait partir et brisait leurs pots et leurs verres. Il avait aussi une jeune ourse, et il la laissait aller aux poules du sénéchal dont elle avait tué une douzaine devant qu'on accourût ; et la femme qui les gardait la battait de sa quenouille.

Cependant, le roi avait mandé des ouvriers de toutes parts, et il faisait fermer la ville de Sidon par de hauts murs et de grandes tours. Un matin, après sa messe, comme il chevauchait par les champs en compagnie

du sénéchal, ils passèrent devant une petite église qui avait été bâtie en l'honneur du miracle que fit Dieu lorsqu'il jeta le diable hors du corps de la fille à la femme veuve. Il dit au sénéchal que, s'il voulait, ils pourraient entendre la messe qu'un prêtre était en train d'y chanter, et ils entrèrent. Or, quand ce fut le moment de donner la paix, le sire de Joinville vit que le clerc qui l'apportait était grand, noir, maigre et hérissé, tellement qu'il douta que ce ne fût un Assassin qui voulût occire le roi : aussi la lui alla-t-il prendre et la porta lui-même. La messe finie, ils remontèrent sur leurs chevaux et rencontrèrent le légat qui chevauchait par les champs : « Je me plains à vous du sénéchal, lui dit le roi, qui n'a pas voulu que le pauvre clerc me donnât la paix. » Mais, quand messire de Joinville lui eut conté pourquoi, le légat dit qu'il avait fait que sage. « Vraiment non ! » s'écria le benoit roi, car il craignait qu'on n'eût offensé le pauvre clerc.

A Sidon vinrent à lui les messagers d'un haut seigneur du fond de la Grèce, lequel se faisait appeler le grand Commène et sire de Trébizonde. Ils lui apportèrent divers joyaux en don, entre autres des arcs de cormier très curieux et bien faits, et ils le requirent d'envoyer une pucelle de son palais, que leur sire prendrait pour femme. Mais il répondit qu'il n'en avait amené aucune outre-mer et leur conseilla d'aller demander à l'empereur de Constantinople, qui était son cousin, de leur bailler pour leur seigneur une femme qui fût de son lignage. Et il fit cela pour que l'empereur eût alliance avec ce grand et riche homme contre Vatace, qui était alors empereur des Grecs.

Peu après, la reine Marguerite arriva par mer à

Sidon, venant de Jaffa où elle avait mis au monde madame Blanche. Et ensuite le sire de Joinville voulut aller en pèlerinage à Notre-Dame de Tortose. C'était le premier autel qu'on eût consacré sur cette terre à la Mère de Dieu, et elle y faisait de grands miracles, tels que celui-ci qui fut mis en écrit et apporté au légat : comme les amis d'un homme hors de sens, qui avait le diable au corps, l'avaient amené et priaient la sainte Vierge de lui rendre la santé, l'Ennemi qui était en cet homme leur répondit : « Notre-Dame n'est pas céans, mais en Égypte pour aider le roi de France et les chrétiens qui aujourd'hui débarqueront et lutteront à pied contre les païens à cheval. » Le roi donna congé à monseigneur de Joinville d'aller à Tortose et il le chargea d'acheter cent pièces de camelin dont il voulait faire largesse aux cordeliers quand il serait de retour en France : et ces mots calmèrent le cœur du sénéchal, car il s'avisa que le roi ne demeurerait plus guère en Terre Sainte.

Quand il revint, passant par Tripoli, ses chevaliers lui demandèrent ce qu'il voulait faire de tous ces camelins : « Peut-être, leur dit-il, les ai-je dérobés pour gagner ? » Le prince Boémond d'Antioche, comte de Tripoli, que le roi avait armé chevalier à Jaffa, leur fit grande fête et honneur, et leur eût donné de beaux présents, mais ils ne voulurent rien prendre, sinon des reliques que messire de Joinville rapporta au roi avec les pièces d'étoffe qu'il avait achetées. Et, sitôt qu'il fut revenu à Sidon, il envoya à la reine Marguerite quatre camelins enveloppés dans une toile blanche. Or, en voyant entrer dans sa chambre le chevalier qui les portait, elle s'agenouilla devant lui,

et lui, il s'agenouilla devant elle, tellement qu'elle lui dit : « Levez-vous, sire chevalier, vous ne vous devez pas agenouiller, vous qui portez les reliques. — Dame, répondit-il, ce ne sont point reliques, mais camelins que messire vous envoie. » A ces mots, elle se mit à rire avec ses demoiselles et s'écria : « Dites à votre seigneur que mal jour lui soit donné, quand il m'a fait agenouiller devant ses camelins ! »

Quand la cité de Sidon fut presque toute fermée, le roi fit faire des processions dans le camp et des prières pour que Dieu lui donnât de faire sa volonté, soit en retournant en France, soit en demeurant là. Et après les processions, un jour que le sénéchal était assis avec les riches hommes du pays, le roi l'appela et le légat lui dit : « Sénéchal, le roi se loue beaucoup de votre service, et, pour vous mettre le cœur à l'aise, il m'a dit de vous avertir qu'il a arrangé ses affaires de manière à retourner en France à la Pâque prochaine. — Dieu lui en laisse faire sa volonté ! » répondit le sénéchal.

Là-dessus, le légat le pria de l'acompagner jusqu'à son logis, et il s'enferma dans sa garde-robe avec lui et lui prit les deux mains en pleurant : « Sénéchal, dit-il, je suis très content et je rends grâces à Dieu de ce que le roi et tous les pèlerins échappent les grands périls où vous avez été en cette terre ; et mon cœur a grand chagrin de ce qu'il me faudra laisser votre sainte compagnie et aller à la cour de Rome, parmi les déloyales gens qui y sont. Mais je vous dirai ce que je pense faire : c'est de rester encore un an après vous et de dépenser tous mes deniers à fortifier le faubourg d'Acre : ainsi verront-ils clairement que je ne rapporte point d'argent et ils ne me courront pas à

la main. » C'est ce même légat, messire Eudes de Châteauroux, évêque de Tusculum, à qui l'on parlait un jour des grands et déloyaux péchés qu'on faisait en Terre Sainte : « Il faudra, dit-il, que Dieu les venge de telle manière que la cité d'Acre soit lavée par le sang de ses habitants et qu'il y vienne ensuite d'autres gens s'établir. » Et la prophétie du prud'homme fut vraie en partie, car les habitants d'Acre furent massacrés en l'an de l'Incarnation de Notre-Seigneur 1291.

Après ces choses, le roi envoya par mer la reine et les trois enfants qui lui étaient nés en Terre Sainte jusques à Tyr, qui est à sept lieues de Sidon ; et périlleux fut le voyage parce qu'il n'y avait alors ni trêve ni paix avec ceux d'Égypte et ceux de Damas ; mais, par la merci de Dieu, la reine et ceux qui la convoyaient arrivèrent sains et saufs et sans nul empêchement, quoiqu'il leur eût fallu deux fois descendre à terre, à la tombée de la nuit, pour faire du feu et cuire la viande des enfants, ou pour les allaiter.

Ensuite le patriarche et les barons du pays de Sidon vinrent au roi et lui dirent : « Sire, vous avez fortifié Sidon et Césarée et le bourg de Jaffa, et beaucoup renforcé Acre par les murs et les tours que vous y avez faits. Nous ne voyons pas que désormais votre séjour puisse être de profit au royaume de Jérusalem. C'est pourquoi nous vous conseillons d'aller en Acre pour ce Carême qui vient et d'y préparer votre passage, afin que vous puissiez retourner en France après Pâques. » Alors le roi partit de Sidon et s'en vint retrouver la reine à Tyr, et de là ils allèrent en Acre.

Durant tout le Carême, il y fit armer ses nefs et ses galères. Et en l'an de Notre-Seigneur 1254, le

24e d'avril, qui fut un vendredi, le roi, la reine qui était grosse et les trois enfants montèrent dans leur nef ; et, comme le vent était bon, fort et portait bien, les mariniers mirent à la voile et la nef gagna la haute mer, convoyée par douze autres vaisseaux où étaient les gens du roi. Le lendemain, qui fut le jour de la saint Marc après Pâques, était celui de la naissance de Louis : certes il eût pu dire qu'il était né pour la seconde fois quand il échappait enfin à cette très périlleuse terre !

CHAPITRE VII

COMMENT LE ROI LOUIS S'EN RETOURNA EN FRANCE ET DE CE QU'IL LUI ADVINT SUR LA MER ; COMMENT LA REINE BLANCHE AVAIT GOUVERNÉ LE ROYAUME DURANT SON ABSENCE ; ET COMMENT IL VÉCUT APRÈS SON RETOUR ET PRIT LA CROIX DERECHEF.

Le dimanche, le benoit roi et ses gens abordèrent au Carmel et entendirent la messe ; et ensuite les vents furent si forts et si favorables que, le samedi après, ils virent la montagne de la Croix qui est en l'île de Chypre. Mais une brume se leva et descendit sur la mer, à cause de quoi les mariniers se crurent plus loin de la terre qu'ils ne l'étaient et naviguèrent sans prendre garde : d'où vint que la nef toucha un banc de sable. Aussitôt s'élevèrent des lamentations, chacun criait : « Hélas ! » et tous ils battaient des mains de frayeur, craignant de se noyer.

Messire de Joinville sauta de son lit et courut sur le château d'avant auprès des mariniers. Frère Raimond, Templier, qui était leur maître, dit à l'un d'eux : « Jette ta sonde » ; et l'homme s'écria en la retirant : « Hélas ! nous sommes à terre ! » A ces mots, frère Raimond se mit à déchirer ses habits et à arracher sa barbe et à gémir : « Aïe moi ! Aïe moi ! » Le sénéchal

n'était couvert que de sa cotte : un de ses chevaliers lui apporta sans rien dire un surcot fourré et le lui jeta sur les épaules pour qu'il n'eût froid : « Qu'ai-je à faire de votre surcot, lui cria messire de Joinville, quand nous nous noyons ? — Par mon âme, sire, répondit le chevalier, je préférerais que nous fussions tous noyés à ce qu'une maladie vous prît et que vous en mourussiez. » Les mariniers hélaient : « Ça, la galère pour recueillir le roi ! » Mais des quatre galères qui étaient là, aucune n'accosta et elles firent sagement, car il y avait bien huit cents personnes dans la nef : elles auraient toutes sauté dans les bateaux pour se sauver et les eussent fait couler. Cependant les nourrices des enfants s'en vinrent demander à la reine : « Dame, que ferons-nous de vos enfants ? Les éveillerons-nous et lèverons-nous ? — Ne les réveillez pas, dit-elle, mais laissez-les aller à Dieu en dormant. »

Tandis que tout le monde pleurait et gémissait, le roi priait devant l'autel où étaient le corps de Notre-Seigneur et les reliques que le navire portait par la permission du légat de Rome. Et il advint bientôt que celui qui avait la sonde la jeta pour la seconde fois et dit à frère Raymond que la nef ne talonnait plus ; et frère Raimond courut l'annoncer au roi. Il le trouva sur le pont au pied de l'autel, étendu en croix, la face contre terre, déchaux et vêtu de sa seule cotte, tout échevelé par le vent. Or ç'avait été par la volonté de Dieu que la nef s'était dégagée, car à peine si cela arrive deux ou trois fois sur cent. Et sitôt que le jour naquit, ceux qui étaient sur le vaisseau virent devant eux tout plein de récifs qui étaient couverts la veille, et où le vaisseau se fût brisé en miettes s'il n'eût touché le banc de sable.

Le roi manda les maîtres nautonniers qui en voyèrent quatre plongeurs en la mer par l'avant ; et à mesure qu'ils remontaient, on les interrogeait de manière qu'aucun d'eux ne sût ce que les autres avaient dit. Ils rapportèrent qu'à frotter le sable, le navire avait bien perdu quatre toises de sa quille. Les maîtres nautonniers se consultèrent et conseillèrent au roi de monter dans une autre nef, car ils craignaient qu'en haute mer celle-ci ne pût soutenir les coups des vagues sans se mettre en pièces. « Et quand vous vîntes en France, sire, ajoutèrent-ils, il en fut ainsi d'une nef qui avait touché comme la vôtre et se rompit en pleine mer : d'où périrent tous ceux qui s'y trouvaient, hors une femme et son enfant qui se sauvèrent sur une épave et furent recueillis par le comte de Joigny, qui les nourrit en sa maison dans la cité de Paphos. »

Le roi prit conseil de monseigneur Gilles le Brun, connétable de France, monseigneur Gervais d'Escriennes, maître-queux, l'archidiacre de Nicosie, garde des sceaux, et monseigneur de Joinville, et ils lui répondirent qu'en toutes choses terrestres, on doit croire ceux qui en savent le plus, et qu'il convenait de suivre le conseil des nautonniers. Alors il demanda à ceux-ci : « Si la nef était à vous et chargée de vos marchandises, en descendriez-vous ? — Sire, nenni, car nous aimerions mieux mettre nos corps en aventure de se noyer que d'acheter une autre nef 4000 livres et plus. — Pourquoi donc me conseillez-vous de quitter celle-ci ? — Parce que le jeu n'est pas égal : on ne peut estimer en or ni argent votre personne, votre femme et vos enfants qui sont céans. » Le roi reprit : « Seigneurs, j'ai ouï votre avis et celui de ma gent ;

à présent je vous dirai le mien. Si je descends de la nef, les cinq cents personnes et plus qu'elle contient demeureront en l'île de Chypre par peur du péril, car il n'en est pas une qui n'aime sa vie comme je fais la mienne, et elles ne reverront peut-être jamais leur pays. J'aime mieux mettre en la main de Dieu mon corps, celui de ma femme et ceux de mes enfants, que de causer un tel dommage au grand peuple qu'il y a céans. » Et le dommage que le roi eût fait en débarquant à ceux qui étaient dans sa nef, on le peut voir par l'exemple de monseigneur Olivier de Termes. C'était un des hommes les plus hardis qui fussent et il avait fait prouesse en Terre Sainte ; pourtant il n'osa demeurer avec le roi par peur de se noyer et il lui fallut demeurer un an et demi à Chypre avant que de pouvoir retourner en France ; encore était-ce un haut et riche homme qui pouvait bien payer son passage. Qu'eussent fait tant de petites gens qui n'eussent eu seulement de quoi manger ?

A Chypre, on fit de l'eau et prit d'autres choses dont on avait besoin ; et ensuite on repartit. Mais, échappé du péril grâce à Dieu, le roi en trouva un autre, car le vent qui avait naguère poussé la nef vers l'île se fit si fort et horrible quand elle en voulut partir, qu'il la drossait de force à la côte. Les mariniers jetèrent l'ancre ; mais ils en durent mouiller jusqu'à cinq contre le vent, et il fallut abattre les parois de la chambre du roi sur le pont, car personne n'y osait demeurer, craignant que le vent ne l'emportât à la mer.

Comme messire Gilles le Brun le connétable et messire de Joinville étaient couchés dans la chambre basse du roi, la reine ouvrit la porte. Le sénéchal lui demanda

ce qu'elle était venue chercher ; elle répondit qu'elle voulait demander au roi de vouer quelque pèlerinage à Dieu ou à ses saints, car les mariniers disaient qu'on était en péril de se noyer. « Dame, dit le sénéchal, promettez le voyage à monseigneur saint Nicolas du Port, et je vous garantis que Dieu vous ramènera en France, avec le roi et vos enfants. — Sénéchal, dit-elle, je le ferais bien volontiers, mais le roi est si divers que, s'il savait que je l'eusse promis sans lui en parler, il ne m'y laisserait jamais aller. — Faites une chose : promettez à saint Nicolas une nef d'argent de cinq marcs, si Dieu vous ramène en France. L'autre nuit, quand nous étions en si grand péril, je lui avais promis que je l'irais prier, à pied et déchaux, de Joinville. » Elle fit ce que le sénéchal lui conseillait et sortit ; et, un peu plus tard, elle revint et dit : « Saint Nicolas nous a protégés, car le vent est tombé. » Et quand elle fut retournée en France, elle fit faire la nef d'argent à Paris : on voyait dedans le roi, la reine, leurs trois enfants, et les mariniers, les mâts, les gouvernails, les cordes, tout cela en argent ; les voiles mêmes étaient cousues de fils d'argent, tellement que la façon avait coûté cent livres. Et quand la nef fut faite, la reine l'envoya à Joinville, d'où le sénéchal la porta jusqu'à Saint-Nicolas.

Après cette tempête, les vaisseaux du roi abordèrent à l'île de Lampedouse, où l'on prit tout plein de lapins, et où l'on trouva un ancien ermitage dans les rochers. Le ru d'une fontaine courait par un jardin que les ermites avaient fait et où l'on voyait un olivier, un figuier, de la vigne et d'autres arbres. Le roi alla jusqu'au bout et découvrit sous une grotte un oratoire blanchi à la chaux avec une croix vermeille plantée en

terre ; et, dans une seconde grotte, deux corps de gens morts dont la chair était toute pourrie et qui étaient couchés vers l'Orient, de la manière dont on met les corps en terre : les côtes tenaient encore ensemble et les os des mains étaient sur les poitrines. Et quand on se rembarqua, il se trouva qu'un des mariniers manquait : le maître de la nef pensa qu'il était demeuré dans l'île pour se faire ermite et le maître sergent du roi laissa trois sacs de biscuits sur la rive, pour qu'il en vécût.

Quand ils furent partis de là, le roi et sa gent virent une grande île dans la mer qui avait nom Pantalaria, peuplée de Sarrasins qui étaient sujets du roi Conrad de Sicile et du roi de Tunis. La reine pria le roi d'y envoyer trois galères afin de prendre du fruit pour les enfants, à quoi il consentit, et il commanda aux maîtres de ces galères d'être appareillés pour revenir à lui quand sa nef passerait par devant l'île.

Ils entrèrent dans un port qu'on apercevait ; mais, lorsque le vaisseau du roi passa, on ne les en vit point sortir. Là-dessus, les mariniers commencèrent de murmurer, et tant, que le roi fit appeler leurs maîtres et leur demanda leur avis : « Sire, dirent-ils, ce nous semble que les Sarrasins ont pris vos gens et les galères, mais nous vous conseillons de ne pas les attendre car vous êtes entre le royaume de Sicile et le royaume de Tunis qui ne nous aiment guère ni l'un ni l'autre. Laissez-nous naviguer et nous vous aurons délivré du péril avant le jour, car nous aurons passé ce détroit. — Vraiment, dit le roi, je ne laisserai point mes gens en la prison des Sarrasins sans faire selon mon pouvoir pour les délivrer, et je vous commande de tourner les voiles : nous allons courir sus à ces Sarrasins. »

Cependant la reine menait grand deuil, disant : « Hélas ! c'est moi qui ai fait cela ! »

Or, comme on tournait les voiles de la nef du roi et des autres, on vit les galères partir de l'île. Et quand elles eurent joint les vaisseaux, le roi demanda à leurs mariniers pourquoi ils étaient en retard. Ils répondirent qu'ils n'en pouvaient mais, et que c'était la faute de six Parisiens qui s'étaient mis à manger des fruits et ne voulaient cesser. Par quoi le roi commanda qu'on mît les coupables dans la chaloupe, et ils commencèrent à crier et à braire : « Sire, pour Dieu, rançonnez-nous de tout ce que nous possédons, mais ne nous mettez pas au lieu où l'on met les meurtriers et les larrons, car à jamais cela nous serait reproché ! » La reine et tout le monde demandèrent au roi de leur pardonner, mais il ne voulut écouter personne, et ils restèrent là jusqu'à tant qu'on eût abordé en France. Quand la mer était grosse, les vagues leur passaient par-dessus la tête et il leur fallait s'asseoir pour que le vent ne les emportât dans la mer. Et ce fut à bon droit, car leur gloutonnerie retarda le voyage de plusieurs bonnes journées, pour ce que le roi avait fait virer les nefs ce devant derrière.

Avant que la terre de France fût en vue, il y eut une autre aventure. Une des béguines de la reine, après avoir couché sa dame, ne prit pas garde et jeta la toile dont elle lui avait entortillé la tête sur le bord de la pelle de fer où brûlait la chandelle. Quand elle fut allée dormir dans la chambre des femmes, qui était au-dessous de celle de la reine, le feu de la chandelle prit à la toile et de là aux draps du lit. La reine se réveilla et vit la chambre embrasée par le feu ; elle sauta du lit toute nue, saisit la toile et la jeta tout

enflammée dans la mer, puis éteignit les draps. Ceux qui étaient dans la chaloupe commencèrent de crier à mi-voix : « Le feu ! le feu ! » Ce qu'entendant, messire de Joinville leva la tête et vit la toile brûler à claire flamme sur la mer qui était très calme : il vêtit sa cotte aussi vite qu'il put et fut s'asseoir avec les mariniers. Là, son écuyer, qui couchait devant lui, le vint avertir que le roi s'était éveillé et avait demandé où il était : « Je lui ai dit que vous étiez dans les chambres de la nef. Il m'a répondu : Tu mens. » Or, tandis qu'ils parlaient ensemble, maître Geoffroi, le clerc de la reine, s'approcha d'eux et dit : « Ne vous effrayez pas, car voilà ce qui est arrivé. — Maître Geoffroi, fit le sénéchal, allez prévenir la reine que le roi est éveillé et dites-lui qu'elle se rende auprès de lui pour l'apaiser. »

Le lendemain, le connétable de France, messire Pierre le chambellan et messire Gervaise le pannetier dirent au roi : « Qu'y a-t-il eu cette nuit, que nous ayons entendu parler de feu ? » Le sénéchal se tut, mais le roi s'écria : « Le sénéchal est plus discret que moi ; je vais vous raconter comment cette nuit nous faillîmes être tous brûlés » ; et il le leur dit. « Sénéchal, ajouta-t-il, je vous commande de ne plus vous coucher désormais avant que d'avoir éteint céans tous les feux, hors le grand feu qui est dans la soute ; et sachez que je ne me coucherai point jusqu'à tant que vous soyez revenu à moi. »

Un autre jour, messire Dragonet, un riche homme de Provence, dormait le matin dans sa nef, qui était bien à une lieue devant celle du roi. Il appela un de ses écuyers et lui dit : « Va boucher ce trou, car le soleil me frappe au visage. » Le valet ne pouvait le faire sans sortir de la nef : or le pied lui glissa et il

tomba dans la mer ; et le vaisseau s'éloigna pour ce qu'il était petit et n'avait point de chaloupe. De la nef du roi on avait vu choir l'homme, mais on croyait que c'était une charge ou une barrique parce qu'il ne cherchait pas à s'aider. Pourtant une des galères le recueillit et l'apporta sur la grande nef, où il conta ce qui lui était advenu. Et comme on lui demandait pourquoi il n'avait pas cherché à sauver sa vie, soit en nageant ou autrement, il répondit qu'il ne lui avait pas été nécessaire ni utile de s'efforcer, car en tombant il s'était recommandé à Notre-Dame de Vauvert près Paris, et elle l'avait soutenu par les épaules jusqu'à l'arrivée de la galère du roi. Messire de Joinville fit peindre ce miracle en sa chapelle de Joinville et aux verrières de Blécourt.

Après dix semaines de traversée, les nefs arrivèrent enfin à un port sis à deux lieues du château d'Hyères, qui était à monseigneur Robert, comte d'Anjou et de Provence. La reine et tout le conseil engagèrent le roi à débarquer là, puisque le pays était à son frère. Mais il ne voulait descendre sinon à Aigues-Mortes, sur sa propre terre ; et il s'y obstina le mercredi et le jeudi, sans que personne le pût vaincre.

Ces nefs marseillaises avaient deux gouvernails, si merveilleusement emmanchés de poutres qu'on faisait tourner le vaisseau à droite ou à gauche aussi rapidement qu'un roussin. Le vendredi, le roi assis sur une de ces poutres appela à lui monseigneur de Joinville et lui demanda : « Que vous en semble, sénéchal ? — Sire, il serait juste qu'il vous en advînt comme à madame de Bourbon, qui ne voulut descendre en ce port-ci : elle reprit la mer pour aller à Aigues-Mortes, et demeura sept semaines sur l'eau. »

Alors le benoit roi appela derechef son conseil, et tout le monde lui dit qu'il ne ferait pas sagement s'il remettait sa personne, sa femme et ses enfants en aventure de mer après y avoir échappé : tellement qu'il consentit enfin à débarquer, et la reine en fut bien aise.

*
* *

Il séjourna au château d'Hyères pendant qu'on lui achetait des chevaux, et l'abbé de Cluny, qui fut plus tard évêque de l'Olive en Morée, lui fit là présent de deux palefrois qui valaient bien cinq cents livres, un pour lui, un pour la reine ; après quoi il lui dit : « Sire, je viendrai demain vous parler de mes affaires. » Or, le lendemain, le roi l'écouta très attentivement et longuement. Et, l'abbé parti, le sire de Joinville vint au roi et lui dit : « Je vous veux demander, s'il vous plaît, si vous avez ouï l'abbé plus débonnairement parce qu'il vous a donné ces deux palefrois. » Le benoit roi pensa longuement et répondit : « Vraiment oui. — Sire, dit le sénéchal, savez-vous pourquoi je vous ai fait cette demande ? — Pourquoi ? — Parce que je vous donne avis et conseil que vous défendiez à tous vos conseillers jurés de rien prendre de ceux qui auront affaire par devant vous, car ils écouteraient plus volontiers ceux qui leur auraient fait des dons, comme vous l'abbé de Cluny. » Et les prud'hommes du roi lui dirent que le sénéchal lui avait donné un bon avis.

Comme il avait entendu parler d'un cordelier de grande renommée, qui avait nom frère Hugues, il l'envoya quérir pour l'ouïr prêcher. Le jour que le moine

arriva, un très grand peuple d'hommes et de femmes le suivaient. « Seigneurs, dit-il en commençant son sermon, je vois en votre cour plus de gens de religion qu'il n'en faudrait. Et moi tout le premier. Car les Saintes Écritures nous disent que le moine ne peut vivre hors de son cloître mieux que le poisson hors de l'eau. Et si les religieux qui sont avec vous disent que c'est là leur cloître, en ce cas c'est le plus large qui se soit jamais vu, car il s'étend en deçà et au delà de la mer. Et s'ils prétendent qu'on y peut mener dure vie et sauver son âme, je vous dis, moi, que j'ai mangé avec eux beaucoup de mets et de viandes divers, et bu du bon vin, fort et clair, et que dans leur cloître ils ne seraient pas si aises. » Ensuite frère Hugues donna de très bons conseils au roi, qui eût bien voulu le garder avec lui, mais il ne demeura qu'un jour et répondit avec colère au sénéchal qui le priait de demeurer : « Certes, je ne le ferai pas, sire ! J'irai dans un lieu où Dieu m'aimera mieux qu'en la compagnie du roi. » Et il vécut ensuite à Marseille, où il fit beaucoup de beaux miracles.

Le benoit roi partit d'Hyères et s'en vint par le comté de Provence jusqu'en une cité qu'on appelle Aix-en-Provence, où l'on disait que le corps de Marie-Madeleine gisait ; et il fut voir une grotte très haute où elle avait vécu en ermitage durant dix-sept ans. De là il alla à Beaucaire, où il se trouva sur sa propre terre, et chevaucha tant par l'Auvergne et le Bourbonnais qu'il parvint à Vincennes en l'an de l'Incarnation de Notre-Seigneur 1254, le 5e du mois de septembre. Le lendemain, qui était un dimanche, il s'en fut à Saint-Denis pour rendre grâces à Dieu, et le lundi il entra à Paris. Et le peuple mena si grande joie

de son retour, et si longuement, que pour arrêter les fêtes et les caroles il dut s'en retourner à Vincennes.

* * *

Cependant que le bon roi combattait les ennemis de Dieu, la reine Blanche avait fait en France tout son pouvoir pour l'aider. Aussitôt après le départ de son fils, le pape lui avait écrit qu'il veillerait avec elle à la sûreté du royaume de France et il avait mandé au roi d'Angleterre de ne pas l'assaillir ; et, comme la reine négociait aussi, les trêves furent renouvelées. Quand vinrent les nouvelles de la prise de Damiette, tout le monde mena grande joie : d'aucuns disaient déjà que le roi était entré à Alexandrie et au Caire. Alors la reine manda à son fils de si grosses sommes d'argent qu'il fallut onze chariots longs à quatre chevaux et plusieurs bêtes de somme pour les amener au rivage de la mer. Cependant le comte de Poitiers, qui était demeuré afin de défendre le royaume s'il en était besoin, appareillait tout pour venir à la rescousse avec les renforts d'hommes et de deniers qu'il pourrait avoir : la reine lui prêta quatre cent mille livres parisis et le pape et l'empereur lui donnèrent des promesses. En l'an de grâce 1249, le 25e du mois d'août, il s'embarqua à Aigues-mortes avec l'arrière-ban des croisés, un an, jour pour jour, après le saint roi. Et, à peine fut-il parti, le comte Raimond de Toulouse, dont il avait pris la fille pour femme, trépassa du siècle ; mais la reine sut recueillir l'héritage de monseigneur Alfonse et elle fit tant que les hommes du comte le reconnurent pour leur seigneur,

On dit que ceux qui apportèrent les nouvelles que le roi et son armée avaient été pris et le comte d'Artois occis, furent pendus, mais ce n'est pas vrai. La reine en mena un merveilleux deuil ; pourtant elle continua de gouverner le royaume d'une âme virile et fit de nouvelles trêves avec le roi d'Angleterre. Le benoit roi en eut nouvelle en Acre, pendant qu'il prenait conseil de ses barons s'il devait revenir dans son royaume ; et c'est pour cela qu'il voulut demeurer en Terre Sainte. Ses frères, qui s'étaient embarqués avec le duc de Bourgogne, à l'entrée d'août, abordèrent sains et saufs en Provence durant le mois d'octobre et, après avoir remercié Dieu, ils s'en vinrent à Paris et apportèrent une lettre du saint roi à son peuple, qui fut publiée en novembre ; et il était grand besoin qu'ils arrivassent, car la reine fut prise d'une maladie. Néanmoins, comme le roi écrivait souvent pour requérir aide et secours, elle lui mandait autant de deniers qu'elle pouvait ; malheureusement une nef qui portait de grandes sommes périt en mer.

En passant à Lyon, le comte de Poitiers et le comte d'Anjou étaient allés au pape pour le prier de s'accorder avec l'empereur de Rome afin de pouvoir aider le roi et les chrétiens en Terre Sainte, mais il ne le voulut point ; et quand l'empereur fut mort, en l'an de grâce 1250, au mois de décembre, il continua de faire prêcher la croisade contre ses fils, Conrad et Mainfroi (que beaucoup appellent Manfred). La mort de son ennemi l'avait tant réconforté, que, comme la reine voulait venir à lui devant qu'il s'en retournât en Italie, il lui écrivit qu'il craignait que le voyage ne causât une rechute de sa maladie et que d'ailleurs il était pressé ; et il écrivit aussi à l'évêque de Paris d'absoudre

la reine Blanche du péché qu'elle avait fait en traitant comme un empereur l'ennemi du Christ Frédéric, après qu'il avait été condamné au concile de Lyon.

Or, quand on vit que l'Église abandonnait ainsi le roi et ses gens en Terre Sainte, sachez qu'il y eut une grande émotion au royaume. La reine manda les barons et les requit d'aider leur seigneur ; mais ils étaient comme hors de sens à voir que le pape menait rude guerre à des princes chrétiens au lieu de combattre les païens, tellement qu'ils conseillèrent à la reine de saisir les biens de ceux qui avaient pris la croix contre Conrad et Mainfroi, disant : « Que ceux qui se battent pour le pape se fassent entretenir par le pape et s'en aillent et ne reviennent jamais. » Et la nouvelle des malheurs du roi émouvait le peuple aussi contre l'Église, et si fort que, quand les frères Prêcheurs et Mineurs demandaient l'aumône, les gens grinçaient des dents et sous leurs yeux donnaient à d'autres pauvres.

Quand Pâques furent venues, un homme parut dans le Nord du royaume, qui allait aux pastoureaux et aux pauvres enfants qui gardaient les bêtes dans les champs et leur contait qu'il avait vu Notre-Dame et les anges, disant : « Par vous, mes doux enfants, sera la terre d'outre-mer délivrée des ennemis de la foi chrétienne. » Il était de l'âge de soixante ans ou environ, le visage pâle et maigre avec une grande barbe comme on en voit aux hommes de pénitence ; il savait le français, le flamand et le latin, et quand il prêchait, ses paroles étaient dans les cœurs comme le feu parmi les brandes, tellement que les pastoureaux le suivaient sans prendre congé de leurs parents ni de leurs maîtres. Il les bénissait et leur donnait la

croix encore qu'il n'eût aucun pouvoir venant de l'Église. On l'appelait le Maître de Hongrie ; on disait qu'il tenait dans son poing fermé une charte de la Mère de Dieu où était écrite sa mission, et que les plats qu'on lui baillait à manger croissaient au lieu de diminuer, et qu'il guérissait les malades et faisait divers miracles.

En peu de semaines les pastoureaux furent des milliers autour de lui, qui venaient de Picardie, de Flandre, de Brabant, de Hainaut, voire de Lorraine et de Bourgogne. Il les mena d'abord en la cité d'Amiens qui fut toute pleine de ces vilains ; mais les bourgeois donnaient volontiers du vin et des vivres, car ils étaient ensorcelés par le Maître, à ce point qu'ils s'agenouillaient devant lui comme devant un corps saint. Et bientôt il descendit sur Paris avec ses pastoureaux armés de fauchons, épées, haches danoises, coutelas et bisaguës, qui marchaient rangés sous des bannières où était peinte sa vision.

Tout le monde, hors les clercs, faisait bel accueil à cette nouvelle croisade qui s'en allait au secours du roi. La reine manda le Maître de Hongrie et lui fit de riches dons. D'où l'orgueil de cet homme devint si grand qu'il se vêtit en évêque et prêcha, la mitre en tête, à Saint-Eustache. Et telle était l'émotion du peuple contre les clercs qu'en peu de jours on en tua, jeta à l'eau ou blessa un grand nombre et qu'il convint de fermer les portes du Petit Pont, de crainte que les écoliers de l'Université ne fussent molestés : un curé qui disait sa messe fut dévêtu de sa chasuble et couronné de roses par dérision. Cependant une foison de ribauds, larrons, vagabonds et filles perdues commençaient de se mêler aux pas-

toureaux, et les clercs rapportaient avec scandale que le Maître de Hongrie avait inventé un nouveau baptême ; qu'il absolvait de tous les péchés et faisait ou défaisait les mariages sans craindre d'unir jusqu'à neuf hommes à une seule femme ; qu'il était moine apostat et nécromancien, instruit aux écoles de Tolède, grâce à quoi il avait si bien enchanté la reine et son conseil qu'ils tenaient pour bon tout ce qu'il ferait. Mais on ne les en croyait guère.

En quittant Paris, le Maître divisa sa gent en plusieurs parts pour qu'ils s'en allassent par divers chemins à Marseille, car ils étaient devenus si nombreux qu'aucune ville ne pouvait plus les héberger et nourrir tous. Les uns gagnèrent Rouen, où ils forcèrent la cathédrale et le palais de l'archevêque qui en fut jeté hors avec son clergé le jour de la Pentecôte, c'est à savoir le 4 juin. D'autres, menés par le Maître, entrèrent à Orléans le 11e de juin, et sachez que les bourgeois leur ouvrirent les portes malgré l'évêque. Les clercs s'étaient cachés dans leurs maisons, hors quelques écoliers qui vinrent ouïr le Maître prêcher ; et, comme l'un d'eux l'interpella, un des pastoureaux lui bailla un si grand coup de sa hache qu'il lui fendit la tête jusques aux dents. D'où naquit une grande rixe ; mais les bourgeois, non plus qu'à Amiens, Paris ou Rouen, n'aidèrent aux clercs. A Tours, les frères Prêcheurs et Mineurs furent occis ou traînés par les rues à demi nus, et leurs couvents pillés. Des bandes de pastoureaux allèrent en Anjou, en Guyenne, en Provence et jusques en Angleterre, et presque partout ils firent aux clercs beaucoup d'homicides et d'énormités : si bien que les gens d'Église disaient maintenant que le Maître avait

embrassé la loi de Mahomet et promis au soudan d'Égypte de lui livrer les chrétiens par trahison ou autrement, après avoir détruit les prêtres, les moines et les barons ; et qu'une multitude de chevaliers inconnus, vêtus de blanc, venaient de paraître en Allemagne. Néanmoins, beaucoup continuaient de lui amener des malades à guérir en dépit de ce que contaient les clercs : qu'il prenait les boîteux et estropiés par leurs membres souffrants et les serrait rudement jusqu'à tant qu'ils criassent qu'ils étaient guéris.

A la fin, les voleurs et gens de mauvaise vie qui étaient avec les pastoureaux en firent tant, que la reine vit qu'elle avait été trompée. Quand les gens du Maître de Hongrie arrivèrent à Bourges, comme les clercs s'étaient enfuis, ils pillèrent d'abord les Juifs et déchirèrent leurs livres ; après quoi ils commencèrent de briser les huches et les coffres des bourgeois qui les avaient accueillis, et prirent les jeunes dames et pucelles et les mirent à coucher avec eux. A la fin, les gens du roi et les hommes d'armes leur coururent sus. Ils s'enfuirent, mais ils furent atteints et déconfits, et leur Maître occis près de Villeneuve sur Cher. On raconta que dans ses bagages étaient des venins en poudre et des lettres du soudan. En beaucoup de lieux, les pastoureaux furent traqués comme chiens enragés ; le reste se dispersa comme une fumée et les enfants s'en retournèrent tout ébahis, chacun en sa contrée.

En l'an de grâce 1252, la reine Blanche étant à Melun sur Seine, il advint que le cœur commença de lui faire mal et qu'elle se sentit pesante et chargée de douleur. Elle fit en hâte trousser ses bagages et ses coffres, et s'en vint à Paris. Là elle fut si contrainte

de la maladie qu'elle requit l'évêque de lui donner le corps de Notre-Seigneur et de la vêtir des draps de religion, ce qu'il fit. Elle prit l'habit que portaient les nonnes de son abbaye de Maubuisson ; et ensuite se fit mettre sur un lit de paille recouvert d'une pièce de serge ; et là elle rendit l'âme à Dieu en récitant les prières des agonisants, le 26 ou le 27 de novembre, à l'âge de soixante-cinq ans ou environ. Le comte de Poitiers, le comte d'Anjou et des riches hommes la portèrent sur une civière dorée par la bonne ville de Paris, dans ses vêtements de reine et la couronne d'or en tête, jusques à Saint-Denis ; et le lendemain elle fut enterrée à Maubuisson.

Le peuple mena grand deuil de ce que la mort cruelle et félonne lui eût enlevé celle qui ne voulait pas qu'il fût foulé par les riches, car la reine gardait bien la justice. Elle avait grande pitié des gens qui étaient serfs et des filles de cette condition parce qu'on laissait de les prendre en mariage et que beaucoup en étaient gâtées.

Peu avant sa fin, les chanoines de Paris avaient fait arrêter tous les hommes d'Orly et de Châtenay, dont leur chapitre était seigneur, pour ce qu'ils ne voulaient payer une taille, et ils les avaient enfermés dans leur maison où ils leur firent souffrir tant de misère, que ces pauvres gens étaient comme pour trépasser. Quand la reine le sut, elle requit les chanoines de les délivrer moyennant garantie, tandis qu'elle ferait enquête. Mais les chanoines répondirent qu'elle n'avait pas à connaître de leurs serfs et vilains dont ils pouvaient faire telle justice qui leur convenait, et là-dessus ils emprisonnèrent aussi les femmes et les enfants et les mirent avec les hommes, tellement

que plusieurs des prisonniers moururent de la chaleur et du malaise qu'ils avaient d'être si étroitement serrés. Quand elle sut ces choses, la reine Blanche eut grande pitié du peuple ainsi tourmenté par ceux qui le devaient garder et lui montrer le bon exemple : elle fit armer ses chevaliers et ses bourgeois, et s'en vint à la maison du chapitre et commanda d'abattre la porte où elle frappa elle-même le premier coup d'un bâton qu'elle avait à la main. Après quoi elle prit les vilains sous sa garde, les fit affranchir et saisit le temporel des chanoines, qu'elle ne leur rendit que lorsqu'ils eurent tout amendé selon sa volonté.

* * *

Quand le roi fut revenu d'outremer, il ne porta plus ni vair, ni gris, ni écarlate ; mais ses robes furent de laine fauve, de drap bleu, de brunette ou de soie noires, fourrées de chamois, de jambe de lièvre ou d'agneau. Il laissa les étriers, éperons et mors dorés : il n'en voulut plus que de fer, et des selles et harnais blancs, sans dorure ni peinture. Et comme ses vêtements étaient maintenant de si peu de prix que les pauvres y perdaient quand il les leur donnait, il leur fit bailler soixante livres de plus chaque année.

Il était si grand qu'il s'était voûté légèrement, et il était devenu chauve, ce qui révélait sa sagesse. Et autant que l'or est plus précieux que l'argent, d'autant sa dévotion avait crû. Un samedi, peu avant sa mort, il ne voulut prendre un lait de poule, étant malade, parce que son confesseur était hors du logis et ne pouvait lui en octroyer licence. Il ne couchait plus sur la paille ou la plume, mais sur un lit de bois avec

un seul matelas de coton, et l'on croit qu'il portait une haire chaque lundi, mercredi et vendredi durant le Carême ; mais il se cachait pour cela de ses chambellans. Quand il s'était confessé, il regardait bien dans la chambre pour voir si personne n'y était demeuré, et ensuite fermait la porte et se faisait donner la discipline par le prêtre, de cinq chaînettes de fer jointes ensemble, au bout desquelles étaient des bâtonnets d'ivoire. Et quand son confesseur ne le battait pas assez fort, il lui faisait signe de frapper. Or, sachez qu'un de ces moines fouettait sans mesure sa chair qui était tendre et déjà mortifiée ; mais il ne lui en voulut jamais rien dire ; il l'avoua seulement, en souriant, au confesseur qu'il eut après. A la fin ses veilles et labeurs l'avaient tant affaibli, qu'il ne put faire à pied le pèlerinage de Nogent-l'Erembert à Notre-Dame de Chartres, qui était de cinq lieues, sans s'appuyer sur ses compagnons. Ce que voyant, de religieuses personnes lui conseillèrent de se lever plus tard de son lit, mais ce fut toujours assez tôt pour que matines fussent dites avant le jour, du moins en hiver.

Depuis son retour d'outre-mer, il fit plus encore qu'il n'avait fait pour les pauvres et pour les gens qui servent Dieu et portent habits de religion. Car en l'an de grâce 1254, il fonda les Quinze Vingts pour les aveugles ; et ensuite, les Filles Dieu ou Filles du roi, pour les femmes qui se livrent par pauvreté au péché de luxure ; et il aida maître Robert de Sorbon à fonder ce qui plus tard eut nom Sorbonne pour les écoliers étudiant à l'Université. Il donna aussi des maisons et fit de grands biens aux Carmes ou Barrés, et aux hermites de saint Augustin ou Hermins, et

aux frères des Sacs ou Sachets, et aux Blancs-Manteaux, et aux frères de la Sainte Croix, et aux Mineurs ou Cordeliers, et aux Prêcheurs ou Jacobins, et à beaucoup d'autres. Il voulait entrer lui-même en religion lorsque son fils aîné serait venu en âge de gouverner ; mais sa femme l'en détourna et lui montra par raisons raisonnables que mieux valait pour le service de Dieu garder le royaume en paix.

A Césarée, il avait fait mettre au pilori un orfèvre qui avait dit de vilaines paroles et jurons, en braies et en chemise, les boyaux et la fressure d'un porc autour du cou et montant jusques au nez : car il aimait tant Dieu et sa douce Mère qu'il ne pouvait souffrir qu'on dît des choses déshonnêtes et qu'on jurât vilainement par eux. Quand il voulait affirmer quelque chose, il s'écriait seulement : « Vraiment, c'est ainsi ! » ou : « En nom de moi ! » Et il ne nommait jamais le diable, à moins que ce ne fût en lisant un livre.

Quand il revint d'outre-mer, il s'appliqua à amender son royaume et à corriger ses sujets, et, en l'an de grâce 1254, il fit publier une ordonnance générale où il interdisait tous les abus des baillis, vicomtes, prévôts, maires et tous autres, et défendait à ses sujets de dire aucune parole qui fût au dépit de Dieu, de la benoîte Vierge Marie et des saints, et de fréquenter les tavernes, et de fabriquer des dés. Il y commandait que les folles femmes fussent boutées hors des maisons et ceux qui leur en louaient mis à l'amende, et que seuls pussent boire en taverne les voyageurs qui n'avaient de logis dans la ville. Or, il advint peu après qu'un bourgeois de Paris jura et blasphéma par Dieu : il le fit marquer aux lèvres et au nez, malgré ses prud'hommes. Dont beaucoup

de gens murmurèrent et le maudirent. Alors il dit cette parole chrétienne : « Je voudrais être signé d'un fer chaud et que tous les vilains serments fussent ôtés de mon royaume. »

*
* *

« Sire, lui disait l'archevêque de Reims, vous m'ôtez la garde de saint Rémi de Reims. Par les reliques de la Sainte Chapelle ! je ne voudrais avoir sur la conscience un péché aussi lourd, pour tout le royaume de France ! — Par les reliques de la Sainte Chapelle ! répondit-il, vous feriez la même chose pour l'abbaye de Saint-Corneille à Compiègne, à cause de la convoitise qui est en vous. Il faut qu'un de nous deux soit parjure. » L'évêque de Chartres se plaignait qu'il retînt de son bien en garantie d'une dette : « Je ne vous le ferai pas rendre, répondit-il, jusqu'à tant que vous m'ayez payé mon château » ; et il ajouta que l'évêque était son homme, lui ayant fait hommage, et ne se conduisait pas bien ni loyalement en le voulant déshériter. L'évêque de Châlons lui dit : « Sire, on enlève à ce pauvre moine l'abbaye de Saint-Urbain. — Sire évêque, fit le roi, vous avez établi entre vous qu'on ne doit entendre en cour laïque nul excommunié ; or j'ai su par une lettre scellée de trente-deux sceaux que vous l'êtes ; je ne vous écouterai point avant que vous soyez absous. » Comme le roi Thibaut de Navarre, son gendre, faisait de grandes largesses pour la maison, des frères Prêcheurs à Provins, il lui manda de ne pas tant dépenser pour ces moines. Car il continuait d'être aussi droiturier envers les clercs qu'envers les laïcs.

Sa loyauté parut bien lorsque messire Mathieu

de Trie lui apporta des lettres par lesquelles il avait donné jadis la comté de Dammartin en Goele aux hoirs de la comtesse de Boulogne, morte en l'an 1558. Le sceau de la lettre était brisé, de manière qu'il n'y restait que la moitié des jambes de l'image du roi et l'escabeau sur quoi le roi tenait ses pieds. Il le montra à ceux de son conseil qui lui dirent tous qu'il n'était nullement tenu de mettre la lettre à exécution. Mais il se la fit bailler par Jean Sarrazin, son chancelier : « Voici le sceau dont j'usais avant d'aller outre-mer, dit-il : on voit bien que l'empreinte du sceau brisé est semblable à celle du sceau intact, par quoi je n'oserais en bonne conscience retenir la comté. » Et il appela monseigneur Mathieu de Trie et lui dit : « Je vous rends la comté. »

Il advint qu'en l'an 1259 trois enfants nobles, qui étaient natifs de Flandre, demeuraient en l'abbaye de Saint-Nicolas du Bois, près Laon, pour apprendre le langage de France. Un jour qu'ils s'amusaient à chasser des lapins à coups de flèches dans les bois de l'abbaye, ils entrèrent sans s'en douter dans ceux du château de Coucy ; et ils y furent pris par les gardes et, encore qu'ils n'eussent ni chiens ni autres engins de chasse, sachez que messire Enguerrand de Coucy les fit pendre haut et court sans jugement. Dont l'abbé de Saint Nicolas et plusieurs femmes de leur parenté se plaignirent au roi qui manda monseigneur Enguerrand par devant sa cour. Il y vint et dit qu'il ne pouvait être contraint de répondre sans conseil et qu'il voulait être jugé par les pairs du royaume, car il y avait droit comme baron. Mais il fut prouvé par le registre de la cour de France qu'il ne tenait pas son fief en baronie, parce que la terre de Bove et la sei-

gneurie de Gournay, qui emportaient la dignité de baronie, avaient été séparées de la terre de Coucy par un partage entre frères. Le roi le fit donc prendre et saisir, non point par ses barons et ses chevaliers, mais par ses sergents d'armes, et mettre en sa tour du Louvre.

Quand le jour assigné fut venu, il manda ses barons en son palais et fit amener le seigneur de Coucy. Alors, selon son droit, celui-ci appela tous les barons qui étaient de son lignage à le conseiller, et ils l'étaient pour la plupart, tellement que le roi demeura presque seul à siéger. Et quand ils revinrent, messire Jean de Thorote parla de par monseigneur Enguerrand et dit que celui-ci ne pouvait souffrir qu'on fît enquête sur choses touchant son honneur, sa personne et son héritage et offrait de prouver son droit par bataille. A quoi le roi répondit que lorsqu'il s'agissait des pauvres, des églises ou des personnes dont il convient d'avoir pitié, on ne devait pas ainsi aller avant par loi de bataille, car on ne trouverait pas facilement qui voulût combattre pour telles manières de personnes contre les barons du royaume ; et il fit ramener monseigneur Enguerrand en sa prison. Après cela, il se leva de son siège sans vouloir entendre les riches hommes qui murmuraient, et dit que, si la volonté de Dieu était qu'il fît une justice sévère du seigneur de Coucy, il la ferait sans se soucier de son lignage et de ses amis. Messire Enguerrand fut condamné à payer 12.000 livres parisis que le roi employa à de bonnes œuvres en France et en Terre Sainte ; et à fonder trois chapellenies perpétuelles pour les âmes des pendus ; et à perdre son bois et toute haute justice sur ses bois et ses viviers. Et

comme messire Jean de Thorote avait dit aux barons que le roi ferait aussi bien de les pendre tous, le roi le fit quérir par ses sergents et lui dit : « Comment est-ce, Jean ? Dites-vous que je ferais pendre mes barons ? Certainement je ne les ferai point pendre, mais les châtierai s'ils méfont. — Sire, répondit messire Jean, il ne m'aime pas celui qui vous a rapporté des paroles que je n'ai jamais dites » ; et il offrit de se justifier par son serment et celui de trente chevaliers : tellement que le roi le laissa aller.

*
* *

Il n'y eut jamais homme au monde qui se travaillât plus que le roi Louis à maintenir la paix et la justice, non seulement entre les riches hommes du royaume, mais entre les rois et princes de la chrétienté : car il ne cherchait jamais que le droit. Et comme il n'était personne qui ne le sût, il fut le sire de son siècle et le grand juge de la chrétienté, par quoi la France rayonna plus, de son temps, qu'elle ne l'a jamais fait depuis lors : c'est que tout art, toute science, toutes lettres et toute paix venaient d'elle, quand le style que nous appelons gothique et qui avait nom *opus francigenum* régnait partout, que nos légendes épiques et notre langue étaient universelles, que le centre de la pensée européenne était l'Université de Paris, et le roi de France le modèle et le chef des princes.

Sachez que madame Marguerite, la comtesse de Flandre et de Hainaut, avait eu d'un premier lit monseigneur Jean d'Avesnes et son frère ; mais elle les tenait en haine et faisait dire que leur père, mes-

sire Bouchard, avait été ordonné clerc dans sa jeunesse, tellement que son mariage n'était pas valable et qu'ils étaient illégitimes. Pour assurer la Flandre aux enfants de son second lit, madame Marguerite avait donné le Hainaut et la garde de la comté de Flandre à monseigneur Robert d'Anjou, et de là étaient nées de grandes guerres. Mais quand le roi fut revenu d'outre-mer, il dit le droit dans cette affaire : après avoir vivement crié et repris son frère, il jugea que la comté de Flandre serait à monseigneur Gui de Dampierre, qui était l'aîné des enfants du second lit, et la comté de Hainaut à monseigneur Jean ; quant au comte d'Anjou, il se retirerait, moyennant toutefois que madame Marguerite lui remboursât ses dépens, car elle l'avait appelé. Ce jugement eut nom le Dit de Péronne.

Il accorda pareillement le roi Thibaut de Navarre, fils de monseigneur Thibaut qui avait si fort aimé la reine Blanche, avec le comte Jean de Bretagne, son beau-frère, qui lui disputait son héritage. Ils vinrent tous deux au parlement du roi à Paris, pour plaider, avec leurs conseils ; et avant le procès messire Thibaut fit demander madame Isabelle, la fille du roi, pour femme. « Allez, répondit le roi à son messager, faites la paix avec le comte de Bretagne, et puis nous ferons notre mariage », et il ajouta qu'à aucun prix il ne le ferait auparavant, pour qu'on ne dît pas qu'il mariait ses enfants en déshéritant ses barons.

Il mit pareillement la paix, par des gens de son conseil qu'il envoya à ses dépens, entre le comte de Châlons et son fils le comte de Bourgogne ; en l'an de Notre-Seigneur 1268 il manda monseigneur Pierre le chambrier, l'homme au monde en qui il se fiait le plus,

pour accorder le comte de Bar et le comte de Luxembourg. Or, des prud'hommes de son conseil disaient qu'il faisait mal de ne pas laisser ces gens-là guerroyer, car, une fois bien appauvris, ils ne l'assailliraient plus comme s'ils étaient riches. « Vous ne dites pas bien, répondit-il, car si les princes voyaient que je les laisse guerroyer, ils pourraient penser que c'est par malice : d'où il adviendrait qu'en haine de moi ils me courraient sus et j'y pourrais bien perdre, sans compter que j'y gagnerais le mauvais vouloir de Dieu qui a dit : Bénis soient ceux qui apaisent. » Et le Bourguignon et le Lorrain, qu'il avait accordés aussi, l'aimaient et lui obéissaient tant, qu'ils vinrent plaider leurs différends par devant sa cour à Reims, Paris et Orléans, encore qu'ils fussent princes d'Empire.

Il aimait et honorait le roi Henri d'Angleterre pour sa piété, et il avait depuis longtemps scrupule de tenir les terres confisquées au roi Jean. En l'an de grâce 1254, comme le roi Henri voulait s'en revenir en Angleterre après avoir apaisé les barons de Gascogne qui s'étaient élevés contre lui, il lui octroya de traverser le royaume, et il fut à sa rencontre à Chartres et l'hébergea à Vincennes et chevaucha avec lui durant toute une journée sur le chemin de Boulogne. Ils souhaitaient l'un et l'autre qu'il y eût bonne paix entre eux, si bien que leurs prud'hommes commencèrent à négocier et qu'après quatre années, en l'an de Notre-Seigneur 1258, le 28e du mois de mai, un traité fut juré au Temple de Paris. Il y était convenu que le roi de France rendrait une part des terres conquises sur le roi Jean, c'est à savoir les domaines de la couronne dans les diocèses de Cahors, Périgueux et Limoges (mais sachez qu'il en était peu et que les seigneurs

du pays qui étaient vassaux directs du roi le demeurèrent) ; et qu'il rendrait en outre le sud de la Saintonge et l'Agenois au cas où ils reviendraient à lui ou à ses hoirs ; et qu'il paierait durant deux ans l'entretien de cinq cents chevaliers. Moyennant quoi le roi d'Angleterre abandonnait au roi de France et à ses hoirs tous les droits qu'il avait ou pouvait avoir sur la Normandie, le Maine, l'Anjou, la Touraine, le Poitou et devenait l'homme lige du roi, car il avouait tenir en fief de lui toutes les terres qu'il avait en France, non seulement celles qu'il recevait, mais la Guyenne et la Gascogne qui jusque-là ne mouvaient point de la couronne.

Or les prud'hommes du roi avaient été très contraires à cette paix et disaient ainsi : « Sire, nous nous étonnons beaucoup que vous veuilliez donner au roi d'Angleterre une si grande part de votre terre que vous et vos devanciers avez conquise sur lui et par sa faute. S'il vous est avis que vous n'y avez point droit, vous lui devez rendre tout ce qui a été conquis ; s'il vous est avis que vous y avez droit, vous perdez ce que vous rendez. » A quoi le saint roi répondit : « Seigneurs, je suis certain que c'est par droit que les devanciers du roi d'Angleterre ont perdu leurs terres ; et celles que je lui donne, ce n'est pas parce que je suis tenu de rien envers lui et ses hoirs, mais pour mettre amour entre mes enfants et les siens, qui sont cousins germains. Et il me semble que j'emploie bien ce que je lui donne, car il n'était pas mon homme et il entre maintenant dans mon hommage. » Et de leur côté les prud'hommes d'Angleterre reprochèrent à leur seigneur d'avoir abandonné son droit et l'archevêque de Cantorbéry lui dit qu'il avait dépassé toutes les

bornes du bon sens. Tellement qu'on ne sait que penser de ce traité.

En l'an de l'Incarnation du Seigneur 1259, le jour de la sainte Barbe qui fut le 4e de décembre, le roi Henri s'en vint faire hommage au roi de France, à genoux, dans le jardin du palais. Et sachez que le benoit roi le requit d'assister à son parlement, mais que le roi Henri manqua l'heure trois jours de suite parce qu'il entrait dans toutes les églises qui étaient sur son chemin afin d'y ouïr la messe : tellement que, le quatrième jour, le roi Louis manda aux curés de ne chanter leur messe qu'après que le roi d'Angleterre aurait passé. « Beau cousin, lui dit-il, à quoi bon tant de messes ? — Et vous, beau cousin, répondit le roi Henri, à quoi bon tant de sermons ? » (Car le benoit roi aimait beaucoup les sermons.) Et telle était la piété du roi Henri qu'après sa mort, des Anglais dirent qu'il avait été meilleur homme que le roi Louis.

En l'an de grâce 1260, le troisième dimanche après Pâques, le roi Henri s'en alla en Angleterre. Et il advint que les barons du pays s'élevèrent contre lui de telle manière qu'il envoya en France les joyaux de sa couronne et ensuite son trésor. Et si grande était sa confiance et la leur dans la loyauté du roi de France, qu'en l'an 1263, au mois de décembre, il s'accorda avec eux pour le prier de dire le droit dans leur querelle. Le jugement eut nom le Dit d'Amiens. Et, encore que le saint roi leur eût donné tort, les barons d'Angleterre requirent peu après des prud'hommes de son conseil d'être juges derechef entre eux et leur seigneur.

Tout de même qu'entre lui et le roi d'Angleterre, le benoit roi mit bonne paix doiturière entre lui et le roi d'Aragon. En l'an de grâce 1258, il renonça aux

conquêtes de Charlemagne, c'est à savoir la comté de Barcelone ; et le roi d'Aragon à ses prétentions en Languedoc et en Provence, hors la seigneurie de Montpellier. Le 11 mai, messire Philippe de France prit à femme mademoiselle Isabelle, qui était fille au roi d'Aragon. Et six ans plus tard, comme le sénéchal de Beaucaire s'arrogeait le droit de mander par devant sa cour les bourgeois de Montpellier, le roi Jaime envoya au roi l'évêque de Barcelone et le comte d'Ampurias, et sachez que le benoit roi les écouta très bien et leur dit qu'il ne connaissait pas assez l'affaire et qu'il leur ferait droit dans un prochain parlement ; à quoi il ajouta courtoisement : « Le roi d'Aragon m'est si cher que, si les rois nos prédécesseurs n'ont pas eu à Montpellier les dits pouvoirs, je n'en veux pas acquérir. J'aimerais mieux que le roi d'Aragon eut quelque chose de mon droit, à moi, que de prendre du sien. »

*
* *

En l'an de Notre-Seigneur 1260, au mois de janvier, il advint que messire Louis de France trépassa du siècle à l'âge de seize ans et que messire Philippe devint l'aîné et l'héritier du royaume. Le corps de monseigneur Louis fut conduit la première nuit à l'abbaye de Saint-Denis et le lendemain, au matin, le roi d'Angleterre, qui était baron et pair de France, et les plus nobles hommes du royaume portèrent le cercueil sur leurs épaules au moins à un mille sur le chemin de Royaumont où il devait être enterré.

D'aucuns rapportent que l'archevêque Rigaud de Rouen s'en vint au roi pour le conforter et exhorter, et

qu'après lui avoir dit de bonnes paroles de l'Écriture et remémoré la patience de Job, il lui conta l'histoire de la mésange qui fut prise en une mésangère au jardin d'un paysan.

Quand le vilain la tint, il lui dit qu'il la mangerait. La mésange lui répondit : « Si tu me manges, tu ne seras guère saoulé, car je suis une petite chosette. Mais si tu me laissais aller, je t'apprendrais trois sens qui te seraient très utiles si tu les voulais mettre en œuvre. — Par foi, fit le paysan, je te laisse aller. » Il ouvrit la main et la mésange fut se percher sur une branche, merveilleusement joyeuse d'avoir échappé. « Écoute, dit-elle, et retiens bien ce que je te vais enseigner. Ne jette pas à tes pieds ce que tu tiens en ta main ; ne crois pas tout ce que tu entendras ; et ne mène pas trop grand deuil de ce que tu auras perdu et ne pourrais retrouver. — Qu'est-ce que tu chantes ? fit le vilain. Par le cœur bleu, si je te tenais, je ne te lâcherais plus ! — En nom de moi, tu ferais bien, car j'ai dans ma tête une pierre précieuse, aussi grosse qu'un œuf de poule, qui vaut bien cent livres. » A ces mots, le paysan battit ses poings, s'arracha les cheveux et mena le plus grand deuil du monde. Et la mésange se mit à rire et lui dit : « Sot vilain, tu as mal entendu et mis en œuvre les trois sens que je t'ai enseignés. Tu me tenais dans ta main et me jetas à tes pieds quand tu me laissas aller. Et tu m'as crue quand je t'ai dit que j'avais dans la tête une pierre aussi grosse qu'un œuf de poule, bien que, tout entière, je ne sois pas si grosse que cela. Enfin tu mènes deuil de m'avoir perdue, moi que tu n'auras plus jamais, car je me garderai mieux que je n'ai fait jusqu'ici. » Là-dessus elle battit des ailes et s'envola.

« Sire, dit l'archevêque, vous voyez bien que vous ne pouvez recouvrer votre fils ; mais vous devez croire qu'il est en Paradis et vous réconforter. » Et le roi s'avisa que l'archevêque disait vrai.

*
* *

Or, sachez qu'il ne cessait de penser à la délivrance de la Terrre Sainte et qu'il avait envoyé plusieurs fois de grandes sommes à monseigneur Geoffroi de Sargines, le bon chevalier, qui y était son lieutenant. Cependant les païens avaient pris Nazareth, Bethléem, Césarée et les chrétiens reculaient toujours. Le pape faisait prêcher la croisade, mais il était avis à beaucoup qu'on peut bien gagner Dieu dans son pays, en vivant de son héritage, et d'ailleurs ceux qui cherchaient aventure prenaient plus volontiers la croix contre Mainfroi et Conradin, pour guerroyer en Sicile avec monseigneur Charles d'Anjou, que contre les Sarrasins. En l'an de grâce 1266, le pape Clément défendit qu'on prêchât désormais la guerre de Sicile ; néanmoins, peu de gens faisaient vœu d'aller en Terre Sainte.

« Vous voulez que j'abandonne mon bien et laisse mes enfants à garder aux chiens ? disaient les nobles hommes. Je ne crois pas que Dieu enseigne qu'on doit ainsi semer son bien. — Tu naquis de ta mère nu ; et maintenant ta chair est bien recouverte. Qu'as-tu fait pour Dieu qui rend cent fois ce qu'on lui donne ? Sais-tu si tu vivras longtemps ? C'est tout un, tiens-le pour certain, la vie d'un homme et un œuf brisé. — Je ne fais tort à personne et j'aime bien mes voisins. Si Dieu est quelque part au monde, c'est en France : ne pensez point qu'il s'aille cacher parmi ceux qui ne

l'aiment point. Vous qui pouvez porter de grands faix, allez-vous-en outre-mer ! Mais moi, la mer est si profonde qu'il est bien juste que je la redoute. Dites au soudan qu'il lui en cuira s'il vient par ici ; mais je ne l'irai point chasser par delà. » Et plus d'un, au soir, la tête bien avinée, s'était croisé et voulait donner de grands coups sur le soudan et sur sa gent, qui avait au matin chargé son latin et ne songeait plus qu'à s'en aller chasser au lièvre et prendre un canard ou deux. Tellement que le roi fit secrètement demander conseil au pape Clément s'il devait reprendre la croix. Le pape n'en était point trop d'avis ; toutefois, quand il vit que le roi était bien décidé à partir, il l'approuva. Et, en l'an de Notre-Seigneur 1267, tous les barons furent mandés à Paris pour le jeudi de la mi-carême.

Ils ne savaient point pourquoi le roi les avait appelés : quand il fut arrivé, le sire de Joinville ne trouva personne, non pas même la reine, qui le lui sût dire. Mais, en dormant, il vit le roi à genoux devant un autel, que des prélats revêtaient d'une chasuble vermeille en serge de Reims ; et son prêtre, messire Guillaume, à qui il conta son rêve, lui dit : « Vous verrez, sire, que le roi se croisera demain. La chasuble vermeille signifie la croix, vermeille du sang que Dieu y fit couler de son côté et de ses mains et de ses pieds. Et qu'elle fût en serge de Reims, cela signifie que la croisade sera de petit exploit. » Après avoir ouï sa messe, le sénéchal s'en fut dans la chapelle du roi : il le vit monté sur l'échafaud aux reliques, qui faisait apporter en bas la vraie Croix. Cependant deux chevaliers de son conseil causaient ensemble, et l'un disait : « Jamais ne me croyez, si le roi ne se croise ici demain. — Si le roi se croise, ce sera une des douloureuses

journées qui aient jamais été en France, répondait l'autre. Car, si nous ne nous croisons, nous perdrons le roi ; et, si nous nous croisons, nous perdrons Dieu, car nous ne nous serons pas croisés pour lui, mais par peur du roi. »

Le lendemain, qui fut le jour de l'Annonciation, le roi parla très bien et le légat après lui ; et ensuite il prit la croix malgré sa faiblesse, ainsi que ses trois fils aînés, messire Philippe, qui était de l'âge de vingt-deux ans, messire Jean et messire Pierre qui en avaient dix-sept et dix-huit ; et après eux le comte d'Eu, le comte de Bretagne, le roi de Navarre et une foison de riches hommes. Pourtant il en fut qui ne voulurent rien entendre. Le sire de Joinville répondit que, pendant qu'il était au service de Dieu et du roi outre-mer, et depuis qu'il en était revenu, les sergents du roi de France et du comte de Champagne avaient détruit et apauvri sa gent : « Si je veux travailler au gré de Dieu, dit-il, je demeurerai ici pour aider et défendre mon peuple, car, si je mets mon corps en l'aventure du pèlerinage de la Croix quand je vois tout clairement que ce serait pour le mal et dommage de mes gens, je courroucerai Dieu qui mit le sien en péril pour sauver son peuple. » Et il se disait tout bas que ceux qui avaient conseillé au roi de partir avaient fait un péché mortel, car son corps ne pouvait souffrir ni d'aller en voiture ni de chevaucher, et sa faiblesse était si grande qu'on devait souvent le porter ; et pourtant, faible comme il était, s'il fût demeuré en France, il eût pu vivre encore assez pour faire beaucoup de bien, car tout le royaume était en bonne paix au dedans et au dehors, grâce à lui.

Durant les trois années qui suivirent, le saint roi

se travailla fort à tout appareiller : car il leva tailles sur son peuple (et le pape décimes et douzièmes sur les clercs) ; et traita avec Gênes pour avoir des nefs ; et fit tant que le roi d'Aragon, et le roi de Portugal, et Édouard le fils du roi d'Angleterre, prirent la croix. Comme messire Charles d'Anjou était devenu roi de Sicile, il lui envoya des messagers qui lui dirent : « Sire, le roi votre frère vous prie de prendre la croix, s'il vous plaît, pour encourager les autres et pour effrayer les ennemis de la foi. Il veut aussi savoir quelle aide vous lui ferez de viandes, de bêtes, de chevaux et de sommiers, à lui et à ses barons de France qui iront en ce voyage. » Il accorda ceux de ses gens qui avaient querelle et leur fit bonne paix, comme j'ai dit. Il maria ses filles, régla les apanages de ses fils, fit son testament, bailla le royaume à gouverner, non à la reine Marguerite, mais à l'abbé de Saint-Denis et au comte de Nesles ; et enfin, en l'an de l'Incarnation de Notre-Seigneur 1270, le 14e de mars, il s'en vint à Saint-Denis où le légat lui bailla l'écharpe et le bourdon et l'abbé l'oriflamme ; puis le lendemain, il se rendit à Notre-Dame de Paris, pieds nus, en compagnie de ses fils et de plusieurs autres. De là, il fut coucher à Vincennes, où il prit congé de la reine à grands soupirs et larmes, et partit pour Aigues-Mortes par Villeneuve-Saint-Georges, Melun, Sens, Auxerre, Vezelay, Cluny, Mâcon, Lyon, Vienne et Beaucaire.

Or, les nefs n'étaient pas toutes arrivées, en sorte qu'il fallut attendre. Et un jour que le bon roi chevauchait vers le port en compagnie de l'évêque de Paris, voyant que le camp n'était pas très grand, il s'écria : « Las ! comme il y a peu de gens aujourd'hui

qui aient à cœur de soutenir la Croix et sainte Église ! » C'est aussi qu'il n'y avait au port que le menu peuple, car les hauts hommes demeuraient dans les villes et châteaux voisins. Et peu après, quand le roi s'en fut allé célébrer la Pentecôte à Saint-Gilles, il advint que le diable fit naître une querelle entre les compagnies de gens de pied de Provence et de Catalogne, d'une part, et celles de France de l'autre : d'où beaucoup furent occis par de très excommuniées mains qui auraient dû se lever contre les seuls ennemis de la foi. Quand le roi eut nouvelle de cela, il chevaucha tant qu'il parvint à Aigues-Mortes, où il fit tôt pendre au gibet les principaux des piétons et vengea ainsi l'injure qu'ils avaient faite à Jésus-Christ.

Enfin le mardi après la fête de saint Pierre et saint Paul, à l'aube du jour, il fit chanter la messe et monta sur sa nef en compagnie de messire Pierre son fils. Messire Philippe, son fils aîné, le comte d'Artois et le comte de Nevers et tous les riches hommes s'en furent dans les leurs avec leurs femmes et leurs gens. Et le lendemain, c'est à savoir le 2 juillet de l'an 1270, quand le soleil levant commença de tirer ses rais sur le monde, les mariniers firent tendre les voiles que la brise frappa, et les nefs voguèrent sur la mer.

CHAPITRE VIII

Ou l'on verra la sainte mort du roi Louis au royaume de Thunes et divers miracles qu'il fit après qu'il eut trépassé en Notre-Seigneur.

Le 4e de juillet, qui fut un vendredi, deux jours après que les vaisseaux furent partis d'Aigues-Mortes, environ minuit, une tourmente de vent commença à démener les ondes droit à l'entrée de la mer qu'on appelle du Lion parce qu'elle est toujours dure quelque temps qu'il fasse. Mais le roi fit dire quatre messes en l'honneur de Notre-Dame, des Saints Anges, du Saint-Esprit et des morts (ce qui fut difficile, pour ce qu'on ne pouvait qu'à peine se tenir debout sans choir), et le samedi la mer devint assez douce et bonne. Pourtant, le dimanche, l'air et l'eau se troublèrent derechef à la tombée de la nuit, et jusqu'à l'heure de tierce les vaisseaux furent secoués si rudement qu'on se fût cru revenu en la mer du Lion. Par la grâce de Dieu, la tempête se calma ; mais une autre douleur advint, car, quand il fut temps de dîner, on s'aperçut que l'eau douce qu'on avait emportée était déjà toute pourrie et corrompue, et ne pouvait être bue qu'après qu'on l'eût aérée.

Le dimanche, au soleil couchant, le roi commença de s'étonner que le voyage fût si long pour arriver au port de Cagliari en Sardaigne, et il manda par devant lui les maîtres des nefs. Ils lui dirent qu'ils s'émerveillaient qu'on n'y fût point encore, et firent apporter la carte où ils lui montrèrent le port et la terre qui devaient être prochains. Mais, peu après, messire Philippe envoya un chevalier pour parler au roi son père, car il était en semblable doute. Et de là naquirent de grands soupçons contre les mariniers gênois : on disait que le vent qu'il avait fait depuis qu'on était parti d'Aigues-Mortes était bien assez fort pour pousser les nefs en quatre jours jusqu'au port de Cagliari ; et qu'une des galères, commandée par le fils du maître de la nef du roi, s'était écartée, et qu'il se pouvait qu'elle eût été poussée vers les côtes de Barbarie. Par quoi l'on assembla tous les mariniers sur un des vaisseaux et il fut convenu qu'on laisserait les nefs voguer à basses voiles, en prenant garde seulement de ne pas trop approcher de la terre.

Le lendemain, au jour, on aperçut enfin l'île de Sardaigne ; mais Cagliari était encore à soixante milles, et la mer si dure, et le vent si contraire, qu'au soleil couchant les nefs durent jeter l'ancre à neuf milles du port, sans y pouvoir entrer. Heureusement, une abbaye qui était dans l'île envoya une barge pleine d'eau douce et de légumes frais, grâce à quoi les malades et fiévreux améliorèrent leur santé. Et le huitième jour après celui où le roi était monté dans sa nef, les voiles furent tendues derechef et tournées vers l'autre bord, et on approcha jusqu'à deux milles du port, mais non plus près, car le vent ne le permit point.

De là le roi envoya une barque à Cagliari. Or sachez que ceux du château laissèrent à grand'peine nos gens prendre de l'eau et acheter un peu de pain et de légumes ; et que les habitants emportaient déjà leurs meubles pour les mettre en sûreté hors de la ville. C'est pourquoi le mercredi, au matin, messire Arnoult de Courtferrant s'en fut admoneste de par le roi ceux du château en leur disant de laisser entrer quelques-uns de nos gens et de vendre leurs marchandises. Ils répondirent qu'ils voulaient bien que les malades eussent récréation dans la ville basse et qu'ils vendraient volontiers ce qu'ils avaient de vendable, mais que Pise, dont ils étaient sujets, leur avait défendu d'ouvrir le château à quiconque. Nonobstant, quand il sut qu'il n'y avait dans la ville que des huttes de terre où des Français n'auraient voulu loger, le roi ordonna qu'une partie des malades fussent portés au château et d'autres dans la maison des Minimes qui se trouvait derrière. Et sachez que les habitants vendaient une poule, qui avant l'arrivée des vaisseaux valait 4 deniers de Gênes, 2 sous tournois et plus, et que les deniers tournois, dont 12 valaient 18 deniers de Gênes, ils ne les prenaient que pour deniers de Gênes.

Le jeudi, le roi manda par monseigneur Pierre le Chambellan et ses deux maréchaux à ceux du pays qu'ils traitassent plus doucement les pèlerins. Ils répondirent qu'ils priaient le roi de France de venir de sa personne au château, ou d'y envoyer quelques-uns de ses gens, pour les défendre des mariniers qui leur faisaient grand'peur parce que Gênes était l'ennemie des Pisans, leurs seigneurs. Mais les messagers s'écrièrent qu'on n'avait que faire de leur châ-

teau et qu'on leur demandait seulement d'y garder et soigner les malades, et de vendre de leurs biens aux pélerins. Ce qu'ayant ouï, ils promirent qu'ils feraient la volonté du roi selon leur pouvoir ; et pourtant tout ce qu'ils firent, ce fut d'accepter 12 deniers tournois pour 14 deniers de Gênes. Et à cause de cela ceux de l'armée eussent volontiers détruit cette cité et cette gent, la plus mauvaise qu'ils eussent jamais rencontrée, à ce qu'ils disaient ; mais le roi débonnaire et paisible s'écria qu'il n'était pas venu pour détruire des chrétiens, quoique ceux-ci l'eussent bien mérité.

Le vendredi arrivèrent presque ensemble sur leurs nefs, tant de Marseille que d'Aigues-Mortes et des autres ports, le roi Thibaut de Navarre, le comte de Poitiers, le comte de Flandre, monseigneur Jean, le fils aîné du comte de Bretagne ; puis, le dimanche, le légat et le comte de Bretagne. Ils s'en vinrent tous saluer le roi, qui leur dit de tenir conseil afin de savoir ce qu'il convenait de faire pour le profit de sainte Église ; et qu'il lui était avis, ainsi qu'à monseigneur le légat, que le mieux serait d'assaillir le royaume de Thunes (que nous appelons Tunis). Et les barons, après en avoir disputé, s'accordèrent à cela.

Or, le saint roi avait depuis longtemps décidé d'aller à Thunes, car il croyait que le roi de Thunes se voulait convertir à la foi de Notre-Seigneur et n'attendait, pour recevoir le baptême avec son peuple, que la venue d'une grande armée qui le pût protéger : « Oh ! si je pouvais être le parrain d'un tel filleul ! » songeait-il en son cœur. D'ailleurs, on lui avait dit que la cité de Thunes n'était pas de grande résistance ; et que le soudan d'Égypte en tirait ses meilleurs chevaliers ; et aussi qu'on y gardait d'immenses trésors qui

seraient de grand secours pour la conquête de Jérusalem. D'aucuns racontent que c'est son frère, le roi Charles de Sicile, qui l'avait tourné contre le roi de Thunes dont il était ennemi, après avoir tenté de le tourner contre Constantinople dont il voulait devenir empereur. Mais le roi Louis ne se laissait pas si facilement mener.

Les gens de Cagliari s'attendaient que les mariniers gênois, qui étaient si nombreux qu'ils avaient nommé deux consuls pour les gouverner, boutassent le feu à leur château et à leur ville sitôt que le roi aurait mis le pied sur sa nef : quand ils virent que les vaisseaux appareillaient et que l'armée allait quitter le port sans avoir fait tort ni dommage à personne, ils vinrent au roi et lui présentèrent vingt tonneaux de vin grec, le meilleur qui eût jamais été, à ce qu'ils disaient. Mais il ne voulut rien d'eux et se contenta de leur recommander doucement les malades, en leur disant que le plus grand don qu'ils lui pussent octroyer serait de les bien soigner ; ce qu'ils lui promirent de faire bonnement.

Ensuite, le roi et les barons firent mettre les voiles au vent et partirent du port de Cagliari le mardi avant la fête de saint Arnoult et saint Clair. Le jeudi suivant, c'est à savoir le 17 juillet, après beaucoup d'angoisses causées par la mer, ils arrivèrent devant le port de Thunes, au-dessus de Carthage.

* * *

L'amiral fut envoyé pour savoir s'il n'y avait nul empêchement. Or, les onze nefs sarrasinoises qui se trouvaient arrêtées dans le port étaient vides, et les

autres, qui étaient à des marchands, se rendirent à lui : d'où vint qu'il passa outre et s'empara du port. Mais le roi craignait quelque traîtrise : il manda son conseil et s'écria tout courroucé qu'il avait envoyé l'amiral pour s'enquérir et non pour débarquer ; et il fut décidé que frère Philippe de Glès et messire Jean, le maître des arbalétriers, iraient voir ce que l'amiral avait fait et reviendraient avec lui ou appelleraient des sergents pour le soutenir s'il en était besoin. Ils le ramenèrent et beaucoup murmurèrent qu'il eût mieux valu prendre terre sur-le-champ et garder le port qui était le plus renommé d'Afrique, puisqu'il avait été conquis si aisément et sans pertes ni dommages.

L'armée demeura dans les nefs toute la nuit et au matin une foison de Sarrasins à pied et à cheval se trouvèrent sur le rivage. Aussitôt chacun descendit dans les barges et galères, et toute l'armée débarqua derrière le roi : ce que voyant, les païens se retirèrent grâce à Dieu sans occire personne, hormis quelques valets qui étaient allés prendre de l'eau douce. Et le roi fit crier son ban par maître Pierre de Condé de cette manière : « Je vous dis le ban de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de son sergent Louis, roi de France » et les autres choses qu'on doit crier en ban.

Le lieu où l'on trouvait les eaux douces était défendu par une tour. Quelques uns de nos gens la prirent le lendemain ; mais les Sarrasins, qui s'étaient enfuis, revinrent avec des renforts et les y assiégèrent jusqu'au matin, et les y eussent brûlés si le roi n'eût envoyé à la rescousse les maréchaux de l'armée et le maître des arbalétriers avec foison de piétons, car les chevaux qu'on avait débarqués des nefs chancelaient, tant ils se trouvaient étourdis par le roulis et le tan-

gage de la mer. Une foule de païens furent occis ; mais les maréchaux n'osèrent poursuivre les autres parce qu'ils ne connaissaient pas le pays. Et le roi, ayant pris conseil de ses barons, fit lever les tentes et l'armée s'en vint tendre ses pavillons dans une vallée sous le château de Carthage. De là on pouvait aller aisément à la tour susdite et au port où étaient les nefs ; et il s'y trouvait grande abondance de puits, car il ne pleut pas souvent dans ce pays, en sorte que chaque Sarrasin en avait un dans son champ pour l'arroser.

Les mariniers vinrent au roi et lui dirent qu'ils lui prendraient tôt le château de Carthage s'il les voulait un peu aider. Il leur bailla cinq cents arbalétriers à pied et d'autres à cheval, et quatre batailles de chevaliers étrangers : une de Castillans, la deuxième de Caoursins, la troisième de Périgourdins, la quatrième de Beaucairois. Le reste de l'armée se rangea de telle manière que les Sarrasins du dehors ne pussent secourir ceux du château, ni se jeter dans le camp des chrétiens.

Cela fait, les mariniers comme gens braves et hardis montèrent et rampèrent sur leurs échelles jusque sur la forteresse : il n'y en eut qu'un qui fut tué. Et quoique deux cents arbalétriers castillans se fussent enfuis, ils plantèrent tôt leurs bannières et les enseignes du roi et de plusieurs autres seigneurs sur les murs et les tours, et se mirent à courir par les rues, découpant comme brebis hommes, femmes et enfants. Cependant, une foison de Sarrasins s'étaient cachés dans des souterrains dont il y a là un grand nombre ; mais ils y mirent le feu et les étouffèrent. D'autres païens, qui s'étaient échappés vivants, rassemblèrent dans les champs leurs bœufs, vaches, chevaux, moutons et

autres bestiaux, et cela à la vue de l'armée qui était restée hors les murs ; mais on n'osa les pourchasser parce qu'il avait été ordonné que nul ne quittât sa bataille de crainte des embûches. Et, quand le château fut pris, le roi commanda qu'il fût nettoyé des corps morts, afin que les femmes et les blessés y pussent être reçus. On n'y trouva que peu de choses, ni alentour, hormis une grande foison d'orge dans des cavernes qui ont nom présentement silos.

Le samedi suivant, c'est à savoir le 25e de juillet, les Sarrasins assaillirent si soudain et si rudement le camp qu'on dut crier au milieu du dîner : « Alarme ! Alarme ! » Et, ce même jour, deux chevaliers de Castille qui s'étaient échappés de la prison du roi de Thunes rapportèrent qu'il avait fait prendre monseigneur Frédéric d'Espagne et tous les soudoyers chrétiens qui étaient venus dans son armée après que le roi Charles de Sicile avait eu déconfit Conradin, et jurait qu'il leur ferait couper la tête si le roi de France entrait dans sa cité.

Le lendemain, comme la bataille du roi, celle du comte d'Eu et celle de son frère, monseigneur Jean d'Acre, bouteiller de France, étaient de garde au camp, trois chevaliers sarrasins se présentèrent au bouteiller et le requirent de les faire chrétiens, mettant leurs mains sur leur chef, à leur mode, et baisant celles des hommes d'armes qui étaient là. Quand le roi eut nouvelle de cela, il commanda qu'ils fussent bien gardés. Peu après, il en vint bien une centaine qui posèrent leurs lances et firent les mêmes signes, requérant le baptême. Mais, pendant qu'ils parlaient aux gens de monseigneur Jean d'Acre, d'autres Sarrasins chargèrent tout à coup, lances levées, si bien que les

gens du bouteiller, surpris et mal pourvus, se mirent à fuir et qu'il y eut grande criée dans le camp. Et quand les autres batailles purent arriver à la rescousse, les Sarrasins étaient déjà partis sans nul dommage, après avoir occis soixante piétons.

Le bouteiller s'en vint aux trois prisonniers qui étaient gardés dans sa tente et leur fit reproche de cette félonie par un frère Prêcheur qui savait le sarrasinois. L'un d'eux lui répondit en pleurant que le coup avait été fait par un ennemi qu'il avait, car il était très haut et riche homme ; et que, si l'on voulait délivrer un de ses compagnons, celui-ci amènerait plus de deux mille de ses gens au roi de France ; et sachez qu'en disant ces blanches et fausses paroles, le félon poursuivait couvertement sa trahison. Le bouteiller fut les rapporter au roi, mais le saint homme ne les crut pas ; il commanda pourtant, après avoir eu conseil de ses prud'hommes, que le bouteiller et le connétable conduisissent les prisonniers hors du camp et les laissassent aller. Et beaucoup murmurèrent que les païens eussent coupé en morceaux le chrétien qui leur eût fait une telle félonie.

Comme le roi avait promis à son frère le roi de Sicile qu'il ne pourchasserait pas les Sarrasins avant sa venue, il commanda à frère Amauri de la Roche de faire creuser des fossés tout autour du camp. Mais, sitôt que les vilains eurent commencé de travailler, les Sarrasins assaillirent les batailles qui faisaient le guet ce jour-là, et si rudement qu'en peu de temps leurs deux ailes parvinrent presque jusqu'à la mer où étaient les nefs et les vivres. Ce que voyant, le roi fit crier « Alarme ! » et toute l'armée sortit du camp bien ordonnée.

Le comte d'Artois et sa gent d'un côté, frère Amauri de la Roche, messire Pierre le Chambellan, et une trentaine de chevaliers de l'autre, essayèrent de couper la retraite à ceux qui s'étaient le plus approchés des nefs : ils leur coururent sus tous ensemble et les païens s'enfuirent, mais non si vite que treize d'entre eux ne fussent occis. Pendant ce temps le roi demandait à ceux qui étaient alentour de lui s'il leur était avis d'assaillir les Sarrasins, et les uns disaient oui, les autres non. Messire Saquet de Saquinville dit : « Sire, en vérité je sais bien que, si nous leur courons sus, nous aurons la victoire par la grâce de Dieu, mais, s'il vous plaît d'attendre un peu, votre force sera plus grande dans quelque temps et vous pourrez les assaillir plus sûrement. » Là-dessus, frère Amauri de la Roche arriva et conseilla au roi de retourner à ses tentes ce qu'il fit ; et les Sarrasins se retirèrent pareillement.

Les jours suivants, ils ne firent aucun assaut. Mais le samedi trois d'entre eux appelèrent un sergent d'armes qui avait nom Raoul l'Escot, et fichèrent les pointes de leurs lances en terre, et tinrent leurs mains sur leurs têtes pour lui donner sûreté. Ils lui parlèrent longuement, car il entendait leur langage, ayant été longtemps soudoyer dans l'armée du soudan de Babylone ; et ensuite ils lui firent signe de s'en aller, mais soudain l'un d'eux tira sa lance de terre et lui en donna dans les côtes tellement qu'il le perça d'outre en outre ; après quoi ils s'enfuirent. Le sergent fut relevé par ses compagnons, et le dimanche il rendit l'âme en bon chrétien.

Ce même jour, qui fut le 3e d'août, messire Jean Tristan, comte de Nevers, fils du roi de France, trépassa en Jésus-Christ dans sa tente, car la maladie

s'était mise dans l'armée depuis quelque temps ; et ce fut une grande douleur. Le corps fut cuit, comme il est accoutumé pour de si nobles hommes ; et les os embaumés d'aromates furent mis dans un tombeau en l'église de monseigneur saint Denis près Paris. Le roi était malade d'un flux de ventre qui l'avait pris durant la nuit et messire Philippe, son premier fils, d'une fièvre quarte avec le flux de ventre pareillement : tellement que ni messire Pierre d'Alençon ni personne ne voulut leur parler de la mort de monseigneur Jean devant qu'ils fussent guéris.

Or, le jeudi suivant, c'est à savoir le 7 août, le légat de Rome mourut à son tour, après avoir nommé sous-légat frère Barthélemi de la Cour, de l'ordre des Prêcheurs, ce que d'aucuns disaient qu'il n'avait pouvoir de faire. Son corps fut arrangé et cuit selon la coutume, et envoyé dans la cité de Palerme pour y être enterré. Cependant beaucoup de gens dans l'armée commençaient de mourir ainsi de fièvre aiguë et de flux de ventre. Quant aux Sarrasins, ils venaient chaque matin combattre, mais c'était à leur dommage plus qu'à leur profit. Tout le jour ils se tenaient à l'aguet, cherchant s'ils pourraient happer quelqu'un ; et, à la nuit, ils se retiraient dans leurs tentes qui étaient à une bonne lieue du camp.

Le jour de saint Laurent, c'est à savoir le 10e d'août, un dimanche, le roi parut guérir un peu et il dit à frère Geoffroi de Beaulieu, de l'ordre des Prêcheurs, son confesseur, qu'il voulait savoir la vérité de monseigneur Jean, son fils, car il commençait à s'inquiéter trop. Alors frère Geoffroi se mit à pleurer tendrement et à soupirer très fort, et lui apprit que le comte de Nevers était mort depuis sept jours. Ce qu'entendant,

le roi eut grande pitié de son fils et fut parfaitement triste dans son cœur ; mais il lui souvint de la patience de Job, et il dit : « Notre Sire me l'a donné, qui me l'a aussi ôté ; il a fait ce qui lui plaisait : le nom de Notre-Seigneur soit béni. »

Après cela, il appela monseigneur Philippe qui était son héritier, et lui commanda de garder des enseignements salutaires qu'il avait écrits de sa propre main peu auparavant et où il disait : « Beau fils, je t'enseigne premièrement que tu aimes Dieu de tout ton cœur et de tout ton pouvoir, car sans cela nul ne peut rien valoir » ; et : « Aie le cœur pitoyable aux pauvres et à tous ceux que tu croiras qui aient malheur ou de cœur ou de corps, et, selon le pouvoir que tu auras, aide-les volontiers en les confortant ou en leur faisant l'aumône » ; et : « Garde que tu sois si droiturier que tu ne manques de droiture pour chose qui puisse advenir : s'il advient qu'il y ait querelle d'un pauvre contre un riche, soutiens le pauvre contre le riche jusques à tant que tu en saches la vérité ; et s'il advient que tu aies querelle contre autrui, soutiens la querelle de l'autre devant ton conseil et ne fais pas semblant d'aimer trop ta querelle jusques à tant que tu connaisses la vérité, car ceux du conseil pourraient hésiter à parler contre toi » ; et : « Garde-toi, autant qu'il dépend de toi, d'avoir guerre contre des chrétiens ; et si l'on te fait tort, essaie plusieurs voies pour savoir si l'on en pourrait trouver une par où tu puisses recouvrer tes droits avant d'en venir aux prises. Et s'il faut que tu fasses la guerre, sois diligent à commander que les pauvres gens soient garantis de tous dommages par incendie ou autrement » ; et : « Prends garde qu'il y ait de bons baillis

et de bons prévôts en ta terre, et qu'ils ne fassent à autrui tort ni rien qu'ils ne doivent, et pareillement ceux de ta maison » ; et : « Sois grandement attentif à ce que tes deniers soient bien employés et levés droiturièrement, bien pris et bien mis » ; et beaucoup d'autres belles choses. Et il laissa à sa fille, madame Isabelle, la reine de Navarre, d'autres enseignements aussi bons.

Le jeudi suivant, quatre chevaliers castillans et une centaine de mariniers s'en allèrent à l'aventure et trouvèrent une prairie où l'on paissait le bétail des Sarrasins, qui était pour le moins à trois lieues du camp. Ils tuèrent les bergers hormis un qu'ils ramenèrent vivant, et ravirent environ cent brebis et quatre-vingts bœufs, vaches et veaux, qui allégèrent l'armée de la pauvreté des vivres frais. D'ailleurs, le roi avait envoyé auparavant des nefs en Sardaigne et Sicile, et l'une d'elles était revenue pleine de pourceaux, poules et autres viandes fraîches.

Cependant beaucoup de bons chrétiens étaient dolents de voir que chaque jour les Sarrasins approchaient davantage du camp, mais ils n'osaient sortir parce que le roi l'avait défendu expressément. Le surlendemain de l'Assomption, les sergents du roi étaient à dîner lorsque les païens vinrent à l'attaque selon leur coutume. Le roi, qui fut averti par monseigneur Pierre le Chambellan que l'armée murmurait de ne jamais combattre et était tout émue, fit crier : « Alarme ! », et commanda à toutes les batailles de sortir, ce qu'elles firent si volontiers qu'avant même que ceux qui avaient mis le plus longtemps à s'armer fussent arrivés, les Sarrasins se trouvèrent chassés jusqu'à leur camp, à une lieue de là. Plusieurs des nôtres commen-

çaient déjà à abattre les tentes, lorsqu'un très fort vent se leva et fit un si grand tourbillon de sable droit contre les chrétiens qu'ils n'y voyaient plus clair. C'est pourquoi messire Érard de Valery, qui était sage et éprouvé, et d'autres prud'hommes furent d'avis que l'armée s'en revînt à Carthage. Messire Olivier de Termes faisait l'arrière-garde : il fut rudement assailli et environné ; mais il tourna ses rênes, suivi des siens, fit confiance en Dieu et traça son chemin à coups de lance, avec sa gent, encore que les païens lui eussent tué deux chevaux sous lui.

Le lendemain, le maître des arbalétriers faisait une ronde, en compagnie de quelques-uns des siens et de trente sergents, tous armés légèrement. Quand il vit qu'il n'y avait presque aucun Sarrasin dans la plaine, il passa les fossés et s'en alla avec ses gens jusqu'aux tentes des ennemis, encore plus outre que l'armée n'était allée la veille, si bien que les païens les aperçurent et leur coururent sus. Ils s'enfuirent et qui le put s'échappa, mais cinq bons sergents furent tués, et beaucoup dans l'armée dirent que le maître des arbalétriers avait fait une grande faute en les emmenant ainsi, presque désarmés.

Le mercredi, c'est à savoir le 20e du mois d'août, il advint que les Sarrasins se glissèrent près du port et tuèrent un marinier qui ne se doutait pas d'une telle aventure ; mais ses compagnons occirent trois de leurs gens à cheval. Messire Olivier de Termes, qui devait garder ce côté, avait été saigné ce jour-là, et il fut très courroucé de cette honte que les païens lui avaient faite. Mais il en tira vengeance le lendemain, car il leur tua douze chevaliers et prit plusieurs juments.

Ce même jour, les Sarrasins étaient venus plus nom-

Saint Louis et Saint Jean-Baptiste
rétable, école de Paris, 1480

(Louvre)

breux et mieux ordonnés que de coutume, et tous à cheval, sans piétons avec eux, tellement que certains croyaient qu'ils voulaient reprendre le port, d'autres le château de Carthage. Un preux homme, appelé Bonnefon, s'en fut parmi le camp, criant : « Sortez hardiment, sortez ! Maudit soit qui fuira et ne leur ira à l'encontre ! Défendons vertueusement la foi de Jésus-Christ et mourons pour lui comme il mourut pour nous ! » Lui-même, il passait chaque jour les fossés, la lance au poing, le chapeau de fer en tête et combattait sans reculer jamais : quand un Sarrasin lui courait sus à pied ou à cheval, il l'attendait sans bouger, la lance tendue, et l'on disait qu'il en avait tué plusieurs de cette manière.

Quand il eut ainsi crié par le camp, les chrétiens mangèrent tout d'abord un morceau ; après quoi ils s'armèrent, franchirent les fossés et s'arrêtèrent pour laisser passer devant eux les arbalétriers et les gens de pied. En face, les Sarrasins galopaient çà et là, bougeant sans cesse, et les chevaliers murmuraient qu'il était temps de laisser courre à eux. Mais frère Amauri commença de crier hautement : « Pourquoi voulez-vous attaquer ? Pourquoi voulez-vous attaquer ? Vous avez attendu si longuement le roi de Sicile, et il arrive dans deux ou trois jours et vous voulez combattre tout de suite les Sarrasins ! Ce n'est pas bien. Les fossés ont été faits pour que nous nous puissions tenir dans nos tentes, sans bouger à moins d'y être contraints par un assaut des païens. » A ces mots, ceux qui se préparaient à laisser courre revinrent en arrière et les batailles rentrèrent dans le camp, et le jour se passa sans combat de part ni d'autre.

Les deux fois qu'ils étaient arrivés jusqu'au port,

les Sarrasins avaient passé entre les fossés du camp et un lac venant de la mer, qui s'étendait jusqu'auprès de Tunis. L'eau qui emplissait chichement les fossés coulait de ce lac, pleine de limon et de bourbe, et ils y avaient trouvé un gué. Le jour des octaves de l'Assomption, c'est à savoir le 22 août, ils le voulurent de nouveau franchir par surprise. Mais messire Lancelot de Saint-Marc, maréchal de l'armée, qui était un homme d'armes éprouvé et de très noble lignée, leur vint à l'encontre jusqu'au milieu du gué et en tua quatre de sa main, qui demeurèrent dans l'eau. Leurs compagnons l'environnèrent et le blessèrent près de l'œil par la ventaille de son heaume, et peut-être eût-il vu son dernier jour, si le connétable, qui passait là par hasard avec quelques chevaliers, n'eût couru sus aux mécréants si forcément que son cheval semblait voler. Il transperça de sa lance le premier qu'il rencontra et envoya son âme à Mahomet, mais il le heurta si rudement que le Sarrasin chut dans l'eau bourbeuse avec son cheval, et le connétable pareillement avec le sien. Il se releva aussitôt, l'épée tirée, et se mit en défense ; d'ailleurs ses chevaliers opposèrent leurs lances à celles des Sarrasins et les firent reculer, grâce à quoi il put remonter sur son destrier : et les païens s'enfuirent, laissant plusieurs des leurs dans le gué. Les gens de pied de l'armée s'aventurèrent plus tard à venir leur ôter leurs dépouilles et jetèrent leurs charognes au plus profond du lac qui les emporta.

Cependant plusieurs chevaliers de très haute prouesse et noble lignage étaient morts de la maladie qui s'était mise en l'armée, et le 23e du mois d'août, qui fut un samedi, trépassèrent le comte de Vendôme

et messire de Nemours, le maréchal. C'est aussi dans la nuit de ce jour-là que les physiciens désespérèrent de la guérison du roi. Il ne disait plus mot depuis la veille, mais souriait quasiment à ceux qui étaient devant lui, et faisait signe de la main pour demander ce qu'il lui fallait ; et cependant ses lèvres remuaient car il récitait tout bas ses oraisons. Environ minuit, il reçut l'extrême-onction de frère Geoffroi de Beaulieu et, tandis qu'on l'en huilait, il murmurait les répons des psaumes. Au matin la fièvre se calma un peu et il reprit ses esprits pour réclamer l'image de Notre-Seigneur, quoiqu'il eût reçu peu auparavant le *corpus Domini*. Sitôt qu'il la vit, il se jeta de son lit à terre, en sa pure chemise, couvert d'un manteau que ceux qui étaient là posèrent sur lui, et dit son *Confiteor* à plus grande dévotion encore qu'il n'avait accoutumé, battant sa coulpe, et reçut derechef son Sauveur en pleurant. Après cela on le remit dans son lit et il fut en travail de fièvre plus fort que jamais durant tout le jour et la nuit du dimanche ; et cette nuit-là on l'entendit qui soupirait et murmurait : « Nous irons en Jérusalem. »

Or, le lundi il advint qu'une galère aborda au port environ l'heure de prime, et fit savoir que le roi de Sicile arriverait vers none. Les chambellans allèrent au roi et lui dirent ces nouvelles, pensant qu'il en serait allégé. Il essaya de sourire, mais la mort lui était déjà si prochaine qu'il ne pouvait incliner son cœur à nulle joie. Frère Geoffroi crut l'entendre murmurer l'oraison de monseigneur saint Jacques, qui dit : « Dieu, soyez le sanctificateur et le garde de votre peuple », ou bien celle de monseigneur saint Denis qui dit : « Sire Dieu, donne-nous de mépriser

la prospérité de ce monde pour que nous ne redoutions nulle adversité. » Puis, entre neuf heures et midi, il parut dormir environ une demi-heure et réciter les paroles du Psalmiste : *Introïbo in domum tuam, adorabo ad templum sanctum tuum et confitebor nomini tuo.* Ensuite il réclama madame sainte Geneviève. Et que dire de plus ? Il se fit coucher en un lit couvert de cendre, mit ses mains sur sa poitrine, tourna les yeux vers le Ciel et rendit son âme à son Créateur, à l'heure même où le Fils de Dieu mourut sur la Croix pour le salut du monde, en l'an de l'Incarnation de Notre-Seigneur 1270, le 25e du mois d'août.

A cette heure-là justement, le roi Charles de Sicile abordait au port de Tunis, désiré de tous. Mais, au moment qu'il se hâtait de descendre de sa nef et quand le frère n'était pas éloigné du frère d'un tiers de lieue, la très félonnesse et hardie Atropos rompait le fil de la vie du noble roi de France ; et pendant que le peuple proche du port courait vers la mer à grande joie et en si grand nombre que d'aucuns se heurtaient et blessaient, criant : « Vive le roi ! Vive ! », l'armée menait au camp deuil et tristesse et déplorait la mort de l'autre roi.

Le roi Charles la connut avant que de parvenir aux tentes, et il fut très dolent, mais se contraignit à grand courage et fermeté de cœur. Il s'en fut tout d'abord au pavillon du comte de Poitiers, son frère, et ensuite à celui de monseigneur Philippe, qui n'était point guéri et ignorait encore sue son père eût trépassé. Quand il eut réconforté son neveu par de douces paroles, il se rendit dans la chambre où le corps de son frère gisait sans âme, et aussitôt qu'il y fut entré il s'étendit à terre auprès du corps et fit son oraison en pleurant ;

après quoi il baisa les pieds du mort à grands sanglots, et en fut relevé de force par ceux qui étaient là. Ensuite on lui bailla une toile et de l'eau dont il lava son visage et ses mains et essuya ses yeux tout amoitis de larmes ; et, songeant que, s'il faisait semblant de tristesse, cela pourrait déconforter l'armée, il sortit sans laisser paraître aucun signe de chagrin, ou très peu. Après avoir vu ses parents, il s'en fut coucher au pavillon du comte de Poitiers, car ses gens n'avaient pas encore dressé ses tentes,

Et alors les valets de la chambre du roi et ceux dont c'était l'office prirent le corps sans âme, le partagèrent membre à membre et le firent cuire si longtemps dans l'eau et dans le vin que les os en tombèrent blancs et nets ; et, après les avoir lavés et enveloppés de draps de soie avec des épices bien odorants, ils les mirent dans un cercueil pour être enterrés à Saint-Denis.

Et maintenant ce n'est pas ma matière que de conter comment les Sarrasins furent si durement pourchassés par le roi Philippe de France et le roi de Sicile qu'il leur fallut s'enfuir au delà de leur camp, où nos gens s'établirent ; et comment la maladie se mit aussi dans l'armée des païens, tellement que le roi de Thunes vivait dans des souterrains pour échapper la corruption de l'air. Sachez que, quand la paix fut signée, le roi Philippe et le roi Charles montèrent sur leurs nefs et allèrent en Sicile où le cœur et les entrailles du saint roi furent enterrés en une abbaye de l'ordre de saint Benoît près Palerme, qui a nom Mont Royal ; et qu'ensuite le roi Philippe et ses gens convoyèrent les ossements par l'Italie, la Savoie, la Bourgogne, la Champagne et l'Ile de France jusques à l'église Notre-Dame, à Paris.

Là, on leur chanta les vigiles à très grand luminaire, et le lendemain, ils furent portés à l'abbaye de Saint-Denis par le roi Philippe, qui allait à pieds, et accompagnés par des processions de tous les prélats et de toutes les maisons de religion. Les moines de l'abbaye vinrent à leur rencontre en chapes, tenant des cierges. Mais, quand le cercueil arriva devant l'église, on vit que les portes en étaient closes parce que l'archevêque de Sens et l'évêque de Paris se trouvaient là, revêtus de leurs ornements épiscopaux pour recevoir le corps du roi : et les moines ne le voulaient souffrir, car ils craignaient que les dits prélats, qui n'ont pas juridiction sur leur église, n'alléguassent par la suite l'usage et la coutume. Le roi Philippe demeura donc sur le parvis, portant le cercueil de son père sur ses épaules, jusqu'à tant qu'il eût ordonné à l'évêque et à l'archevêque d'aller se dévêtir. Et sitôt qu'ils furent partis, les portes furent ouvertes et l'on fit un service très solennel ; après quoi les restes du bon roi furent enterrés non loin de ceux du roi Louis son père et de son aïeul le roi Philippe ; et par-dessus eux on mit une tombe de pierre, en attendant qu'on en eût fait une d'or et d'argent, ouvrée à merveille.

* * *

Or, sachez qu'il ne passa guère de temps avant qu'ils fissent de grands miracles. Un tabernacle haut de deux pieds marquait le lieu où le cercueil avait été enterré, et il venait là tant de gens criant merci à Notre-Seigneur, que le prieur avait dû mettre deux gardes pour maintenir le bon ordre entre eux.

A Saint-Denis était une pauvre mendiante qui avait

nom Amelot, native de Chambly-le-Haubergier. Elle était si courbée qu'elle allait la tête plus basse que les reins, appuyée sur un bâtonnet d'un pied et demi, tellement qu'il lui fallait tourner le chef vers l'épaule pour parler ; et elle devait se rouler pour descendre les degrés qui menaient dans l'église. En l'an de grâce 1271, au mois de juin, ayant ouï-dire que des guérisons miraculeuses se faisaient au tombeau du feu roi, elle s'y traîna plusieurs fois, et chaque soir, en s'en revenant, elle disait : « Saint Louis ne me veut pas guérir ! » Mais le troisième jour, un des gardes qui avait nom Thomas de Hauxton, et qui était Anglais (car il y en avait une foison à Saint-Denis), la vit qui essayait de se mettre à genoux, accrochée aux anneaux du tabernacle, le corps ruisselant d'une sueur de douleur. Tout à coup elle cria : « Messire saint Louis ! » et, jetant son bâton, elle se dressa sur ses pieds et s'en fut au maître-autel, toute droite, les mains jointes. Une multitude de gens accoururent, et le prieur avec son chapelain et le célerier la firent marcher et l'interrogèrent. Et depuis lors on la vit faire toutes les besognes d'une femme de sa condition, comme filer, porter la cruche sur l'épaule ou du linge à laver sur la tête ; et jusqu'à sa mort elle alla tous les jours prier au tombeau du roi.

Il advint aussi qu'Yfame de Lagny, femme à Herbert de Fontenay, teinturier, demeurant sur la paroisse Saint-Paul à Paris, crut ouïr une nuit que le berceau de son enfant, qui était de l'âge de trois mois, remuait près de son lit : « Je te recommande à Dieu, mon enfant », dit-elle ; mais comme elle étendait le bras pour s'assurer que le nourrisson n'avait pas chu du berceau, elle reçut un coup sur l'épaule, et si rude qu'elle

s'écria : « Va-t'en de par Dieu en un lieu où tu ne puisses nuire à moi ni à d'autres ! » et cacha toute tremblante sa tête dessous son drap. Le lendemain, pendant qu'elle baignait la fillette, appelée Mabilette, qui était tout abattue, une vieille voisine entra pour demander du feu, et quand Yfame lui eut dit que Mabilette était malade, la vieille répondit seulement : « Je le crois », sans ajouter : « Dieu lui soit en aide ! » ou : « Dieu la bénisse ! » comme il est d'usage : d'où Yfame la soupçonna d'avoir jeté un sort à son nourrisson. En effet, depuis lors Mabilette ne fit que languir ; et à l'âge de trois ans elle se traînait par la maison sur les mains comme font les culs de jatte, plaçant sa jambe gauche sur l'épaule droite ou la droite sur l'épaule gauche, et jouant avec ses jambes comme avec des fléaux.

Un jour Richard Vaudieu, natif d'Ély, en Angleterre, qui était teinturier en face de la maison d'Herbert de Fontenay, s'en alla à la foire du Lendit à Saint-Denis et vit beaucoup de malades qui se rendaient au tombeau du roi. Quand il fut revenu, il conseilla à Herbert d'y mener Mabilette. « Je ne sais que faire, répondit celui-ci ; je l'ai déjà portée en tant de lieux ! » Néanmoins, il lui vint à l'esprit que, quand on a affaire au roi ou au prévôt, il faut emmener quelqu'un avec soi pour parler, et que de même, quand on a affaire à Dieu, il convient de s'adresser aux saints pour qu'ils intercèdent : aussi fit-il vœu de ne pas boire de vin le vendredi pendant sept ans et sa femme de ne point filer les samedis, sinon quand elle serait en trop grande misère ; et tous deux ils partirent à pied le lendemain, Herbert portant Mabilette et Yfame son autre enfant qui était encore nourrisson. Et quand ils furent arrivés à Saint-Denis, le teinturier laissa sa famille chez un

de ses compères appelé Adam et natif comme lui de Fontenay près Gonesse, et s'en revint à Paris pour gagner son pain.

Or sachez qu'Yfame demeurait tout le jour auprès du tombeau en compagnie de Mabilette, et n'en partait que pour soigner son nourrisson. Au bout de six ou sept jours, un dimanche, comme elle était allée porter son enfançon endormi chez Adam, sa fillette, qu'elle avait confiée à l'un des gardes du tombeau, se mit à pleurer parce que sa mère n'était pas là. Une femme qui avait nom Agnès de la Chapelle l'appela en lui montrant un gâteau, et tout à coup l'enfant se leva avec peine en s'appuyant sur ses mains et fit quelques pas, si bien que sa mère en revenant la trouva debout contre un pilier, près l'autel de Notre-Dame, tout environnée de gens qui disaient : « Voici une pucelle qui a été guérie. » Après cela, Yfame la fit marcher dans l'enceinte, et tant que la fillette lui dit : « Dame, je me veux asseoir, car je suis fatiguée. » Herbert s'en vint de Paris en grande hâte, mais sur le conseil des moines il laissa Mabilette et sa mère achever leur neuvaine ; et sachez que, quand elles s'en retournèrent à Paris, la fillette fit à pieds une partie du chemin. Mais elle mourut peu après et fut enterrée au cimetière Saint-Gervais.

L'an de Notre-Seigneur 1274, en la fête de monseigneur Saint-Denis, Jean, fils d'Agnès la huchière, femme à Jean de Clamart, demeurant sur la paroisse Saint-Merri à Paris, sortit de la maison pour jouer comme les enfants ont coutume de faire. De l'autre côté de la rue il y avait un cellier tout ouvert, qui était à Péronelle de Pontaise ; or il s'y trouvait plusieurs tonneaux pleins d'un moût si fort et âpre que Péro-

nelle n'y osait entrer ni envoyer sa chambrière pour tirer un broc d'un vin vieux qu'elle avait là : elle aimait mieux acheter son vin au dehors. Ce même jour, après manger, passant devant son cellier, elle s'écria : « Harou ! voici un enfant mort dans mon cellier ! » Elle descendit, prit dans ses bras l'enfant qui était de l'âge de quatre ans et voulut remonter, mais peu s'en fallut qu'elle ne chût des degrés à cause de l'odeur. Des hommes accoururent à ses cris, qui la tirèrent de là avec l'enfant, et l'un d'eux le porta chez Agnès, mais elle ne le reconnut pour son fils qu'à sa robe, tant il était noir et laid. Il ne respirait plus, il était roide et tout froid, tellement que ceux qui le voyaient disaient que, s'ils avaient vingt fils de ce genre, ils les donneraient pour un seul qui fût vif. On le pendit par les pieds pour voir s'il jetterait rien par la bouche, mais il ne jeta rien. Ensuite on le chauffa et frotta devant un grand feu après l'avoir dépouillé de sa robe, mais il ne donna nul signe de vie. Pourtant sa mère ne voulait consentir qu'on l'ensevelît et Marguerite la regrattière, qui avait nourri l'enfant, dit que, si quelqu'un y mettait la main, elle la mordrait de ses dents.

Quand il fit nuit, elles le couchèrent dans un lit et le gardèrent là, mais il demeura tout raide et glacé. Agnès se ressouvint alors d'une chose qu'on lui avait dite : que le benoit Louis, jadis roi de France, assistait ceux qui l'appelaient dans leur besoin : « Monseigneur saint Louis, ami de Dieu, fit-elle, j'entends dire que vous faites des miracles grands : rendez-moi cet enfant vif et que je voie la vie en lui, et demain matin je vous enverrai en offrande pour lui une chandelle de sa longueur, et il vous sera voué à toujours. » Margue-

rite la nourrice promit que, si l'enfant revivait, elle le porterait au tombeau du roi nu-pieds et en chemise. Et le lendemain matin Geoffroi de Montlignier, crieur de vin, fut envoyé à Saint-Denis par la mère. Il arracha dans un champ un bâton de vigne qui lui sembla de la longueur de l'enfant ou plus long, et, quand il fut arrivé à Saint-Denis, il acheta près de l'abbaye une chandelle de même taille et l'attacha tout allumée au tombeau en priant le garde de le laisser brûler entièrement ; après quoi il s'en revint. Il pouvait être entre la Chapelle et Paris lorsqu'Agnès et Marguerite virent l'enfant soupirer doucement et rendirent grâce au benoit Louis. Dans la quinzaine il fut rétabli en sa première santé. Alors il raconta que, jouant au sabot, sa toupie était tombée dans le cellier où il l'avait voulu quérir ; et Agnès la huchière, sa mère, s'avisa qu'il serait bon homme, ayant été guéri de cette façon.

Les os du feu roi Louis neuvième firent ces miracles et d'autres qui furent si grands et si nombreux que les rapports de ceux qui en avaient été témoins et de ceux qui avaient connu les vertus et les mérites du bon roi faisaient la charge d'un âne, au dire du pape Boniface. Pourtant ce n'est qu'en l'an de l'Incarnation de Notre-Seigneur 1297 que l'apostole mit le bon roi au rang des saints confesseurs.

TABLE DES MATIÈRES

Chapitre I. — Qui sert de prologue et où il est brièvement conté comment la reine Blanche défendit l'héritage de son fils contre les riches hommes du royaume, et les grands travaux qu'il y eut... 9

Chapitre II. — Du mariage du roi Louis ; de sa piété, de sa charité et de ses contenances diverses ; et comme il était roide à commander et vif à se courroucer, et faisait droit à un chacun, mêmement aux clercs de sainte Église..... 30

Chapitre III. — Où l'on verra que le roi Louis était le roi des rois de la chrétienté, et la dernière guerre qu'il mena contre ses barons ; et comment il fut malade et se croisa, et ne voulut prendre parti pour le pape ni pour l'empereur..... 66

Chapitre IV. — Comment le roi Louis arriva en Égypte et prit Damiette, et ensuite partit pour Babylone, mais fut arrêté par les païens devant Mansoura, et les déconfit le mardi de Carême prenant..... 98

Chapitre V. — De la bataille du premier vendredi de Carême, et de la maladie qui se mit en l'armée, et comment le roi Louis fut pris avec ses gens, et ce qui lui advint chez les Sarrasins..... 134

Chapitre VI. — Comment le roi Louis passa en Acre et s'avisa de demeurer en Terre Sainte, et de ce qu'il y fit durant les quatre ans qu'il y vécut.. 173

Chapitre VII. — Comment le roi Louis s'en retourna en France et de ce qui lui advint sur la mer ; comment la reine Blanche avait gouverné le royaume durant son absence ; et comment il vécut après son retour et prit la croix derechef..... 207

Chapitre VIII. — Où l'on verra la sainte mort du roi Louis au royaume de Thunes et divers miracles qu'il fit après qu'il eut trépassé en Notre-Seigneur 243

ACHEVÉ D'IMPRIMER
LE 31 MAI 1929
PAR F. PAILLART, A
ABBEVILLE (SOMME)

DANS LA MÊME COLLECTION

Déjà parus : LA VIE DE

FRANZ LISZT
par Guy de Pourtalès

LAZARE HOCHE
par Georges Girard

HENRI IV
par Pierre de Lanux

CHOPIN OU LE POÈTE
par Guy de Pourtalès

DICKENS
par G. K. Chesterton

STENDHAL
par Paul Hazard

GŒTHE
par Jean-Marie Carré

BARON LOUIS
par C. J. Gignoux

BEAUMARCHAIS
par René Dalsème

JOHN KEATS
par Albert Erlande

SCHUBERT
par Paul Landormy

TALLEYRAND
par Jacques Sindral

MONTAIGNE
par Jean Prévost

HOFFMANN
par Jean Mistler

DISRAËLI
par André Maurois

CYRANO DE BERGERAC
par Louis-Raymond Lefèvre

DELACROIX
par Pierre Courthion

ALEXANDRE DUMAS PÈRE
par J. Lucas-Dubreton

FERNAND CORTÈS
par Jean Babelon

LA FAYETTE
par Jacques Kayser

ATTILA
par Marcel Brion

GOYA
Eugenio d'Ors

LOUIS II DE BAVIÈRE OU HAMLET-ROI
par Guy de Pourtalès

CHATEAUBRIAND
par Marcel Rouff

MARÉCHAL DE RICHELIEU
par R. Honnert et M. Augagneur

R. L. STEVENSON
par Jean-Marie Carré

LOUIS PASTEUR
par Henri Drouin

CROMWELL
par John Drinkwater

PHILIPPE II
par Jean Cassou

BEETHOVEN
par Édouard Herriot

En préparation : LA VIE DE

MOLIÈRE
par Ramon Fernandez

WILLIAM COBBETT par G.-K. Chesterton. — **VATEL** par Jean Moura et Paul Louvet. — **MOZART** par J. Cocteau et L. Laloy. **MAZARIN** par Benjamin Crémieux. — **MARC-AURÈLE** par Drieu la Rochelle. — **MATHURIN REGNIER** par Fernand Fleuret. — **MARQUIS DE SADE** par Maurice Heine. — **DESCARTES** par Paul Valéry. — **BAUDELAIRE** par Edmond Jaloux. — **JEAN RACINE** par Jacques de Lacretelle. — **H. WALTER SAVAGE LANDOR** par Valery Larbaud. — **A. DE VIGNY** par François Le Grix. — **VERCINGÉTORIX** par Henri Pourrat. — **VOLTAIRE** par Thibaudet.

88169 92
Boulenger, J.R. L929b
La vie de Saint Louis
MIT 1934 F. Kelly 10 APR 1934
92
L929b

T5-AWA-342